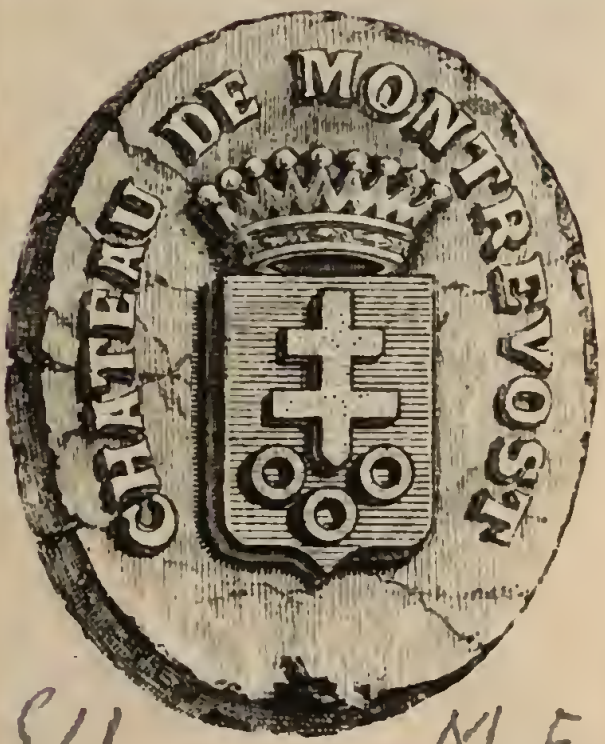

S11 M5

EX LIBRIS DOMUS
Bibliotheca
- artium -
SANCTI STANISLAI
IF
247/41

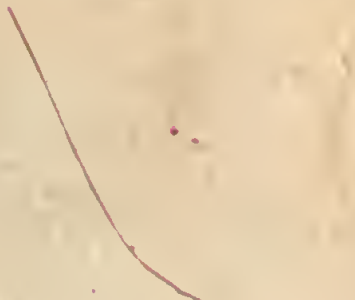

TESTAMENT POLITIQUE DE MESSIRE JEAN-BAPTISTE COLBERT,

Miniſtre & Secretaire d'Etat.

où

L'on voit tout ce qui s'eſt paſſé ſous le Regne de Louis le Grand, juſqu'en l'année 1684.

Avec des Remarques ſur le Gouvernement du Roiaume.

A LA HAYE,

Chez HENRI van BULDEREN, March. Libraire, au Mezerai.

M. D C. XCIX.

BIBLIOTHÈQUE S. J.
Les Fontaines
60 - CHANTILLY

EX LIBRIS DOMUS
Bibliotheca
~ artium ~
SANCTI STANISLAI

EPITRE AU ROI.

SIRE,

La Protection Divine a paru si visiblement sur le Regne de VÔTRE MAJESTE' que je suis tres-persuadé qu'elle ne pense nullement à atribuer à sa bonne conduite tous ces heureux évenemens, qui font la gloire de son Roiaume & l'abaissement de ses

ennemis. Dieu qui vous a acordé aux vœux de tous vos bons Sujets, dans un tems où il n'y avoit point d'esperance qu'ils seroient exaucez, puisque c'étoit aprés une sterilité de 23 ans, a commencé par ce miracle à faire connoître, qu'il vous a choisi de toute éternité, pour être un des ouvrages le plus parfait qu'il y ait eus depuis longtems sur la terre. Une verité si constante & reconnuë si generalement de tous vos Sujets, devroit passer jusques aux Etrangers, qui ne feroient que leur devoir, quand ils demeureroient convaincus, que la main toute-puissante de Dieu agit pour vous contre vos énemis. Mais comme, si je l'ose dire, il n'y a qu'une aparence de pieté

dans presque toutes les autres Cours, pendant qu'elle éclate visiblement dans la vôtre, ils raportent tout ce qu'ils voient à un bonheur continuel de V. M. sans vouloir élever leurs yeux jusques à celui qui est le Dieu des Armées, & sans le secours duquel il est impossible de se prometre aucune Victoire. Il auroit été à souhaiter qu'ils se fussent desabusez plûtôt, & qu'ils demeurassent convaincus une bonne fois; que c'est Dieu seul qui vous protege; ils n'auroient pas répandu tant de sang dans la guerre que vous avez terminée si glorieusement, & cela épargneroit encore celui d'un nombre infini d'hommes qui semblent destinnez à perir

pour la même querelle. Car V. M. pour avoir donné la paix à l'Europe n'a pas étouffé la jalousie dont quantité de Puissances se sentent encore ronger à la vûë de toutes ses grandes actions. Elles n'épient que l'ocasion de lui en donner des marques: & avant qu'elles puissent se soûmetre aux abaissemens que l'un de vos Ministres demande d'elles, l'on peut croire qu'elles risqueront le tout pour le tout.

Mais, Sire, oserois-je demander à V. M. si c'est lui rendre service que de faire tout ce que ce Ministre fait, j'ai peur qu'elle ne croie que le peu d'intelligence qui a paru jusques ici entre nous, ne me porte à lui faire cette demande. Les coups fourez

qu'il a tâché de me porter, & dont V. M. eſt encore mieux inſtruire que moi, puiſque c'eſt à elle qu'il s'eſt adreſſé pluſieurs fois, pour lui rendra ma fidelité ſuſpecte, peuvent faire croire qu'il m'en reſte aſſez de reſſentiment pour chercher à lui rendre la pareille. Mais à Dieu ne plaiſe que mes interêts l'emportent ainſi ſur ceux de V. M. Je n'ai en vûë que de lui aprendre de quelle maniere les choſes ſe paſſent. Un grand Roi qui a en main le gouvernement d'un puiſſant Roiaume, n'a pas toûjours connoiſſance de tout ce que font ſes Miniſtres, & principalement quand il donne la même autorité que vous donnez au Marquis de Louvois. Cependant s'ils font

des bevûës c'eſt au Maître qu'on les impute ; & ſi la guerre en arrive, combien de peuples ſouffrent de la faute d'un particulier ! Il me ſemble auſſi que le Marquis de Louvois eſt déja cauſe que celle que vous avez finie depuis quelques années a duré ſi longtems. Il eſt vrai que la fin en a été glorieuſe à vôtre Majeſté, mais ce n'eſt pas à dire que cela ſoit dû à ſa bonne conduite. Il a riſqué viſiblement le ſalut de vôtre Etat, & ce n'eſt que la main de Dieu qui vous en a tiré. Il eſt donc reſponſable envers tous vos Peuples du ſang qu'il leur a couté, outre que ſi l'on avoit moins de reſpect & d'admiration pour V. M. il lui feroit peut-être perdre l'amour de

ſes

ſes ſujets; car c'eſt à vous qui en êtes le pere à ménager leur ſang comme le vôtre propre. D'ailleurs n'eſt-il pas aſſez extraordinaire qu'un Miniſtre qui n'a jamais vû la guerre qu'en peinture, veüille en ſavoir plus que tous vos Capitaines. V. M. cependant ſe peut vanter d'en avoir les meilleurs de l'Europe, & en quelque endroit que l'on aille & que l'on nomme le Prince de Condé & le Vicomte de Turenne, il n'y a perſonne qui ne reconnoiſſe que le regne de V. M. qui étoit deſtiné à faire voir tout ce qu'il y a de plus grand ſur la terre devoit auſſi avoir les deux plus grands Capitaines que l'Europe ait eu depuis long-tems.

La protection divine dont V. M. reſſent les effets à toute heure, vous a tiré de tous ces mauvais pas où un autre ſe ſeroit perdu. La pieté qui éclate dans toutes vos actions vous en fait rendre graces continuellement au Ciel, qui eſt ravi de vous voir dans la reconnoiſſance que vous lui devez. Mais comme chacun ne raporte pas ainſi à Dieu tout ce qui ſe paſſe ici bas, les fautes qu'on voit faire à vôtre Miniſtre augmentent le nombre de vos ennemis, & les entretient dans l'erreur où ils ſont que vous n'êtes pas invincible. Ils ſupoſent, que celui qui devroit avoir le plus de ſoin de parer les coups qu'ils ſont prêts de vous porter, leur montrant vôtre eſto-

mac tout à découvert, il leur eſt facile d'aller droit juſques au cœur. De là viennent toutes les brigues que vous voiez dans l'Europe à vôtre prejudice, & qui ſeroient capables de vous porter le coup mortel, ſi ce n'eſt qu'il eſt impoſſible de faire du mal à celui que Dieu a pris ſi viſiblement en ſa protection.

Auſſi pouvons-nous dire ſans flater aucunement V.M. que jamais Prince n'en fut plus digne. Vous avez toutes les qualitez d'un Grand Roi, & d'un Roi vraiment chrétien, & ſi vous avez eu quelque foibleſſe dans vôtre jeuneſſe, vous en êtes, graces à Dieu, ſi bien revenu, qu'il ne vous en reſte plus de ſouvenir que pour vous porter à en

faire une plus rude penitence. Qui veut plaire à V. M. doit vivre à la Cour comme dans un Cloître, d'où le vice doit être banni. Si l'envie y regne il n'eſt plus permis de la faire paroître ; V. M. y eſt un exemple de vertu à tous ſes Courtiſans, & ſi la corruption du ſiecle eſt ſi grande qu'ils ne puiſſent encore imiter leur Maître, il faut du moins qu'ils en faſſent le ſemblant, s'ils veulent lui être agreables.

Ce retour de V. M. à Dieu eſt la recompenſe de ne l'avoir jamais oublié, dans quelque état qu'elle ſe ſoit trouvée. Si la foibleſſe humaine a voulu que vous reſſemblaſſiez à un David, & à tant de grands pecheurs qui ſont

maintenant en Paradis, vous n'avez jamais pretendu pour cela vous dispenser de rendre à Dieu ce qui lui apartenoit. Vous avez tâché d'atirer sa misericorde, en lui faisant rendre le culte qui lui est dû, & en le lui rendant vous-même, parce que vous savez que c'est le moien de le flé-chir. On ne peut pas dire que vous aiez été un seul jour de vôtre vie, sans entendre la Messe, & quoi que le feu Roi vôtre pere fut tout rempli de pieté, il n'a jamais pû fai-re, comme vous avez fait, qu'on s'abstint pendant qu'on celebroit ce mistere adora-ble, de causer les uns avec les autres, & de tenir mille impostures indecentes.

La crainte de Dieu que vous avez toûjours euë devant les yeux, fait auſſi que vous avez mieux aimé pendant un certain tems laiſſer croire des choſes, qu'on ne ſavoit que par ſoupçon, que d'en ôter la penſée en frequentant les Sacremens. Vous vous en êtes abſtenu tant que vous ne vous en êtes pas jugé digne, ou que vous avez crû vôtre foibleſſe trop grande, pour rien tenir à Dieu de ce que vous lui prometiez C'eſt une marque de la delicateſſe de vôtre conſcience, & que vous êtes éloigné en cela de ces Princes qui affectent des mortifications exterieures, pendant qu'ils ſe plongent en cachete dans toutes ſortes de voluptez.

Que dirai-je maintenant de toutes les belles qualitez de V. M. & qui la font paſſer pour le plus honnête homme de ſon Roiaume, dans l'eſprit de ceux qui le connoiſſent parfaitement. C'eſt une verité qui eſt également dans la bouche de tous ſes Sujets, & qui me met à couvert de la penſée qu'on auroit, que je la voudrois flater, ſi on la connoiſſoit moins. Ce n'eſt donc ni la flaterie ni la reconnoiſſance, que je dois avoir de tant d'honneurs & de bienfaits que j'ai reçûs de V. M. qui me permetent de lui dire qu'il y a long-tems qu'il n'y a eu un ſi grand Roi ſur la terre. Je n'ai cette verité dans la bouche que parce que j'en ſuis pleinement perſuadé, & que rien ne m'en deſabuſera jamais.

En éfet, ſans parler de tant de places fortes que vous avez conquiſes, & de tant de victoires que vous avez remportées, où eſt encore le Prince qui aprés avoir été ſi mal élevé, ait fait paroître de plus belles inclinations ? Je n'oſe pas dire tout ce que je penſe là deſſus, de peur qu'on ne m'acuſe de manquer de reconnoiſſance envers Mr. le Cardin. Mazarin, mon bienfaiteur. Il vaut mieux que je demeure dans le ſilence, & que je parle ſeulement de ce que tout le monde n'a pû voir ſans admiration. Oui, Sire, je ſoutiens, ſans excepter les Ceſars ni les Alexandres, qu'il y a plus de merveilles ſous vôtre Regne que ſous celui de tant de grands

hommes que l'Antiquité nous vante. Jamais Roi n'a été à la guerre de si bonne heure, & si l'on pretend que vous n'y alliez pas proprement, mais que l'on vous y menoit, parce que le bien de vos affaires demandoit qu'on vous fit voir sur vos Frontieres & à vos Soldats, je n'ai rien à répondre sinon qu'on me dise si c'est de vous même ou par le conseil du Cardin. Mazarin, que vous demeuriez des journées entieres à cheval, ce qui causa à VÔTRE MAJESTE' cette grande maladie, dont elle pensa mourir à Calais. L'on sait que ce Ministre vous disoit tous les jours que vous risquiez visiblement vôtre santé en vous donnant tant de fatigues. L'on sait aussi qu'il

voulut vous empêcher d'aler au Fort de Mardik, dont l'air empesté & la quantité de malades qu'il y avoit, faisoit craindre avec raison pour vôtre personne sacrée. Mais l'inclination que vous aviez déja pour tout ce qui est de grand & de relevé, vous fit mépriser ce conseil, dont aussi il pensa arriver ce que l'on aprehendoit.

Comme vous étiez en ce tems-là sur vôtre vingtiéme année, l'on pourroit dire que V. M. ne faisoit rien en cela de trop extraordinaire, & que plusieurs autres n'eussent fait aussi bien qu'elle ; mais il est bon que l'on sache qu'il y avoit déja plus de dix ans que vous alliez à la guerre, & l'on vous avoit vû à une infinité

de Sieges, dont il avoit fallu vous retirer par force, parce que vous n'aviez point de plus grand plaisir, que d'être avec vos soldats, & de vous informer de cent choses qui étoient cependant au-dessus de vôtre âge. Quel dommage qu'un Prince né avec de si grandes qualitez, n'ait pas eu l'éducation que V. M. a donnée à Mr. LE DAUPHIN? Quels miracles n'eut-on point vû sous son Regne, puis qu'on sait bien que sans ce secours, c'est un prodige que de ne pas entasser faute sur faute.

J'aurois de belles reflexions à faire sur ce que V. M. n'aiant jamais eu aucune connoissance de ce qui contribuë à la parfaite éducation d'un Prince, s'en est neanmoins aquité

ſi parfaitement. Ce ſeroit auſſi une ocaſion favorable de parler de tout ce que V.M. a fait à l'égard des Savans, & de tous les hommes rares qu'elle a fait venir à grands frais des païs étrangers, des manufactures qu'elle a établies dans ſon Roiaume, en ſorte que les François trouvent aujourd'hui chez eux ce qu'ils étoient obligez d'aler chercher ailleurs aux dépens de leur argent. Et cela paroîtroit d'autant plus beau, qu'il n'y a perſonne qui ne ſache que Vôtre Majeſté a pris tout cela dans ſon propre fonds, ſans qu'on lui ait jamais donné un ſeul Livre d'où il pût tirer quelque lumiere. On l'élevoit parmi les femmes & dans la molleſſe, & il

m'eſt impoſſible que ce mot ne m'échape, parce que ce ſeroit dérober à Vôtre Majeſté, la gloire qui lui doit revenir quand on ſaura que nonobſtant une ſi méchante éducation, elle eſt devenuë ce que nous la voions aujourd'hui. J'aurois encore bien des choſes à dire ſur tout ce que Vôtre Majeſté a fait de grand, & qui paroit tout-à-fait extraordinaire, aprés ce que je viens de remarquer de ſon éducation. Mais les laiſſant à part pour ne m'atacher qu'au ſujet que je me propoſe ici, je lui dirai avec tout le reſpect que je lui dois, que la ſeule choſe que l'on puiſſe trouver à redire en V. M. eſt qu'elle a trop de bonté & de confiance en

ceux sur qui elle se repose de certaines affaires; & ce n'est point pour faire le bel esprit que je pretens blamer leurs actions, je suis encore plus capable qu'eux de faire des fautes; mais le zele que j'ai pour le service de V.M. ne me permet pas de demeurer davantage dans le silence; elle trouvera donc bon que je lui fasse une Histoire en racourci de tout ce qui s'est passé sous son regne, & que je lui marque en quoi je crois qu'elle a été mal servie. Elle trouvera bon aussi que je lui dise en quoi je m'imagine qu'elle peut rendre son regne plus glorieux. Je la suplie tres-humblement de me pardonner cette liberté, & d'être persuadée que je me donnerois bien garde de

lui en parler, si ce n'est que je ne saurois mieux lui témoigner le zele que j'ai pour son service. Ce qui m'oblige aussi plus particulierement à lui en dire ce que j'en pense est que je me vois decliner tous les jours; & que selon toutes les aparences du monde, il ne me reste plus gueres de tems pour lui rendre service. Les soins & les veilles abregent la vie de l'homme, & j'ai assez travaillé depuis que VÔTRE MAJESTE' a eu la bonté de m'apeller au maniment de ses Finances, pour croire qu'il est tems de laisser ma place à un autre. Heureux! si en mourant je puis vous persuader comme j'ai tâché de faire pendant ma

vie, que je ſuis avec un tres-profond reſpect,

DE VÔTRE MAJESTE'

Le tres-humble, tres-obeïſſant ſerviteur & tres-fidele ſujet

J. B. COLBERT.

AVIS

AVIS AU LECTEUR.

LE Teſtament Politique du Cardinal de Richelieu a demeuré long-tems en manuſcrit dans les bonnes Biblioteques ; & Mr. Colbert, qui l'avoit lû & relû, avant qu'on l'imprimât, n'a pas voulu emploier aucune des maximes qui s'y trouvent, ce n'a pas été parce qu'elles n'étoient pas de ſon goût, comme elles le ſont de celui de tous les habiles gens qui les ont lûës ; mais il a crû qu'il ne faloit pas rebatre une choſe qui étoit d'un autre, & qui lui feroit moins d'honneur que ce qui viendroit de lui.

TABLE
DES CHAPITRES
Contenus dans ce Volume.

CH. I. *Contenant un recit ſucint du Regne de Loüis le Grand, depuis ſon avenement à la Couronne juſques en* 1649, *que commença la guerre de Paris.* page 1

II. *Contenant ce qui s'eſt paſſé depuis la guerre de Paris juſques à la Paix des Pirenées.* 40

III. *Contenant ce ce qui s'eſt paſſé depuis la Paix des Pirenées juſques au Traité d'Aix la Chapelle.* 141.

IV. *Contenant ce qui s'eſt paſſé depuis le Traité d'Aix la Cha-*

pelle jusques à la guerre de Holande. 226

V. *Contenant ce qui s'est passé depuis la guerre de Holande jusques au Traité de Nimegue.* 267

VI. *Contenant ce qui s'est passé depuis le Traité de Nimegue jusques en* 1684. 366

VII. *Où l'on tache de faire voir que les graces que S. M. a reçûës de Dieu, l'obligent à lui faire rendre ce qui lui est dû. Outre qu'un Roiaume ne sauroit fleurir sans la crainte du Seigneur.*

VIII. *De l'obeissance qu'on doit au Pape.* 433

IX. *De l'amour qu'un Prince doit avoir pour ses Sujets, & où il est aussi parlé des Impôts.* 442

X. *De tout le Roiaume en general.* 454

XI. *Du Clergé.* 457

XII. *De la Nobleſſe.* 462
XIII *Des Gens de Juſtice.* 476
XIV. *Des Gens d' Affaires.* 482
XV. *Des Marchands & du Commerce.* 491
XVI. *Des Laboureurs & de l' Agriculture.* 499

TESTAMENT POLITIQUE DE MESSIRE JEAN-BAPTISTE COLBERT.

CHAPITRE I.

Contenant un recit ſuccint du Regne de Louïs le Grand, depuis ſon avenement à la Couronne juſques en 1649. que commença la guerre de Paris.

SI Vôtre Majeſté ne ſavoit pas mieux que moi, que ce qui eſt le plus neceſſaire pour rendre un Etat floriſſant eſt l'harmonie qui ſe trou-

ve entre tous ſes membres, je lui ferois ici le portrait des ſoins qu'un Prince doit prendre pour en empêcher la deſunion. Or comme cela dépend que la ſubordination ſoit bien établie, vôtre Majeſté a été plus capable que perſonne d'y aporter l'ordre qu'il faloit, elle qui ſait ſi bien faire le Roi, & qu'il ſuffit de voir pour reconnoître à ſon air que c'eſt le Maître des autres. Voilà par où commence la felicité d'un Roiaume, & ce qui peut l'entretenir; car ſi celui qui en eſt le Chef ne ſait pas ſe faire rendre ce qui lui eſt dû, il faut qu'il ait un Miniſtre qui tienne ſa place; & comme on n'a pas pour lui tout le reſpect qu'on a pour ſon Maître, de là viennent les brigues qui degenerent ſouvent en revoltes & qui ſont cauſes du boulverſement d'un Etat. Le regne du feu Roi vôtre pere a été rempli de ſemblables évenemens, l'on a vû la Maiſon Roiale diviſée à un point que la mere ne reconnoiſſoit plus le fils, ni le fils la mere; le frere pareillement ne ſongeoit qu'à détruire ſon frere & ſon Roi. Les autres Princes du Sang n'é-

toient gueres plus affectionez ; & cela venoit de ce que Sa Majesté donnoit trop de pouvoir à son Ministre, & que ces Princes étoient persuadez que c'étoit lui qui faisoit tout. En effet, il y a beaucoup d'aparence de le croire, & si cela n'étoit pas, on n'auroit pas vû la Reine mere abandonnée à un point qu'elle mourut à Cologne sans secours, & n'aiant pas la moitié de ce qu'il lui faloit.

La Minorité de vôtre Majesté a été exposée aux mêmes inconveniens, parce que vous n'étiez pas encore en état de donner ordre à vos affaires, & que la Reine vôtre mere avoit trouvé à la mort du feu Roi un cahos qu'il n'étoit pas permis à une femme de débroüiller. Quand ce Prince mourut il n'y avoit point alors de Premier Ministre. Le Cardinal de Richelieu qui avoit ocupé cette place avec beaucoup de reputation la laissoit vacante depuis quatre ou cinq mois, & mille gens s'atendoient de la remplir, quoi que toute la France convint que parmi un si grand nombre à peine s'en trouvoit-il un seul qui en fut digne. Les bri-

gues qu'ils faiſoient,& à quoi le feu Roi vôtre pere avoit donné lieu, de la maniere qu'il avoit limité le pouvoir de la Reine ſa veuve qui devoit être Regente,firent que les Eſpagnols crurent trouver l'ocaſion de profiter de nos deſordres. Ils ſe jetterent ſur Rocroi qu'ils pretendoient emporter d'emblée, puis entrer dans le cœur du Roiaume; mais Dieu confondit leur orgueil par la perte de la Bataille que leur donna Louïs de Bourbon Prince de Condé, qu'on apelloit alors Duc d'Anguien. Ils furent défaits à plate coûture; de ſorte que depuis ce tems là l'on n'a point vû qu'ils aient pû ſe remettre. Cependant ſans vouloir rien dérober de la gloire de ce Prince, l'on peut dire que ce ſuccez ne fut dû qu'à Dieu: car s'il n'eut pas pris vôtre Majeſté en ſa protection, les ennemis ſe ſeroient avancez juſques à la tête d'un défilé que ce General devoit paſſer en leur preſence. Ils pouvoient même lui tomber ſur les bras dans le tems qu'il avoit été obligé de diviſer ſon armée, à cauſe de l'incommodité des chemins. Je dirai bien davantage:

outre tant de difficultez il y avoit un danger manifeste de donner bataille, parce qu'en la perdant les ennemis venoient jusques aux portes de Paris. Mais quand Dieu le permet on ne songe de part ni d'autre à ce que l'on devroit faire, & il fait conduire pas à pas celui qu'il a pris en sa protection.

L'heureux succez de la Bataille de Rocroi fit succeder à la crainte, où l'on avoit été pendant quelque tems, une joie qui étoit d'autant plus sincere que tous vos Sujets avoient un amour tendre pour vôtre Majesté, & pour la Reine vôtre mere. La persecution qu'elle avoit soufferte, aussi-bien que Marie de Medicis pendant le Ministere du Cardinal de Richelieu, avoit donné beaucoup de compassion pour elle; & comme la compassion ne va guere sans l'estime, plus on l'avoit vûë malheureuse, plus on s'étoit ataché à sa fortune. Il faut remarquer cependant qu'il n'en avoit pas été de même à l'égard de Marie de Medicis. On l'avoit vû sortir du Roiaume d'un œil sec, & excepté ses serviteurs particuliers &

ſes domeſtiques, perſonne n'y avoit pris part. Surquoi il y a une belle reflexion à faire à tous les Princes, qui eſt que les peuples les plus affectionnez perdent bien-tôt l'amour qu'ils ont pour eux, à moins qu'ils ne l'entretiennent par une conduite ſans reproche. Mais elle avoit donné trop de credit au Maréchal d'Ancre & à ſa femme qui étoient tous deux de ſon païs pour s'y faire regreter; & comme en France auſſi-bien que par tout ailleurs on n'aime pas à obeïr aux étrangers, les Grands s'en pleignirent ouvertement & ſe retirerent de la Cour, ſur ce que cette Princeſſe n'eut point d'égard à leurs prieres. Le Roi même vôtre pere devint jaloux de leur faveur, ce qui donna lieu à l'aſſaſſinat de ce Maréchal, & à la fin funeſte de ſa femme.

Cette affaire fût pourtant tres-mal digerée, & graces à Dieu nous ne voions point que le Regne de vôtre Majeſté ait été ſoüillé de pareilles choſes. Un Roi ne fait jamais bien de tremper ſa main dans le ſang de ſes Sujets, & il a les voies de la juſtice pour les faire punir quand ils

l'ont merité. On ne peut tout au plus en venir là que quand un Sujet eſt devenu ſi puiſſant que ſon Maître a lieu de le craindre. Vvalſtein a été de ce nombre ; de ſorte que c'eſt une excuſe à Ferdinand III. Empereur d'avoir commandé qu'on l'aſſaſſinat. Henri III. eût la même raiſon de ſe defaire du Duc de Guiſe qui étoit à la veille d'envahir ſon Roiaume, & de le faire enfermer dans un Convent ; mais hors de ce cas il faut metre un homme entre les mains de la juſtice non ſeulement pour l'amour de ſoi-même, mais encore parce qu'il eſt impoſſible de faire connoître aux peuples, qu'il eſt criminel. Henri IV. vôtre aieul en uſa ainſi à l'égard du Maréchal de Biron, & la crainte qu'il pouvoit avoir qu'il n'excitat des troubles dans le Roiaume, s'il s'apercevoit que ſon deſſein fut découvert, ne l'empêcha pas d'avoir plus d'égard à ce qu'il ſe devoit à ſoi-même qu'à tout ce qui pouvoit arriver.

Que la Reine vôtre mere eût bien fait, Sire, de prendre exemple ſur ce qui étoit arrivé à Marie de Medicis,

elle n'auroit pas mis l'Etat à deux doigts de ſa perte par le choix qu'elle fit du Cardinal Mazarin pour occuper la place de Richelieu. Là qualité qu'il avoit d'étranger fit oublier à tous vos Sujets l'obéïſſance qu'ils devoient à leur Souveraine. On eut beau leur remontrer qu'il avoit déja rendu des grands ſervices à la Couronne, & qu'il étoit encore en état de lui en rendre, parce qu'il entendoit mieux que perſonne les affaires étrangeres; ce qui eſt abſolument neceſſaire à un Miniſtre. Ils ſe mirent en tête que ces raiſons ne pouvoient prevaloir aux leurs. Ils ſe retranchoient ſur ce qu'étant né ſujet du Roi d'Eſpagne, l'on n'y pouvoit jamais prendre de confiance; & acuſant en même tems la Reine vôtre mere d'être plus eſpagnole que françoiſe, ils ſembloient ſe repentir de la compaſſion qu'ils avoient euë pour elle. Ils ne le pouvoient faire cependant qu'en avoüant que le Cardinal de Richelieu avoit eu raiſon de la perſecuter, puiſque toutes les ſoufrances qu'elle avoit endurées, n'avoient eu pour fondement qu'une

pretenduë intelligence avec le Roi ſon frere. Mais il leur ſuffiſoit de contenter leur paſſion, & ils ne ſe ſoucioient pas à quel prix ce pût être.

J'ai raiſon, Sire, d'apeller de ce nom tout ce qui ſe fit un peu aprés la mort du Roi vôtre pere, puis qu'il eſt certain que vos Sujets n'apellerent pas toûjours la raiſon à leur ſecours. S'ils l'avoient fait, ils auroient vû que la Reine vôtre mere n'étoit pas ſi fort à blâmer qu'ils penſoient, lors qu'elle avoit preferé aux autres un homme qui étoit capable d'entretenir la reputation que la Couronne avoit aquiſe dans les païs étrangers, & qui ſavoit comment il s'y faloit prendre pour y reüſſir. Car c'eſt une choſe que tout le monde ne ſait pas, & qui eſt neanmoins d'une extrême conſequence. Mon frere à qui vôtre Majeſté a eu la bonté d'acorder la charge de Secretaire d'Etat des affaires étrangeres, a pris la liberté pluſieurs fois de le repreſenter à vôtre Majeſté. Mais le Marquis de Louvois, qui a des maximes toutes opoſées à celles des grands perſonnages qui l'ont prece-

de dans l'administration du Roiaume, détruit dans un moment ce qu'il s'éforce de faire. Je ne sais pourtant s'il aura toûjours raison, car il me semble qu'il ne met en usage que les seules forces de vos Sujets, & que ce ne fut pas par là neanmoins que le Cardinal de Richelieu, qui en savoit du moins autant que lui, porta la Guerre en Allemagne, fit revolter le Portugal & la Catalogne, & enfin donna le branle à l'abaissement de la Maison d'Autriche.

En effet, quoi que le Roiaume soit puissant, & sur tout depuis que vôtre Majesté l'a augmenté tout du moins d'un tiers par ses Conquêtes, il ne paroit pas de bon sens d'en vouloir épuiser toutes les forces. Vôtre Majesté en sera bien plus en état de soutenir la guerre quand elle armera des Princes en sa faveur; mais il faut pour cela les traiter en Souverains comme ils sont, & ne pas pretendre comme fait le Marquis de Louvois, que pour être tout-à fait inferieurs à Vôtre Majesté ils doivent se regarder comme des esclaves. Vôtre Majesté sait peut-être la réponse qu'il fit

à l'Envoié de l'Electeur Palatin, qui se plaignoit au commencement de la Guerre de Holande, que son Maitre n'étoit pas mieux traité que ceux qui avoient les armes à la main contr'elle. Il lui dit qu'un petit Prince comme lui avoit mauvaise grace de faire du bruit de si peu de chose ; que vôtre Majesté n'avoit à rendre compte à personne de ses actions, & que de se montrer si pointilleux, c'étoit le moien de perdre l'honneur de son amitié.

Voila, Sire, de grandes paroles & qui donnent assurément une idée magnifique de vôtre puissance. Mais vôtre Majesté en doit elle être contente, & ne trouveroit-elle pas mieux son compte, qu'on vantât plûtôt sa justice, que l'état où elle se trouve d'oprimer ses voisins ? Ce n'a jamais été de cette maniere qu'on a agrandi les Empires ; & les Romains qui se vantoient d'être les Maîtres du monde avoient pour leurs Alliez des égards que vôtre Ministre n'a pas pour les vôtres. Si on les veut assujetir, il s'y faut prendre plus adroi-

tement. La politique nous en donne des moiens qui ſemblent meilleurs. Il n'y a qu'à les épuiſer par la guerre, dont ils ſouffrent toutes les incommoditez ſans en reſſentir jamais le profit. Les Conquêtes ne ſont pas d'ordinaire pour eux ; quoi qu'on les en leure bien ſouvent, on les en ſevre ſous des pretextes ſpecieux ; comme il eſt arrivé dans la derniere guerre où Vôtre Majeſté a fait rendre celles que les Puiſſances voiſines du Roi de Suede avoient faites ſur lui. L'Empereur n'a eu garde de s'y opoſer, parce qu'il eſt de ſon interêt qu'elles n'augmentent pas leur pouvoir ; & voi'a la recompenſe qu'il leur a donnée d'avoir pris ſon parti.

Je ne ſais ſi ce que je viens de dire doit paſſer pour une digreſſion, quoi que cela m'éloigne de mon ſujet ; car je ne pouvois pas mieux trouver ſa place qu'ici ; & les reflexions qu'il y avoit à faire ſont bien autant de conſequence que celles qui me reſtent ſur le choix de la Reine vôtre mere. L'on dit pour l'excuſer qu'elle prefera le Cardinal Mazarin aux autres,

par trois raisons : la premiere parce qu'il avoit connoissance des affaires étrangeres: la seconde parce que n'étant pas du païs, il n'y avoit point de parens qu'il songeât à enrichir, & la troisiéme parce qu'il ne devoit pas donner tant de jalousie que si c'eût été un François qui eut été choisi au prejudice des autres. Mais ces raisons sont si foibles que je ne crois pas qu'elles fassent grande impression sur l'esprit de Vôtre Majesté. Car à l'égard de la premiere il est indubitable que si le Cardinal Mazerin sçavoit les affaires du dehors, il ignoroit celles du dedans, qui sont bien aussi necessaires à savoir que les autres. En effet l'inconvenient en saute aux yeux, puisque ce qui aproche le plus prés du cœur, est tout d'une autre consequence que ce qui en est éloigné. D'ailleurs la connoissance des affaires étrangeres n'est pas si difficile à acquerir. La situation des Etats en fait la meilleure partie, & c'est là dessus qu'on se doit regler.

La seconde raison n'est pas meilleure, & tout au contraire il y a mille choses à redire. Car un étran-

ger a ſoin comme un autre d'enrichir ſes parens en quelque endroit qu'ils ſe trouvent. Outre qu'il les fait bien venir quand il ſe voit établi ſolidement. Trois neveus & ſept nieces qui vinrent bien-tôt en France eſt un témoignage aſſuré de cette verité ; & dans quelque famille que l'on eut pû prendre un Miniſtre, il étoit difficile de trouver un plus grand nombre de parens. Mais le plus grand inconvenient que j'y trouve, c'eſt qu'un étranger qui ne ſait pendant quelque tems ſi ſon poſte lui eſt aſſuré, tranſporte toûjours dans ſon païs dequoi ſe conſoler en cas de diſgrace. Il ne ſauroit de plus être auſſi affectionné qu'un homme qui a ſuccé l'amour de la patrie avec le lait. A quoi j'ajouterai que quand il n'eſt pas marié, ni en état de l'être, c'eſt encore pis, parce qu'il ne regarde pas le païs où il eſt comme un établiſſement pour lui & pour ſa poſterité.

La troiſiéme raiſon eſt encore plus foible que les autres ; car le moien dans un grand Roiaume comme celui de Vôtre Majeſté, que tant de gens d'une qualité relevée & d'un me-

rite distingué voient passer dans les mains d'un étranger une place comme celle-là. Qui est-ce qui a assez méchante opinion de soi pour croire qu'il ne la merite pas, & principalement au prejudice d'un homme avec qui l'on n'a nulle relation, & dont on ne connoit pas les mœurs ni les belles qualitez : & à qui d'ailleurs, quand on seroit convaincu de tout ce qui peut être à son avantage, l'on ne se sent nullement disposé à rendre justice. Je crois pour moi que la Reine vôtre mere eut une autre raison que celles qu'on allegue, & que ce fut uniquement parce que les autres pretendans se servoient d'un autre canal que le sien pour réüssir dans leur entrepriſe. Or elle prévoioit que leur reconnoissance ne seroit pas pour elle, & c'est ce qu'elle crût empêcher par son choix. Quoi qu'il en soit, Sa Majesté vit bien-tôt éclore tant de nouveautez, que quoi qu'elle y dût être toute acoûtumée par tout ce qui étoit arrivé sous le regne du feu Roi, elle ne laissa pas d'en être surprise. Les commencemens n'en parurent pas neanmoins fort à craindre, parce

que parmi les mécontens qui ſe declarerent, il n'y avoit point ni de Duc d'Orleans ni de Prince du ſang, comme ſous le Miniſtere du Cardinal de Richelieu. Cependant c'étoit en quoi l'on ſe trompoit le plus, puiſque les emotions populaires ſont ſouvent plus difficiles à apaiſer que celles qui ſe font par quelque grand perſonnage. Une grace faite à propos le retire bientôt de ſon engagement criminel, au lieu qu'il faut faire joüer mille reſſorts à l'égard d'une populace mutinée, & principalement lors qu'elle s'eſt mis en tête de commander.

La revolte dont j'aurai à parler dans la ſuite à vôtre Majeſté étoit de ce nombre; puis que le Parlement de Paris y trempoit. Il decerna cependant vôtre tutele à la reine vôtre mere avec un pouvoir plus ample que celui que le feu Roi lui donnoit par ſa declaration. Mais comme cela ſe fit par les ſollicitations de l'Evêque de Beauvais ſon premier Aumônier, qui y avoit un grand nombre de parens, & à qui elle faiſoit eſperer la place de premier Miniſtre, il ne ſe vit pas plutôt trompé, que ne pouvant défaire

ce qu'il avoit fait, il fit tout ſon pouvoir pour lui ſuſciter des ennemis. Sa Majeſté, qui avoit le cœur grand & digne de ſa haute naiſſance, crût que c'étoit une vague qui ſe briſeroit d'elle-même, & à quoi il ne faloit pas ſeulement faire ſemblant de prendre garde. Cependant comme elle avoit en vûë la grandeur de Vôtre Majeſté, elle ordonna au Duc d'Anguien, qui depuis la Bataille de Rocroi avoit donné les coudées franches à la garniſon de Landrecis, en faiſant raſer quelques châteaux qui l'incommodoient, de faire le ſiege de Thionville. Le Maréchal de Guiebrant, qui étoit au delà du Rhin, tâcha d'amuſer les ennemis afin qu'ils ne puſſent ſecourir cette place. Cependant Mello qui avoit ramaſſé les debris de l'armée eſpagnole, ſe joignit au General Bek pour ne la pas laiſſer prendre ſans coup ferir. Mais la fortune de Vôtre Majeſté ſoûtenuë de la valeur du Duc d'Anguien rendit leurs éforts inutiles. De ſorte que cette conquête, qui faiſoit du brûit chez les Etrangers, commença à rendre vôtre regne ſi illuſtre, que vos Alliez, qui

avoient peur que la mort du feu Roi n'aportât du changement à vos affaires, commencerent à ſe raſſurer.

Ce fut par vôtre moien que les Suedois conſerverent, non ſeulement les conquêtes qu'ils avoient faites en Allemagne, mais qu'ils y en ajouterent encore d'autres. La Ducheſſe de Savoie trouva moien auſſi par vôtre ſecours de reprendre Trin & Pontdeſture, dont les Eſpagnols étoient en poſſeſſion. Mais ce qui leur fit encore plus de peine, c'eſt que le Duc de Bragance qui s'étoit mis la Couronne de Portugal ſur la tête, moiennant le ſecours que le feu Roi vôtre pere lui avoit donné, ſe la conſervat en dépit qu'ils en eurent, au moien de celui que vous lui continuâtes. Ils ne furent pas plus heureux en Catalogne où le Marechal de la Mothe fit échoüer leurs deſſeins, de ſorte que cette Province, qui s'étoit revoltée en même tems que le Portugal, ſe maintint contre leur puiſſance. Vôtre Majeſté les batit encore ſur Mer, où le Duc de Breſé qui commandoit vôtre armée navale les fut chercher juſques dans le port de Carthagene.

Ces miracles ſont dûs à la premiere année de vôtre minorité, & ne furent ternis que par la levée du ſiege d'Alexandrie que le Prince Thomas avoit entrepris un peu legerement, & par une ſedition qui s'éleva en Roüergue; mais qui fut tout auſſitôt diſſipée. Ce qui eſt de plus merveilleux, c'eſt que vôtre Etat qui n'étoit pas fort tranquille ſembloit ne pas promettre des évenemens ſi favorables; & même vous fûtes obligé de faire arrêter le Duc de Beaufort qui conſpiroit contre vôtre premier Miniſtre. Vos premiers mouvemens vous porterent à en faire une juſtice exemplaire, ſi bien que vous ordonnâtes à vôtre Cour de Parlement d'en informer. Mais comme on ne voit rien de ſi bon que vous êtes, vous fites ſurſeoir bien-tôt les procedures que l'on faiſoit contre lui, & vous vous contentates de lui faire expier ſon crime par la priſon.

L'année 1644 qui ſuivit ne fut pas tout-à fait ſi heureuſe, au moins pour le commencement; car l'armée du Maréchal de Guebriant fut defaite à Teuteling par la faute de

ceux ſous le commandemennt de qui elle étoit reſtée aprés ſa mort. Ce General qui avoit aſſiegé Rotuiel ſur la fin de l'année precedente y avoit été bleſſé d'un coup de fauconneau, dont il mourut quelques jours aprés s'en être rendu maître ; ſurquoi vôtre Majeſté peut faire reflexion de quelle conſequence lui eſt un bon Capitaine, & que comme il n'y a rien de plus rare que d'en trouver, elle doit non-ſeulement en faire beaucoup d'eſtime, mais encore obliger les autres à ſuivre ſon exemple; car n'eſt-ce pas une choſe étrange de voir la hauteur avec laquelle le Marquis de Louvois en uſe avec eux depuis le premier juſques au dernier ; elle eſt ſi extraordinaire qu'elle dégoûte les gens de cœur ; de ſorte que V.M. s'en trouveroit abandonnée, ſi l'amour qu'ils ont pour elle ne prevaloit par deſſus leur reſſentiment. Je ſais bien qu'il tourne les choſes d'une autre maniere, quand il s'en explique avec vous. Il vous fait entendre que c'eſt qu'ils ne veulent pas obeïr, & qu'à moins que de les rendre ſouples vous ne ſerez jamais ſervi comme il faut. Mais il prend

mal ſon champ de bataille, & tous vos ſujets vous ſont ſi affectionnez, qu'il n'y en a pas un qui ne vous rende une obeïſſance aveugle. Auſſi s'il ſe ſert de ce pretexte ce n'eſt que pour couvrir d'un ſi beau manteau l'ambition qui le devore. Il eſt bien aiſe de confondre ſon interêt avec celui de Vôtre Majeſté. Cependant il y auroit un peril éminent ſous un Roi moins éclairé & moins vertueux. Car c'eſt s'emparer inſenſiblement de ſon autorité ; de ſorte qu'il n'en faudroit pas davantage pour ſe fraier le chemin de ſon trône. Vôtre Majeſté ne ſait peut-être pas que pour parvenir aux honneurs, il vaut mieux être ſa creature que d'avoir du merite. Auſſi a-t'il une Cour plus groſſe que la vôtre, & toute la difference qui s'y remarque, c'eſt que dans l'une il faut faire beaucoup de baſſeſſes pour y reüſſir, & que dans l'autre il ſuffit d'être homme de bien & de diſtinction.

Les grandes affaires que Vôtre Majeſté avoit alors ſur les bras ne l'empêcherent pas de donner azile à une Princeſſe perſecutée par la fortune. Les Anglois qui faiſoient la guerre à

leur Roi faiſant déja connoître par les méchans deſſeins qu'ils avoient contre lui qu'ils porteroient leur attentat juſques à la derniere extremité, vôtre Majeſté adoucit ſon malheur en donnant retraite à la Reine ſon épouſe ; & ce ne ſera pas un des moindres traits de vôtre Hiſtoire, puiſque la compaſſion ne regne pas toûjours dans l'eſprit des Souverains, & qu'ils écoutent bien plus ſouvent la politique que leur devoir. Mais je crois pouvoir dire ſans me tromper que cette politique n'eſt pas des meilleures, puiſque la même choſe les regarde tous, & que s'ils s'armoient pour punir la rebellion, elle ne ſeroit pas ſi frequente qu'elle eſt dans toutes ſortes d'Etats. Cependant c'eſt demander l'impoſſible, & l'uſage eſt preſque par tout d'acabler un malheureux plutôt que de le ſecourir.

Dieu recompenſa bientôt en la perſonne de vôtre Majeſté une action qui lui étoit ſi agreable. Vous vous rendites maître de Gravelines nonobſtant tous les obſtacles que les Eſpagnols y aporterent ſous le commandement du General Picolomini, &

vôtre armée empêchant qu'ils ne puſſent ſecourir l'Allemagne, vous y envoiâtes le Duc d'Anguien qui y gagna la fameuſe bataille de Fribourg, où vos troupes combatirent trois jours durant pour remporter une pleine victoire. Le fruit que vous recüeillites de ſes travaux fut la priſe de Philisbourg & de toutes les places qui ſont ſur le Rhin en ces quartiers-là, outre que vous raſſurâtes vos Alliez qui étoient dans une grande conſternation de ce qui étoit arrivé à Teuteling.

La Maiſon d'Autriche eut ſa revanche en Catalogne, où elle batit le Maréchal de la Motthe qui voulut ſecourir Lerida, prit cette Place & lui fit lever le ſiege de Terragone qu'il avoit entrepris pour faire diverſion. Elle ſe rendit Maîtreſſe auſſi de Balaguier, & étoit en état de remettre cette Province entiérement ſous ſa Puiſſance, ſi ſes affaires euſſent été auſſi-bien en Portugal; mais y aiant perdu une grande Bataille, elle fut obligée d'y faire paſſer des troupes; & cette diverſion l'affoiblit tellement qu'elle ne pût plus rien entreprendre de toute la Campagne.

Celle d'Italie ne vous fut pas encore fort heureuſe, aprés divers évenemens dans leſquels les Eſpagnols auſſi-bien que Vôtre Majeſté éprouverent tantôt une bonne & tantôt une méchante fortune.

Vôtre Armée fut obligée de lever le ſiege de Final. Mais vous reuſſites mieux dans la pourſuite de vos droits à Rome, où l'on s'éforcoit de vous donner du chagrin en la perſonne de vôtre Ambaſſadeur. On fut auſſi obligé en ce païs-là d'avoir toute la conſideration qu'on devoit pour la protection que vous aviez acordée au Duc de Parme, que le Pape avoit dépoüillé du Duché de Caſtro, par la ſeule raiſon qu'il étoit à ſa bienſeance; en ſorte que vous rendites par vôtre mediation la paix à quantité de Princes qui avoient pris part dans cette querelle.

Tant de grandes choſes ne furent pas capables de remplir tout vôtre eſprit: vous fites des affaires à l'Empereur qui tachoit d'en faire à vos Alliez, & voiant qu'il faiſoit armer les Danois contre la Suede, vous ne lui rendites pas ſeulement la pareille en

excitant contre lui le Prince de Transilvanie, mais vous envoiâtes encore un Ambaſſadeur à ces deux Couronnes, pour empêcher que leurs differens n'allaſſent plus loin. Cependant comme vous n'étiez pas d'humeur à donner des conſeils aux autres que vous ne vouluſſiez bien ſuivre, vous conſentîtes de traiter de la paix generale à Munſter, où l'on commença à s'aſſembler dans le deſſein de terminer un ſi grand ouvrage.

Vôtre mediation fut reçûë par les Couronnes du Nord, malgré les traverſes de la Maiſon d'Autriche qui s'éforcoit de la rendre ſuſpecte, & vos Miniſtres trouvant un grand achéminement à pacifier leurs differens, ils s'y emploierent ſi utilement, que la paix fut concluë entr'elles. Les Suedois étant délivrez de l'inquietude que cette guerre leur avoit cauſée, vous ordonnâtes au Vicomte de Turenne, que vous aviez envoié dés l'année precedente en Allemagne, pour prendre le commandement de l'armée du Maréchal de Guebriant, d'agir de concert avec eux; mais quoi que ce fut un grand Capitaine, il fut

défait à Mariendal, ſans qu'il fut en ſon poſſible de l'empêcher. Ce fut par où commença la campagne de 1645, dont vous eûtes bien-tôt vôtre revanche, preſque dans tous les endroits où vous aviez des ſoldats. Vous prîtes Roſes en Catalogne, où vous aviez envoié le Comte d'Harcourt à la place du Maréchal de la Mothe que vous aviez fait arrêter, non ſeulement à cauſe des fautes qu'il avoit faites la campagne precedente, mais encore parce que pour s'en excuſer, il s'efforçoit de ternir la reputation de vôtre premier Miniſtre, qu'il acuſoit d'être cauſe du mauvais ſuccez qu'il avoit eu, parce qu'il l'avoit laiſſé manquer de tout. Mais il n'eſt pas juſte qu'on ſe juſtifie ainſi aux dépens d'autrui, à moins que les choſes ne ſoient auſſi claires que le jour. Les Eſpagnols tâcherent de ſecourir Roſes, mais le Comte d'Harcourt les aiant empêché de paſſer, pendant que le Comte du Pleſſis Pralin faiſoit cette conquête, ils tenterent d'y jetter du ſecours par mer, où ils trouverent les mêmes difficultez à cauſe de vôtre armée navale qui tenoit la mer. Vôtre Ma-

jesté qui prend plaisir à recompenser les gens de merite, envoia le Bâton de Maréchal de France au Comte du Plessis, aprés cette conquête, qui fut suivie de la défaite des Espagnols dans la plaine de Liorens, & de la reprise de Balaguier ; de sorte que tant d'heureux succez éfacerent ce qui s'étoit passé de facheux en ce païs-là la Campagne precedente.

Le Duc d'Anguien, que vous envoiâtes encore cette année-là en Allemagne, y vengea bien tôt le Vicomte de Turenne, en défaisant les ennemis à Norlingue, pendant que le Duc d'Orleans leur prit en Flandre le Fort de Mardik, Link & Bourbourg. Vôtre Majesté augmenta encore ses conquêtes de celles de Saint Venant, Lillers, Armentieres & Bethunes, & fit raser la forteresse de la Motte, dont elle eut bien de la peine à chasser les troupes du Duc de Lorraine à qui elle servoit de retraite, pour commetre mille brigandages.

Le Prince Thomas auroit encore signalé la gloire de vos armes en Italie, s'il eut pût conserver la conquête qu'il fit de Vigevane & de sa forteresse, mais

il lui fut impossible de s'opoſer aux grands éforts que les ennemis firent pour les reprendre. L'Empereur de ſon côté envoia une ſi forte armée ſur le Rhin, qu'elle reconquit toutes les places qu'il avoit perduës, à la reſerve de Philisbourg. Peut-être que cela ne ſeroit pas arrivé ſi le Duc d'Anguien eut été encore à la tête des Troupes de V.M. mais il étoit tombé malade & étoit revenu à Paris. Le Vicomte de Turenne fut prendre Treves pendant ce tems-là, & V.M. la rendit à ſon Prince, à qui il venoit de faire donner la liberté aprés une longue priſon : car elle a toûjours été le refuge des malheureux, & elle le montra bien aux Barberins, à qui elle donna retraite dans le même tems, quoi que toute l'Europe les en jugeât indignes, par la guerre qu'ils avoient allumée en Italie, & qui ne venoit que de s'éteindre : mais c'étoit aſſez qu'ils fuſſent perſecutez, pour trouver l'honneur de vôtre protection, dont le Prince de Monaco étant bien perſuadé, il ſe jetta entre les bras de vôtre Majeſté, & quita le parti d'Eſpagne qu'il avoit ſuivi juſques alors.

L'année 1646, fut encore remplie de grands évenemens ; vôtre Majesté prit pour la seconde fois le Fort de Mardik, que les ennemis avoient repris à la fin de la campagne, & s'étant encore emparé de Furnes & de Dunkerque, l'allarme fut si grande par toute la Flandres, qu'elle se crut perduë sans ressource. Le Vicomte de Turenne penetra aussi jusques au cœur de l'Allemagne, ce qui fit voir à l'Empereur qu'il feroit mieux de faire la paix, que de s'arrêter aux discours des Espagnols, qui s'éforçoient de lui persuader que vôtre Majesté ne seroit jamais capable de soûtenir dans sa minorité les grandes affaires qu'elle avoit sur les bras. Cependant vôtre Ministre fit une entrepriſe qu'il n'est pas juste de lui pardonner, puisqu'elle n'étoit nullement à l'avantage de vôtre Majesté, & que les interêts de l'Etat y étoient bien moins considerez que les siens. Il avoit marié une de ses parentes au Neveu des Barberins, & cette alliance le disposant à tout faire pour eux, il porta la guerre sur les côtes de Toscane, où il fit assieger Orbitelle. Son

dessein en cela étoit de mortifier le Grand Duc qui étoit leur ennemi capital. Mais cette entrepriſe aiant allarmée toute l'Italie, elle donna ſecours aux Eſpagnols qui firent lever le ſiege, quoi que vôtre armée navale eut repouſſé celle des ennemis. Le ſucez que vos armes eurent à Piombine & à Portolongonne firent oublier cette perte, mais la joie qu'on en eut fut troublée par la levée du ſiege de Lerida, où le Comte d'Harcourt emploia ſept mois inutilement.

La protection que Vôtre Majeſté avoit acordée aux Barberins leur fut ſi avantageuſe, que le Pape les rétablit dans leurs biens qui avoient été ſaiſis par ſon ordre. Le Cardinal d'Eſte ſe reſſentit auſſi de l'honeur que vous lui faiſiez d'embraſſer ſes interêts; car ſans cela il n'auroit pas eu raiſon de l'Admirante de Caſtille, qui avoit pris plaiſir à l'inſulter au milieu de la Ville de Rome. Vous étiez en effet dés ce tems-là le protecteur des malheureux, & vous le fites bien voir aux Venitiens, en faveur de qui vous envoiâtes un Ambaſſadeur au Grand

Turc, pour le dissuader de la guerre qu'il pretendoit leur porter. La consideration qu'il avoit pour V. M. lui fit promettre toutes choses; mais comme l'interêt l'emporte sur les promesses, quand on a à faire à des Barbares, il les oublia bien-tôt, voiant que cette Republique n'étoit pas en état de se défendre.

L'année 1647 est remarquable par la petite verole qui prit à vôtre Majesté & qui la mit en grand peril. Cependant nous en fûmes quites pour la peur, & elle ne servit qu'à faire connoître la grandeur de vôtre courage : car vous demandâtes grace pour un de vos Oficiers, que la Reine vôtre mere avoit chassé, sur le soupçon qu'elle eut qu'il en avoit aporté l'air à Vôtre Majesté. Quelle perte ç'eût été pour la France! si elle eut eu les suites qu'on aprehendoit; & quel bonheur pour les Espagnols! eux à qui, tout jeune que vous étiez, vous faisiez sentir à tous momens la pesanteur de vôtre bras. Ils en furent si étonnez, qu'ils envoierent en Flandres l'Archiduc Leopord, dans l'esperance que la grandeur de sa naissan-

ce lui donnant plus d'émulation qu'à ceux qui l'avoient precedé dans le gouvernement de ces Provinces, il feroit mieux tête à vôtre Majeſté. Comme il n'étoit point venu en ce païs-là ſans une belle armée, il reprit Armentieres, Landrecies & Dixmude : mais vous lui enlevâtes la Baſſée & Lens, où vous perdîtes le Maréchal de Gaſſion qui y fut bleſſé à mort. Vôtre Majeſté qui dés l'année precedente avoit été ſur la frontiere, y fut encore cette année, & inſpira du courage à ſes ſoldats, à qui elle donna des marques de ſa liberalité. Cependant les forces de l'Archiduc l'empêchant de faire de plus grandes conquêtes en ce païs là, vôtre Majeſté eut lieu de s'en conſoler par le grand ſucez que ſes armes eurent en Allemagne ; elles obligerent le Duc de Bavieres à accepter la neutralité, comme le Duc de Saxe avoit fait quelque tems auparavant ; de ſorte que l'Empereur auroit conclu la paix à l'heure même, ſi les Eſpagnols ne l'en euſſent empêché. Les raiſons qu'ils en avoient étoient fondées ſur ce qu'il paroiſſoit déja quelques étincelles de la guerre

civile dans laquelle nous tombâmes bien-tôt aprés ; mais le mal qu'ils nous ſouhaitoient leur arriva encore plûtôt qu'à nous, & il parut une revolte à Naples qui les embarraſſa étrangement.

Vôtre Majeſté l'apuia de toutes ſes forces, & fit équiper une belle flote pour y porter du ſecours : mais le Duc de Guiſe qui s'étoit jetté dedans, y voulant agir independamment de V. M. le Cardinal Mazarin qui ne l'aimoit pas, pris ſujet de là de faire retirer la flote, ſans lui rien fournir de ce qui lui étoit neceſſaire. On ne ſauroit l'en excuſer, puiſque c'étoit une faute capitale de manquer une ſi belle ocaſion. Si Vôtre Majeſté n'eut pas été dans une pleine minorité, elle s'en fut bien mieux ſervie. Cependant le Duc de Guiſe ſoutint les choſes avec beaucoup de bonheur & de courage, pendant que le Duc d'Anguien, qui avoit pris le nom de Prince de Condé par la mort de ſon pere, vit ternir les lauriers qu'il avoit cueillis en Flandres & en Allemagne, par le peu de ſuccez qu'il eut devant Lerida qu'il avoit aſſiegé.

Je voudrois pouvoir passer sous silence l'année 1648, année fatale pour nôtre Monarchie, & où la pluspart de vos Sujets commencerent à vous manquer d'obeïssance. Vôtre Majesté sait que le pretexte qu'ils en prirent, fut la quantité d'impôts dont ils étoient acablez, mais que le veritable sujet fut l'ambition du Parlement, qui pretendoit augmenter son autorité. Il commença donc à vouloir examiner tout ce que Vôtre Majesté faisoit dans son cabinet, & quoi qu'elle lui défendit de s'assembler pour autre chose que pour juger les procez de vos Sujets, il n'eut point d'égard à vos commandemens. Il donna des arrêts contre les édits que la necessité de vos affaires demandoit qu'on publiât, & cela mit le Roiaume dans une si étrange conjoncture, que l'Archiduc prit Furnes, Ettere & Lens. Le Prince de Condé que V.M. envoia contre lui avoit pris Ypres dés le commencement de la campagne, & il reprit Ettere, & lui donna la bataille de Lens qu'il gagna, vôtre Majesté à qui un tel succez donnoit de nouvelles forces, s'en ser-

vit pour reprimer la ſedition. Elle fit arrêter les chefs des rebelles au ſortir du *Te Deum* qu'on avoit chanté à Nôtre Dame, pour rendre graces à Dieu de cette victoire. Mais au lieu que cette action de vigueur eut le ſuccez que vous aviez lieu d'en eſperer, elle porta la rebellion à un point que vous eûtes lieu d'en être ſurpris. Les Pariſiens prirent les armes en faveur des priſonniers, & aiant fait des barricades par toutes les ruës, juſques à cent pas de vôtre Palais, ils vous obligerent de les relâcher. Je tire le rideau ſur un ſouvenir ſi deſagreable pour vous, & ſi honteux à leur memoire. Si l'on en eut cru la Reine elle n'y auroit jamais conſenti, & elle ſoutenoit que c'étoit donner une ateinte à vôtre autorité, ce qui étoit d'une conſequence terrible. Je crois qu'elle avoit raiſon; & en effet, cette condeſcendance ne ſervit qu'à augmenter l'audace des mutins, de ſorte qu'ils ne furent pas long-tems ſans faire de nouvelles demandes. Quoi qu'il en ſoit, cela n'empêcha pas que l'Empereur ne conclut la paix avec vôtre Mjeſté, qui aprés avoir gagné

la bataille de Sommerhausem, l'avoit reduit dans un tel état lui & ceux qui avoient pris les armes en sa faveur, qu'ils étoient perdus sans cela.

Vous y eûtes le soin des interêts de vos Alliez, que les Espagnols avoient tâché de desunir d'avec vous par leurs intrigues. Mais ce qui est de plus beau & de plus remarquable, c'est que vous vous y montrates le protecteur de la Religion Catolique, quoi que tous vos Alliez fussent Protestans, & que cela fut capable de vous brouïller avec eux. L'Empereur au contraire, n'y eut soin que de ses interets, & oublia entierement ceux de la Religion, dont neanmoins il avoit fait parade plusieurs fois pendant le cours de la guerre. Mais il y a bien de la defference entre les effets & les paroles; ce qui nous aprend que pour ne se point tromper, il vaut bien mieux s'en raporter à l'un qu'a l'autre.

Ce traité dans lequel vôtre Majesté se montra plus ferme pour l'interêt de ses Alliez que pour les siens, lui aquit l'amitié de tous les Princes

de l'Empire, qui commencerent à le regarder comme leur Protecteur. Ils n'eurent plus de crainte que l'Empereur étouffat leur liberté, ni qu'il revint des Princes qui, à l'exemple de Charles-Quint, entrepriſſent de les aſſujetir. Que le Marquis de Louvois a eu tort de troubler une harmonie ſi neceſſaire aux uns & aux autres! & au moien de laquelle l'Empereur ne pouvoit jamais concevoir que des eſperances inutiles. L'on peut dire même qu'il faut que l'imprudence de ce Miniſtre ait été bien loin, puiſque nonobſtant les juſtes ombrages que tout l'Empire doit concevoir de la puiſſance de Sa Majeſté Imperiale, il en a ſi fort mal-traité tous les Membres, qu'ils ſont tous prêts à ſe reunir contre vôtre Majeſté. Beaucoup de Politiques s'en étonnent neanmoins, & pretendent qu'aiant bien plus à craindre de ſon côté que du vôtre, ils prennent le méchant parti: mais pour être de leur ſentiment, il faudroit que l'on ne ſut pas ce que vôtre Miniſtre exige d'eux à toute geure, il ne leur parle plus que le bâton à la main; & comme des Souve-

tains ne ſont pas accoutumez à être traitez de la ſorte ; ils croient que s'ils ont des fers à éviter, ce ſont ceux qu'on leur preſente d'une main ſi rude.

V. M. porta encore la guerre en Italie nonobſtant les grandes affaires qu'elle avoit dans le cœur de ſon Etat : mais les Eſpagnols aiant fait priſonnier le Duc de Guiſe, & pacifié les troubles de Naples, ils firent lever le ſiege au Duc de Modene qui avoit aſſiegé Cremone, aprés être entré dans les interêts de vôtre Majeſté. Cependant ils manquerent une entrepriſe qu'ils avoient ſur Marſeille, où ils pretendoient brûler vos vaiſſeaux qui étoient dans le Port, & ſe ſaiſir de la ville, où ils avoient pluſieurs Bourgeois qui étoient d'intelligence avec eux. Vôtre Majeſté à qui cela étoit de la derniere conſequence, fit punir les plus coupables, & pardonna aux autres, afin que par ſa bonté on fut induit à ne pas manquer à l'obeïſſance qu'on lui devoit. Mais les atentats continuels du Parlement, étant d'un méchant exemple pour ceux qui avoient méchante vo-

lonté, l'on perdit en beaucoup d'endroits le respect qu'on lui devoit. Cela fit même que les Hólandois, que Vôtre Majesté, à l'exemple du Roi vôtre pere, & d'Henri IV. de glorieuse memoire, avoit secourus contre les Espagnols, s'acommoderent avec eux.

V. M. nonobstant tout cela, soutint encore la guerre en Catalogne avec beaucoup de reputation, vous y fites lever le siege de Flix que les ennemis avoient formé, & vous vous rendîtes maître de Tortose, en presence d'une armée ennemie commandée par Mello, qui étoit passé de Flandres en ce païs-là. Vôtre gloire qui auroit été au plus haut point sans la rebellion de vos Sujets, s'accrut encore merveilleusement par la victoire que remporta dans la Mediterranée vôtre armée navale, quoi qu'elle fut beaucoup inferieure à celle des ennemis: car elle n'étoit que de vingt-neuf vaisseaux, au lieu qu'ils en avoient quarante-deux. Cependant cette inégalité n'empêcha pas que vous n'en coulassiez trois à fond, & si la nuit ne fut point survenuë, il étoit

à craindre pour eux qu'ils n'en perdissent davantage.

Tant de grandes affaires sufisoient pour ocuper vôtre esprit, mais comme il est toûjours tendu au bien de vôtre Etat, vous le portâtes encore à ce qui se passoit en Pologne, où le bruit de vôtre nom surmonta les brigues des Espagnols, qui y vouloient faire élire un Roi qui fut dans leurs interêts. Ils en eurent cependant le démenti, & Casimir qui étoit frere du deffunt fut preferé à celui qu'ils proposoient, dont il eut toute l'obligation à vôtre Majesté.

CHAPITRE II.

Contenant ce qui s'est passé depuis la Guerre de Paris jusques à la Paix des Pirenées.

LEs entrepriſes du Parlement augmẽtant tous les jours nonobstant les soins continuels que vôtre Majesté apportoit pour les reprimer, il y auroit eu de la foibleſſe à les dissimuler davantage, ce qui vous fit re-

ſoudre à l'en punir. Vous ſortites donc de vôtre ville de Paris, qui trempoit dans la rebellion, & vous étant retiré à S. Germain en Laie, vous la fîtes bloquer par vôtre Armée de Flandres commandée par le Prince de Condé. Cette punition devoit faire rentrer les Mutins dans le devoir, mais leur audace étoit ſi grande auſſi bien que leur deſobeïſſance, qu'aprés avoir excité les autres villes de vôtre Roiaume à prendre leur parti, ils ſe fierent ſur leurs propres forces pour reſiſter à vôtre Majeſté. Il n'y eut point juſques au Coadjuteur qui oubliant ſon caractere leva un Regiment contre vous. Le Duc de Beaufort qui s'étoit ſauvé de priſon fut pareillement un de vos plus cruels ennemis. Le Prince de Conti frere du Prince de Condé prit auſſi les armes contre vôtre Majeſté. La Ducheſſe de Longueville ſa ſœur avec le Duc ſon mari ſe rangea de même du parti du Parlement, & y atira avec elle par ſa beauté le Prince de Marſillac, qui en étoit bien plus épris que du deſir de ſignaler ſa deſobeïſſance. Mais cette paſſion

qui aveugle à un point qu'on ne ſe connoit pas ſoi-même, lui fit oublier le reſpect qu'il avoit toûjours eu pour V. M. & dont il devoit être encore mieux inſtruit que les autres parce qu'il avoit infiniment d'eſprit.

Ce ne fut pas le ſeul mal que l'amour fit à Vôtre Majeſté : la jalouſie que le Prince de Marſillac avoit contre le mari de cette Princeſſe, jointe à la crainte qu'il ne vint à découvrir ſon amour, fit qu'il ne lui donna point de repos qu'il ne fut paſſé en Normandie, où il fit revolter cette Province dont il étoit Gouverneur. Voilà comment cette paſſion jouë des reſſors qu'on atribuë ſouvent à l'ambition faute d'aler juſques à la ſource, mais elle eſt bien dangereuſe & en même tems bien blamable, quand elle nous fait ainſi manquer à ce que nous devons à nôtre Maître, à qui nous ſommes liez ſi étroitement que nous ne ſaurions lui être infideles ſans l'être en même tems à Dieu.

Le blocus de Paris ne fit pas tout l'éfet que Vôtre Majeſté pretendoit ; & quoi que cette grande ville ſouf-

frit extraordinairement, le Parlement l'entretint dans une si grande aversion de vôtre Ministre, qu'elle osa vous demander son éloignement pour mettre les armes bas. Cette proposition insolente fut acompagnée d'autres de même nature ; mais comme la resolution de ces mutins ne répondoit pas aux esperances qu'ils avoient conçûës de faire la loi à Vôtre Majesté, ils eurent recours aux ennemis de l'Etat pour leur procurer du pain, dont ils manquoient. Car vos troupes serroient la ville de si prés qu'il y valoit un prix excessif, de sorte que sans un prompt secours, ils alloient tomber dans une étrange necessité.

Vôtre Majesté ne put aprendre ces marques terribles de leur rebellion, sans en être touchée sensiblement, & comme il lui étoit d'une grande consequence dans la conjoncture fâcheuse où elle étoit de ne pas laisser entrer les ennemis dans le cœur de son Etat, elle fit une démarche qui fit rentrer le Parlement en lui-même. Elle lui envoia un Heraut d'Armes pour lui faire quelque pro-

poſitions, ſur quoi s'étant aſſemblé, il crut reparer en quelque façon ce qu'il avoit fait en renvoiant ce Heraut ſans l'écouter. Mais il aſſura en même tems vôtre Majeſté que l'audience qu'il lui avoit refuſée ne venoit que du profond reſpect qu'il avoit pour Elle, parce qu'il ne lui apartenoit pas de recevoir un tel perſonnage qui ne s'envoioit jamais qu'aux Souverains.

Ce retour à ſon devoir donna matiere à vôtre Majeſté de l'exhorter à mieux faire à l'avenir qu'il n'avoit fait par le paſſé, & la conjoncture voulant que vous diſſimulaſſiez les atentats enormes qu'il avoit faits à vôtre autorité, vous lui acordâtes une amniſtie, & à ceux qui avoient ſuivi ſon parti.

Les ennemis ne manquerent pas de profiter de ces deſordres. Le Duc de Lorraine, que le Roi vôtre pere avoit chaſſé de ſon païs; pour avoir manqué par pluſieurs fois aux promeſſes qu'il lui avoit faites, y rentra avec une armée & ſe rendit maître de quantité de villes. Il étoit même comme aſſuré de reprendre Nanci dont le Mar-

quis de la Ferté avoit diverti les vivres par ſon avarice. Mais ce Marquis qui vit qu'il y alloit de ſa tête y revint promptement, & y fit porter toute la recolte qui ſe fit aux environs. Il remedia par ce moien au mal dont il avoit penſé être cauſe, ſur quoi vôtre Majeſté, auſſi bien que tous les autres Monarques, ont à reflechir, que quand un ſujet prefere ainſi ſon interêt particulier au leur, il eſt non ſeulement indigne des graces qu'ils auroient envie de lui faire, mais qu'ils ſont reſponſables encore des maux qui en arrivent à leurs peuples. Car il eſt aiſé de voir combien ils ſoufrent de l'autorité des gens de cette nature, qui en ruinent cent mille pour s'enrichir. Cependant la conjoncture ne permit pas à Vôtre Majeſté d'y aporter tout l'ordre qu'elle auroit fait dans un autre tems. Outre que ce Marquis ſe conduiſit ſi ſagement dans quelques entrepriſes, que ſa prudence & ſon courage firent oublier en quelque façon ſon avarice.

Ces entrepriſes du Parlement ne ceſſerent pas, quoi que Vôtre Ma-

jesté eut eu la bonté de lui pardoner. Cependant elles ne furent pas si loin que celles du Parlement d'Angleterre qui eut la felonie de faire couper la tête à son Roi. On ne vit jamais vôtre Majesté si en colere que quãnd elle aprit cette nouvelle. Mais les grandes affaires qu'elle avoit l'empêcherent de punir un si noir atentat ; elle se trouva assez embaraſſée à résister à l'Archiduc qui reprit Ypres & St. Venant, pendant que le Comte d'Harcourt fut assieger Cambrai; mais cette entrepriſe ne lui reüſſit pas, & aiant été obligé de lever le siege, il ataqua Condé qu'il prit par composition. Maubeuge lui ouvrit ses portes en suite ; de sorte que les ennemis n'auroient pas eu trop dequoi se venter s'ils n'eussent mieux fait leurs affaires en Catalogne.

L'éloignement de cette Province où Vôtre Majesté ne pouvoit envoier des troupes qu'à grands frais, ne lui aiant pas permis de remplacer celles qui y étoient peries l'année precedente, les ennemis s'emparerent de Constantin, de Salo & de Sirges, mais le Comte de Marcin rompit leurs me-

ſures touchant Barcelonne dont ils pretendoient ſe ſaiſir pareillement. En Italie vos affaires reçurent auſſi un échec conſiderable ; le Duc de Modene qui avoit peur que la guerre de Paris ne vous mit hors d'état de lui donner le ſecours dont il avoit beſoin, abandonna vôtre parti, dont s'enſuivit la perte de pluſieurs poſtes importans, qui avoient couté beaucoup de peine & beaucoup de monde.

Mais il étoit plus important à Vôtre Majeſté de rétablir le calme dans ſon Roiaume que de conſerver des conquêtes ſi éloignées. C'eſt pourquoi aprés avoir reduit la Ville de Paris à ſon obeiſſance, & pourvû ſuffiſament la frontiere de Picardie que les ennemis menaçoient, tout ſon but ne fut que de ſoumettre la Provence & la Guienne où il s'étoit élevé des ſeditions à l'exemple de la capitale de vôtre Roiaume. V.M. en vint à bout heureuſement ; & comme elle avoit eu le bonheur de détourner un orage qui ſe formoit ſur la frontiere d'Allemagne où le Vicomte de Turenne, à la ſuſcitation de ſon frere, tâchoit de

débaucher les troupes qu'il commandoit, vôtre Etat auroit repris ſon premier luſtre, ſi le Prince de Condé n'eut mis à ſi haut prix les ſervices qu'il avoit rendu à V. M. qu'il vous fut impoſſible de le ſatisfaire.

Son ambition ne lui permit pas de ſoufrir ſans murmurer le refus, qui lui avoit été fait de quelques graces. Il en arracha d'autres pour ſes parens, qui avoient pourtant porté les armes contre vôtre Majeſté, qui en cette qualité étoient plus dignes de punition que de recompenſe; la prudence voulut que vous diſſimulaſſiez tout ces atentats, où il y avoit du danger de s'opoſer à cauſe du credit que ſes grandes actions lui avoient aquis ſur les gens de guerre. L'intelligence qu'il entretenoit d'ailleurs avec de certaines gens à qui l'on avoit donné le nom de Frondeurs, parce qu'ils ſe declaroient en tout & partout contre vôtre Majeſté, vous fit marcher bride en main dans le juſte reſſentiment qui vous animoit contre lui : mais vôtre Miniſtre aiant trouvé le moien de ſemer la deſunion parmi eux par un tour d'Italien, & qui ne pouvoit

être

être pardonnable que parce qu'il assuroit la liberté de vôtre Etat, vous vous resolutes de faire arrêter ce Prince, ce qui fut executé avec beaucoup d'adresse.

Vôtre Ministre avoit si peur cependant que vous manquassiez vôtre coup, qu'il se tint tout boté pour partir à l'heure même, mais le sucez aiant répondu à ses esperances il se rassura, de sorte qu'il ne fut plus question que d'empêcher les suites que pouvoit avoir un coup si hardi; mais vôtre Majesté y pourvût en faisant deux choses tout à fait necessaires; l'une de donner connoissance à vos peuples des justes raisons que vous aviez euës de le faire arrêter: l'autre de marcher vous même où il paroissoit avoir plus d'amis, & où par consequent il y avoit plus d'aparence de revolte.

Que la prudence, Sire, est une belle chose! on acusoit déja V. M. de manquer de reconnoissance envers un sujet qui lui avoit rendu de si grands services: vôtre Ministre pareillement passoit pour un ingrat dans l'esprit de tous vos peuples qui sa-

voient que sans lui il se seroit mis difficilement à couvert de la haine des Parisiens & du Parlement. Mais quand ils surent que ses services avoient été recompensez de la charge de Grand-Maître de la Maison de vôtre Majesté, des Gouvernemens de Bourgogne, de Berri & de Guienne, de la proprieté des domaines de Clermont, Stenai & Jammets, du Pont de l'Arche & de Diepe, qu'il avoit fait donner au Duc de Longueville, de Danvilliers & du Gouvernement de Champagne pour le Prince de Conti & d'une infinité d'autres graces, tant pour lui que pour ses creatures, il n'y eut personne qui ne tournât la medaille, & qui ne dît hautement que s'il y avoit quelqu'un qui fût un ingrat ce ne pouvoit être que le Prince de Condé.

Le voiage que vous fites premierement en Normandie, puis en Bourgogne & en Guienne servit aussi à pacifier ces Provinces où les creatures de ce Prince soutenuës des amis du Prince de Conti & du Duc de Longueville, que vous aviez fait arrêter pareillement, tâchoient d'animer les

peuples contre V M. Vous ne jugeâtes pas à propos d'aler vous même en Berri, où le danger ne paroiſſoit pas ſi grand, parce que cette Province eſt enclavée au milieu du Roiaume, & qu'elle ne pouvoit pas recevoir de ſecours des Eſpagnols, qui ſe tenoient alerte ſur tant d'évenemens favorables pour eux; vous y envoiâtes le Comte de St. Agnan qui la contint dans l'obeïſſance qu'elle vous devoit, mais qui ne ſe trouva pas aſſez fort pour chaſſer le Marquis de Perſan de Montrond, place forte qui apartenoit au Prince de Condé.

Qu'il eût été agreable à V. M. de pouvoir donner ordre auſſi facilement par tous les autres endroits où il y avoit à craindre. Mais le moien parmi tant d'afaires dont elle étoit acablée; & où un autre auroit ſucombé. Le Vicomte de Turenne qui s'étoit retiré auprés de l'Archiduc, aprés avoir manqué ſon coup, vint à Stenai où l'amour qu'il prit pour la D. de Longueville ne l'empêcha pas de vouloir entrer dans le Roiaume, à la tête d'une armée qu'il leva de l'argent que lui prêta l'Archiduc, & des pierreries

de ſa maîtreſſe qu'il mit en gage chez les Juifs de Mets. Il pretendoit pendant ce tems de deſordre & de confuſion trouver moien de rentrer dans Sedan que le Duc de Bouillon ſon frere avoit donné au feu Roi pour ſauver ſa vie qui étoit en grand danger, à cauſe qu'il étoit entré dans le traité de Madrid. Il s'aprocha donc de cette place où il eſperoit que le ſouvenir de ſes Ancêtres lui feroit trouver des amis. Mais chacun ſe contint dans le devoir, & comme elle étoit bien munie, & qu'il y avoit un brave homme qui y commandoit avec une bonne garniſon, il fut obligé de tourner ſes armes d'un autre côté.

S'il eſt permis de faire quelques reflexions ſur ſon atente, il me ſemble qu'elle étoit bien mal fondée, ou du moins que les Habitans de cette Ville euſſent pris un méchant parti, de preferer la domination de ſa Maiſon à celle de vôtre Majeſté. En effet c'eſt un malheur pour des peuples d'obeïr à de petits Princes, qui n'étant pas en état par leurs propres forces d'aſſurer leur fortune ſont dans une continuelle obligation d'avoir recours à celles

d'autrui. Par ce moien ceux qui leur ſont ſoûmis ſe trouvent expoſez ſans interruption aux malheurs de la guerre, de ſorte qu'ils ſemblent n'être faits que pour être en proie aux uns & aux autres, mais on ne craint rien quand on eſt ſous la domination d'un grand Roi, & s'il s'éleve quelque orage il ne tarde gueres à le diſſiper.

Ce ne fut pas ſeulement vôtre frontiere de Champagne qui ſe trouva menacée, celle de Picardie le fut pareillement; les Eſpagnols y parurent avec une armée, & s'étant rendu maître du Catelet & de la Capelle ils tenterent Guiſe où ils jugerent à propos de ne pas perdre du tems, parce qu'ils vouloient ſe joindre à l'Archiduc & au Vicomte de Turenne qui étoient entrez en Champagne. Le Vicomte de Turenne, qui ſavoit déja prendre le meilleur parti, s'avança juſques à la Ferté Milon dans le deſſein de venir tirer le Prince de Condé qui étoit à Vincennes. Mais vôtre Majeſté aiant rompu ſes meſures en le faiſant transferer à Marcouſſis, & de là au Havre de Grace, il

fut obligé d'aller rejoindre l'Archiduc qui s'étoit emparé de Rhetel & de quelques autres Places.

La Champagne qui gemiſſoit ſous la tirannie des Eſpagnols qui y mettoient tout à feu & à ſang, prit les armes & groſſit l'armée du Maréchal du Pleſſis, que Vôtre Majeſté avoit envoié pour prendre garde à cette frontiere. Il crut avec ce ſecours pouvoir reprendre Rhetel, & y aiant mis le ſiege, l'Archiduc entreprit de le lui faire lever. C'étoit un coup de partie pour vôtre Majeſté à qui la défaite de vôtre armée étoit d'une étrange ſuite. Neanmoins comme il vous étoit impoſſible de voir plus long-tems les ennemis dans le cœur de vôtre Etat, vous envoiates le Cardinal Mazarin vers ce Maréchal, pour ſur la connoiſſance qu'il auroit lui-même de vos forces, ordonner la bataille ou la retraite. La crainte qui lui étoit naturelle lorſqu'il y avoit quelque peril, fit opiner d'abord qu'il ne faloit rien hazarder; mais le Maréchal du Pleſſis lui faiſant voir la conſequence qu'il y auroit de donner cette marque de foi-

bleſſe, le combat fut reſolu dans le conſeil de guerre, où ce Miniſtre ſe trouva.

Ainſi le Maréchal du Pleſſis aiant levé le ſiege de Rhetel marcha aux ennemis, qui venoient de groſſir leurs Troupes de celles du Duc de Lorraine. Le combat fut rude & opiniatre de part & d'autre. Cependant Dieu vous en donna une victoire ſi entiere que le Vicomte de Turenne fut obligé de s'enfuir lui dix-ſeptiéme, ſe trouvant abandonné de toutes ſes troupes: car l'Archiduc avoit pleié bagage des premiers, & l'avoit laiſſé ſeul pour démêler cette faſée. Peu s'en falut qu'il ne fut pris dans la longue retraite qu'il avoit à faire, & où il fut pourſuivi vivement, mais aiant deffendu ſa vie, & ſa liberté aux dépens de ceux qui l'ataquoient, il ſe ſauva à Bar le Duc où on crut en le voiant arriver qu'il étoit percé de pluſieurs coups, tant il étoit couvert de ſang. Mais il ſe trouva que c'étoit de celui de vos fideles Sujets qui avoit rejailli ſur lui.

Vôtre Majeſté aprit cette victoire

avec une joie indicible ; & aiant envoié le bâton de Marechal de France aux Marquis d'Aumont, d'Hoquincourt, & de la Ferté qui s'étoient extrêmement distinguez dans cette journée, ce fut dequoi exciter les autres à suivre leur exemple. Car il n'y a rien qui anime plus vôtre Noblesse que les honneurs que vous lui donnez, & les François sont faits d'une maniere qu'ils sacrifieroient mille vies s'ils en avoient autant pour le service de leur Roi, quand ils en ont une belle parole, ou qu'il les éleve à quelque dignité.

C'est aussi pourquoi Vôtre Majesté est si aimée de ses sujets, Elle qui a le secret, même en refusant, de faire qu'on lui est obligé de la maniere qu'elle refuse. Car il faut qu'un Prince n'ait pas le don seulement de se faire craindre, mais encore celui de se faire aimer. En effet la crainte sans amour dégenere bien-tôt en défiance, étant capable de faire aprehender que celui qui doit être pere & maître tout ensemble ne veüille devenir un tiran ; & ce soupçon est si dangereux à imprimer qu'il n'y a

rien qu'un Roi ne doive faire pour ne le jamais donner à ſes peuples.

Si le parti que Mr. le Prince de Condé avoit en France cauſa ainſi du prejudice à vôtre Majeſté ſur ſes frontieres de Picardie & de Champagne, il lui en fit encore davantage en Italie, où il fut impoſſible de ſecourir Piombino & Portolongonne qui retomberent par ce moien ſous la puiſſance des Eſpagnols. Vôtre Majeſté à qui la conſervation de la Catalogne étoit plus importante y envoia le Duc de Mercœur, qui ſe ſaiſit du Comte de Marcin creature de Mr le Prince de Condé, & qui faiſoit tout ſon poſſible pour débaucher les troupes que vous aviez en ce païs-là. Cette prevoiance ſauva Barcelonne où les ennemis entretenoient quelque intelligence, aiant fort à cœur de recouvrer cette place. Cependant comme le Duc de Mercœur n'étoit pas un grand Capitaine, & que d'un autre côté l'état de vos affaires ne vous avoit pas permis de lui donner un grand ſecours, tout languit en ce

pais-là, & vôtre reputation commença beaucoup à y décheoir.

On ne peut pas cependant imputer à Vôtre Majesté le mauvais choix qu'il avoit fait de ce General. C'étoit une intrigue de Cour qui vous avoit obligé à le preferer à beaucoup de Capitaines plus experimentez. Mais comme vôtre Ministre s'étoit racommodé avec le Duc de Beaufort & qu'il étoit son ainé, il lui avoit fallu faire part des graces dont on étoit convenu par ce racommodement. Outre cela le Cardinal Mazarin songeoit à lui faire épouser une de ses nieces, & dans cette vûë il aimoit bien mieux l'élever qu'un autre. Vôtre Majesté étoit encore trop jeune pour s'apercevoir du prejudice qu'elle recevoit par là, & combien il est dangereux qu'un Ministre prefere ainsi ses interéts à ceux de son Maître. Mais graces à Dieu vos yeux n'ont pas mis long-tems à s'ouvrir sur un article si delicat, & jamais Prince ce ne fût mieux que vous donner aux personnes, des emplois qui leur conviennent.

Ce ne fut pas la seule faute que fit

le Card. Mazarin. L'envie qu'il avoit d'être seul tout puissant dans le Roiaume lui fit chercher à amuser ceux dont il s'étoit servi pour perdre Mr. le Prince de Condé. L'Evêque de Langres favori de Mr. le Duc d'Orleans vôtre oncle, sans la participation de qui ce Prince avoit été arrêté, ne le lui avoit pas pardoné depuis ce tems-là; ainsi s'étant joint aux autres envieux de la fortune de ce Ministre ils firent des brigues pour le perdre.

Le Parlement qui vouloit à toute force augmenter son autorité, & qui étoit persuadé que le tems de vôtre minorité y étoit propre y entra. Il se tint donc divers conseils là-dessus où il fut resolu de demander à Vôtre Majesté l'élargissement de Mr. le Prince de Condé & de Messieurs ses freres avec l'expulsion du Cardinal Mazarin. Vôtre Majesté s'y opposa avec une fermeté digne de son grand courage; mais Mr. le Duc d'Orleans vôtre oncle s'étant mis à la tête de ceux qui vouloient la perte de ce Ministre, & tous les Ordres du Roiaume se trouvant de même sentiment, vous futes obligé de leur acor-

der par politique ce que vous ne pouviez aprouver dans vôtre cœur.

Le Cardinal Mazarin se voiant obligé de sortir du Roiaume se voulut faire un merite auprés de Mr. le Prince de Condé de son élargissement. Il le fut trouver au Havre de Grace & lui porta une lettre de cachet antidatée à celle que l'on avoit été obligé d'expedier pour le faire sortir. Mr. le Prince qui avoit été instruit par Perraut Intendant de sa Maison (qui avoit eu permission de l'aller voir, sous pretexte du Testament de Madame sa mere) des ressorts qu'on faisoit jouer pour le tirer de prison, y atribua la civilité qu'il avoit de venir lui annoncer lui-même cette bonne nouvelle. Cependant quand il en auroit douté il lui eut été impossible de n'en pas avoir du soupçon; à toutes les protestations qu'il lui fit d'amitié, & aux bassesses dont il se servit en lui demandant la sienne.

Mr. le Prince de Condé ne s'emporta nullement contre lui, soit qu'il le jugeât indigne de sa colere, ou que la joie qu'il avoit de se voir en liber-

té, adoucit le ressentiment qu'il avoit de sa prison. Le Cardinal Mazarin se retira chez l'Electeur de Cologne, pendant que Mr. le Prince revint à Paris, où il fut reçu comme en triomphe, quoi qu'on eut fait des feux de joie par toute la ville lors qu'il avoit été arrêté. Mais l'inconstance des peuples a toûjours été telle, à moins qu'on ne sache les fixer par une estime dont on ne leur donne jamais lieu de se démentir. Mais du moment qu'on s'écarte à droit ou à gauche, ils en reviennent aussi-tôt à leur inclination. Or Mr. le Prince qui avoit été adoré de ce peuple pendant qu'il avoit combatu avec tant de reputation contre les énemis de vôtre Etat, avoit perdu leurs bonnes graces lors qu'il avoit pris les armes contre lui. C'étoit neanmoins ne se pas rendre justice ni ne la pas rendre pareillement à ce Prince; car il n'avoit fait qu'obeir aux ordres de V. M. en le punissant de sa felonie, laquelle étoit si grande qu'il ne devoit pas être traité autrement que les plus cruels de vos ennemis.

Le Parlement donna divers Arrêts

contre vôtre Ministre, sans en consulter en aucune façon vôtre Majesté. Il fit vendre sa Biblioteque à l'encan, mit sa tête à prix, & fit mille autres choses semblables que Vôtre Majesté dissimula prudemment, parce que c'eut été une faute grossiere de s'opposer à un torrent, qui n'étoit pas moins furieux que ceux que nous voions tomber des montagnes avec tant de rapidité.

Vôtre Majesté pardonna cependant au Vicomte de Turenne, qui aiant reconnu sa faute lui en vint demander pardon. Mr. le Prince de Condé se trouva tout puissant aprés cela; mais la bevûë qu'avoit fait vôtre Ministre en ne tenant pas parole à ceux qui avoient été de part avec lui pour le faire arrêter, ne lui étant pas un exemple assez puissant pour ne pas tomber dans la même faute, il commença à mépriser ses amis. Le Vicomte de Turenne fut un de ceux qui en firent le plûtôt l'experience; car l'aiant prié de faire donner de bons quartiers d'hiver à quelques troupes qui étoient comme à lui, quoi que vôtre Majesté les paiat, il

n'eut aucun égard à ce qu'il lui demandoit ; il ſut méme qu'il le railloit ſur l'amour qu'il avoit pris pour ſa ſœur, & qu'il en faiſoit une gorge chaude avec ceux qui étoient le plus avant dans ſes bonnes graces. Il en fut piqué juſques au vif, de ſorte qu'il vint trouver la Reine vôtre mere à qui il promit que rien au monde ne ſeroit capable de le faire retomber dans la faute qu'il avoit faite, qu'il feroit à l'avenir tout ce qu'il faloit faire pour en effacer le ſouvenir, & que Sa Majeſté pouvoit conter ſur ſa fidelité.

Il vous en dit tout autant, & obligea le Duc de Bouillon ſon frere de vous faire la même proteſtation. Cet exemple nous aprend combien la raillerie eſt dangereuſe, & à quoi elle porte un grand courage ; mais cette reflexion eſt inutile à vôtre Majeſté. Elle n'a jamais dit mal de perſonne, & quand elle parle de ſes plus grands ennemis, ce n'eſt que par les beaux endroits par où elle les connoit. Il ne faut point non plus ſonger à médire devant elle, en quoi elle a fort grande raiſon, puiſque c'eſt preſque

la même chose de faire une médisance ou de l'aprouver.

Mr. le Prince de Condé fit encore une autre faute considerable. Il avoit promis au Duc de Beaufort, à la Duchesse de Chevreuse, & au Coadjuteur que pour seureté que leurs interêts seroient les mêmes à l'avenir, le Prince de Conti épouseroit la fille de cette Princesse. Cette promesse qu'il avoit faite étant encore en prison n'aiant pas été jugée suffisante à la Duchesse, parce qu'elle paroissoit forcée, elle le vint trouver & la lui remit. Mais il lui dit que quand il n'y auroit que la maniere honnête dont elle en usoit, il pretendoit que la chose s'executât. Il y étoit donc obligé doublement, mais comme son esprit le portoit à ne dépendre de personne il ne se souvint bien-tôt plus de cette obligation, ni même de faire la moindre civilité pour en sortir honnêtement.

Cependant vôtre Majesté qui ne pouvoit aprouver qu'on l'eut forcée de se défaire de son Ministre mettoit tout en usage pour le faire revenir adroitement, & sans que cela causât

aucuns troubles dans son Roiaume. Mais l'aversion qu'on avoit pour lui, jointe aux arrêts qu'on avoit donnez pour exclure tous les étrangers du Ministere, y auroit aporté de la difficulté sans la méchante conduite de Mr. le Prince qui augmenta plûtôt que de diminuer. Etant pressé par le Prince de Conti qui s'étoit enflammé pour Mademoiselle de Chevreuse de consentir à son mariage, il lui dit qu'il n'en feroit rien, & qu'il ne vouloit pas qu'il eut le reste du Coadjuteur, du Marquis de Laicques & Caumartin.

Ces trois hommes la voioient souvent ; & il n'en falut pas davantage au Prince de Conti pour lui faire croire qu'il disoit vrai. Il se retira à l'heure même, faisant violence sur son amour, & disant de bonne foi à tout le monde qu'il étoit bien obligé à Mr. son frere de l'avoir retiré du precipice où il s'alloit jetter. Ce discours étant raporté à Madame de Chevreuse & à ceux qui devoient y prendre interêts, fit plus d'effet pour le retour de vôtre Ministre que tout ce que Vôtre Majesté auroit pû faire,

tant il eſt vrai que la fortune fournit des cas imprevûs, & qui l'emportent ſur toute la prudence humaine. La Ducheſſe de Chevreuſe dont la cabale étoit forte, offrit à Vôtre Majeſté d'emploier ſes amis pour faciliter ſon retour. Cependant comme vous entriez dans vôtre quatorziéme année vous futes declaré Majeur, & vous allâtes vous-même au Parlement pour y faire enregiſtrer la declaration. Vous y portâtes en même tems deux Edits qui ſerviront de marques à la poſterité de vôtre pieté envers Dieu, & de vôtre amour envers vos peuples. Le premier fut contre les blaſphemateurs de ſon S. Nom; l'autre contre les duels que vous jurates de faire executer ſi regulierement, qu'afin qu'on ne vous importunat point ſur ce ſujet, vous prites les SS. Evangiles à témoin, que vous ne vous retracteriez jamais de vôtre ſerment.

Vous ne fites pas cependant en cela comme beaucoup de gens, à qui il ne faut que peu de jours pour leur faire perdre le ſouvenir de leurs promeſſes; car dix ou douze ans aprés quelques perſonnes des plus quali-

fiées de vôtre Noblesse aiant contrevenu à cet Edit, vous les auriez fait servir d'exemple aux autres, s'ils n'eussent pris le parti de sortir du Roiaume. Mais ce qui est à remarquer davantage c'est que le Pape vous pria pour eux, & qu'il voulut vous absoudre de vôtre serment. Cependant la delicatesse de vôtre conscience ne vous permit pas de lui acorder ce qu'il vous demandoit, vous crutes que si l'on pouvoit ainsi trouver grace auprés de vous, ce seroit entretenir ce desordre que vous pretendiez arrêter de toutes vos forces, outre que vous ne vouliez pas qu'il fut dit que la recommandation eut plus de pouvoir sur vous que la justice.

Vôtre Majesté qui ne pouvoit souffrir que ses peuples lui fissent la loi touchant le retour du Cardinal Mazarin, se retira de Paris pour une seconde fois. Mr. le Duc d'Orleans vôtre oncle, que l'Evêque de Langres tournoit toujours à son gré, ne le voulut pas suivre, non plus que Mr. le Prince à qui il prit quelques jours de là une terreur panique, qu'on le vouloit arrêter. Ainsi il sortit de la ville & étant

alé dans ſa maiſon de S. Maur vous fites ce que vous putes pour le guerir de ſes ſoupçons ; mais comme quand on ſe ſent coupable on ne ſe croit jamais à l'abri de la punition, il tint la campagne & ſe retira bien-tôt à Montrond. Le Prince de Conti, le Prince de Marſillac & quelques autres ſe cantonerent en même tems en Guienne, & le Duc de la Rochefoucaut aiant excité quelques troubles dans le Poitou, vous eûtes à reduire ces deux Provinces, auſſi-bien que la ville de Paris qui ſe declara ouvertement contre vôtre Majeſté.

Le pretexte de toutes ces revoltes étoit, que vous vouliez faire revenir le Cardinal Mazarin au prejudice de la parole que vous aviez donnée. Cependant comme la plûpart des chefs de ce parti étoient en parole avec vous de conſentir à ſon retour, moiennant de certaines graces, l'on ne pût pas vous en faire acroire ſur ce ſujet, & vous vites bien que l'ambition avoit plus de part à leur deſobeïſſance que la haine qu'ils avoient pour ce Miniſtre.

Il fut aiſé aux Eſpagnols de faire

leurs affaires pendant ce tems-là ; de sorte qu'ils reprirent la plus grande partie des places que vous aviez conquises depuis que vous étiez monté sur le Trône. Mais vôtre Majesté qui jugeoit que la conservation de son Roiaume lui étoit de plus grande consequence que tout le reste, courut au plus pressé, & fut elle-même en Poitou aprés avoir soûmis en personne le Berri, où le Prince de Condé avoit exciré quelques troubles. Cependant elle le declara ennemi de son Etat & perturbateur du repos public, aussi bien que tous ses adherans. Mais cela ne fit rentrer personne dans le devoir & vôtre autorité étoit si fort mépriſée que le Parlement fut deux mois entier sans en vouloir enregistrer la Declaration, quoi que ses interêts parussent differens de ceux de ce Prince avec qui il n'agissoit point de concert.

La plus forte cabale qui se rangea du parti de vôtre Majesté fut celle du Duc de Vendôme & du Coadjuteur. Mais il falut que vous les achetassiez tous deux, & ce ne fut qu'en donnant à l'un la charge d'Ad-

miral de France, & en promettant à l'autre vôtre nomination pour le chapeau de Cardinal à la premiere promotion qui ſe feroit. Mais vous crutes que ces graces, toutes grandes qu'elles étoient, n'étoient rien en comparaiſon des ſervices qu'ils vous pouvoient rendre dans une conjoncture ſi delicate, ſur tout à l'égard de Paris qui ne ſe declaroit point encore pour Mr le Prince de Condé & où ils avoient beaucoup d'amis.

Vôtre preſence en Poitou diſſipa la rebellion qui s'y étoit élevée. La ville capitale de cette Province vous ouvrit ſes portes, & le Cardinal Mazarin vous y étant venu trouver avec quelques troupes qu'il avoit faites en Allemagne vous fites lever le ſiege de Cognac que les Rebelles avoient entrepris. Vous les chaſſates encore de quelques poſtes qu'ils avoient ocupé, & les recognates dans Bordeaux que vous ne vous trouviez pas en état de reduire par la force; car Mr le Prince de Condé qui y étoit venu lui-même avoit rechaufé en ſa faveur les eſprits qui paroiſſoient diſpoſez à ſe ſoûmetre à Vôtre Majeſté.

Cependant Paris, qui vous tenoit plus au cœur que tout le reſte, voiant le retour du Cardinal Mazarin, entra ouvertement dans les interêts du Prince de Condé. Mr le Duc d'Orleans pareillement agit contre vôtre Majeſté, quoi qu'il lui eût fait dire pluſieurs fois qu'il ne lui devoit point être ſuſpect pour demeurer éloigné de la Cour. Mais comment s'en fût-il défendu, lui qui avoit toute ſa vie écouté les méchans conſeils, & qui avoit toûjours auprés de lui l'Evêque de Langres qui étoit outré de voir que le chapeau de Cardinal qui lui avoit été promis pluſieurs fois lui échapoit. Mademoiſelle de Montpenſier d'ailleurs qui avoit envie d'être mariée ſe repaiſſoit de l'eſperance que Mr le Prince lui donnoit qu'elle épouſeroit ſon fils, parloit pour lui à Mr. ſon pere, ſans faire reflexion qu'elle auroit bien été la mere du Prince qu'il lui propoſoit.

Parmi tant d'ennemis declarez, il s'en foura encore de ſecrets dont Vôtre Majeſté ne ſe défioit pas, & qu'elle avoit lieu tout au contraire de mettre au nombre de ſes ſujets les

plus affectionnez. Le Duc de Beaufort fut quelque tems de ce nombre, nonobſtant les graces que vous lui aviez faites à lui & à ſa famille. Mais s'ennuiant de ſe ſervir de la peau de renard, il ſe revêtit de celle du lion, de ſorte qu'il ſe mit en campagne contre vôtre Majeſté. Le Coadjuteur ne ſe declara pas ſi formellement, mais le chagrin qu'il avoit du retour du Cardinal Mazarin l'éloignant de l'ambition qu'il avoit de remplir ſa place, il fit ſous main quantité de brigues pour le perdre, quoi qu'il fut perſuadé que cela vous étoit deſagreable. La jalouſie qui ſe mit entre le Duc de Beaufort & le Duc de Nemours qui ſe trouvoient tous deux à commander conjointement une armée, donna lieu à vôtre Majeſté de vous en aprocher pour profiter de leur diviſion. Mais le Prince de Condé vous prevint en traverſant incognito toutes les Provinces qui étoit au delà de la Loire, & en ſe rendant lui-même à la tête de cette armée où ſa preſence devoit rétablir l'intelligence entre ces deux Princes, puiſque leur deſunion ne venoit que

de

de l'ambition qu'ils avoient de commander à l'exclusion l'un de l'autre. Vôtre Majesté fit ce qu'elle put pour le surprendre dans une marche si longue, & où il avoit tant de rivieres à passer. Elle en fit garder les guez, & mit quantité de partis en campagne, qui étoit toute la precaution qu'elle pouvoit prendre. Mais comme il n'y en a point contre la mauvaise foi, Bussi Rabutin lui donna passage, de sorte qu'il arriva dans son armée qui étoit alors auprés de Châtillon sur Loin.

Vôtre Majesté, qui ne sût pas d'abord de quelle maniere il lui étoit échapé, crut reparer ce coup par un combat dont elle se promettoit l'avantage. Les deux Armées se joignirent prés de Bleneau, où l'avantgarde de la vôtre commandée par le Maréchal d'Hoquincourt fut si maltraitée, que si le Vicomte de Turenne ne fût venu à son secours, Vôtre Majesté qui étoit à Gergeau couroit risque d'être enlevée, mais son experience lui aiant fait mettre un defilé devant lui, il le deffendit avec tant de valeur jusques à l'entrée de

la nuit que Mr. le Prince, qui ſe promettoit une entiere victoire s'il le pouvoit paſſer, fut obligé de ſe contenter de l'avantage qu'il avoit remporté.

Vôtre Majeſté fut heureuſe que ce Prince eut alors la demangeaiſon de s'aller montrer à Paris où il croioit que ce nouveau raion de gloire lui feroit recevoir une eſpece de triomphe. Il eſt vrai que l'ambition ne fut pas cauſe toute ſeule de ce voiage,& que l'amour y eut beaucoup de part ; car il avoit donné ſon cœur à la Ducheſſe de Châtillon, & l'envie qu'il eut de la voir fit qu'il negligea les avantages qu'il eût pû tirer de ſa victoire. C'eſt une faute que font la plûpart des grands Princes, & c'eſt comme un miracle s'ils peuvent ſurmonter leur paſſion. Mr. le Prince de Condé n'eſt pas le ſeul qui l'ait faite, & Vôtre Majeſté ſait auſſi-bien que moi, que depuis lui il y a un Prince, dont la reputation eſt encore plus grande que la ſienne, qui eſt tombé dans le même défaut. Cependant on peut être amoureux & remplir ſon devoir, car quoi que cela ſoit diffi-

cile; il n'y a qu'à ſe mettre en tête que chacun a les yeux tournez ſur ce qu'on fait,& que rien n'échape à leur penetration. Or un Prince qui a un peu de ſoin de ſa gloire ne veut pas donner une telle priſe ſur lui, & il aime mieux ſe vaincre pour un tems que de mettre la moindre tache à ſa reputation. D'ailleurs une occaſion manquée ne ſe recouvre pas aiſément d'où il faut conclure que quand on peut faire une choſe, il ne faut jamais la remetre au lendemain.

L'abſence du Prince de Condé donna lieu à vôtre Majeſté de rétablir ſon Armée à ſon aiſe, tellement qu'à quelque tems delà, elle ſe trouva en état de ſe faire craindre. Mr le Duc d'Orleans vôtre oncle qui s'étoit tout à fait declaré contre vous craignant d'en être acablé eut recours au Duc de Lorraine ſon beau-frere pour lui donner du ſecours, & les Eſpagnols à qui il loüoit ſes troupes tous les ans y aiant conſenti, il entra en France & prit le chemin d'Eſtampes que le Vicomte de Turenne avoit aſſiegé. La place ne valoit rien d'elle même, mais comme elle étoit deffenduë par une

bonne garnison, elle tint plus longtems qu'on ne croioit. Ainsi le Duc de Lorraine pouvoit arriver assez à tems pour la secourir, dont Vôtre Majesté fut en inquiétude. Cependant il ne dementit point en cette ocasion, de son humeur ordinaire, & étant plus acoûtumé à piller qu'à combatre il marcha à si petites journées que la Place se trouva prise avant que d'arriver en presence.

Le Vicomte de Turenne marcha contre lui pour l'y obliger en dépit qu'il en eût, ce qui lui fit prendre le parti de repasser la Seine. Il fut camper à Villeneuve S. Georges où on ne pouvoit le forcer au combat, sans un grand desavantage. Il ravagea cependant toute la Brie aussi bien que le plat païs qui est aux environs de Paris. Cela lui atira l'execration des Parisiens qui se flatoient qu'il n'étoit pas venu pour les piller, mais bien pour les secourir. Cependant toutes les plaintes qu'ils en faisoient leur étant inutiles, vôtre Majesté qui y étoit aussi interessée qu'eux, puis qu'on ne pouvoit pas le ruïner qu'elle ne s'en ressentit en même-

tems ; tâcha de le gagner afin qu'il ceſſât ſes brigandages. Il y avoit aparence qu'elle y reüſſiroit, puiſqu'elle avoit dequoi le tenter ; elle qui tenoit ſon païs & qui offroit de le reſtituer à des conditions raiſonnables. Mais il aima mieux prendre de l'argent comptant que des offres ſi avantageuſes pour lui, & V. M. lui aiant acordé un ſauf conduit, il ſortit du Roiaume au grand étonnement de ceux qui l'avoient apellé. Vôtre Majeſté en fut auſſi extrêmement ſurpriſe, elle qui ne croioit pas qu'un Prince de ſa naiſſance fut capable d'agir ainſi par un vil interêt. Mais l'amitié qu'il avoit conçuë pour les enfans qu'il avoit de la Princeſſe de Cantecroix lui ôtoit tout autre deſir que celui d'amaſſer de l'argent, & comme il ne pouvoit les apeller à la ſucceſſion de la Lorraine par deux raiſons, l'une que ce païs ne lui apartenoit pas de ſon chef, mais de celui de ſa femme ; l'autre qu'il les avoit eû pendant ſon mariage, & qu'en cette qualité ils étoient incapables de lui ſuceder, il vouloit leur donner de la main à la

main dequoi les conſoler de ne pouvoir faire davantage pour eux.

Le Roi d'Angleterre fils infortuné d'un pere encore plus malheureux, & qui étoit venu chercher retraite & du ſecours auprés de Vôtre Majeſté, la ſervit parfaitement bien dans ce Traité qui l'inquieta beaucoup juſques à ce qu'il fut fait : car ſi le Duc de Lorraine eût voulu il auroit donné de la peine au Vicomte de Turenne que vous crûtes en grand danger pendant quelque tems, parce qu'il s'étoit aproché trop prés de lui. Cependant il ſe tira d'affaire heureuſement par une conduite fort adroite, & qui lui aquit beaucoup de gloire parmi les ennemis auſſi-bien que parmi les ſiens.

Vôtre Majeſté étant venuë à bout d'une affaire ſi delicate ne donna point de relâche aux rebelles, & vous trouvant vous-même dans vôtre Armée, vous l'encourageâtes ſi bien que le Prince de Condé ſe vit à la veille de tomber lui & ſes troupes entre vos mains. Car vous le pourſuivites ſi vivement qu'il fut

obligé de s'emparer du Pont de saint Cloud, par le moien duquel il crut éviter le combat. Mais Vôtre Majesté aiant fait faire un pont sur la Seine, comme il se vit à la veille d'être pris en tête & en queuë, il se raprocha de Paris qu'il cotoia pour tacher de gagner Charenton. Le Vicomte de Turenne qui l'observoit se mit à ses trousses, & commença à charger son arrieregarde aux environs de la porte du Temple & de la porte Saint Martin. Cela l'obligea de presser sa marche, & étant arrivé à la hauteur du Fauxbourg Saint Antoine, il se servit de quelques retranchemens que le hazard lui offroit, & qui avoient été faits pour se deffendre du brigandage des troupes du Duc de Lorraine.

Il y logea son Infanterie avec plus d'ordre que la brieveté du tems ne sembloit lui permettre, & retirant sa Cavalerie au dedans il envoia le Duc de Beaufort dans la Ville pour tâcher de donner retraite à ses bagages, & de la faire declarer entierement pour lui. Mais la crainte que les Parisiens avoient d'être pillez fit

rent qu'ils fermerent les portes où ils mirent bonne garde. Le Prince de Condé voiant cela rangea ſes bagages le long du foſſé, & fit percer les maiſons par où ils voioient que nos Troupes s'avançoient.

Vôtre Majeſté ſe poſta au Menil montant pour voir cette ataque qui eut fait plaiſir à ſon grand cœur, ſi elle eût eu à combatre contre ſes ennemis, & non pas contre ſes ſujets. Elle fut vigoureuſe & vos Troupes aiant forcé les retranchemens, le Vicomte de Turenne fit avancer ſon canon à l'endroit qu'on apelle aujourd'hui le Trône, à cauſe qu'on y en éleva un pour recevoir Vôtre Majeſté, lorſqu'elle fit ſon entrée dans cette Ville aprés ſon mariage. Le Prince de Condé fit tout ce qu'il put pour ſoutenir les efforts de vos gens, qui animez de vôtre preſence firent des merveilles; mais Dieu qui ne vouloit pas permetre que la rebellion durât plus long-tems vous fit remporter la victoire par tout. Aínſi le Prince de Condé étoit perdu ſans reſſource ſi Paris ne lui eût ouvert ſes portes. Il y ſauva ſes troupes qui

étoient éfraiées de la vigueur des vôtres, & à qui le méchant parti qu'elles tenoient ôtoit plus de la moitié de leurs forces. Mademoiselle de Montpensier lui rendit ce service, & elle fit encore tirer le canon sur la personne de V. M. & sur celle de vôtre Ministre qui s'étoit rangé auprés de vous.

Cette victoire étourdit étrangement les Parisiens aussi-bien que tous ceux qui tenoient le parti de Mr le Prince de Condé ; & comme vôtre Majesté avoit dans cette grande ville des sujets fideles qui remontroient aux autres combien ils avoient tort de s'éloigner de leur devoir, la plûpart balancerent avant que d'acorder à ce Prince le secours dont il avoit besoin dans sa necessité. Cela donna lieu à une assemblée qui fut tenuë à deux jours de là à l'Hôtel de Ville, où se trouva un grand nombre de personnes, qui representoient en quelque façon les Etats Generaux, dont on avoit demandé la convocation à vôtre Majesté, laquelle elle avoit été obligée de promettre pour se délivrer des importu-

nitez qu'on lui faiſoit. Mais comme vous aviez vos creatures, & que le Prince de Condé y avoit les ſiennes, & qu'on étoit en diſpute ſur les reſolutions qu'on y prendroit, des mutins forcerent les portes & firent main baſſe ſur quelques Deputez. Le fils unique d'un Conſeiller de la Grand' Chambre, qualité fort conſiderable en ce tems-là y fut tué avec quelques autres, & ce meurtre aiant engendré une grande confuſion, ceux qui tenoient le parti de vôtre Majeſté mirent du papier ſur leurs chapeaux pour s'entre reconnoître : Les autres mirent de la paille, & cette marque paſſa juſques à vôtre Cour où les plus grands Seigneurs s'y aſſujetirent comme les autres. Dans Paris ceux qui avoient mis de la paille y furent bien-tôt les plus forts, & aiant chaſſé ceux qui avoient mis du papier, le Maréchal de l'Hôpital Gouverneur de la Ville, qui étoit dans vos interêts eut bien de la peine à ſe ſauver. On croit, & beaucoup de gens ſont de ce ſentiment, que ce fut Mr le Prince qui excita cette ſedition, qu'il tâcha de faire retomber

ſur le Cardinal Mazarin, afin de le rendre plus odieux ; mais ſoit qu'on en découvrit la verité, ou que l'on commençât à ſe laſſer d'être deſobeïſſant à ſon Maître, chacun ne ſongea plus qu'à faire ſa paix avec Vôtre Majeſté. Le Duc d'Orleans vous fit faire des propoſitions auſſi-bien que le Parlement, mais vous les trouvâtes ſi hautaines, & ſi peu conformes au reſpect qui vous étoit dû, que bien loin de les écouter vous en futes ſi indigné contre cette Compagnie que vous la transferates à Pontoiſe.

Cette action de vigueur acompagnée de pluſieurs autres de même nature acheva d'étonner les mutins. Le Prince de Condé tâcha neanmoins de rechauffer ſon parti qu'il voioit prêt à l'abandonner, mais le Parlement étant ſur le point de lui tourner le dos, auſſi-bien que Mr. le Duc d'Orleans vôtre oncle, il ſe jetta entre les bras des Eſpagnols. Vôtre Majeſté profita prudemment de cette conjoncture, & afin de reünir tous les eſprits, elle feignit d'éloigner une ſeconde fois le Cardinal

Mazarin que pluſieurs prenoient pour pretexte de leur rebellion. Ainſi n'aiant plus de manteau dequoi ſe couvrir ils conſentirent de rentrer dans leur devoir moiennant que V. M. leur acordât une amniſtie. Vous ne jugeates pas à propos de la leur refuſer, & Mr. le Duc d'Orleans s'étant retiré à Blois, Ville de ſon apanage, il ne tint plus qu'à V. M. de retourner dans la Ville capitale de ſon Roiaume.

Elle en fut conjurée par ſon Parlement, & au nom du Clergé, par le Coadjuteur qui avoit été fait Cardinal ſuivant la parole qui lui en avoit été donnée, & qui vint exprés vous trouver à Compiegne. Vôtre Majeſté tint conſeil ſi elle ne devoit point le faire arrêter pour le punir de la mauvaiſe foi qu'il avoit eüe au prejudice des promeſſes qu'il vous avoit faites. Mais on jugea qu'il étoit bon d'affermir auparavant vôtre autorité, & qu'aprés cela vous ſeriez plus en état d'entreprendre ce que bon vous ſembleroit. En effet il eſt de la prudence de laiſſer meurir les choſes, & de les entreprendre

à contretems, c'eſt le moien de tout gâter.

On acuſe Mr. le Prince qui pouvoit encore trouver graces auprés de V. M. s'il s'y fut pris de la bonne maniere, de ne l'avoir pas fait, parce qu'il s'étoit mis en tête de ſuivre l'exemple du Duc de Lorraine qui pilloit tout & ravageoit tout ſans diſtinction d'amis ou d'ennemis. Mais il n'y a gueres d'aparence de le croire, & un Prince de ſa naiſſance & d'un grand cœur comme lui ne pouvoit pas avoir des ſentimens ſi indignes de l'un & de l'autre, il ravagea neanmoins en s'en allant la Frontiere de Champagne, où aprés s'être emparé de Rhetel & de Sainte Menehout il ſe retira à Namur.

Il eût là quelque pourparler avec un Miniſtre de l'Archiduc, qui devant que de le laiſſer venir à Bruxelles voulut ſavoir s'il ne pretendoit pas lui donner la main. Cette propoſition lui fit connoître à quels dégouts il s'expoſoit par ſa deſobeïſſance. Cependant ſon courage ne lui permettant pas d'heſiter ſur la réponſe qu'il avoit

à faire, il fit dire à l'Archiduc que l'honneur qu'il avoit d'être premier Prince du Sang de France lui aprenoit trop son devoir pour y jamais manquer; qu'ainsi il pretendoit passer devant lui, si ce n'est qu'il representoit dans les Païs bas Sa Majesté Catolique, qu'en cette qualité il lui donneroit la main quand il iroit chez lui, mais que quand il le viendroit voir à son tour il pretendoit que ce fut la même chose. L'Archiduc ne s'acommoda pas d'une réponse si fiere, & croiant qu'aprés ce qu'il avoit fait il n'y avoit plus de retour en France pour lui, il insista à ce qu'il lui cedât le pas par tout, dont Mr le Prince ne voulut jamais convenir. Enfin la chose fut si avant qu'il fut obligé de faire dire à l'Archiduc qu'il se retireroit dans huit jours s'il n'aceptoit les offres qu'il lui faisoit, & qu'il n'étoit pas si embaraſſé de sa personne qu'il ne sut bien où aller. L'Archiduc fut obligé de lui acorder sa demande. Mais comme il ne le fit qu'à force, cela aprit à Mr. le Prince dans quels inconveniens l'on se trouve quand

on passe ainsi dans une Cour étrangere principalement quand on vous y regarde comme un Rebelle, & qui est obligé d'en acheter la protection à quelque prix que ce soit.

Il eut les mêmes démélez avec le Duc de Lorraine qui se tenoit la plûpart du tems à Bruxelles, & ils penserent en venir aux mains plusieurs fois ; mais leurs amis communs les en empêcherent, sans oser neanmoins entreprendre de les regler à cause des pretentions de l'un & de l'autre ; car le Duc de Lorraine ne vouloit point de concurrence, & le Prince de Condé ne pouvoit entendre parler de lui donner la main sans se mettre en colere. Mais le plus grand chagrin qu'il eût en cette Cour, c'est que le Prince François, frere de ce Duc, voulut encore lui disputer le pas, surquoi il eut des emportemens qui firent croire que les choses ne se passeroient pas sans coup ferir. Ce qui le desesperoit encore davantage, c'est que l'Archiduc n'y mit point d'ordre, quoi qu'il le priât de les regler, se confiant en la justice de sa cause,

mais ce Prince n'eut garde de le faire ; car outre qu'il étoit bien aise de lui donner cette mortification, il ne vouloit pas desobliger le Prince François qu'il vouloit atacher à son parti, sur tout dans un tems où il avoit peur qu'il ne lui échapât, à cause des grands éforts que la France faisoit pour le gagner.

Voila comme l'on trouve des dégouts à quoi on ne s'atend pas, quand on passe ainsi au service d'un autre Prince que le sien. Or il n'en est pas de même quand on demeure dans son païs, où son rang non seulement est reglé, mais où encore le Souverain a interêt de ne rien faire au prejudice d'un Prince de son sang. Mais il est bien juste qu'on fasse penitence de la faute qu'on a faite, & qu'elle serve à faire rentrer en soi-même. Car il n'y a rien qui nous rende plus sages que les mortifications à quoi nous ne nous atendons pas, & qui auroit toûjours le vent en poupe coureroit risque de ne jamais se reconnoître?

Mr le Prince aiant ainsi quité la partie, vôtre Majesté ne songea qu'à

pacifier ſon Roiaume avant que de chaſſer les ennemis de ſes frontieres, dont elle ſe flatoit de venir à bout facilement, quand elle ſeroit en repos chez elle. La Province de Guienne avoit toujours les armes à la main en faveur du Prince de Condé. Le Prince de Conti étoit dans Bordeaux où ſa qualité de Prince du Sang étoit d'un grand poids pour atirer pluſieurs perſonnes dans ſa deſobeïſſance. Le Comte d'Ognon étoit dans Broüage, où le mauvais exemple le portoit à s'en faire le Tiran. Tout cela demandoit de grandes forces pour les reduire, ſur tout aïant intelligence avec les Eſpagnols dont ils recevoient du ſecours. Or Vôtre Majeſté conſiderant qu'elle feroit bien mieux de les gagner par la douceur, fit l'un Maréchal de France, moiennant quoi il lui remit ſa Place entre les mains, & acorda à l'autre quelques avantages, à condition qu'il quiteroit le parti de ſon frere.

Vôtre Majeſté qui avoit trouvé moien quelque tems auparavant de faire revenir le Cardinal Mazarin, &

de remettre le calme dans Paris, où elle avoit rétabli le Parlement dans ſon ſiege ordinaire, n'aiant plus rien à craindre des troubles domeſtiques, mit non ſeulement des Armées ſur pied pour raſſurer ſes Frontieres, mais encore pour reparer ſa reputation qui étoit extrêmement déchuë chez les Etrangers. Elle avoit perdu tout ce qu'elle avoit en Catalogne, les affaires d'Italie étoient en auſſi méchant état; celles de Flandres ne valoient gueres mieux, & de tant de conquêtes dont il a été parlé ci-deſſus, il ne reſtoit plus qu'Arras à Vôtre Majeſté. Du côté de Champagne les ennemis y tenoient Sainte Menehout, Mouzon & Rhetel: ſur la Frontiere de Picardie le Catelet & la Capelle, & en Bourgogne Bellegarde, où étoient les reſtes de la faction du Prince de Condé. C'étoit bien des affaires pour un jeune Prince qui n'avoit pas encore toute l'experience que l'âge a coûtume de donner; mais vôtre Majeſté aiant commencé prudemment par celle qui lui paroiſſoit de plus grande conſequence, vous aſſiegeates Bellegarde

dont vous vous rendites maître, aiant coupé la tête par là à la rebellion, vous ne sutes presque où courir, tant vous vous trouviez pressé de tous côtez. Le Prince de Condé étoit entré en Picardie, où il avoit pris Roie. L'Archiduc menaçoit la Champagne. Ces deux endroits vous étoient de pareille consequence. Cependant vous n'y pouviez pas remedier tout en un même-tems, les forces de vôtre Roiaume étoient trop épuisées; ainsi Vôtre Majesté étant obligée de faire les choses pied à pied, elle marcha au secours de la Picardie, fit quiter Roie aux ennemis, puis mit le siege devant Rhetel. Cette Place prise vous vous rendites maître de Moüzon, pendant que les ennemis s'emparerent de Rocroi, dont vous vous vengeâtes en reduisant S. Menehout à vôtre obeissance. Vos armes en Catalogne recommencerent à se rendre redoutables; vous y prites quelques Places fortes, & y auriez pris la Ville de Gironne sans un miracle que le Ciel fit en faveur de vos ennemis. Ils mirent sur le rempart la Chasse d'un S. Evê-

que de cette Ville,& en même tems il parut à l'entour une ſi grande quantité de mouches qui vinrent fondre ſur vôtre Armée que toute la Cavalerie en fut éperduë ; les Chevaux n'y pouvant reſiſter rompirent leurs licols & s'enfuirent à travers le camp, où ils ſe vautroient pour ſe délivrer du mal qu'ils ſouffroient. Il en perit ainſi une grande quantité, & comme les ennemis pouvoient tirer un grand avantage d'une conjoncture ſi favorable pour eux, il falut ſe reſoudre à lever le ſiege.

En Italie vous portâtes la Guerre dans le Milanez, où le Comte de Grancé que vous aviez fait Maréchal de France, prit Carpignane, & combatit le Marquis de Caracene que le Roi d'Eſpagne lui avoit opoſé.

Vous fûtes obligé cependant de reconnoître le Gouvernement preſent d'Angleterre ; quoi que vôtre inclination & vôtre juſtice vous portaſſent à proteger celui qui en étoit le Prince legitime ; mais le procedé des Eſpagnols qui pretendoient ſe prevaloir de l'averſion que vous témoigniez

pour l'uſurpation de Cromvvel, & faire un traité avec lui à vôtre prejudice, vous fit recourir au ſeul moien qui vous reſtoit pour vous mettre à couvert de leur méchante volonté. Vous lui offrites leur mediation pour terminer à l'amiable le different qui étoit ſurvenu entre l'Angleterre & la Holande, & que vous étiez bien aiſe d'aſſoupir, parce que vos ennemis en pouvoient tirer de l'avantage.

C'étoit beaucoup à un Etat qui avoit été ſi malade de ſe trouver hors des convulſions qui l'avoient penſé mettre au tombeau. Cependant comme dans les longues maladies il y a ſouvent des rechutes, le Comte d'Harcourt dont vôtre Majeſté s'étoit ſervie pour mettre les rebelles dans le devoir, le devint à ſon tour. Il trouva moien de ſe fourer dans Briſac, dont la garniſon ſe trouvant à ſa devotion il ſe ſeroit formé une eſpece de ſouveraineté en Alſace, s'il eût eu les épaules aſſez fortes pour en ſoûtenir le faix. Les Eſpagnols firent ce qu'ils purent pour l'obliger à leur remettre cette Place entre les mains. Mais

comme ce qu'ils lui offroient n'étoit pas capable de le tenter, il refusa leurs offres, & songea à s'en acommoder avec le Duc de Lorraine qui avoit dequoi le bien paier ; car il n'y avoit point de Prince qui eût tant d'argent comptant. Mais comme il en étoit idolâtre, il ne se pût resoudre à donner celui qu'il lui demandoit. Ainsi cette affaire traîna long tems, ce qui la fit échoüer, parce que les Espagnols qui se défioient de lui le firent arrêter bien-tôt aprés.

Vôtre Majesté, à qui cette affaire paroissoit de grande importance comme elle l'étoit effectivement, fit faire plusieurs allées & venuës vers lui, pour le faire retourner à son devoir ; mais comme il avoit peine à se determiner vous assiegates Befort pour lui couper le secours qu'il pouvoit esperer de ce côté-là. Vous vous en rendites maître au cœur de l'Hiver. Car il falloit bien que les François apriſſent à faire la guerre en tout tems, eux qui devoient sous vôtre Majesté mépriser le chaud & le froid & s'acoûtumer également à l'un & à l'autre. Cette conquête

jointe aux conditions avantageuſes que vous faiſiez au Comte d'Harcourt le porterent à acepter vos offres. Vous lui donnâtes le Gouvernement d'Anjou, & le conſervâtes dans ſes biens & dans ſa Charge de Grand Ecuier, moiennant quoi il vous remit ce qu'il tenoit en Alſace.

Cette affaire étant ainſi terminée ſi avantageuſement pour Vôtre Majeſté, il ſembloit qu'elle ne dût plus ſonger qu'à reprendre Rocroi dont la garniſon deſoloit la Champagne, principalement ſous les ordres d'un Gouverneur qui ne dormoit point, & qui avoit apris ſon métier ſous le Prince de Condé. Je veux parler de Montal que Vôtre Majeſté a emploié depuis ſi utilement, & qui lui a rendu de grands ſervices dans la derniere guerre. Mais vous crûtes que la priſe de Stenai vous étoit encore de plus grande conſequence; c'eſt pourquoi vous fites marcher vôtre armée ſous le commandement du Maréchal de Fabert. Ce General vous étoit extrêmement recommandable pour ſa grande fidelité, car il

étoit presque le seul des Gouverneurs de Places qui eut resisté aux offres du Prince de Condé qui avoit fait tout ce qu'il avoit pû pour le débaucher de vôtre service. Mais il n'avoit pas crû à propos de suivre l'exemple de beaucoup d'autres, & il vous avoit conservé Sedan que Vôtre Majesté lui avoit confié.

Mr. le Prince à qui Stenai apartenoit demanda des forces à l'Archiduc pour le pouvoir secourir. L'Archiduc lui en promit, & en effet il fit ce qu'il put pour obliger le Prince François de lui prêter les siennes. Mais comme cette Place avoit été demembrée de la Lorraine il ne le voulut faire qu'à condition qu'elle y seroit reünie. Le Prince de Condé ne s'y voulut pas soumetre, & cette affaire aiant encore augmenté la mesintelligence qui étoit entr'eux, l'Archiduc eût assez de peine à les empêcher d'en venir aux mains l'un contre l'autre. Vôtre Majesté fut elle-même à ce siege, aprés avoir été auparavant à Reims, où elle se fit sacrer. Elle fit là de grandes liberalitez à ses soldats qui ne pouvoient

s'em

s'empêcher d'admirer l'inclination qu'ils lui voioient à la guerre. Cependant ſes forces s'y trouvant occupées, le Prince de Condé porta les Eſpagnols à faire le ſiege d'Arras, eſperant que cette Place vous étant encore de plus grande conſequence que l'autre, vous leveriez le ſiege de Stenai pour la ſecourir. Mais ſon atente fut vaine, & cela n'aiant ſervi qu'à rendre vôtre Majeſté plus diligente à s'aquiter de ſon entrepriſe, vous n'en fûtes pas plûtôt venu à bout que vous volâtes au ſecours d'Arras.

La conquête en étoit ſi importante aux Eſpagnols qu'ils n'avoient rien negligé pour ſe l'aſſurer. Leurs lignes étoient les plus belles que l'on eût vûës juſques là, & de diſtance en diſtance ils y avoient élevé des redoutes par le moien deſquelles elles étoient en plus grande ſeureté. Non contens de cette precaution ils creuſerent en dedans des trous pour arrêter la Cavalerie; mais dés le commencement du ſiege il leur arriva une choſe de méchant preſage; le Chevalier de Crequi qui n'avoit pas

une grande reputation à la guerre, mais qui s'en eſt aquis depuis une ſi grande que Vôtre Majeſté, aprés l'avoir fait Maréchal de France, lui a donné le commandement de ſes principales armées, ſe jetta dans la Place à la téte de cinq cens chevaux.

Ce ſecours fit grand plaiſir à Monjeu qui commandoit dedans, & qui pour épargner ſa bourſe n'y avoit qu'une mediocre garniſon : car en ce tems là vous aviez eu encore ſi peu de commodité de mettre ordre à vos affaires que les Gouverneurs des Places s'aproprioient les contributions & n'en rendoient nul compte à vôtre Majeſté, moiennant quoi, ils ſe chargeoient de les deffendre. Cependant il y avoit un inconvenient à cela qui étoit de la derniere importance, puiſque pour peu d'inclination qu'ils euſſent à l'avarice ils ne ſongeoient qu'à theſauriſer. Auſſi Vôtre Majeſté ne tarda gueres à y donner ordre, ce qui ne ſe pouvant faire qu'en introduiſant un autre uſage, vous mites les choſes dans l'état que nous les voions aujourd'hui. En effet outre que vôtre ſeureté ne s'y

trouvoit pas auparavant vous ôtâtes par là quantité de petits tirans qui s'en faisoient acroire, & qui d'abord qu'ils se trouvoient dans une Place croioient être autant que vous.

Montjeu qui étoit brave homme tint prés de deux mois, sans que les ennemis pussent gagner beaucoup de terrain sur lui. Cependant vôtre Armée sous le commandement du Vicomte de Turenne parut à la vûë des lignes & commença à se retrancher. Car ce General aprehendoit qu'ils n'en sortissent pour le combatre, & que comme ils étoient beaucoup plus forts que lui, ils ne lui fissent recevoir quelque affront. C'étoit l'avis du Prince de Condé qui disoit pour ses raisons que s'ils atendoient que le Maréchal d'Hocquincourt arrivât avec les Troupes qu'il commandoit, ils trouveroient alors à qui parler; mais l'Archiduc soûtint qu'ils ne pouvoient sortir des lignes sans abandonner quelques dehors dont ils s'étoient rendu maîtres, ou que s'ils ne les abandonnoient pas la garnison les en chasseroit, ce qui seroit toûjours la même chose:

qu'ainsi il étoit plus à propos de continuer leurs ataques, & de se mettre en état de les faire reüssir avant l'arrivée d'Hocquincourt.

Son sentiment fut suivi, parce que de tous les Officiers qui entroient au conseil de guerre, il n'y avoit que le Prince de Condé qui osât lui contredire. Cela donna le tems au Vicomte de Turenne de mettre son camp hors d'insulte & d'atendre le Maréchal d'Hocquincourt, qui étant arrivé ataqua l'Abaie de S. Eloi dont il se rendit maître. Il s'y logea & mit autour de lui son Armée, laquelle agissant de concert avec le Vicomte de Turenne qui étoit de l'autre côté des lignes, ils couperent les vivres aux ennemis & empêcherent qu'aucun convoi n'entrât dans le camp.

Montjeu voiant le secours si proche en sentit encore augmenter son courage, & aiant repoussé les Assiegeans à deux ataques qu'ils lui firent pour s'emparer d'un de ses dehors, ils s'en trouverent si consternez que le Vicomte de Turenne crut à propos de se servir de cette conjoncture, pour achever leur desordre.

Le Prince de Condé qui prevoioit qu'ils ne lui pouvoient reſiſter dit à l'Archiduc que puiſqu'il ne l'en avoit pas voulu croire à la premiere fois, il eſperoit que ce ne ſeroit pas la même choſe maintenant : qu'il n'y avoit plus de tems à perdre que le ſeul parti qu'il y avoit à prendre en l'état où les choſes ſe trouvoient étoit de lever le ſiege, & de paſſer ſur le ventre du Maréchal d'Hocquincourt, que Turenne ne pouvoit ſecourir. L'Archiduc y parut aſſez diſpoſé, & entra avec lui dans le détail de leur retraite, mais en aiant conſulté le Comte de Fuenſaldagne qui paſſoit pour bon homme de guerre parmi ceux de ſa nation, il en fut tout-à-fait diſſuadé.

Le jour de St. Louis venu que le Vicomte de Turenne avoit choiſi pour ſon ataque, il donna le ſignal dont il étoit convenu avec le Maréchal d'Hocquincourt ; ainſi chacun aiant marché de ſon côté le Vicomte de Turenne força les lignes par l'endroit que gardoit Fernando Solis, pendant que le Maréchal s'égara. Cela donna le tems à l'Archiduc de

ſonger à la retraite. Mais le Vicomte de Turenne profitant de ſon avantage batit encore les Lorrains dont le quartier étoit tout proche de celui de Solis. Le Prince de Condé voiant le deſordre qu'il y avoit de toutes parts s'avança juſques à un ruiſſeau qui ſeparoit ſon quartier de celui des autres, & y aiant fait tête au Vicomte de Turenne & au Maréchal d'Hocquincourt qui l'avoit joint, il donna le tems & à l'Archiduc & aux troupes qu'il avoit amenées de France, de ſe retirer en bon ordre. Son Infanterie neanmoins ſouffrit beaucoup dans ſa retraite, qu'il fit le dernier avec une prudence qui le fit admirer des Eſpagnols, chez qui il aquit un grand credit par une ſi belle action.

Le canon & le bagage des ennemis fut le butin de l'Armée de Vôtre Majeſté, qui fut rendre graces à Dieu dans la Cathedrale de cette Ville, de la Victoire qu'il vous avoit envoiée ; car vous lui avez toûjours raporté toutes choſes comme un veritable chrétien, ſans croire que vôtre bonne conduite & la force de vos

Armes puſſent rien ſans ſon ſecours. La priſe du Queſnoi fut le fruit de cette Victoire, & ce fut par où vous finites une ſi belle Campagne.

Vos Conquêtes augmenterent encore du côté de Catalogne par la priſe de Villefranche & de Puicerda, d'où vos ennemis faiſoient des courſes à toute heure dans le Rouſſillon. Mais vous ne fites pas les mêmes progrez en Italie, quoi que vous n'euſſiez rien épargné de ce côté-là pour y ſignaler la gloire de vos armes. Car le Duc de Guiſe qui vous avoit embarqué à de grandes dépenſes, ſous prétexte qu'il entretenoit des correſpondances à Naples, & qu'il n'y paroitroit pas plutôt que tout le Roiaume ſe ſoûleveroit, en revint pourtant ſans avoir pris que Caſtellamar, qu'il fut obligé d'abandonner.

Cette entrepriſe neanmoins donna de la reputation à Vôtre Majeſté, que les Eſpagnols tâchoient de faire paſſer en ce païs-là pour un Prince qui ne ſe remettroit pas ſi-tôt du deſordre que lui avoient cauſé les guerres civiles. Cependant vous ne vous en reſſentiez preſque plus par le bon

ordre que vous apportiez de toutes parts. Car ce n'étoit pas ſeulement ſur la frontiere,& en portant la guerre chez vos ennemis, que vous affermiſſiez vôtre pouvoir, mais vous le fites encore dans le cœur de vôtre Etat où il vous reſtoit deux choſes à faire qui même paroiſſoient aſſez preſſées: l'une étoit d'autoriſer vôtre Miniſtre, afin qu'il ne ſouffrit plus les ſecouſſes dont il avoit penſé être terraſſé; l'autre de punir ceux qui avoient fait ſemblant de ſe donner à vous, & qui vous avoient trompé.

Or vous fites l'un en mariant les nieces de ſon Eminence à de ſi grands Seigneurs que les premiers de la Cour ſe trouverent intereſſez à ſa conſervation. Il y en eut une qui épouſa le Duc de Mercœur, & une autre au Prince de Conti. Cela fit naître l'envie à tout ce qu'il y avoit de grand & de relevé auprés de vous, de rechercher les autres qui n'étoient pas encore en âge d'être mariées, & qui pouvoient pretendre à tout,aprés les deux partis que celles-ci avoient trouvé.

A l'égard de la punition que vous

meditiez contre ceux qui vous avoient trompé, vous vous contentâtes de la faire éclater en la perſonne du Cardinal de Rets que vous fites arrêter. Cependant comme le reſpect que vous aviez pour ſon caractere ne vous permettoit pas d'en faire une punition conforme à ce que vôtre juſtice demandoit ; vous ne ſongeâtes qu'à lui ôter l'Archevêché de Paris, qui lui facilitoit le moien, par le credit que cette dignité lui donnoit ſur vôtre Clergé, de faire des brigues contraires à vôtre ſervice. Vous lui fites propoſer d'en donner ſa demiſſion au Pape, & que vous lui rendriez la liberté, Mr. de Bellievre premier Preſident, qui lui en porta parole de la part de Vôtre Majeſté, étoit de ſes amis, mais non pas de ceux de vôtre Miniſtre. Ainſi au lieu de lui conſeiller la choſe en la propoſant, il lui dit au contraire qu'il ne lui en parloit pas comme ſon ami, mais comme un homme qui lui étoit envoié de la part de la Cour.

Au reſte comme ce Magiſtrat a eu la reputation d'un des plus honnêtes

hommes de France, & d'un Juge aussi integre qu'il y en ait eu depuis long-tems dans le Parlement, il n'est pas hors de propos que j'en fasse le portrait à Vôtre Majesté. Il est vrai qu'il étoit homme de bien & incapable de faire aucune bassesse. Cependant je puis dire que Vôtre Majesté n'avoit rien fait de bien pour ses interets, quand elle l'avoit apellé à cette Magistrature. S'il avoit de la vertu, c'étoit une vertu austere, & qui n'entroit point dans les necessitez de ôtre Etat, il s'armoit toûjours de ce grand nom *du bien public*, & cela l'empêchoit à tort & à travers de travailler conjointement avec V. M. à ce qui étoit du bien de ses affaires. Il étoit d'ailleurs d'un esprit si hautain que si le Cardinal Mazarin l'envoioit querir, il ne venoit point, à moins que ce ne fut sous le nom de Vôtre Majesté. Il s'en retournoit même quand il voioit que vous ne paroissiez point vous même pour lui annoncer vôtre volonté, & sa fierté alloit jusques-là, qu'il ne pouvoit souffrir que son Eminence mit quelque difference entr'eux.

Or il ne vous faut point de ces esprits fâcheux & revéches pour mettre à la tête de vos Parlemens qui s'en font déja assez acroire, pour ne leur pas donner un Chef qui concoure avec eux à empieter sur vôtre autorité. Rien n'est de plus grande consequence au bien de vôtre Etat, & quand il en manque quelqu'un vous ne devez remplir sa place que d'un sujet qui leur serve de correctif. Ces Compagnies ont déja assez de credit pour ne pas chercher à l'augmenter, & ce que j'ai dit d'elles cidessus, en parlant de la guerre de Paris, vous en est une preuve suffisante pour vous y arrêter. Mais le penchant que vous avez toûjouts eu à recompenser vos serviteurs, joint à la necessité où vous vous trouviez alors, fit que vous prîtes le premier venu qui s'offrit de reparer la mauvaise fortune de celui qui tenoit cette place ; & dont vous ne pouviez voir l'extrême pauvreté sans rougir en quelque façon de ne vous pas trouver en état de le soulager. Ainsi vous promites à ce Magistrat de traiter avec son predecesseur, ce

qui ne se peut excuser que par la misere du tems ; aussi puis-je dire à Vôtre Majesté qu'il en arrive mille inconveniens dont elle conviendra elle-même, si elle fait reflexion, que ceux qui arrivent ainsi aux honneurs n'en croiant avoir aucune obligation à leur maître, ne lui sont pas si soûmis que ceux qui les tiennent d'eux uniquement.

Le Cardinal de Rets profita de l'avis de son ami. Cependant comme il n'y a rien de plus rude que la privation de la liberté, il crût se la procurer en feignant d'entendre à cette negociation. Il fit dire à Vôtre Majesté qu'il étoit prêt de donner sa resignation en blanc, mais que comme le prix qu'elle lui en offroit étoit une chose qui ne dépendroit plus aprés cela que du Cardinal Mazarin, en qui il ne se pouvoit fier, il étoit bien aise de savoir auparavant quelles assurances vous lui en donneriez. Vôtre Majesté qui agissoit de bonne foi, mais qui ne vouloit pas être dupée, lui fit savoir qu'elle laissoit en son choix de prendre telles mesures qu'il souhaiteroit, & que pourveu

qu'elle y trouvât ſes ſeuretez elle en ſeroit toûjours contente. Ainſi ne tenant plus qu'à lui de ſe déterminer, il convint avec Vôtre Majeſté que vous le feriez ſortir de Vincennes, & qu'il demeureroit à la garde du Maréchal de la Meilleraie, qui avoit épouſé une de ſes parentes, juſques à ce que le Pape eut accepté ſa reſignation.

Il fut conduit à Nantes où étoit ce Maréchal, dont il chercha à tromper la vigilance, parce qu'il ſavoit bien que le Pape, auprés de qui il agiſſoit ſous main, pour lui faire refuſer ce qu'il demandoit en aparence, ne manqueroit pas de ſe declarer au prejudice de Vôtre Majeſté. Le Maréchal qui étoit honnête homme, & qui ne le croioit pas ſi double avoit commandé qu'on ne le tint pas ſi court, & qu'on lui donnât quelque liberté. Ainſi ſes gardes le laiſſoient aller tous les jours ſur le Baſtion, & ſe contentoient ſans le ſuivre de garder la porte par où on y alloit: mais lui qui ne ſongeoit qu'à ſe ſauver, fit proviſion d'une corde de ſoie de la hauteur du Baſ-

tion, & ſon Medecin qui étoit avec lui la lui tenant, il deſcendit à ſa faveur. Il monta ſur un cheval qu'on lui avoit amené là tout exprés. Son deſſein à ce qu'on croit étoit de venir à Paris où il eſperoit fomenter de nouveaux deſordres, mais ſon cheval s'étant abatu ſur le pavé de Nantes, qui eſt fort mauvais, il s'en fut à Machecoul, Château qui étoit au Duc de Rets ſon frere.

Ce Maréchal ſe prepara de l'y aller aſſieger, ce qui l'obligea d'en ſortir, & étant allé à Beliſle le Maréchal y ſeroit allé pareillement, ſi V.M. le lui eût voulu permettre. Mais une raiſon d'Etat vous empêcha de lui en acorder la permiſſion, vous eutes peur que ce Maréchal qui étoit déja tout puiſſant dans la Province, ne voulut aprés cela garder cette place pour lui, & qu'au lieu de l'ordre que vous pretendiez aporter, vous ne fuſſiez cauſe vous même d'un nouveau deſordre.

Cependant comme c'eût été morguer en quelque façon V. M. de demeurer dans ſon Roiaume, aprés avoir eu le malheur de s'atirer

son indignation, il passa en Espagne & de là à Rome, d'où Vôtre Majesté n'a jamais voulu souffrir qu'il revint, qu'il ne lui ait donné la satisfaction qu'elle souhaitoit. En effet il est de la majesté d'un grand roi de ne pas permettre qu'un sujet lui tienne tête, & à moins que de le reduire dans le devoir, c'est un exemple pour les autres qui est de dangereuse consequence.

Vôtre Majesté sachant que les Espagnols ne s'étoient pas encore bien remis de la déroute d'Arras, se pressa d'entrer en campagne, où aprés s'être emparé de Landrecies, de Condé & de S. Guillain, l'Archiduc se trouva dans une telle allarme, qu'il crut à tout moment que vous l'alliez ataquer dans Bruxelles. La crainte qu'il en avoit lui fit emploier dix mille païsans pour y faire une espece d'envelope; ce qui est avantageux à vôtre Majesté, que la postetité sache parce qu'elle ne sauroit faire reflexion qu'aprés vous avoir fait trembler dans vôtre Capitale, vous lui aiez rendu la pareille en si peu de tems sans être persuadé au

même moment qu'il falloit que vous fussiez un grand Roi pour faire ces miracles. Mais ce que je puis dire, c'est que vous n'oubliez rien de ce qui pouvoit servir au bien de vôtre Etat, & vous étiez déja aussi habile dans la negociation que dans l'art de faire la guerre.

Il y parut bien dans le Traité que vous fites avec le Prince François, dont vous penetrâtes les desseins par l'adresse qu'il eut de faire tomber entre vos mains à la déroute d'Arras le Baron d'Inchequin son Intendant. Car au lieu de regarder sa prise comme un coup de hazard, vous l'attribuâtes à un dessein premedité, dont la connoissance vous fit tenir roide sur la proposition que vous fit en même tems cet Intendant, qui faisoit semblant que tout ce qu'il disoit étoit de lui-même, & sans en avoir l'ordre de son Maitre. Mais vous jugeâtes de la necessité qu'il avoit de s'acommoder avec vous par son invention, ce qui est d'un Prince prudent & bien avisé ; puisque quand on ne s'arrête qu'aux apatences, c'est le moien d'être la dupe de tout ce qu'on fait.

Il auroit été à ſouhaiter que V.M. eût pû ſe trouver dans toutes ſes Armées, comme elle le faiſoit dans celle de Flandres. Elle auroit vû de ſes yeux de quelle maniere les choſes ſe paſſoient, & auroient peſé toutes les entrepriſes avant que d'y donner ſon conſentement. Mais comme la connoiſſance des lieux ne lui étoit qu'imparfaite auſſi bien que les forces des ennemis, il lui arriva un échec en Italie dont on ne peut acuſer que la facilité du Card. Mazarin.

L'atache qu'il avoit toûjours à ſon païs, nonobſtant les biens & les honneurs qu'il poſſedoit en France, qui devoient pourtant le lui faire oublier, fit qu'il y chercha un parti pour la ſœur de la Princeſſe de Conti & de la Ducheſſe de Mercœur. Or tous ceux qui ſe preſentoient ne lui étant pas agreables comme le Duc de Modene, il fit valoir cette alliance à Vôtre Majeſté, comme s'il n'y ſongeoit que pour atacher ce Prince à ſes interêts. Ainſi il vous fit trouver bon de lui donner le commandement de vôtre Armée en ce païs-là, conjointement avec le Prince

Thomas, & ces deux Generaux s'étant joints ils rompirent les meſures du Marquis de Caracene qui pretendoit ſurprendre Reggio, ce qui leur enfla tellement le courage qu'ils ſe crurent en état d'aſſieger Pavie. Mais ils furent obligez de lever le ſiege, ce qui auroit intereſſé la gloire de Vôtre Majeſté, ſi ce qui ſe paſſoit ailleurs, n'eût ſervi à reparer ſa reputation. Car outre ce que vous aviez fait en Flandres, vôtre Armée de Catalogne conſerva non ſeulement ſes conquêtes; mais en fit encore de nouvelles, elle ſe ſaiſit de Cap de-quiers,& étant entré dans le Lampourdan, elle mit tout ſous contribution juſques à Gironne.

La faute que vôtre Miniſtre avoit fait en Italie, ne fut pas la ſeule dont on puiſſe recuſer ſon Miniſtere. Il s'étoit mis en tête une maxime que perſonne n'aprouvoit que lui, & que Vôtre Majeſté ſouffroit, parce qu'elle avoit la complaiſance de lui témoigner une grande confiance. Preſque dans toutes les affaires il emploioit deux hommes au lieu d'un, ce qui étoit une ſource de jalouſie in-

tariſſable entr'eux, & qui ne pouvoit produire qu'un méchant effet ; car deux perſonnes avec une pareille autorité ſe regardent comme deux ennemis, quoi qu'ils n'en faſſent pas le ſemblant. Ainſi s'ils peuvent ſe mordre ils ne manqueront jamais l'occaſion, & ne ſont jamais ſi aiſes que quand leur compagnon fait quelque faute : ils apoſtent même des gens l'un à l'autre pour ſe faire tomber dans le precipice, ce qui eſt bien éloigné de ſe redreſſer, comme il eſt neceſſaire pour le bien de vôtre Etat.

Vôtre Majeſté eſt bien éloignée de cette maxime ; & comme elle ſait que le Gouvernement le plus parfait eſt celui qui aproche le plus prés de la conduite de Dieu, elle laiſſe une autorité abſoluë à ceux qui agiſſent ſous ſes ordres. C'eſt aſſez qu'ils lui rendent compte de ce qu'ils font, mais elle ne les met point en compromis les uns avec les autres, dont auſſi elle n'en ſeroit que beaucoup plus mal ſervie. Car ſi ceux qui ont droit de faire une choſe ne le font avec toute l'autorité de leur Maître, ils ſont mal obeïs ; outre que

ſi deux perſonnes ont droit de commander la même choſe, l'un deffait d'ordinaire ce que l'autre entreprend. La difference des ſentimens produit cet effet, auſſi bien que la jalouſie; d'où il faut conclurre qu'un Etat eſt mal gouverné quand il y a ainſi tant de maîtres. Auſſi voions-nous que le Gouvernement Monarchique eſt cenſé le plus parfait, & que dans les Republiques celles-là paſſent pour les mieux policées où il n'y a point tant de cahos ni de confuſion.

Quoi qu'il en ſoit ce deſordre regnoit & dans vos finances & dans vos armées. Vous avez vû qu'en Italie vous y aviez deux Generaux. Ce fut la même choſe cette année en Flandres où le Card. Mazarin prit encore plaiſir d'aſſembler deux hommes dont les mœurs & les inclinations étoient opoſées. Ce fut le Vicomte de Turenne & le Maréchal de la Ferté, qui n'avoient jamais été trop d'acord enſemble, & qui encore tout nouvellement avoit eu ſujet de querelle. Car le Maréchal avoit retiré des mains de l'autre un priſonnier de guerre ſous pretexte de

le vouloir échanger avec un de ſes gens qui étoit tombé entre les mains des ennemis. Mais ç'avoit été pour le faire pendre en repreſailles de ce qu'ils avoient fait mourir un Lorrain qui s'étoit ataché au ſervice de Vôtre Majeſté. Il avoit eu raiſon de le faire, & perſonne n'en ſauroit diſconvenir, puiſque ſans cela il n'y auroit pas eû un ſeul homme de ce païs qui eût voulu prendre les armes en vôtre faveur. Mais Vôtre Majeſté m'avoüera que le Vicomte de Turenne avoit lieu de ſe plaindre de ce qu'il avoit abuſé de ſa credulité, & que quoi qu'il y allât de vôtre ſervice, il n'y a point de plaiſir d'être l'inſtrument de la perte d'un malheureux.

Ces deux Generaux dont l'Armée étoit de trente mille hommes, cherchant à l'ocuper glorieuſement ne trouverent point de conquête plus illuſtre que celle de Valenciennes. Chacun prit ſon quartier, l'un d'un côté l'autre de l'autre; & vôtre Majeſté atendoit à toute heure des nouvelles de ſe reduction quand elle aprit que Dom Juan d'Autriche, qui étoit

venu prendre la place de l'Archiduc, marchoit au ſecours avec le Prince de Condé. Le Vicomte de Turenne qui étoit accoûtumé à prendre ſes précautions le fit encore ſi bien cette fois là, que Dom Juan crut que pour reüſſir dans ſon entrepriſe, il devoit ataquer le quartier du Maréchal de la Ferté. Turenne qui faiſoit dépenſe en eſpions le ſçut, & le fit ſçavoir à ce Maréchal, à qui il offrit du renfort, afin qu'il pût repouſſer les ennemis. Mais ſa jalouſie ne lui permit pas de l'acepter. Ainſi Dom Juan l'aiant pris, non pas au dépourvû, mais d'une maniere fort avantageuſe pour lui, il défit ſon quartier & le prit priſonnier lui-même. Il voulut enſuite paſſer à celui du Vicomte de Turenne, mais il le reçut en ſi bon ordre qu'il vit bien qu'il avoit affaire à un autre homme qu'au Maréchal. Turenne ſe retira au Queſnoi, où il atendit ſes faïards pendant deux jours, & aiant tenu là bonne contenance, Dom Juan n'oſa entreprendre de lui livrer combat, il aima mieux aller ataquer la ville de Condé que le Vicomte de Turenne ne pût ſe-

courir : mais pour en diminuer la perte il se rendit maître de la Capelle, que Vôtre Majesté n'avoit pas trouvé l'ocasion de reprendre, depuis qu'elle l'avoit perdu.

Un autre qui auroit eû moins de courage que Vôtre Majesté auroit été tout etourdi du malheureux succez de ce siege. Elle en auroit fait aussi tomber sa colere sur le prisonnier, mais elle parut ferme non seulement dans ce revers de fortune, mais elle prit encore soin elle-même de justifier la conduite du Maréchal dont elle paia la rançon ; car elle a toûjours été bienfaisante envers ceux qui lui rendent service, & les malheurs qui leur arrivent ne servent qu'à lui donner plus de consideration pour eux.

La fortune ne vous traita pas si mal en Italie cette année-ci, qu'elle avoit fait l'autre. Vôtre Majesté, sous le commandement des Ducs de Mercœur & de Modene, y prit la Ville de Valence à la vûë des Troupes Espagnoles, qui n'oserent lui livrer combat en Catalogne. Vous soutintes pareillement l'honneur que vos Ar-

mes y avoient aquis, de ſorte que l'éclat de vôtre Couronne commençant à offuſquer celle d'Eſpagne chacun à l'envi rechercha vôtre alliance.

En effet vous n'oubliâtes rien de ce qui pouvoit vous atirer de la conſideration, & les Suiſſes vos anciens Alliez étant deſunis entr'eux vous terminâtes heureuſement leurs differens par vôtre mediation. Car vôtre Majſté ſait qu'il ne ſe doit rien paſſer dans l'Europe dont elle ne prenne connoiſſance, & que les grands Princes comme elle, doivent interpoſer leur autorité, à ce que perſonne ne prenne les armes que de leur conſentement.

Vous reçutes auſſi dans vos Etats la Reine de Suede, qui avoit abdiqué ſa Couronne en faveur de ſon couſin germain. Elle fut exrrêmement contente de la reception que vous lui fites. Mais vous n'eûtes pas lieu de l'être de ſon procedé; car elle fit aſſaſſiner dans une de vos maiſons roiales un de ſes principaux officiers, qui lui avoit donné quelque ſujet de mécontentement, &

com

comme on s'ingere de penetrer dans les choſes qu'on ne ſait pas, on crût qu'il y avoit du miſtere entr'eux, & que l'indiſcretion de ce Gentilhomme lui avoit attiré ſon malheur. Des diſcours ſi fort au deſavantage de cette Princeſſe joint au peu de ſatisfaction qu'elle ſavoit que vous aviez de ce qui étoit arrivé, la porta à partir plûtôt qu'elle n'eut fait. Elle s'en fut à Rome qu'elle avoit choiſi pour le lieu de ſa retraite, & y aiant fait ſon abjuration, elle aprit dans une vie privée qu'il y a mille dégoûts à quoi on ne s'attend pas quand on n'en a jamais goûté.

Vôtre Majeſté eut en ce tems-là une affaire auſſi delicate qu'elle en ait euë depuis qu'elle eſt montée ſur le Trône. Je veux parler de celle des Janſeniſtes, Secte d'autant plus dangereuſe qu'elle ſe couvre du manteau de la pieté. Elle fut condamnée à Rome & vous crûtes aprés cela que vous ne la deviez pas ſouffrir dans vos Etats, ainſi vous en fites ſortir ceux qui ne voulurent pas ſouſcrire au decret du Saint Pere. Mais comme leur brigue étoit forte, ils

ne laisserent pas quoi qu'absens d'y entretenir intelligence. Tout Paris se trouva rempli de leurs écrits, & l'on y couroit avec tant d'avidité qu'on eut dit que Rome s'étoit mépriſé enles condamnant. Leur maniere de vie imposoit encore beaucoup en leur faveur, car ils ne faisoient rien en aparence qui ne tendit à la perfection, & tout ce qu'on pouvoit trouver à redire en la doctrine qu'ils enseignoient, c'est qu'ils faisoient les portes du Paradis trop étroites. Enfin il étoit dangereux de les écouter, car leurs paroles n'étoient que miel pour les ames les plus purifiées, & il n'y avoit que celles qui avoient peine de revenir de leurs égaremens qu'elles jettoient dans le desespoir. Mais Vôtre Majesté croiant que ce n'étoit point à elle à aprofondir ces sortes de choses, s'en tint au Decret du Pape, & ordonna à la Sorbonne de refuter les écrits qui paroissoient. Elle y donna tous ses soins. Cependant quelques docteurs aiant refusé de se soûmettre au sentiment des autres qui étoit conforme à ce qui avoit été arrêté

à Rome, cette Faculté les exclut de son College, ce que Vôtre Majesté aprouva parce que c'étoit le moien d'éviter le schisme qui étoit tout prêt à s'élever.

En effet un Roi prudent & sage doit couper le cours à toutes sortes de nouveautez, & principalement en matiere de Religion, dont les suites sont toûjours de plus grande consequence que dans tout le reste. Sans cela il n'y auroit point de seureté ni pour l'Etat, ni pour les consciences; & il ne dépendroit que d'un faux devot de faire une Religion à sa mode, dont il ne manqueroit pas d'avoir des aprobateurs, pourveu qu'il portât les choses à l'excés; car l'esprit de l'homme est fait d'une maniere qu'il se sent épris d'un grand respect à la vûë de celles qu'il s'imagine les plus parfaites, sans considerer que quand on les outre ainsi, elles n'ont nul raport à la foiblesse humaine à laquelle il faut s'acommoder.

Vôtre Majesté entreprit bien-tôt aprés le siege de Cambrai, mais quoi que ce fut avec sa prudence ordinaire dont il y avoit lieu d'esperer un

bon succés, sa bonne conduite fut obligée de ceder à la fortune. L'entrepriſe dépendoit de la diligence,& Vôtre Majesté contoit que ses lignes seroient faites avant que ses ennemis qui s'étoient éloignez en fussent avertis ; mais par malheur il prit envie au Prince de Condé de faire la revûë de ses troupes le lendemain que les vôtres s'étoient campées devant la place, tellement que se trouvant à cheval lors que la nouvelle lui en arriva, il marcha à l'heure même & prit si bien son tems qu'il passa autravers de vôtre armée sans être reconnu. Il vous falut lever le siege aprés cela, mais comme vous cherchiez à reparer cet affront par quelque entrepriſe de grand éclat vous fûtes assieger Montmedi.

Les enemis qui étoient tout fiers de ce qui vous étoit arrivé à Cambrai, se flatterent qu'ils vous feroient recevoir le même échec devant l'autre place. Le Prince de Condé qui étoit leur Heros fut prié d'en prendre le soin, mais le Vicomte de Turenne qui l'observoit aiant marché jour & nuit avec une partie des troupes qu'il

commandoit, le Maréchal de la Ferté que vous aviez chargé de cette expedition se trouva en si bonne posture, que quoi que ses lignes ne fussent pas encore achevées, le Prince de Condé n'osa entreprendre de l'attaquer. Vous reduisites ainsi cette forte place sous vôtre obeïssance, pendant que le Vicomte de Turenne fut rejoindre son armée aprés le depart du Prince de Condé, qui, tout grand Capitaine qu'il étoit, ne pût encore l'empêcher de prendre S. Venant.

Comme il vît cela il mit le siege lui-même devant Ardres conjointement avec Dom Juan d'Autriche, esperant ou que le Vicomte de Turenne se deporteroit de son entrepriſe, ou qu'il lui laisseroit achever la sienne sans le troubler. Il paroissoit même qu'il en viendroit plûtôt à bout que lui à cause que S. Venant étoit deffendu par une bonne garnison, & qu'au contraire il n'y avoit presque personne dans Ardres; mais le Vicomte de Turenne qui savoit qu'une des plus belles parties d'un General est de ne pas perdre un moment de tems, usa d'une si grande diligence

qu'il obligea les ennemis de capituler deux jours plûtôt que le Prince de Condé ne croioit. Il marcha en même tems contre lui, dont le Prince aiant nouvelle il penſa ſe deſeſperer, parce que s'il lui eut ſeulement donné quatre heures davantage il ſe rendoit maître d'Ardres. En effet il venoit de faire joüer un fourneau qui avoit fait tout l'effet qu'il pouvoit deſirer; de ſorte qu'il n'y avoit point d'apparence que le Gouverneur pût tenir davantage; mais aprenant que le ſecours étoit ſi proche il ne voulut point capituler. Mr. le Prince qui ne ſe voioit pas ſi fort que le Vicomte de Turenne prit le parti de lever le ſiege, cependant ce fut pour faire l'éloge lui-même du Comte de Turenne, dont la diligence lui avoit fait manquer le ſecours de Montmedi & la priſe d'Ardres.

C'eſt auſſi une choſe ſi neceſſaire à un General de ne pas perdre un moment de tems, que quand cette qualité lui manque, il ne peut jamais eſperer d'être bon Capitaine; car à la guerre tout dépend quelque-

fois d'un instant, & qui ne sait pas s'en servir ne merite pas d'avoir grande estime.

Le Vicomte de Turenne ne borna pas la Campagne à ce qu'il avoit fait, il s'empara encore de la Motte aux bois & de plusieurs Forts sur le canal de Bourbourg, aprés quoi il se rendit maître de Mardik.

Ce qui se passa en Catalogne ne meriteroit pas d'être raporté si ce n'est qu'il est bon de faire voir que si Vôtre Majesté n'y fit pas de plus grandes conquêtes, c'est qu'elle crût assez faire de conserver celles qu'elle avoit faites de ce côté-là. Ce païs qui est separé du Roussillon & de la Cerdaigne par une chaîne de Montagnes d'une prodigieuse hauteur, & dont les avenuës sont si étroites qu'à peine y peut-il passer deux hommes de front, semble être fait pour un autre Souverain, & que c'est vouloir forcer la nature de le réünir sous une même domination. Ainsi Vôtre Majesté se contentant des bornes que Dieu semble avoir mises pour la separation de vôtre Etat & de celui du Roi d'Espagne, vous vous resolutes

de n'entrer dans le sien que pour lui faire voir que vous aviez des troupes suffisantes pour garder le vôtre. Ainsi tout se passa en quelques escarmouches legeres, & ce fut presque toûjours la même chose jusques à la paix.

Aussi le Prince de Conti, qui commandoit en ce païs-là l'année precedente, voiant qu'il n'y avoit pas grand honneur à acquerir pour lui, demanda à Vôtre Majesté d'aller remplir la place du Prince Thomas qui étoit mort. Vous le lui accordâtes, mais il auroit mieux valu qu'il fut demeuré en Roussillon, puis qu'il ne passa en Italie que pour lever le siege d'Alexandrie de la Paille, qu'il avoit entrepris conjointement avec le Duc de Modene.

Si Vôtre Majesté veut savoir pourquoi il éprouvoit plus souvent en ce païs-là des revers de fortune qu'en pas un autre, il me sera aisé de lui en rendre raison; C'est que les Espagnols regardent le Milanés comme une chose de la derniere consequence pour eux, & dont la perte entraineroit celle de tous les autres Etats

qu'ils possedent en ce païs-là. Ainsi toutes les fois qu'on l'attaque ils font tous les efforts imaginables pour le secourir. D'ailleurs les vœux des Princes d'Italie ne sont pas d'ordinaire pour vous, quand vous y portez vos armes; ils sont ravis d'avoir vôtre protection, mais ils n'aimeroient pas vôtre voisinage; d'où je conclus que le moins que vous pourrez troubler leur repos sera toûjours le meilleur pour vous. Il vous doit suffire d'avoir une porte pour les secourir en cas de besoin, & pourveu que vous ne souffriez pas qu'aucune Puissance, & l'Espagne sur tout, y fassent aucune entrepriſe, vous y serez toûjours en grande reputation. Tout ce qui me semble donc que vous devez faire en ce païs-là est d'entretenir l'Alliance que vous avez avec le Duc de Savoie, dont la bonne intelligence vous est non-seulement necessaire pour la cõservation de Casal, mais encore pour celle de Pignerol. Celle des autres Princes vous est fort inutile & même vous pourroit être desavantageuse, en ce que cela faisant croire aux autres que vous auriez de grands des-

seins sur leur liberté, ils seroient capables de se liguer contre vous. Je sais bien que dans l'éclat où se trouve aujourd'hui Vôtre Majesté, la ligue des Princes d'Italie contr'elle ne tourneroit qu'à leur confusion, si elle n'étoit soûtenuë des forces de toute l'Europe; mais il faut prendre garde qu'ils ne servissent de trompettes aux autres Puissances qui portent assez de jalousie à Vôtre Majesté, pour chercher à troubler sa prosperité. D'ailleurs vous devez fuïr tout ce qui peut allarmer les Suisses dont vous avez plus affaire que vous ne pensez, car s'ils retiroient les troupes qu'ils vous donnent, ce seroit vous priver d'un secours dont vous ne sauriez vous passer. J'ajoûterai à cela que dans une pareille revolution le Duc de Savoie vous pouroit échaper, & que par sa defection vos frontieres qui ne sont point fortifiées de ce côté-là auroient beaucoup à souffrir.

Je sais bien que quand il s'agit de faire la guerre on examine non seulement les moiens qu'on peut avoir pour y réüssir, mais encore quelle en sera la suite & la conclusion. Je

sais par conſequent que ces Princes ſont trop aviſez pour ſe declarer contre Vôtre Majeſté, dont ils peuvent uniquement eſperer du ſecours dans leur opreſſion, & contre qui ils ne ſauroient armer que des Puiſſances qui leur doivent être extrêmement ſuſpectes. En effet à quelque branche qu'ils ſe puiſſent adreſſer de la Maiſon d'Autriche, ils en ont à craindre également. Si celle d'Allemagne pretend qu'ils ſont feudataires de l'Empire dont les rênes qu'elle tient lui donne lieu de leur commander, celle d'Eſpagne a ſur eux le droit de bienſeance, qui n'eſt pas moins puiſſant que tous les autres. Ainſi de quelque côté qu'ils ſe tournent, ils trouveront bien mieux leur compte à entretenir l'amitié de Vôtre Majeſté que de s'adreſſer ailleurs, mais il faut qu'elle y correſponde de ſa part, parce que quand on ſe voit mépriſé, le reſſentiment qu'on en a ne permet pas toûjours qu'on faſſe reflexion à ce que l'on devroit faire, & le deſir qu'on a de ſe venger eſt quelquefois ſi fort imprimé dans le cœur qu'on l'achete ſouvent à ſes dépens.

Parmi tant d'occupations importantes que Vôtre Majesté avoit de tous côtez, son esprit n'étoit pas moins tendu pour tout ce qui pouvoit procurer le bien & le repos de ses sujets. Il n'y eut point d'année qu'elle ne fit de belles ordonnances, parmi lesquelles je ne dois pas oublier celle faisant défenses aux pages & aux laquais de porter des épées. Et vous ordonnâtes qu'on y tint la main si exactement que les desordres qui en arrivoient tous les jours commencerent à cesser. Vos peuples vous eurent aussi l'obligation de les délivrer de l'importunité des pauvres, dont la multitude étoit si grande par la faineantise de la plûpart qui aimoient mieux mandier que de travailler, que l'on n'étoit en repos en aucun endroit. Les ruës en étoient toutes couvertes, aussi bien que les Eglises, où l'on ne pouvoit faire ses prieres qu'on n'en fut interrompu à tous momens. Vous les fites enfermer dans l'Hôpital General, l'ordonnance qui en fut publiée fit entendre les sourds, parler les muets, guerir les estropiez, & fit un si grand

nombre de miracles que jamais on n'en vit en si grande quantité ; car l'abus étoit si grand que ces faineans se mettoient aux passages sur un tas de paille, où leurs membres paroissoient tout disloquez pour donner plus de compassion, mais quand ils virent qu'on les alloit enfermer, ils se trouverent sains & droits, & travaillerent comme les autres.

L'Alliance que Vôtre Majesté avoit faite avec les Anglois vous donna moien l'année suivante de vous servir de leurs vaisseaux pour attaquer Dunkerque, & l'aiant investi par mer & par terre, Dom Juan d'Autriche y acourut pour le secourir avec le Prince de Condé. Leur armée étoit grossie d'un nouveau rebelle que Vôtre Majesté avoit neanmoins comblé de graces, mais comme il pretendoit avoir lieu de se plaindre de Vôtre Majesté, il se couvrit de ce pretexte pour lui manquer de foi ; c'étoit le Maréchal d'Hocquincourt qui tacha de faire déclarer la Ville de Peronne dont il étoit Gouverneur en faveur du parti où il se jettoit ; mais la fidelité de son fils jointe à celle des

habitans conserva cette Place à vôtre Majesté.

L'importance de Dunkerque obligea les ennemis de tout hazarder devant que de le laisser perdre, ainsi étant venus reconnoître les lignes le Vicomte de Turenne en sortit pour leur livrer combat. Les troupes de Vôtre Majesté y soûtinrent l'esperance que vous aviez conçûë de leur valeur, & aiant battu l'armée ennemie la Ville se rendit à vôtre General. Vous y vintes vous-même pour la remettre entre les mains des Anglois, à qui elle devoit appartenir suivant le traité que vous aviez fait avec eux; car pour empêcher qu'ils ne se joignissent avec vos ennemis il vous avoit fallu en passer par là, nonobstant qu'il vous fut fâcheux de voir tomber une si belle Ville & si importante entre les mains d'un autre que de vous. Vous vous contentates d'y faire executer une condition qui étoit avantageuse aux Catholiques, & par laquelle ils devoient joüir de la liberté de conscience, au préjudice de ce que les Anglois pratiquent dans leurs autres Etats. Mais

la neceſſité qui vous avoit obligé de les mettre en poſſeſſion, les obligea de même à vous accorder une demande ſi juſte.

La deffaite des ennemis vous ouvrit les portes à de plus grandes conquêtes, Gravelines, Bergues, Furnes, Dikmudes, Menin, Oudenarde, Ypres, & quelques autres places reconnurent vôtre domination; mais la joie qu'on en eut ne fut qu'imparfaite, par la crainte qu'on eut de vous perdre; car ce fut en ce tems là que vous futes ſi malade à Calais qu'on crût que vous n'en pouviez jamais rechaper. Il falloit voir la triſteſſe où étoit toute vôtre Cour, & toute vôtre armée: chacun étoit dans une conſternation qui ne ſe peut exprimer, il n'y eut que vous qui parutes toûjours le même, & qui tâchates de conſoler la Reine vôtre mere & le Cardinal Mazarin qui ſe deſeſperoient au chevet de vôtre lit. Enfin vous fûtes abandonné des Medecins, & l'on fut obligé d'avoir recours au vin émetique qui n'étoit pas encore en uſage en ce tems-là, mais qui vous étoit ordon-

né par un homme qu'on avoit fait venir exprés d'Abbeville, sur la reputation qu'il avoit d'avoir fait de belles cures. On vous crut alors si bien perdu qu'il y eut deux ou trois de vos courtisans qui furent faire compliment à Mr. vôtre Frere sur la belle succession qui lui venoit. En effet on avoit déja tiré les rideaux de vôtre lit, & on vous croioit si bien mort que vos Aumôniers étoient tout prêts de commencer le *Deprofundis*. Mais vous donnâtes dans cet instant quelques marques de vie, ce qui faisant voir qu'on s'étoit trompé, on vous donna le vin émetique, que vous ne voulutes prendre qu'aprés avoir demandé au Cardinal Mazarin si son sentiment étoit qu'il pût vous guerir.

Il vous dit qu'il le falloit esperer, ce qui vous arma d'une telle resolution que vous le prîtes tout d'une haleine, & sans faire la moindre grimace. Ce même jour vous eûtes une crise qui fit bien esperer; & en effet on commença à s'apercevoir de quelque changement, ce qui obligea l'homme entre les mains de

qui vous êtiez, de vous en donner une nonvelle prise ; elle acheva de vous tirer d'affaire, & la jeunesse où étoit Vôtre Majesté étant d'un grand secours dans toutes sortes de maux, vous recouvrâtes si parfaitement vôtre santé, qu'un mois aprés l'on ne pouvoit s'apercevoir si vous aviez été malade.

La perte qu'on avoit pensé faire de Vôtre Personne Sacrée, fit naître l'envie à la Reine vôtre mere de vous marier. Son inclination aussi bien que la vôtre étoit du côté de l'Infante d'Espagne, dont l'alliance eut produit la Paix generale, & donné d'ailleurs à Vôtre Majesté une Princesse d'une vertu exemplaire, & dont la beauté n'étoit pas à mépriser; mais les Espagnols qui craignoient que cette alliance ne les jettât un jour sous vôtre domination, parce qu'elle étoit heritiere presomptive de leurs Etats, y faisoient paroître une aversion si épouvantable, que vous fûtes obligé de jetter les yeux sur la Princesse de Savoie.

Vôtre Majesté s'achemina à Lion, dans le dessein de la voir elle-même,

& de terminer cette affaire. La Ducheſſe de Savoie vous y vint trouver avec ſa fille, & vous fûtes ſi content de cette Princeſſe, que la Ducheſſe ſa mere fut épriſe d'une joie indicible, voiant qu'il ne lui pouvoit arriver un plus grand bonheur. Tous vos Courtiſans croiant déja pareillement que c'étoit une affaire faite, commencerent à regarder cette Princeſſe comme celle que le Ciel deſtinoit à être leur Reine. Mais les Eſpagnols prévoiant que ſi cela arrivoit toute la Flandre alloit tomber ſous la puiſſance de Vôtre Majeſté ; & qu'aprés cette conquête elle voudroit encore les obliger à lui reſtituer la Navarre qu'ils lui retenoient injuſtemét, ils envoierent Pimentel à Lion, avec pouvoir de rompre ce mariage, & de propoſer celui de l'Infante.

Vôtre Majeſté en fit part en même tems à la Princeſſe, à qui elle tâcha de perſuader que l'inclination qu'elle avoit pour elle la rendoit moins ſenſible, qu'elle n'auroit été dans un autre tems à cette nouvelle. Mais comme ces paroles, quelque ſinceres qu'elles fuſſent n'étoient pas

capables de la consoler, elle s'en retourna à Turin bien affligée de la fortune qu'elle manquoit.

De Lionne s'étant abouché avec Pimentel ébaucha le traité de paix, dont le Cardinal Mazarin voulant avoir tout l'honneur, il se rendit sur la frontiere d'Espagne où Sa Majesté Catholique envoia de son côté Dom Louïs de Haro son premier Ministre. Ils tinrent leurs conferences dans l'Isle des Faisans, sur la Riviere de Bidassoa qui separe vos Etats d'avec ceux du Roi d'Espagne, & y étant convenus de tout ce que de Lionne & Pimentel avoient laissé à faire, vous envoiâtes le Maréchal de Grammont à Madrid pour demander l'Infante à son pere. Cette ceremonie s'étant faite, avec toutes celles qui devoient preceder vôtre mariage, vous vous rendites à Baionne avec une Cour superbe, aprés avoir puni les habitans de Marseille, qui prenoient si mal leur tems, qu'ils choisissoient celui où vous étiez à la veille d'avoir la paix, pour se revolter. Vous épousates là cette Princesse, & pardonnâtes au Prince de Condé à qui vous

rendîtes les Charges & les Gouvernemens qu'il avoit avant ſa revolte. La plûpart de vos conquêtes vous demeurerent dans ce traité, mais vous deviez rendre la Lorraine, à l'exception d'un chemin qui vous devoit demeurer en ſouveraineté pour aller en Alſace, & au Duché de Bar qui vous devoit apartenir pareillement.

A l'égard de la crainte des Eſpagnols dont il a été parlé ci-deſſus, vous y remediâtes dans la meilleure forme qu'on ſe pût aviſer de part & d'autre. Vous renonçâtes à la ſucceſſion d'Eſpagne en termes formels, & avec toutes les choſes que cette Couronne voulut exiger. Ainſi la paix aiant été renduë à vos ſujets; aprés une ſi longue guerre, Vous ne ſongeâtes qu'à les en faire joüir & à en joüir vous même.

CHAPITRE III.

Contenant ce qui s'eſt paſſé depuis la Paix des Pirienées juſques au Traité d'Aix la Chapelle.

DEvant que Vôtre Majeſté s'en revint à Paris, elle s'arrêta à Fontaine-bleau pour donner le tems aux Habitans de cette grande Ville de ſe preparer à la recevoir. L'entrée qu'ils lui firent fut ſi ſuperbe & ſi magnifique que de memoire d'hommes on n'a rien vû de pareil. Vôtre Majeſté s'arrêta à l'entrée du Fauxbourg S. Antoine, où on lui avoit élevé un Trône d'une ſi grande beauté, qu'il étoit digne de vous & de la Reine vôtre épouſe. Vous y reçûtes les complimens des Cours Souveraines & du Corps de Ville; aprés quoi vous vous rendites au Louvre, precedé de vôtre Nobleſſe, au milieu d'un ſi grand concours de peuple, qu'il ſembloit que toute la France fut accouruë là pour vous admirer.

Parmi tous ces ſujets de contente-

ment vous vous apliquâtes à vôtre ordinaire au Gouvernement de vôtre Etat, & vos ſoins s'étendant auſſi bien ſur vos Alliez que ſur vos peuples, vous aſſoûpites un gros different qui s'étoit élevé entre les Couronnes du Nord, & qui avoit déja produit une guerre cruelle. Toute l'Europe étoit même prête d'y entrer, tant il eſt vrai qu'il ne faut qu'une étincelle pour cauſer un grand embraſement. Mais y aiant remedié par vôtre prudence, vous vous troûvates toûjours de plus en plus en état de joüir du repos que vous vous étiez acquis par vôtre vertu.

Je n'avois point encore l'honneur d'être connu particulierement de Vôtre Majeſté, quoi qu'à la mort de Mr. le Roi, Premier Commis de Mr. le Tellier Secretaire d'Etat de la Guerre, il m'en eut fait faire la charge pour la conſerver à Mr. de Villacerf ſon parent & le mien, qui n'étoit pas encore en âge de l'exercer. Depuis cela j'étois entré au ſervice de Mr. le Cardinal Mazarin, chez qui j'avois eû l'honneur de parler à Vôtre Majeſté, mais comme

ce n'étoit qu'en passant, & pour répondre aux demandes qu'elle me faisoit, je courois risque de lui être lontems inconnu, si Mr. le Cardinal qui se sentoit mourir tous les jours, ne lui eut dit que j'étois homme fort entendu dans les Finances,& capable de redresser les malversations qui s'y faisoient.

Deux choses lui firent dire ce bien là de moi à Vôtre Majesté ; l'une l'abus qui s'y commettoit effectivement, l'autre le bon ordre que j'avois aporté dans ses affaires dont il me laissoit le soin. Je ne sçai si je ne devrois point encore en mettre deux autres en ligne de compte ; l'une la haine qu'il portoit à Mr. Fouquet Surintendant des Finances, avec qui il avoit eû quelques paroles il n'y avoit que fort peu de jours, & qui s'en faisoit beaucoup acroire à cause qu'il étoit d'ailleurs Procureur General du Parlement ; l'autre qu'il se voioit sur le bord de sa fosse, ce qui lui faisoit songer à quitter le monde & ses grandeurs. Quoi qu'il en soit Vôtre Majesté voulut que j'eusse quelques conferences particu-

lieres avec elle où je fus si heureux que de la contenter. Cela fut cause qu'elle me dit que j'eusse à lui dresser des memoires bien étendus de tout ce que j'avois eu l'honneur de l'entretenir, ce que je fis dés le lendemain dont elle se montra fort contente.

Cependant le Duc de Lorraine qui se plaignoit qu'il avoit été sacrifié dans le traité, vint à Paris, où il mit tout en usage pour tâcher de le faire reformer à son égard. Mais aprés tout ce qu'il avoit fait, tant du vivant du feu Roi vôtre pere, que sous le regne de Vôtre Majesté, pour raison de quoi il avoit été dépoüillé de ses Etats, il n'y avoit gueres d'aparence qu'il réüssit. En effet vous jugeâtes avec beaucoup de fondement, par ce qui étoit arrivé par le passé, qu'il n'y avoit point d'assurance à prendre en sa parole pour l'avenir. Ainsi vous rejettâtes tout ce qu'il vous proposoit; & lui signifiâtes qu'il falloit qu'il s'en tint à ce qui avoit été arrêté. Comme il vit cela il prit le Cardinal par son foible : il lui fit proposer le mariage d'une

d'une de ſes niéces, ou avec lui, ou avec le Prince Charles ſon neveu, fils du Prince François, feignant qu'il n'étoit pas encore bien déterminé s'il ſe remarieroit ou non; car la Ducheſſe Nicole étoit morte à ce coup-là, & il pouvoit faire un mariage plus ſolide que celui qu'il avoit fait de ſon vivant avec la Princeſſe de Cantecroix. L'avantage que vôtre Miniſtre y trouvoit lui fit oublier les interêts de Vôtre Majeſté, en quoi neanmoins il étoit extrêmement blâmable, puiſque celui ſur qui un Prince ſe repoſe de ſes affaires les doit toûjours préferer à tout ce qui lui peut être propoſé pour ſon bien particulier. J'ai l'avantage d'avoir mis cette regle en pratique, & dans peu j'en citerai un exemple à Vôtre Majeſté, où elle verra que le mariage avantageux qu'on me propoſoit pour mon fils aîné, bien loin de m'ébranler ne me tenta point, parce que je crus qu'il y alloit du ſervice de Vôtre Majeſté.

Le Duc connoiſſant qu'il avoit mis par ſon adreſſe ſes affaires en bon chemin; fit l'amoureux lui-mê-

me, sur ce qu'il vit que le Cardinal avoit plus d'inclination pour lui que pour son neveu ; car il croioit par là gagner du tems, & qu'il auroit celui de mettre quelque nouvelle invention en pratique. A cette feinte il en ajoûta une autre pour trainer le mariage proposé en plus grande longueur. Il fit le malade ; mais cette feinte maladie ne l'empêchant pas de poursuivre le succez de son affaire, il fit agir le Duc de Guise qu'il trompa le premier, afin que la bonne foi, qui est d'ordinaire le soûtien d'une negociation, le fit agir vigoureusement pour ses interêts.

Le Duc de Guise, qui effectivement étoit un Prince plein de droiture, & dont l'ame grande & genereuse ne lui auroit pas permis de servir d'instrument pour tromper personne, ce Duc, dis-je, le croiant de bonne foi, agit pour lui avec toute la chaleur qu'il pouvoit esperer d'un Prince de son sang ; & comme le Cardinal le connoissoit incapable de tromperie, il y prit tant de confiance qu'il signa un Traité au nom de Vôtre Majesté, bien plus avantageux

pour le Duc de Lorraine que celui qui avoit été fait dans l'Isle des Faisans. Aprés cela il s'attendoit de voir sa niéce Duchesse de Lorraine, soit qu'elle épousât le Duc, ou le Prince Charles ; mais ce Prince qui faisoit gloire de ne jamais tenir ce qu'il promettoit, aiant ainsi obtenu tout ce qu'il pouvoit souhaiter, desavoüa le Duc de Guise qui avoit promis qu'il épouseroit sa niéce incontinent aprés le Traité.

On trouvera peut-être étrange que ce Ministre qui avoit beaucoup de finesse en partage, ne lui eût pas fait ratifier auparavant ce que le Duc de Guise lui promettoit de sa part. Mais il est bon de savoir qu'il ne vouloit pas que Vôtre Majesté sçût que c'étoit là le prix avec lequel le Duc devoit paier le relâchement qu'il avoit en sa faveur. Ainsi pour vouloir être trop fin il se trouva dupé ; ce qui nous fait voir qu'il ne faut jamais prendre de confiance à de gens d'un certain caractere, & que d'ailleurs l'excés de finesse est quelquefois plus nuisible que si l'on en avoit moins.

Il y a aparence que le Cardinal qui étoit Italien, & qui par conseqent aimoit la vengeance, comme font tous ceux de cette nation, ne le lui pardonneroit pas. Il étoit impossible effectivement dans le poste où il étoit, qu'il n'en trouvât quelque occasion favorable. Mais étant venu à s'alliter, il lui fallut songer à des choses de plus grande consequence, qui étoit de rendre compte à Dieu. Comme il étoit acoûtumé que chacun lui rendit le sien sans jamais en rendre à personne, ce compte l'embarrassa à un point qu'il en eût des convulsions extraordinaires ; cependant croiant qu'en l'état où il se trouvoit, il ne risqueroit rien quand il diroit la verité, il s'acusa d'avoir volé Vôtre Majesté, & le Peuple. Mr. Joli Curé de Saint Nicolas des Champs, qui étoit son Directeur, lui dit qu'il ne pouvoit lui donner l'absolution s'il ne restituoit ; & comme tout riche qu'il étoit, cela étoit au dessus de ses forces, & que d'ailleurs il avoit encore tant d'attache aux richesses qu'il ne pouvoit se resoudre à s'en dépoüiller, il couroit

risque de mourir sans la recevoir, si Vôtre Majesté n'eût eû la bonté de lui faire don de ce qu'il pouvoit vous avoir pris. Monsieur Joli se contenta de la declaration que Vôtre Majesté en faisoit, & cela lui aiant remis l'esprit, il mourut plus tranquillement qu'il n'auroit fait sans cela.

Vôtre Majesté dés le soir même, me fit venir dans son cabinet, où elle s'informa de moi, s'il n'avoit point caché quelques éfets, & le lieu où ils pouvoient être. Je lui dis tout ce que j'en savois, & elle s'empara de quantité de richesses, & en laissa neanmoins de si grandes à sa niéce Hortense qu'il avoit faite son heritiere à condition que son mari porteroit le nom & les armes de Mazarin, que celà donna de la jalousie à tous les Princes du Sang. Mais Vôtre Majesté qui avoit toûjours eû tant de bonté pour lui, la lui continua encore aprés sa mort, sans vouloir qu'on touchât en aucune façon à sa succession.

Toute la France cependant eût les yeux tournez sur Vôtre Majesté pour voir comme vous vous conduiriez

dans ces commencemens, où vous étiez abandonné à vôtre propre conduite. Car quoi qu'auparavant vous eussiez fait connoître en mille choses que vous seriez un jour un grand Roi, la mauvaise éducation que vous aviez euë, joint à ce que vous aviez toûjours été pour ainsi dire sous la ferule de ce Ministre, faisoit douter si vous vous étiez conduit par vos propres mouvemens, ou si vous n'aviez point suivi ceux d'autrui. D'ailleurs comme la vivacité de nôtre Nation, ne nous donne pas beaucoup d'estime pour ce qui nous paroît sombre & endormi, il y en avoit beaucoup qui prenoient pour un défaut, cét air de sagesse que vous avez toûjours eû dans toutes vos actions. On ne pouvoit croire qu'un Prince de vôtre âge dût être si sage, sur tout dans une Cour où il y avoit un nombre infini d'étourdis, & qui disent tout ce qu'ils pensent sans y faire la moindre reflexion.

Mais je jugeai tout autrement de Vôtre Majesté dans les premieres conferences que j'eus l'honneur d'a-

voir avec elle, & elle me pesoit si bien toutes choses que je fus persuadé que les avantages d'un bon naturel l'emportent sur une méchante éducation. Tous vos sujets ne tarderent gueres à être de mon sentiment, sur tout quand ils virent que vous saviez si bien faire le Roi, qu'autant qu'ils avoient pris de liberté sous le Ministere du Cardinal Mazarin, autant les obligiez-vous à vous porter le respect qui vous étoit dû. Les réponses justes & à propos que vous fites aussi aux Ambassadeurs qui residoient auprés de vous, donnerent une grande opinion de vôtre sagesse, si bien que dans moins de rien, les Etrangers, aussi bien que les François, furent desabusez de certains discours qui s'étoient tenus à vôtre desavantage. Car il ne faut que la moindre aparence pour faire médire d'un Prince qui est sur le Trône, au lieu qu'il faut un amas d'évenemens considerables & d'actions pleines de conduite, pour le mettre en reputation. Ce qui leur doit aprendre qu'ils ne doivent jamais rien faire que de bien à propos, puisque chacun aiant

yeux tournez sur eux, ce n'est que pour leur rendre justice, selon que leurs actions seront bonnes ou mauvaises.

Mais Vôtre Majesté n'avoit rien à aprehender de ce côté-là, & je dois rendre encore ce témoignage à la posterité, qu'elle fit une action digne de lui acquerir une gloire immortelle. Comme elle étoit élevée, ainsi que j'ai dit ci-dessus avec les femmes, elle devint amoureuse de l'aînée des quatre niéces qui étoient encore à la Cour, & elle l'aima même si éperdument, que ceux qui n'avoient pas l'honneur de vous connoître crurent que cette passion seroit capable de vous faire oublier ce que vous vous deviez à vous-même. Cette niéce la fomentoit même assez adroitement, & ne cherchoit qu'à vous enflammer encore davantage, par des demons artificieux, & qui sont assez en usage parmi les femmes habiles, & qui veulent profiter de leurs conquêtes. Mais bien loin de donner dans les panneaux qu'elle vous tendoit, vous consentites qu'on la mariât, & la vîtes partir d'un œil

sec, nonobstant ses tendres reproches, & que vôtre cœur vous reprochât à vous-même que vous vous étiez bien cruel, pendant que vous pouviez vous procurer une felicité qui est d'autant plus touchante, qu'on n'en croit point d'autre dans la vie, quand on se trouve dans l'état où vous étiez.

Cette victime sur vous même fut suivie d'une autre sur le sujet de la même personne. Les douceurs qu'elle avoit goûtées à la Cour, comme aussi peut-être le souvenir de Vôtre Majesté dont elle ne pouvoit se défaire, lui aiant fait faire méchant ménage avec son mari, elle revint bien-tôt en France. L'on croit & beaucoup de gens sont de ce sentiment, qu'elle avoit de fortes esperances, qu'un feu qui avoit esté si ardent & si vif se rallumeroit facilement, ainsi elle cingloit vers la Cour à pleines voiles, quand Vôtre Majesté en estant avertie, lui envoia un Courrier pour lui ordonner de se retirer dans un Convent.

Je ne prens pas garde, Sire, que j'anticipe sur le tems où cela s'est

passé, & que pour faire les choses dans l'ordre, j'aurois mieux fait d'en remettre le discours à une autre fois; mais la liaison qu'a cette circonstance avec l'autre que j'ai raportée, ne m'a pas permis de differer davantage d'en parler, outre que cét Ouvrage souffrira plutôt une transposition que si j'entreprenois de faire vôtre histoire dans les formes.

Cependant Vôtre Majesté ne pouvant prendre confiance dans l'esprit inquiet & remuant du Duc de Lorraine, & craignant qu'il n'entrât dans des cabales préjudiciables au bien de son Etat, elle fit dessein de marier en France le Prince Charles son neveu, à qui apartenoit legitimement les Etats de Lorraine & de Bar. Le Prince François son pere, qui étoit demeuré à Paris, fut ravi que Vôtre Majesté eut de si bonnes intentions pour son fils, qui sans elle ne pouvoit pas obliger son oncle à lui faire justice. Il proposa à Vôtre Majesté le mariage de Mademoiselle de Montpensier & vous y donnâtes les mains, parce qu'il vous étoit indifferent quel parti ce seroit, pourvû qu'il mit

le Duc de Lorraine hors d'état de vous faire du mal. Mademoiſelle de Montpenſier, qui avoit bien écouté la propoſition qui lui avoit été faite de celui du Duc d'Anguien lorſqu'il n'étoit qu'un enfant, écouta avec plus de plaiſir celle qu'on lui faiſoit d'un Prince de bonne mine & dont l'âge étoit plus proportionné au ſien. Elle s'enflamma même ſi fort qu'elle devint jalouſe de ſa ſœur, que le Prince de Lorraine auroit bien mieux aimé qu'elle, mais que Vôtre Majeſté deſtinoit à un autre. En éfet elle l'avoit promiſe au Duc de Toſcane fils aîné du grand Duc de Florence qu'elle épouſa bien-tôt aprés; mais quoi qu'ils ſçuſſent tous deux qu'ils n'étoient pas nés l'un pour l'autre, ils ne laiſſerent pas de ſe voir, & le Prince de Lorraine, qui s'enflammoit pour elle tous les jours de plus en plus, lui ſacrifia un portrait qu'il avoit de Mademoiſelle de Montpenſier. La vanité qu'ont toutes les femmes de vanter leurs conquêtes, principalement quand elles font tort à une rivale, lui fit reveler le ſacrifice qui lui avoit été fait, quoi qu'elle

parut avoir un interêt considerable à tenir la chose secrette. Vôtre Majesté effectivement ne devoit pas trouver cela bon, outre que devant bientôt passer en Italie pour aller joindre son mari, il n'étoit pas à propos qu'il la soupçonnat de quelque amourette. Cependant toutes ces reflexions ne l'aiant pas empêchée de faire cette fausse démarche, tant il est vrai que la jeunesse, la prudence & l'amour vont rarement de compagnie, Mademoiselle de Montpensier ne le sçût pas plûtôt qu'elle rompit avec ce Prince. Monsieur son pere qui étoit au desespoir que son fils manquât un mariage si considerable de toutes façons, fit ce qu'il pût pour le racrocher; mais la Princesse dont la fierté répondoit à la grandeur de sa naissance, mépriſa toutes les satifactions qu'on lui promettoit.

Vôtre Majesté ne lui voulut point faire de violence, quoi qu'elle jugeât que cette affaire fut necessaire au bien de son Etat. Cependant le Prince Charles aiant manqué une si belle occasion par sa faute, on lui proposa la Duchesse de Longueville qui étoit

veuve, il n'y avoit pas long tems, & qui avoit auſſi beaucoup de bien. Mais ſoit qu'il ne pût oublier la Ducheſſe de Toſcane, ou que le bruit qui couroit que cette Princeſſe avoit quelques défauts, le dégoûtât de cette propoſition, il ne ſe pût reſoudre à faire les pas qu'il falloit pour le faire réüſſir.

Le Duc de Lorraine qui ne vouloit point ſe défaire de ſes Etats, avoit eû une grande inquietude que ſon neveu épousât Mademoiſelle de Montpenſier, quoi qu'il eût paru que la choſe ſe fit de ſon conſentement. Cependant ſachant l'averſion qu'il avoit pour la Ducheſſe de Nemours il s'empreſſa de l'y porter, afin de ſe diſculper envers Vôtre Majeſté du ſoupçon où elle étoit, qu'il n'eût fait joüer mille reſſorts pour empêcher l'autre mariage. Mais plus il y apporta des ſoins, plus le Prince Charles en fût éloigné. Cependant il ſe ſentit de l'inclination pour Mademoiſelle de Nemours, niéce du feu mari de la Ducheſſe, & qui effectivement avoit un peu plus de quoi l'engager que ſa tante. Il ſe donna même

si absolument à elle qu'il en oublia entierement la Duchesse de Toscane, dont Vôtre Majesté étant avertie par son pere qui n'aprouvoit pas d'abord ce mariage, parce qu'il faisoit plus de cas du bien que de la beauté, elle l'y fit consentir ; de sorte qu'il ne fut plus question que de faire la même chose à l'égard du Duc de Lorraine. Mais le peu de disposition qu'il avoit à lui rendre son bien fit qu'il y aporta mille difficultez que Vôtre Majesté trouvant sans fondement, elle lui fit savoir que s'il ne prenoit une resolution conforme à sa volonté & à sa raison, on passeroit outre sans l'en consulter davantage. Cet Arrêt lui fut un coup de foudre, & jugeant que difficilement il viendroit à bout de le faire revoquer à Vôtre Majesté, il lui offrit de la declarer heritiere de ses Etats, moiennant qu'elle voulut lui acorder l'honneur de sa protection contre son neveu.

Son dessein étoit de la tromper en lui faisant cette proposition, mais aiant eu l'adresse d'insinuer à Vôtre Majesté que le droit de son neveu aux Etats de Lorraine & de Bar n'é-

toit pas si bien établi en sa faveur, qu'il ne pût le lui disputer ; & aiant même raporté quelques exemples par lesquels il paroissoit que la Loi Salique avoit lieu dans ces deux Duchez, Vôtre Majesté traita avec lui & abandonna la poursuite de ce mariage, à qui il ne manquoit pourtant que la consommation, les ceremonies en aiant été faites par Procureur.

Voilà comment l'interêt agit souvent sur les grandes ames, aussi bien que sur celles du commun, ce qui ne leur est pourtant pas si pardonnable, parce qu'ils doivent avoir plus de soin de leur reputation que de leur fortune, qui est déja assez grande pour ne pas chercher un nouvel établissement aux dépens de leur gloire. En efet, pour peu qu'une affaire reçoive de difficulté, ils doivent se declarer pour la justice & ne pas songer à apuier par la force un droit qui ne peut pas se soutenir de lui-même. Celui dont il vient d'être parlé, étoit de cette nature, & il auroit été à souhaiter que Vôtre Majesté y eût fait reflexion : Elle eût vû que c'étoit un apas qu'on

lui donnoit pour la mieux tromper, outre que ce Traité contenoit des choses qui en rendoient l'execution impossible, comme je le ferai voir ci-aprés à Vôtre Majesté.

Cette affaire que j'ai traitée tout d'une halcine, parce que je m'y suis trouvé engagé, en parlant du dessein que Vôtre Majesté avoit de marier Mademoiselle de Montpensier, devoit neanmoins être remise aprés plusieurs autres, pour faire les choses dans l'ordre; mais la même excuse dont je me suis servi ci-devant me servira encore en cette occasion, sans que je veüille en emploier d'autre.

Quoi qu'il en soit Vôtre Majesté m'aiant témoigné dans toutes les conferences que j'avois eû avec elle, un grand desir de travailler utilement à la reformation de son Roiaume, se fit donner les memoires qui en avoient été dressez dés le tems du Cardinal de Richelieu, & à quoi la mort précipitée de ce Ministre l'avoit empêché de pouvoir travailler lui-même. Vous y trouvâtes beaucoup de choses à redire, parce que

le tems qui s'étoit écoulé depuis cela, avoit fait changer de face aux affaires, & que ce qui étoit bon ſous ſon Miniſtere ne l'étoit plus maintenant. Vous en prites neanmoins le bon, & laiſſâtes le mauvais ; en quoi vous vous conduiſites avec tant de jugement, que je ne puis aſſez vous en loüer.

Vous reſolutes cependant de faire rendre gorge aux Partiſans qui abuſant de vôtre Minorité, avoient fait leurs affaires aux dépens des vôtres. Vous fites même deſſein de commencer par leur Maître qui vous paroiſſoit le plus coupable, je veux parler du Surintendant des Finances, dont je vous avois fait voir les abus, & qui en étoit ſi bien perſuadé lui-même, que pour éviter la punition qu'il meritoit, il ſongeoit à s'en mettre à couvert par un plus grand crime. Pour cét éfet, il avoit acheté Belle-Iſle de la Maiſon de Rets où il meditoit de faire tête à Vôtre Majeſté, faiſant ſon compte qu'il mettroit pluſieurs Gouverneurs de Provinces & de Places frontieres dans ſon parti à qui

il faisoit pension tout exprés. Il en avoit même dressé le projet qu'on trouva parmi ses papiers quand il fut arrêté, de sorte que si on lui eût fait justice on l'auroit envoié sur un échafaut.

La charge qu'il avoit dans le Parlement faisant croire à Vôtre Majesté, aprés ce qu'elle avoit vû qu'il étoit dangereux de le mettre en justice avant qu'il s'en fut défait, l'y porta elle-même, sous pretexte qu'étant chargé depuis la mort du Cardinal de toutes les affaires de l'Etat, elle lui étoit maintenant bien inutile. Fouquet donna dans le panneau & l'aiant venduë à un de ses amis, vous futes en Bretagne où vous aviez resolu de le faire arrêter dans le même tems que vous vous saisiriez de Belle-Isle; la chose fut executée de la maniere que vous en aviez formé le projet; & lui aiant donné des Commissaires vous fites instruire son procez.

Mr. le Tellier étoit son ennemi capital, mais sa politique doucereuse fit qu'il ne voulut agir ni directement ni indirectement contre lui.

Il commençoit à entrer en jalousie de ce que Vôtre Majesté me témoignoit tant de bonne volonté, & comme il n'eût pas été fâché qu'elle eût eû moins de confiance en mes services, il eût fait passer, s'il eût pû, pour une injustice le traitement qu'on lui faisoit. Voilà comment ceux qui affectent le plus de passer pour sages dans le public ne sauroient se contrefaire, quand ils croient qu'il y va de leur interêt. Aussi pour en juger comme il faut on ne doit pas donner tête baissée dans les aparences, il faut qu'un homme d'esprit attende des évenemens qui puissent remuer les passions; car c'est en ce tems-là qu'il faut juger de la sagesse d'une personne, & non pas dans celui où tout ce qui se passe a si peu de raport à lui, qu'il ne faut pas s'étonner s'il est insensible.

Vôtre Majesté fit aussi une Chambre de Justice pour la recherche des Partisans, ce qui m'attira la haine publique, parce que le nombre de ceux qui la voloient, étoit si grand que plus de la moitié de Paris y étoit interessée, soit par êux-mêmes, soit

par leurs parens ou par leurs amis. En éfet la prodigieuſe richeſſe de ces ſangſuës de vôtre peuple étoit ſi grande, qu'ils s'étoient alliez à tout ce qu'il y avoit de plus conſiderable, & dans la robe & dans l'épée. Ils avoient auſſi porté la venalité des Charges à un tel excez qu'il n'y avoit plus qu'eux qui en puſſent approcher. Fieubet avoit offert juſques à ſeize cens mille francs de celle de Procureur General; celle de Preſident à mortier ne valoit pas moins; celle de Maître des Requêtes cent dix mille écus; & celle de ſimple Conſeiller du Parlement deux cens je ne ſçai combien de mille livres.

J'avois bien prévû l'éfet que cela feroit contre moi, & même qu'on ne manqueroit pas de dire qu'il n'y avoit point de bonne foi en Vôtre Majeſté, qui aprés s'être ſervie de la bourſe des gens dans ſon beſoin, paioit ſes dettes par des taxes exceſſives, & qui envoioit ces perſonnes à l'Hôpital, elles qui auparavant étoient les plus accommodées de Paris. Mais outre que la baſſeſſe de leur origine étoit une preuve infailli-

ble qu'ils n'avoient amaſſé ces grandes richeſſes que par leurs rapines, & que par conſequent il n'y avoit point d'injuſtice à leur faire rendre gorge, je faiſois une grande difference de ce qui avoit eſté fait pendant vôtre Minorité, d'avec ce que vous auriez fait vous même; car l'on demande qu'il y ait de la bonne foi, autrement un Prince ne trouveroit plus perſonne qui le voulut ſecourir dans ſon beſoin, d'où il arriveroit de tels inconveniens que toute la prudence humaine n'y pourroit apporter aucun remede. Ainſi un Prince ſeroit mal conſeillé qui s'ôteroit par ſa méchante conduite un ſecours dont il aura affaire tôt ou tard; puiſque pour peu qu'il regne de tems, il arrive des choſes qu'il ne ſauroit prévoir. En éfet, quelque ménage qu'il ait, elles ſont quelquefois de ſi grande conſequence que les fonds qu'il a fait ne ſont pas ſuffiſans pour y ſubvenir. On ne peut pas faire un ſi grand amas d'argent, & il faut qu'il ſoit proportioné à celui qui roule dans un Etat, autrement un Prince altereroit lui-même ſon

revenu par l'impuissance où il jetteroit ses peuples de le paier, puisqu'il n'y auroit plus que lui qui auroit de l'argent.

Une consequence si dangereuse oblige donc un Prince à être de bonne foi. Mais ce qu'il doit faire, c'est de ne pas donner un gain si excessif aux Partisans, que ses Peuples en soient ruinez aussi bien que lui. Car il voit bien que s'il ne ménage ses affaires comme un bon pere de famille, il sera obligé de mettre impôts sur impôts. Les Partisans de leur côté ne doivent pas souhaiter de devenir riches en si peu de tems ; car c'est un sujet de les taxer, au lieu que quand leur gain est mediocre, on les laisse joüir en paix du fruit de leur travail.

Aprés ces remarques, j'en reviens à celle que j'ai touchée ci-dessus, en disant que la difference est grande entre ce qu'un Prince fait lui-même ou ce que son Ministre a fait pendant sa Minorité. Cela saute effectivement aux yeux, puisque si son Ministre n'a pas eû soin de ses affaires, il n'y a pas de raison qui l'oblige

d'aprouver les fautes qu'il a faites. Il ne doit pas être de pire condition qu'un particulier qui se releve quand il veut de ce que son Tuteur a fait contre ses interêts. Outre que le Peuple aiant ordinairement une haine irreconciliable contre les Partisans, c'est lui plaire que de les dégraisser. J'ajoute à cela que le tems d'une Minorité étant toûjours fâcheuse, & étant comme impossible que les coffres du Prince ne soient chargez de beaucoup de dettes, il ne peut chercher à s'aquiter par un moien plus doux, & qui fasse moins crier ; car il n'y a que quelques particuliers qui y prennent interêt. Ainsi le general bien loin d'en souffrir en a de la joie ; parce qu'il aime mieux que son Prince ait sa substance, que ces malheureux qui en s'en engraissant ont encore commis bien souvent mille violences.

Vôtre Majesté paia un nombre infini de debtes au moien de cette recherche. Cependant Dieu benit vôtre mariage, & vous envoia un fils qui se montre digne des vertus de son pere ; & Vôtre Majesté a pris aussi

un ſi grand ſoin de ſon éducation, que cela joint avec ſon naturel, ce ſeroit une choſe étonnante s'il étoit moins parfait.

Vous mariâtes preſque dans le même tems à la Princeſſe d'Angleterre, Monſieur vôtre Frere qui avoit pris le nom de Duc d'Orleans, aprés la mort de Monſieur vôtre Oncle, qui n'avoit point laiſſé d'enfans mâles. Son alliance entretient vôtre bonne intelligence avec les Anglois, qui aiant perdu Cromvvel dés l'année 1658. avoient trouvé ſon fils Richard ſi peu digne d'ocuper ſa place, qu'ils avoient remis leur Roi legitime ſur ſon trône. Cependant il arriva en ce païs-là une affaire qui fut ſur le point de redonner la guerre à Vôtre Majeſté. Vôtre Ambaſſadeur aiant envoié ſes carroſſes à l'entrée de l'Ambaſſadeur de Suede, celui du Roi dEſpagne apoſta, pour faire marcher les ſiens devant, des gens qui couperent les guides de ſes chevaux, de ſorte qu'il eût tout ce qu'il ſouhaitoit, mais ſon triomphe ne fut pas de longue durée. Vôtre Majeſté juſtement indignée de ſon procedé en demanda

reparation au Roi d'Eſpagne, qui ſe fit un peu tirer l'oreille devant que de lui acorder celle qu'elle pretendoit; mais Vôtre Majeſté aiant commandé à l'Ambaſſadeur qu'elle avoit auprés de lui, de lui ſignifier, que ſans cela il y alloit avoir rupture entre les deux Couronnes, la crainte qu'il eut de ſes armes, lui fit non ſeulement deſavouër ſon Ambaſſadeur, mais encore declarer qu'il ne pretendoit point diſputer le pas à Vôtre Majeſté.

Cette declaration ſe fit par le Marquis de la Fuentes Miniſtre de Sa Majeſté Catholique, qui reſidoit en vôtre Cour, & ce en preſence des autres Ambaſſadeurs & Miniſtres des Princes qui y étoient auſſi, & qui rendirent témoignage à leurs maîtres que ce different s'étoit terminé à vôtre ſatisfaction. Cependant vous ſuprimâtes la charge de Colonel General de l'Infanterie Françoiſe, qui étoit vaquante par la mort du Duc d'Epernon, & dont il avoit porté ſi haut l'autorité, que peu s'en falloit qu'il ne voulut tirer au baton avec vous. En effet il pretendoit pourvoir à toutes les charges de l'Infanterie, ſans en

excepter même les Compagnies aux Gardes, ce qui étoit d'une telle conſequence qu'il en pouvoit arriver mille inconveniens.

Vous fites auſſi quantité de belles ordonnances concernant les gens de guerre, de ſorte qu'ils furent capables de diſcipline, ce qu'ils ne connoiſſoient point auparavant; car le deſordre y regnoit d'une maniere qu'il y avoit preſque autant de maîtres que de Capitaines, ſur tout dans les vieux Corps, où bien loin de reconnoître l'autorité des Colonels à peine reconnoiſſent-ils celle d'un General. Vous tintes la main auſſi à ce que les ſoldats euſſent toutes leurs neceſſitez, & au lieu qu'auparavant ils alloient preſque tout nuds, & que dans une même Compagnie l'un étoit vêtu de gris, l'autre de bleu, l'autre de vert, & ainſi du reſte, vous leur fites donner des bas & des ſouliers toutes les fois qu'ils en manquoient, avec des habits uniformes; & cette ordonnance a paru ſi belle & ſi neceſſaire aux autres Princes, qu'ils s'y ſont conformez: de ſorte que Vôtre Majeſté peut ſe venter que c'eſt elle qui

a procuré aux ſoldats dans toute l'Europe l'avantage dont ils joüiſſent preſentement.

Mais elle n'a rien fait de plus utile à leur égard que d'ôter aux Capitaines le droit qu'ils avoient auparavant de connoître de leurs crimes, parce que l'impunité qu'ils eſperoient les portoit à faire mille deſordres. En effet il n'y a rien de plus injuſte, à mon avis, que de remettre la punition d'un crime entre les mains de ceux qui ont interêt de ſauver le criminel, & c'eſt une choſe aſſez connuë qu'un Capitaine à qui il coute de l'argent pour faire un autre ſoldat, n'eſt pas aſſez amateur de la juſtice pour l'acheter à ſes dépens.

Cette reformation dans vos finances & parmi vos gens de guerre préceda toutes les autres ; parce qu'elle vous parut être le fondement d'un Gouvernement ſolide & aſſeuré. Le raiſonnement de Vôtre Majeſté fut que quand vous ſeriez puiſſant en l'un & en l'autre, tout le reſte iroit tout ſeul ſans que vous y trouvaſſiez la moindre difficulté. Un Prince effectivement qui a de l'argent & une

belle armée, atire non seulement le respect de ses peuples, mais encore de ses voisins; car c'est le moien de lui donner une grande reputation, sans laquelle un Roiaume ne sauroit être florissant. Ainsi un Prince qui a soin de ses affaires doit songer uniquement à l'aquerir, en quoi il a mille fois plus d'avantage que de se faire craindre par des entrepriſes injustes, quoi qu'elles lui reussissent, car l'un lui suscite l'inimitié de toutes les autres Puissances, au lieu que l'autre lui atire de l'estime & de la consideration. Or un Etat qui se trouve ainsi avoir un si grand nombre d'ennemis reçoit tôt ou tard le coup mortel qu'ils s'éforcent de lui porter; au lieu que quand sa puissance est fondée sur la droiture & sur la raison, il a toûjours des Alliez fidelles & qui ne lui manquent jamais au besoin. Aussi un Prince bien avisé ne doit jamais entreprendre de guerre qui ne soit juste; car s'il n'y a que l'ambition qui lui mette les armes à la main, ses anciens amis deviennent bien-tôt ses ennemis; en quoi on ne les sauroit blâmer, puisqu'ils ne se trouvent

pas en plus grande ſeureté que les autres. Mais cette verité toute évidente qu'elle eſt, & dont un Prince ne devroit jamais s'éloigner, n'eſt pas toûjours la regle de leurs actions. Un Miniſtre corrompu tache de leur inſinuer d'autres maximes, & à moins que d'y veiller de bien prés, ils prennent ſouvent l'ombre pour le corps. Je ſuis fâché que cela ſe puiſſe dire de Vôtre Majeſté, mais comme les flateurs ſont plus à craindre pour elle que ſes ennemis declarez, je m'empêcherai bien d'être du nombre; de ſorte que quand il en ſera tems, je lui ferai voir que le Marquis de Louvois abuſant de ſon credit lui fit faire une faute contre ſes interêts, & qui lui ſuſcita le nombre d'ennemis qu'elle a preſentement contre elle; car quoique l'état floriſſant où elle ſe trouve aujourd'hui les retienne dans le ſilence, je ne veux pour preuve de cette verité que la réponſe que fit à ce Miniſtre le Baron Delval, à qui il diſoit en lui faiſant voir l'Arſenal de Doüai, que ſi Vôtre Majeſté avoit jamais la guerre, cela feroit beau bruit, je le crois lui ré-

pondit-il, & même je suis seur que cela en fera tant que toute l'Europe s'en réveillera. Je ne crois pas qu'il soit necessaire d'expliquer à Vôtre Majesté ce qu'il vouloit dire par là, cela s'entend assez de lui même, & il ne pouvoit reprocher plus ingenieusement à vôtre Ministre le grand nombre d'ennemis qu'il vous a faits. Je sai bien que ses entrepriſes ont esté heureuses, & que c'est ce qui entretient sa faveur. Mais si Vôtre Majesté y veut bien faire reflexion, il vaudroit mieux mille fois que vous ne fussiez pas si puissant, & que vous eussiez plus de repos. Car il vous faut avoir à toute heure l'esprit tendu sur les intrigues que vous savez qui se font aujourd'hui à vôtre prejudice, dans les Cours qui vous étoient autrefois les plus affectionnées, & au lieu qu'elles concouroient avec vous en ce tems-là à vôtre seureté, il n'y en a point aujourd'hui qui vous doivent être plus suspectes.

Si Vôtre Majesté n'est pas assez sensible aux veritez que je lui aprens pour y ajoûter une pleine foi, je la

ſuplie de rapeller dans ſa memoire ce qui lui arriva en 1662. & de le concilier avec ce qui lui eſt arrivé depuis. Elle pourra juger de-là combien la juſtice ſoûtenuë d'une bonne reputation a de pouvoir ſur ceux qui ſont le moins accoûtumé de pleier, & je ſuis tres-perſuadé que ſi pareille choſe lui arrivoit aujourd'hui, on ne lui en donneroit pas une ſi prompte ſatisfaction. L'eſperance qu'on auroit d'être ſoûtenu par vos ennemis, feroit qu'on ne ſe mettroit pas en peine d'être injuſte, & Vôtre Majeſté ſeroit obligée de pourſuivre par la force de ſes arme, ce qui ne lui couta en ce tems-là que la menace d'y avoir recours, ſi on ne lui rendoit juſtice; je veux parler de ce qui arriva à voſtre Ambaſſadeur à Rome, envers qui les Corſes de la garde du Pape manquerent ſi fort de reſpect, que pour venger quelques-uns de leurs camarades qui avoient été maltraitez par ſes gens, ils le furent inſulter juſques dans ſon Palais. La Ducheſſe de Crequi ſa femme eſſuia auſſi leur violence; comme elle revenoit de la ville, ils tirerent ſur elle

comme ils avoient fait sur son mari, dont elle eut un Page de tué & quelques autres domestiques de blessez. Enfin ce desordre alla si loin qu'ils furent obligez tous deux de se retirer à S. Quirico, dont Vôtre Majesté aiant avis elle en porta ses plaintes au Pape, qui animé par quelques Cardinaux qui ne vous étoient pas affectionnez sembloit aprouver le procedé des Corses. Mais vous vous tintes fermes dans la reparation que vous pretendiez de cet affront, & comme l'ambition n'avoit nulle part dans vôtre querelle, la qualité de vôtre partie ne vous empêcha pas d'en vouloir tirer raison; mais elle n'atendit pas que vous la poussassiez à bout pour vous faire justice, & parce que vous ne demandiez rien que de juste, elle convint que les Corses, qui avoient coûtume de servir de garde au Pape, seroient non seulement cassez, mais qu'il seroit encore dressé une Colomne où il seroit fait mention en lettres d'or de la satisfaction qu'on vous donnoit. Sa Sainteté convint aussi que le Cardinal Chigi viendroit en France pour vous prier

d'agréer cette reparation & d'oublier ce qui s'étoit passé.

Voila un effet de ce que je viens de dire ; & je me trompe fort, comme j'ai remarqué ci-dessus, si les choses venant à se passer aujourd'hui de la même maniere, vous en aviez la même satisfaction. J'en ai remarqué les raisons à Vôtre Majesté, à quoi j'ajouterai seulement que la reputation d'un Prince lui est tout aussi necessaire à l'égard de ses sujets qu'à l'égard de ses voisins. Car si sa puissance n'est fondée que sur l'injustice & sur la force, ils le craindront, mais ne l'aimeront jamais. Or la crainte sans l'amour ne doit pas faire ses desirs, puisque l'un sans l'autre est capable de produire plus de mal que de bien ; une crainte de cette nature ne subsiste qu'autant de tems qu'on le voit en état de faire tout pleier sous ses volontez ; mais dés que la fortune change, le mépris y succede bien-tôt ; tout au contraire l'amour ne change point quoi que la fortune soit changée ; & plus un Prince est malheureux plus on fait d'éforts pour lui rendre la prosperité qu'il a perduë.

Vôtre Majesté qui soûtenoit si glorieusement ses interêts dans les Païs Etrangers fit une chose sur sa frontiere qui lui fut extrêmement utile, elle acheta des Anglois la Ville de Dunkerque, & moiennant deux millions deux cens mille livres qu'elle leur donna, il mit son Roiaume en seureté.

Le Traité que Vôtre Majesté avoit fait avec le Duc de Lorraine fut si peu agreable à son neveu, qu'il quitta un ballet où il dansoit avec Vôtre Majesté pour sortir du Roiaume; Il s'en fut à Rome où il croioit que le Pape se voudroit charger de ses interêts; mais s'en étant excusé, il passa à Vienne où l'Empereur lui donna retraite. Vous ne vous en mites pas autrement en peine, parce que vous crûtes n'avoir que faire de lui pour établir vôtre droit. Cependant il paroissoit que sa presence étoit necessaire à ce Traité, puisqu'il y étoit porté en termes exprés qu'il le ratifieroit lui & tous les Princes de sa Maison. Vous ne laissâtes pas d'aller au Parlement pour le faire enregistrer; mais comme vous craigniez

qu'il n'y eut de l'opoſition à cauſe qu'il y avoit une clauſe par laquelle vous les deviez tous faire reconnoître pour Princes du ſang, & habiles à ſucceder à la Couronne, en cas que la Maiſon de Bourbon vint à manquer, vous y futes avec vôtre Regiment des Gardes qui étoit de trois mille hommes.

Le reſpect qu'on eût pour vôtre preſence, fit qu'on ne vous dit pas que ce traité avoit beſoin d'autres ſolemnitez pour le rendre bon ; car ce n'étoit pas au Parlement à l'examiner, mais aux Etats de vôtre Roiaume, à qui il apartiendroit de ſe choiſir un maître, s'il n'en avoit point, & c'eſt de cette clauſe dont j'ai voulu parler tantôt quand j'ai dit qu'elle mettoit un obſtacle invincible à vos deſſeins ; car outre cette difficulté il y en avoit une infinité d'autres entre leſquelles les plus conſiderables devoient venir de la part des autres Princes étrangers établis dans vôtre Roiaume à qui cela faiſoit tort, ſur tout à la Maiſon de Longueville qui pretend que les Etats ont déja reglé que pour recompenſe des

ſervices que le Comte de Dunois rendit autrefois à la Couronne ; c'eſt à elle qu'elle apartiendroit, ſi elle venoit à vaquer. Les Ducs & Pairs qui ne veulent point ceder à pas un de ces Princes étoient encore un grand obſtacle à cette affaire, neanmoins V. M. ſe flatant de venir à bout de tout par ſa puiſſance, preſſa le Duc de Lorraine de lui remettre ſuivant ce traité la ville de Marſal entre les mains ; & ſur ce qu'il varioit dans la reſolution qu'il devoit prendre, elle le menaça de l'y obliger par la force de ſes armes. Il étoit toûjours neanmoins irreſolu nonobſtant toutes ces menaces, ce qui vous obligea de partir, ſuivi d'un ſi grand nombre de Nobleſſe, que l'on n'en avoit jamais vû tant à la fois ; mais vous aviez trouvé le ſecret de vous faire rendre ce qui vous étoit dû par les graces que vous diſpenſiez à propos, & qui atiroient à vous une infinité de Gentils-hommes, qui du tems de vôtre minorité n'avoient pas voulu prendre la peine de ſortir de leur maiſon. Ainſi vôtre Cour étoit plus brillante qu'elle n'avoit jamais été,

& principalement depuis que vous aviez fait un grand nombre de cordons bleus, qui ne sont pas d'un petit ornement auprés de vôtre personne.

Vous fites aussi bientôt aprés un grand nombre de Ducs & Pairs, en quoi il y eut bien de la politique, car la pluspart des grands qui se laissent toucher de cette dignité, s'atacherent fortement auprés de vous, pour meriter une pareille recompense.

Le Prince de Condé, qui en revenant avoit cru vous trouver comme du tems du Cardinal Mazarin, étoit dans la derniere surprise de vous voir si different de ce qu'il pensoit. Il étoit si petit auprés de vous qu'on ne pouvoit presque croire en le voiant que ce fut là ce fameux rebelle qui avoit tant fait parler de lui. Mais vous preniez plaisir à le mortifier dans ces commencemens, afin qu'il perdit les méchantes habitudes qu'il avoit voulu prendre de faire le maître.

Si vous le faisiez ainsi trembler, il n'est pas necessaire de dire que les

autres à son exemple ne s'éloignoient pas du devoir à quoi leur naissance les obligeoit. Tout étoit devant vous dans un respect qui faisoit briller la Roiauté, & qui en donnoit une autre idée que du tems dont il vient d'être parlé. Enfin l'envie qu'on avoit de vous plaire fit qu'on s'attacha aux choses qu'on mépriſoit davantage auparavant ; tout ce qu'il y avoit de jeunes gens de bonne maison entrerent ou dans vôtre Compagnie de Mousquetaires que vous aviez remise sur pied, ou dans vôtre Regiment des Gardes ; & comme vous avez un penchant pour la guerre, dont vos plus grands énemis ne sauroient disconvenir, vous fites une partie de vôtre occupation de bien discipliner cette Compagnie; de sorte que s'il m'est permis de me servir d'une comparaison où l'on peut trouver à redire, à cause que c'est bien abaisser l'homme que de le comparer au cheval, je dirai que jamais genet d'Espagne ne fit mieux le manege sous un bon écuier que cette Compagnie fit tout ce que Vôtre Majesté lui commandoit.

Je dirai encore là-dessus une chose qu'on a pû remarquer aussi bien que moi, & par où l'on peut juger de ce qu'un homme sera capable un jour, par ce qu'on lui voit faire dans sa jeunesse. Car que nous signifioit des sept ou huit heures entieres que Vôtre Majesté demeuroit dans la Cour du Louvre au tour de cette compagnie, pendant les plus grandes rigueurs de l'hiver, sinon l'aplication qu'elle auroit à son devoir, & qu'elle mépriseroit le chaud & le froid quand il s'agiroit d'acquerir de la gloire.

On ne peut pas dire cependant que ce fut une inclination dominante qui porta Vôtre Majesté à ces sortes de choses, puisqu'elle remplissoit également tous les devoirs de la roiauté. J'ai dit ci-dessus que vous vous étiez fait donner les Memoires du Cardinal de Richelieu. Or l'estime que vous aviez conçuë pour la memoire de ce grand homme, soûtenuë d'une pieté sans fard & sans ostentation, vous fit poursuivre les desseins qu'il avoit commencez si heureusement d'exterminer les Here-

tiques de vôtre Roiaume. Mais comme Vôtre Majesté sait qu'il n'est pas permis sans s'exposer à d'étranges inconveniens de passer d'une extremité à l'autre, vous preparates la matiere peu à peu ; de sorte que vous l'avez mise en état de meurir aprés nn travail de plus de vingt années.

La presence de Vôtre Majesté fixa les irresolutions du Duc de Lorraine, & étant convenu des conditions sous lesquelles il vous rendroit la ville de Marsal, Vôtre Majesté revint de Mets à Paris en si peu de tems, que la poste ne pouvoit pas faire à beaucoup prés la diligence que vous fites. Mais vous aviez ordonné qu'on mit des relais sur le chemin, & comme c'étoit des meilleurs coureurs de vôtre écurie, vous futes servi à vôtre gré. Cependant chacun se donna la liberté d'examiner pourquoi Vôtre Majesté se pressoit tant, & y en aiant toûjours quelqu'un qui donne au but, ce que vous vouliez tenir caché se répandit aussitôt par toute la ville. Cela doit aprendre à tous les Princes de ne jamais rien entreprendre qu'ils ne veüil-

lent bien que l'on ſache ; car ils ne ſauroient avec tout leur pouvoir ôter la curioſité à une infinité de gens qui ſe donnent la gehenne pour penetrer leurs actions.

Vôtre Majeſté étant contente de mes ſervices, je pris la liberté de lui repreſenter que de tout ce que le Cardinal de Richelieu avoit entrepris pour la gloire du Roiaume, il n'y avoit rien de plus important que la navigation & le commerce ; mais que l'un & l'autre ne pouvant s'entreprendre ſans ſe rendre fort ſur Mer, c'étoit à Vôtre Majeſté à y travailler. Elle m'en commit le ſoin auſſi bien que de ſes bâtimens où il y avoit de grands deſordres, & je tâchai de m'aquiter de l'un & de l'autre du mieux qu'il me fut poſſible. Cependant Vôtre Majeſté aiant jugé à propos de faire une entrepriſe du côté de Gigeri, dont le ſuccez promettoit un grand avantage pour le commerce du Levant, & pour la reputation de Vôtre Majeſté en ce païs-là, vous fites filer des troupes en Provence, où il y avoit des vaiſſeaux tout preſts pour les recevoir. Elles firent leur trajet

heureuſement & debarquérent de même ſans preſque aucune opoſition de la part des Barbares. Mais les chefs ſur qui vous vous en repoſiez aiant mal pris leurs meſures, cette affaire échoüa, quoi que bien conçuë & encore mieux digerée. Mais il ne ſuffit pas que ce qui eſt arrêté au Conſeil ſoit dans les formes, & ſans qu'on y puiſſe trouver à redire, s'il n'eſt executé de même. Ainſi un Prince ne ſauroit trop s'apliquer à faire un bon choix, puiſque ſa reputation & le bien de ſes affaires dépend de là uniquement, ſur tout quand les entrepriſes ſe font ſi loin de ſa vûë qu'il eſt hors d'état de pouvoir remedier aux fautes qui s'y font.

On m'a voulu faire acroire que Mr. le Tellier, qui n'étoit pas trop aiſe que Vôtre Majeſté me donnât tant d'accez auprés de ſa perſonne, & ſur qui elle ſe repoſoit des affaires de la guerre, auroit pû lui nommer des chefs plus experimentez, entre les mains de qui la choſe eût été en plus grande ſeureté. Mais je n'ai écouté ces raports que pour lui ren-

dre plus de justice ; de sorte que j'aime mieux atribuer ce qui arriva à une certaine destinée, qui fait quelquefois que ce qui paroit le plus seur est ce qui reüssit le moins, que de faire tort ainsi à sa réputation. Pour surcroit de malheur le vaisseau, sur lequel la tête du Regiment de Picardie s'étoit rembarquée, s'entrouvrit; ce qui causa un grand chagrin à Vôtre Majesté. Mes ennemis qui étoient en grand nombre, ce qui étoit impossible autrement, aprés ce que j'ai dit ci-dessus, m'en voulurent imputer la faute, pretendant que puisque c'estoit moi qui avoit soin de la Marine je devois prendre garde si le vaisseau étoit bon ; mais il avoit esté visité avant que de le mettre en mer, & comme c'estoit par des gens experimentez en cette matiere, Vôtre Majesté qui rend justice à tout le monde, ne m'en fit pas plus mauvaise mine. La faute vint de ce qu'il y avoit long-tems que ce vaisseau n'avoit servi, ce qui les use plus sans qu'il y paroisse que s'ils estoient toûjours en mer.

Cette méchante nouvelle qui avoit été précedée d'une autre plus agreable, ne fit pas toute l'impression qu'elle auroit faite dans un autre tems, sur l'esprit de Vôtre Majesté. En effet elle eut dequoi s'en consoler par la gloire que ses armes avoient aquises en Hongrie, où sans elles l'Empereur qui avoit déja receu quelque échec auroit été deffait entierement, car l'aîle droite de son armée qui avoit été batuë par les Turcs, leur faisoit esperer une victoire entiere, quand la valeur de vos troupes qui étoient à l'aîle gauche leur fit voir qu'ils étoiét encore bien loin de leur cõpte. Elles passerent sur le ventre à tout ce qu'on leur opposoit, & aiant rétabli le combat par leur fermeté, elles acheverent de vaincre par des actions si pleines de vigueur que l'Empereur au lieu de leur en témoigner sa reconnoissance, ne pût s'empêcher d'en concevoir de la jalousie. Elle fut même si grande, que sans songer à profiter de cette victoire qui avoit jetté la consternation parmi les ennemis, il fit une Paix precipitée, comme s'il eut eu peur que vos troupes fussent ca-

pables de lui enlever sa Couronne.

Ces deux évenemens mêlez ainsi de bonne & de méchante fortune, empêcherent que Vôtre Majesté ne montât encore à ce haut degré de gloire où on la voit aujourd'hui. Cependant l'ordre qu'elle aportoit de toutes façons dans son Roiaume, où tout se ressentoit encore des abus qui s'y étoient glissez du tems du Cardinal Mazarin, servoit tous les jours de preuve à ceux qui y vouloient bien prendre garde, que vous étiez déja un grand Roi. Vous reformâtes l'Ordre de S. Michel, qui avant celui du Saint Esprit étoit la recompense dont les Rois vos prédecesseurs honoroient les personnes les plus puissantes de leur Etat ; mais qui s'étoit tellement avili depuis l'institution de l'autre, que toutes sortes de gens y étoient receus indifferemment. Enfin il en alloit être de même à cet égard, comme de l'Ordre de l'Etoile, qui étoit tombé en si grand mépris, quoi qu'il eut été autrefois tout éclatant, qu'un de vos predecesseurs pour l'avilir encore davantage l'avoit donné aux Archers du Guet. Mais Vôtre

Majeſté jugea prudemment qu'elle devoit arrêter le cours de ce deſordre, ſur tout parce que l'Ordre de S. Michel eſt joint à celui du S. Eſprit, & que les Chevaliers de ce dernier Ordre n'y pouvoient être reçus qu'ils n'euſſent pris l'autre auparavant.

Cependant je dois dire, pour ne rien déguiſer à Vôtre Majeſté, qu'elle ne le purgea pas ſi bien des parties honteuſes qui y étoient entrées qu'il n'en reſta encore quelqu'une. Car c'eſt un malheur qui eſt inévitable à tous les Princes que quand ils ſe repoſent de quelque choſe ſur d'autres que ſur eux, ce ſeroit une merveille ſi la faveur ou les brigues ne l'emportoient ſouvent ſur la juſtice. Il eſt donc abſolument neceſſaire, s'ils veulent que les choſes ſe paſſent comme ils les ont digerées, qu'ils ſoient les ſurveillans de ceux qu'ils propoſent pour faire executer leurs volontez. Car s'ils s'en raportent entierement à leur bonne foi, c'eſt le moien de n'en faire faire que la moitié.

Elle établit auſſi une Compagnie pour le Commerce des Indes, qu'elle jugea utile pour le bien de ſon

Etat. En effet un Roiaume ne ſçauroit être floriſſant tant qu'il eſt obligé de paſſer par les mains d'autrui, & il falloit tâcher de ſe paſſer des Anglois & des Holandois, à qui les Rois vos predeceſſeurs avoient laiſſé faire le commerce à leur préjudice. Cet établiſſement déplut fort à ces deux Nations qui auroient même voulu ſe l'ôter l'une de l'autre, tant elles en étoient jalouſes. Il y avoit déja quelque tems que cela les tenoit en froideur, car il n'y a rien qui ſoit plus capable de broüiller que l'interêt. Cependant aprés quelques éclairs qui avoient paru, & qui étoient autant d'avant-coureurs du tonerre qui devoit bien-tôt gronder, elles rompirent enſemble & en vinrent à une guerre ouverte.

Vôtre Majeſté leur offrit ſa mediation pour empêcher que les choſes n'allaſſent plus avant. Mais les Anglois qui ſe pretendoient Rois de la Mer voulant impoſer des conditions aux autres; ſe tinrent ſi roides ſur leurs pretentions que Vôtre Majeſté ſe crut obligée de prendre le parti de ſes anciens amis contre les

anciens ennemis de sa Couronne. Elle arma par Mer en faveur des Holandois, pendant qu'elle équipa encore une autre Flotte qu'elle destinoit contre les Algeriens. Le Duc de Beaufort qui la commandoit, & à qui Vôtre Majesté envoia ses ordres les combattit si heureusement par deux differentes fois, à trois mois l'une de l'autre, qu'il prit plusieurs de leurs vaisseaux, entre lesquels étoit l'Admiral. Cet avantage fit un bon effet pour Vôtre Majesté dans ce païs-là, où ces Barbares tâchoient d'obscurcir la gloire de son nom, par le malheur qui lui étoit arrivé à Gigeri. Cependant ce qui vous rendit encore plus redoutable, c'est que vous mites de nouveaux vaisseaux sur l'Occean & sur la Mediterranée, ce qui fit juger à toute l'Europe qu'avant qu'il fut peu, vous vous trouveriez non seulement en état de disputer l'Empire de la Mer aux Anglois, mais encore à quelque autre nation qui se voudroit presenter. En effet outre ce secours qui augmentoit vôtre Flotte considerablement, vous aviez des atteliers pleins de materiaux

& d'ouvriers, vous ne manquiez pas d'ailleurs de matelots & de pilotes, d'où l'on jugeoit que vôtre intention étoit de disputer cet Empire qui n'apartient qu'au plus fort.

Je ne pretens point m'atribuer aucune gloire par là, quoique j'y aie travaillé tout de mon mieux, je dois, pour convenir de la verité, avoüer que ce dessein n'est pas de moi, & que je ne faisois que fournir la carriere dans laquelle le Cardinal de Richelieu étoit entré le premier, je sai que c'est lui qui avoit mis en tête au feu Roi vôtre pere d'augmenter sa puissance sur cet élement, ou pour mieux dire de l'y faire connoître, puisqu'avant lui tous les Rois vos predecesseurs & même Henri IV. n'y avoit pas un seul vaisseau; mais ce projet ne s'étoit executé que foiblement sous le ministere de ce grand homme, de sorte qu'on peut dire que la gloire en étoit reservée à Vôtre Majesté.

Elle fit deux choses en ce tems-là qui lui étoient extrêmement utiles, & que le feu Roi vôtre pere avoit entrepris vainement. Elle reduisit

les gens de qualité & les gens de robe à une obeïssance parfaite, & elle fit l'un sous pretexte de la justice & l'autre avec beaucoup de hauteur. La plûpart des Gentilshommes avoient empieté par la licence du tems beaucoup d'autorité dans les Provinces où ils s'étoient érigez en petits Tirans; de sorte qu'ils faisoient tout trembler sous eux. Les Juges des lieux, qui sont obligez par le devoir de leurs charges de s'opposer à ces nouveautez, ne l'avoient osé faire dans un tems où ils craignoient d'en avoir le démenti; d'ailleurs ils étoient retenus la plûpart par des considerations assez ordinaires aux gens qui preferent leurs interêts particuliers au bien public. Ils avoient peur de se broüiller avec ces rois du païs, de sorte qu'ils ne se remuoient non plus que si tout ce qui se passoit leur dût être indifferent. Or Vôtre Majesté qui étoit obligée de reprimer ces desordres, parce qu'il n'y avoit que Vous en premier lieu qui dussiez faire ainsi le maître, & qu'outre cela vous étiez obligé de proteger vos sujets & les mettre à l'abri de ces violences, V. M. dis-je,

ne pouvant souffrir davantage une chose si prejudiciable à son autorité, & si contraire au repos de ses peuples, établit les grands jours, c'est à dire un certain nombre de gens de justice qui s'en furent dans les Provinces où ils informerent contre ceux qui se trouverent coupables de vexation. Il y en eût plusieurs qui furent arrêtez, d'autres s'enfuirent, & tous aiant été punis, ou par la demolition de leurs châteaux, ou par la perte de leur tête, vous vous atirâtes l'amour de vos peuples, qui par une action si pleine de justice se trouvoient hors d'esclavage.

Voila comment un Roi sage & judicieux sait faire ses affaires en même tems qu'il fait celle de ses sujets. Car vous vous gardâtes bien de dire que vous agissiez dans cette occasion autant pour vos interêts que pour les leurs. Il étoit necessaire au contraire qu'ils crussent que vôtre unique but étoit de les délivrer d'oppression; car sans cela, outre que vous n'en eussiez pas eu tant de merite envers eux, il est encore certain que c'étoit là le moien de n'y trouver

aucun obstcele de leur part ; car si les Gentils-hommes leur eussent pû persuader que vous aviez d'autres dessens, il étoit à craindre qu'ils ne s'entre-secouruſſent les uns les autres, ce qui auroit été capable de donner de la peine à V. M. aussi toutes les fois qu'un Souverain veut abatre la puissance de la Noblesse il doit animer le peuple contre elle, ce qui n'est pas bien difficile ; puis que son genie étant d'ordinaire de faire la maîtresse, il ne faut rien pour la lui rendre suspecte. Or cette facilité qui se trouve à la détruire lui doit être un suj t de renoncer à toutes sortes de cabales, principalement quand le peuple s'y trouve mêlé ; car elle doit être persuadée que quelque mine qu'il faſſe elle n'a point de plus grand ennemi. En effet quoi qu'il l'a respecte en aparence il est dans une perpetuelle jalousie de sa domination, dont il ne cherche qu'à s'affranchir. Cette verité qui est inconteſtable met donc une opoſition toute visible entre leurs interêts. D'où il resulte que la Noblesse n'a aucun avantage à esperer que d'une parfaite union

avec ſon Prince, dont l'interêt ſe trouvant pareillement à la bien traiter, il doit toûjours y avoir une telle harmonie entre eux, que rien ne ſoit capable de la troubler. Or cette harmonie ne pouvant être fondée que ſur une parfaite obeiſſance de la part des ſujets, & une juſte retribution de la part du maître, c'eſt à ceux-là à faire leur devoir, afin que celui-ci puiſſe faire le ſien.

L'autre choſe que Vôtre Majeſté fit d'utile pour lui & pour ſes peuples, fut de reprimer le deſordre qui s'étoit introduit dans la venalité des charges de judicature, dont l'excés étoit monté au point que j'ai raporté ci-devant, & cela étoit cauſe non ſeulement que ceux qui en étoient pourvûs s'en faiſoient acroire; mais encore que beaucoup ſe trouvant dans la neceſſité, à cauſe de l'interêt qu'il leur falloit paier de l'argent qu'ils avoient emprunté lors qu'ils en avoient fait l'achat, vendoient la juſtice. Cette affaire étoit neanmoins delicate, parce que quelque reglement que vous puiſſiez faire ils étoient

à proprement parler juges & parties, puisque c'étoit à eux à enregistrer l'Edit. Or si l'on devoit juger de ce qui se passeroit en cette rencontre par ce qui s'étoit passé autrefois, il n'y avoit point d'aparence du tout que la chose réüssit, puisqu'il s'agissoit de leur faire un prejudice considerable à l'égard de leurs fonds, eux qui s'étoient revoltez quelques années auparavant pour un simple retranchement de leurs gages. Mais V. M. étant allée au Parlement accompagnée de quatre mille hommes, elle ne lui eût pas plûtôt presenté cet Edit qu'il fut non seulement enregistré, mais qu'on la remercia encore des soins qu'elle prenoit pour corriger les abus qui s'étoient glissez dans son Etat.

Je ne pretens pas insinuer à Vôtre Majesté que ce remerciment lui fut fait de bonne fol ; je crois pour moi qu'il fut un peu forcé, & que les quatre mille hommes que vous aviez menez avec vous y contribuerent plus que l'estime qu'ils devoient avoir en dépit d'eux de vôtre bon gouvernement. Mais quoi qu'il en

soit cela doit servir d'avertissement à tous les Princes qu'il y a des tems propres pour faire executer leurs volontez, & d'autres qui sont extrêmement dangereux. C'est donc à eux de mesurer leurs entrepriſes selon leurs forces, car il ne suffit pas qu'ils soient nez Souverains pour pouvoir commander absolument, ils sont sujets tous les premiers aux viciſſitudes des tems, & la fortune n'a pas moins de pouvoir sur eux que sur le moindre de leurs peuples. Il faut même qu'ils soient plus prudens, parce que la faute d'un particulier ne peut porter tout au plus préjudice qu'à lui & à sa famille; au lieu que celle d'un Prince intereſſe son Etat, & a souvent des suites si considerables qu'on n'y sauroit remedier.

Les Janseniſtes tâcherent encore en ce tems-là d'exciter quelques troubles dans l'Egliſe, ce qui obligea le Pape de condamner leur doctrine tout de nouveau. Vôtre Majeſté suivit son exemple, & se montra d'autant plus circonſpecte dans cette affaire, qu'elle voioit que les suites en étoient de conſequence. En effet,

quelques perſonnes des plus qualifiées de vôtre Cour s'y étoient laiſſez ſeduire, auſſi bien que quelques Communautez de Religieuſes, dont l'entêtement fut ſi grand, qu'il fallut emploier toute vôtre autorité roiale pour les remettre dans le bon chemin. Elles ſoufrirent même qu'on leur fit mille violences avant que de ſe reſoudre à la reconnoître, tant il eſt vrai qu'on eſt peu traitable en matiere de religion, & qu'il n'y a rien de plus dangereux que les brigues qui ſe font ſous pretexte de devotion.

Vôtre Clergé s'aſſembla à Pontoiſe ſous vôtre autorité, tant pour remedier à cet abus que pour prendre des reſolutions neceſſaires ſur d'autres affaires importantes qui ſe preſentoient. Il fut extrêmement édifié de la pieté avec laquelle vous entrâtes dans ſes interêts, & cela ſervit encore à vous atirer l'eſtime de vos peuples, parce qu'il n'y a rien qui en donne davantage, que quand on voit qu'un Prince rend à Dieu ce qui lui eſt dû.

Mille choſes contribuerent encore

à rendre son nom celebre chez eux, & chez les étrangers. Un seul de vos vaisseaux combatit avec tant de valeur contre trente trois galeres turques, qu'elles se retirerent sans avoir pû l'obliger à se rendre. D'un autre côté le secours que vous envoiâtes aux Holandois contre l'Evêque de Munster qui les avoit ataquez, leur empêcha de recevoir quelque afront; car quoi que leur Etat soit beaucoup plus puissant que le sien, comme depuis la paix qu'ils avoient faite avec les Espagnols, ils avoient eu plus de soin de leur commerce que d'entretenir la reputation qu'ils s'étoient aquise par les armes, ils se trouvoient dans un si pitoiable état, qu'ils étoient tout differens de ce qu'ils avoient été. Aussi l'on se trompe fort si l'on croit que la force consiste seulement dans la richesse, elle est necessaire à la verité pour rendre un Etat puissant, mais les gens de guerre y sont encore plus utiles, puisqu'on ne s'en sauroit passer. Il faut donc en avoir toûjours suffisamment pour défendre ses frontieres, & même pour se faire craindre à ses voi-

sins. Car s'ils vous voient si foibles qu'ils croient vous pouvoir ataquer impunément, c'est en vain que vous vous reposez sur la bonne foi & sur celle des traitez : il faut pour entretenir l'un & l'autre être en état de donner du respect. Je suis même persuadé que plus un Etat est riche & florissant, plus est-il obligé de veiller à sa seureté ; car il est impossible qu'il n'ait un nombre infini d'envieux, & que parmi eux il ne s'en trouve quelqu'un qui ne tâche de lui voler ses richesses.

Ce fut en ce tems-là que Vôtre Majesté commença à faire travailler sous elle le Marquis de Louvois, à qui elle avoit acordé la survivance de la charge de son pere. Mais il étoit si dur & si peu porté au travail, que Mr. le Tellier vous pria de ne pas vous donner de peine davantage pour un sujet si ingrat. Car il ne croioit pas qu'il pût jamais réüssir ; & comme d'ailleurs il aimoit ses plaisirs, il le regardoit comme un homme plus capable de manger ce qu'il avoit amassé, que d'y joindre quelque chose par son travail. Mais

Vôtre Majesté, qui avoit mille bontez pour sa famille, lui dit de se donner patience, & que ce qui ne se faisoit pas en un jour se faisoit quelquefois en deux ; qu'elle ne desespereroit pas comme lui de rien faire de son fils ; qu'il falloit avoir de l'indulgence pour la jeunesse, & la ramener plûtôt par la douceur que par les menaces.

V. M. se donna donc la patience de le dresser ; & comme il ne faut pas disconvenir que nonobstant ce que j'ai remarqué ci-devant, & ce que je remarquerai encore dans la suite, il n'ait eu mille bonnes qualitez, cela doit nous aprendre qu'il faut donner le tems aux hommes comme aux fruits de se meurir, parce que qui pretend outrer les choses les fait avorter plûtôt qu'il n'en retire de la satisfaction. En effet il y a de certains esprits tardifs à qui ce seroit renverser la cervelle que d'entreprendre avant le tems de leur faire rien comprendre : il faut que cela vienne petit à petit & sans leur faire la moindre violence. D'ailleurs il ne faut pas croire qu'un homme soit

fait d'abord pour les affaires, sur tout une jeunesse qui s'éfarouche du travail, & qui n'a que son plaisir en recommandation : le goût ne lui en vient que quand le jugement se forme, & c'est alors qu'il s'y acoûtume insensiblement, & qu'ensuite elles ne lui coûtent plus rien ; car ce sont les affaires qui font les hommes, ce qui fait dire communement qu'en forgeant l'on devient forgeron.

Quoique le Marquis de Louvois aimât d'abord si peu le travail, il ne laissa pas d'avoir les mêmes défauts que ceux qui s'enorgueillissent de leurs services. Il devint jaloux de tous ceux à qui Vôtre Majesté faisoit l'honneur de témoigner quelque bonne volonté, & de moi sur tout, qui avoit celui d'entretenir souvent Vôtre Majesté à cause de mon emploi des Finances & de ma charge de Surintendant des Bâtimens ; car Vôtre Majesté qui est grande en tout, faisoit bâtir à Versailles & au Louvre, dont il faloit que je lui rendisse compte toutes les semaines, & bien souvent tous les jours, à cause qu'elle changeoit

de moment à autre quelque chose à ses desseins, & que c'étoit à moi à les executer.

Or comme son emploi n'avoit pas les mêmes agrémens dans un tems de paix, & qu'il n'y avoit que la guerre qui les lui pût procurer, il fit ce qu'il pût par le conseil de son pere pour y porter V. M. Il se servit pour cela de la mort du Roi d'Espagne qui arriva justement sur ces entrefaites, lui faisant entendre que quelques Provinces du Païs-Bas étoient dévoluës à la Reine vôtre Epouse, suivant la coûtume des lieux qui la rendoient heritiere de Dom Balthasar son frere, au préjudice de Sa Majesté Catolique qui avoit succedé à son pere.

Ce fut ainsi qu'il dora la pilule à V. M. qu'il savoit bien qu'elle n'avaleroit pas à moins que d'en cacher le poison à l'ombre de la justice. Ainsi il n'eut garde de vous en parler comme d'une dépendance de la succession du Roi vôtre beaupere, à laquelle vous aviez renoncé si solémnellement par le Traité des Pirenées. Il faloit la déguiser sous le

nom du Prince Balthaſar, & lui faire entendre que cela n'avoit rien de commun avec vôtre renonciation. Cependant l'artifice étoit fort groſſier; car le Prince Balthaſar n'avoit rien à la ſucceſſion de ſon pere qu'il ne fut mort, ni la Reine vôtre Epouſe à la ſucceſſion du Prince Balthaſar qui ne pouvoit être qu'imaginaire, puiſqu'il étoit mort avant lui. Ainſi la loi qui étoit en faveur des filles au prejudice des enfans d'un ſecond lit, & dont il faiſoit parade à V. M. ne lui pouvoit ſervir aucunement; outre que quand il auroit ſurvécu ſon pere, vous avitz renoncé ſi formellement à tout ce qui vous pouvoit revenir du chef de la Reine vôtre Epouſe, que vous n'y pouviez pretendre en aucune façon, à moins que de vous montrer parjure à toute la terre. Mais cette ſupoſition de la ſucceſſion de Dom Balthaſar jointe à vôtre humeur martiale, & au deſir d'immortaliſer vôtre nom, vous fit avoir recours à un moien, qui bien loin d'être blamable eſt tout à fait neceſſaire avant que de ſe porter à faire la guerre. Vous fites conſulter

des Avocats sur le droit que vous pouviez avoir à cette succession ; mais comme il falloit vous servir du ministere de quelqu'un vous y emploiâtes le Marquis de Louvois, qui avoit trop d'interêt à soûtenir ce qu'il avoit dit à V. M. pour lui aporter une declaration qui lui fut contraire. Les Avocats même qui étoient gagnez soûtinrent par de longs raisonnemens, mais fort peu solides, que la renonciation que V. M. avoit faite étoit nulle absolument, parce qu'elle étoit contraire aux Constitutions de son Roiaume, qui veulent que le Roi se puisse toûjours relever de ce qu'il fait, comme s'il étoit en pleine minorité. Ils insistoient sur tout sur le pretendu prejudice qu'ils supposoient que vous aviez fait à Mr le Dauphin vôtre fils, par cette renonciation, & aprés s'être étendu sur ce que les loix divines & humaines ne permettent pas aux peres de disposer ainsi à leur fantaisie de la succession de leurs fils, ils concluoient que cette seule circonstance annulloit tout ce que vous aviez fait, & que par consequent vous

auriez raison de poursuivre vôtre droit & le sien par la force de vos armes.

Mais il y avoit bien des choses à dire à tout cela, & il seroit dangereux de mettre la Couronne sur un pied qu'il n'y eut nulle sureté à contracter avec elle. Car s'il sufisoit de dire que vous êtes toûjours mineur, quelle foi prendroit-on dans vos promesses ; si la guerre étoit une fois allumée, quelle porte trouveroit-on pour en sortir. Je pourrois pousser ce raisonnement si loin, que j'en ferois confusion à ceux qui pretendent établir une si fausse maxime. Mais comme Vôtre Majesté est trop éclairée pour avoir besoin d'aucun secours dans une affaire si claire & si incontestable, je suprime toutes ces raisons pour vous representer, que ceux qui font ces sortes de fautes, commettent cependant leur Maître d'une telle façon, qu'ils sont causes qu'on les acuse d'une ambition démesurée. Or cette malheureuse reputation leur fait des ennemis de leurs anciens amis, & suscite insensiblement toute la terre contre eux. Car il n'y a per-

ſonne qui ſe croie à l'abri de leur injuſtice, & à moins qu'on ne s'aſſure ſur la parole d'un Prince il vaut autant être en guerre qu'en paix. Il ſemble même qu'on ſoit plus aſſuré dans l'un que dans l'autre, puiſque l'un oblige d'être dans une perpetuelle défiance, & que dans l'autre on demeure dans une eſpece de perplexité dont on a lieu de tout craindre. Pendant que tout cela ſe paſſoit vous perdites la Reine vôtre mere, à qui c'eût été un grand déplaiſir de reſter au monde, pour voir rompre une paix qu'elle avoit ſouhaité ſi ardemment. Vous obligeâtes auſſi l'Evêque de Munſter à s'accommoder avec les Holandois; mais vous trouvâtes plus de difficulté à vous faire rendre par le Duc de Lorraine ce qui vous étoit dû, quoi qu'il dût être plus flexible que les autres, par toutes les mortifications que vous lui aviez données. Ce Prince dont l'eſprit étoit fait d'une maniere qu'il étoit incomprehenſible à tout le monde, enſuite de l'affaire de Marſal étoit venu à Paris où il avoit paru ſi inſenſible au mauvais état de ſes affaires, qu'il avoit voulu

épouser la fille d'un petit bourgeois qui étoit domestique de Mademoiselle de Montpensier. Les choses même avoient été si loin que le Contrat de mariage en avoit été passé, & il avoit fallu que ses parens employassent vôtre autorité roiale pour l'empêcher de passer outre. Ils y eurent encore recours dans une affaire de même trempe, mais qui lui étoit moins honteuse; parce que du moins la personne qu'il recherchoit, étoit fille d'un Gentilhomme. Mais Vôtre Majesté qui vouloit en dépit qu'il en eut l'empêcher de se deshonorer, fit encore deffense à son pere de penser à ce mariage. Enfin ce Prince, voiant que vous vous opositez à ce qu'il se mariât si honteusement dans vos Etats fut chercher une maitresse dans les siens où il épousa la fille du Comte d'Apremont qui n'avoit pas encore treize ans, quoi qu'il en eut plus de soixante.

S'étant ainsi contenté du côté de l'amour, il tâcha de faire la même chose du côté de l'ambition, qui ne lui permettoit pas de demeurer un moment en repos. Il commença à

faire des levées sous pretexte que l'Electeur Palatin avoit fait quelques hostilitez sur la frontiere. Mais V. M. aiant apaisé ce desordre par son autorité, il ne lui restoit plus de pretexte de demeurer armé, si sa méchante foi ne lui en eut fourni tout autant que V. M. lui aportoit de raisons pour l'obliger à rechercher son amitié preferablement à toutes choses. Vôtre Envoié qui étoit auprés de lui l'entretint plusieurs fois là-dessus, & lui fit sentir qu'abusant si souvent de vôtre patience, il étoit à craindre que vous n'en fissiez un châtiment proportionné à sa faute. Mais il sembloit ou qu'il fût devenu insensible, ou qu'il ne se souvint plus de ce qui lui étoit arrivé. Car il ne se pouvoit resoudre de faire ce que Vôtre Majesté lui demandoit, & pourtant il ne voioit personne dans l'Europe qui pût prendre son parti, ni le sauver du precipice, si Vôtre Majesté entreprenoit une fois de l'y precipiter.

Dans le tems que cette affaire étoit sur le tapis, le Marquis de Louvois

redoubla ses efforts pour vous faire entreprendre la Guerre de Flandres, dont il vous montroit le succés infaillible, par celle qui s'étoit élevée entre les Anglois & les Holandois, & à laquelle Vôtre Majesté avoit pris part plus par politique que par un dessein formé de secourir vos anciens Alliez. Car puisque vous étiez resolu à faire la conquête des Païs-Bas, il n'y avoit point d'aparence que cette Alliance pût encore subsister long-tems, les Holandois aiant un notable interêt d'empêcher qu'un Roi si puissant ne devint leur voisin. Aussi ce que vous en aviez fait n'étoit que pour faire en sorte que leur querelle ne finit point, sans que vous fussiez apellé à l'accomodement. Car vous vouliez savoir ce qui se passeroit afin de ne pas prendre de fausses mesures.

En effet vôtre conduite fut conforme à vos interêts, & le secours que vous leur donnâtes ne fut ni proportionné à vos forces, ni aux assurances que vous leur aviez données, que vous feriez tous vos efforts pour leur faire remporter la victoire sur

leurs ennemis. Elle ne laissa pas neanmoins de se declarer pour eux ; Mais le grand armement que vous faisiez commençant à leur devenir suspect, ils songerent plûtôt à faire la paix qu'à profiter de l'avantage qu'ils avoient eu, & dont ils pouvoient tirer beaucoup de fruit, parce que les Anglois éprouverent encore une autre disgrace qui n'étoit pas moindre que celle là. Le feu consuma les trois quarts de la Ville de Londres, & dans la consternation où cela jetta les habitans, il ne tint qu'à eux de faire leurs affaires. Vous fites les vôtres cependant, vous chassates les Anglois de l'Isle de Saint Christophle, aprés leur avoir pris le Fort qu'ils y avoient élevé ; & aiant resolu de ne pas differer davantage la guerre de Flandres, vous resolutes de vous y rendre à la tête d'une belle armée.

Les Espagnols en furent effraiez & non pas sans sujet ; car Vôtre Majesté avoit pris soin depuis la paix des Pirenées de rendre ses troupes presque aussi aguerries que si elles eussent esté continuellement dans l'occasion. Elle leur avoit fait faire de frequen-

tes revuës, & elle en avoit aussi purgé toutes les parties honteuses, en ôtant de sa Maison quantité de gens qui n'y étoient que pour s'exempter de la Taille, & qui n'étoient nullement propres pour le métier. Cette reforme s'étoit même étenduë jusques aux Officiers, parmi lesquels il y en avoit un grand nombre sans service, & plus propres à la Cour qu'à se trouver en presence de l'ennemi.

Le Vicomte de Turenne commandoit cette armée sous V. M. & la confiance que vous aviez en lui vous le fit choisir preferablement aux autres, pour vous aprendre le métier de la guerre, dans lequel vous le regardiez déja comme le plus experimentez de vôtre Roiaume. Aussi, tant pour recompenser ses services, que pour montrer à tout le monde que vous faisiez le cas que vous deviez de sa vertu, vous l'aviez declaré Maréchal de Camp General de vos Armées, un peu avant la paix d'entre les deux Couronnes; qualité qui le mettoit au dessus des Maréchaux de France, & qui faisoit revivre en quelque façon

la charge de Connétable, qui avoit été ſuprimée aprés la mort du Duc de Lediguieres, qui en avoit été pourvû le dernier.

La confiance que Vôtre Majeſté avoit en ce grand Homme déplût au Marquis de Louvois, dont l'ambition mal reglée vouloit déja que vous ne conſultaſſiez que lui ſur toutes choſes. Mais il eut à avaler quantité de chagrins.

V. M. demeuroit des demies journées entieres enfermée avec lui, pendant qu'il atendoit dans vôtre antichambre que vous le vouluſſiez introduire où vous étiez. Cela donna naiſſance à la haine qu'il a toûjours euë pour lui, & qui a été tres-ſouvent préjudiciable à V. M. comme je le lui ferai voir dans la ſuite de ce diſcours; ſur quoi elle me permettra de faire une reflexion qu'elle trouvera peut-être juſte, qui eſt, qu'il n'y a rien de ſi dangereux que de donner trop de credit à des eſprits tout bouſis de gloire. La raiſon eſt qu'ils envient aux autres l'avantage qui leur doit revenir de leurs bons conſeils. Si bien qu'ils enveniment tout ce qui

ne procede pas de leurs fonds ; jusques à empêcher plûtôt que les affaires reüssissent que de souffrir qu'on en atribuë la gloire à un autre. Ainsi un Prince ne sauroit être trop reservé sur le choix d'un Ministre, & quand il lui trouveroit toutes les qualitez requises pour un si grand emploi; s'il n'avoit pas celle de preferer l'interêt public au sien propre, ce seroit en vain qu'il pretendroit en faire quelque chose de bon. Il faut pour remplir cette place dignement être comme insensible à l'amour & à la haine, & ne se mouvoir en aucune façon que par les interêts de l'Etat ; car si l'on emprunte d'autres ressorts, cela ne peut aller qu'au préjudice du Maître, dont le service ne requiert pas qu'on soit si susceptible de passion.

Les Espagnols à l'aproche de V.M. firent sauter les Fortifications qu'ils avoient élevées à une nouvelle Place qu'ils faisoient, & à qui ils avoient donné le nom de Charleroi. Ainsi en moins de huit jours ils défirent ce qu'ils avoient été une année entiere à faire avec une dépense si prodigieuse, qu'on comptoit qu'ils

qu'ils y avoient emploié plus de trois millions. Vôtre Majesté qui pretendoit continuer leurs travaux pour se conserver un passage sur la Sambre où cette Place est située, y fit travailler son Armée, en sorte qu'en trois semaines de tems elle la mit en état de deffense. Ensuite de cela elle tourna d'un autre côté, & emporta d'une rapidité étonnante les Villes d'Ath, Tournai, Douai, & les Forts qui étoient autour de cette derniere Place. Oudenarde & Alost firent aussi joug à vos armes, pendant que le Maréchal d'Aumont s'empara d'Armentieres, Bergues, Furnes, Dixmude & Courtrai. Les Anglois & les Holandois voiant cela, se presserent de faire la Paix; mais vôtre Majesté allant toûjours son chemin mit le siege devant l'Isle, où il y avoit quatre mille hommes de troupes reglées; & dix fois autant de Bourgeois qui étoient capables de porter les armes. Cela fit croire aux Espagnols que vôtre Majesté ne viendroit jamais à bout d'une si grande entreprise, & aiant apellé à leur secours le Comte de Marcin qui comman-

doit leur Armée, il s'aprocha de la Ville pour tomber sur Vous, quand il vous croiroit assez affoibli pour esperer de vous deffaire aisément; mais vôtre Majesté aprés avoir pris la Ville en peu de tems, bâtit encore Marcin à place coûture; de sorte qu'il fut obligé de se sauver à pied par un marais.

Cette victoire vous promettoit encore de nouveaux avantages, sur tout la saison n'étant pas trop avancée; mais vous futes si pressé de vous en revenir, que vous vous contentâtes de ce que vous aviez fait; car il y a des tems que l'on prefere sa satisfaction à son devoir; ce qui neanmoins donne une grande atteinte à la reputation. En effet la moindre foiblesse dans la vie d'un grand homme, est une tâche qui obscurcit l'éclat de ses grandes actions. Mais qui en est exemt dans le monde; sur tout quand elles procedent d'une passion où les Heros ont encore plus de penchant que les autres.

Le succez qu'eut vôtre Majesté augmenta encore le credit de vôtre Ministre, qui devint si glorieux de

ſa faveur, qu'il fit tout ce qu'il pût pour me perdre. Mais Vôtre Majeſté me rendit juſtice, nonobſtant tous ſes raports ; & en effet elle étoit obligée de me proteger, puiſque je m'expoſois pour elle à la haine publique. Je lui avois conſeillé quelques années auparavant de ſuprimer une partie des rentes de l'Hôtel de Ville, dont la creation avoit été faite ſur un denier ſi bas, que qui auroit voulut imputer ſur le profit qu'on avoit fait des arrerages, le rembourſement du Principal, Vôtre Majeſté en étoit quitte non ſeulement, mais il lui en étoit encore dû beaucoup de reſte. Cependant comme c'eût été reduire au deſeſpoir des gens qui n'avoient pas été aſſez bons ménagers pour faire un autre fonds à la place de celui que vous pouviez ſuprimer ſans injuſtice ; vous trouvâtes bon que j'en fiſſe ſeulement la peur, afin de retrancher ces rentes plus aiſément, & les reduire à l'avenir ſur un pied qui ne vous fût plus tant à charge. Mais comme il eſt aſſez ordinaire de s'aveugler ſur ſes propres interêts, perſonne n'enten-

dit raiſon, & je me vis ſur le point d'être déchiré par le Peuple. Un jour même que j'étois allé chez Mr. le Chancelier, je fus aſſiegé dans ſa cour par les Rentiers, dont il y en eut quelques-uns d'aſſez inſolens pour me faire des menaces. Je feignis d'écouter leurs raiſons, pour avoir lieu de leur faire decliner leur nom, & vôtre Majeſté les aiant fait arrêter, je crus que cela contiendroit les autres dans le devoir. Cependant il s'en preſenta toûjours quelqu'un qui tâchoit de me faire peur, dont mes Commis étant plus intimidez que moi, ils firent ce qu'ils purent pour me faire abandonner cette affaire.

Le zele que j'avois pour le ſervice de vôtre Majeſté, ne me permit pas d'écouter leur fraieur qui fut ſi grande, qu'un d'eux, qui étoit un homme d'un grand travail, mais qui avoit le deffaut d'aimer le vin, ſans lequel il y en auroit eu peu comme lui; ſe reveilla en ſurſaut, croiant que les Rentiers le tenoient à la gorge. Les fumées de cette liqueur qui l'ofuſquoient ne lui permirent pas de voir que ſa fraieur ne procedoit

que d'un ſonge, ainſi il mit toute ma maiſon en rumeur, & reveilla ma femme & mes enfans. Je me reveilla moi-même au bruit qu'il faiſoit, & ſi j'en euſſe cru mes domeſtiques & ma femme même je n'aurois cherché qu'à me ſauver. Mais aiant jugé à propos de m'éclaircir auparavant de ce que c'étoit, je reconnus auſſi tot que ce n'étoit que la viſion d'un ivrogne, ce qui rétablit le calme dans ma maiſon. Je l'en chaſſai dés le lendemain matin, ne pouvant me reſoudre à le garder aprés cette incartade, ſur tout aprés l'avoir averti pluſieurs fois, que s'il ne ſe corrigeoit je ne le garderois pas davantage. Mais il y a des choſes à quoi l'on eſt ſi enclin qu'on ne s'en défait jamais comme on veut, principalement quand on lui a donné le tems de paſſer en habitude. Or celle-là eſt de ce nombre, & plus un homme vieillit plus il y devient ſujet. La raiſon eſt que la chaleur naturelle s'affoibliſſant en lui, il s'imagine que le vin lui donne des forces, au lieu que l'excez qu'il en prend lui ôte celles qui lui reſtent. Il n'en eſt pas

de même de la passion pour les femmes, qui par une raison toute naturelle, ne peut pas être si forte dans un âge avancé, que lors qu'on n'a que vingt-cinq ans. Ainsi de toutes celles qui tourmentent l'homme, je n'en crois point de plus dangereuse que celle-là, outre qu'elle ne convient guéres à de certaines gens qui s'en trouvent tout à fait deshonorez. D'où il faut conclure qu'on la doit combatre de toutes ses forces à sa naissance, principalement quand on considere qu'elle rend un homme incapable de tout, si bien qu'on n'y sauroit prendre la moindre confiance.

Vôtre Majesté se doutant bien que tous ses voisins auroient de la jalousie de ses conquêtes, avoit fait une ligue offensive & défensive avec le Portugal; qui par le secours qu'elle lui avoit donné, s'étoit empêché de retomber sous la domination des Espagnols. Ils s'en étoient plaints plusieurs fois pendant la paix, & que vôtre Majesté contrevenoit par là à un des articles du Traité des Pirenées, par lequel il étoit porté qu'elle les abandonneroit entierement.

Mais il eſt inutile bien ſouvent de ſtipuler de certaines choſes qu'on ſait bien qu'on n'executera pas, & il faut toûjours mettre au nombre de celles-là celles qui ſont entierement opoſées aux interêts d'une Couronne. Ainſi quelque alliance que faſſent deux Etats voiſins, leurs promeſſes ne ſubſiſtent qu'autant que l'interêt commun s'y trouve. C'eſt pourquoi il y a peu de fonds à y faire, & c'eſt ſe vouloir tromper que de conter là-deſſus.

Le Duc de Lorraine qui avoit toûjours de méchans deſſeins cõtre V. M. ſe voioit hors d'état de les executer par la precaution qu'elle avoit priſe. Elle lui avoit fait donner en dépit qu'il en eût les troupes qu'il avoit encore ſur pied, pour l'aſſiſter dans ſes conquêtes. Cela ne l'empêcha pas de faire des brigues chez les Eſpagnols & chez les Holandois qui étoient jaloux de vôtre proſperité, & qui firent un traité avec les Rois d'Angleterre & de Suede pour vous faire faire la paix. Il reſolut d'y entrer c'eſt pourquoi pour être plus en état de ſe faire craindre, il vous redemanda ſes troupes pour venir prendre des quartiers d'hiver

chez lui, afin que sous pretexte de deffendre ses Etats qui étoient environnez des deux côtez des Espagnols, il en pût faire ce qu'il voudroit. Mais comme vous étiez aussi fin que lui, vous ne les voulûtes pas laisser sortir de Flandres, ce qui l'obligea de les débaucher.

Vôtre Majesté ne fit pas semblant de rien, parce qu'elle avoit des affaires plus pressantes sur les bras, & se contentant de le faire observer & d'empêcher que ces troupes ne desertassent, elle s'achemina pendant la plus grande rigueur de l'hiver dans la Comté de Bourgogne, dont elle étoit bien seure de la conquête, parce que le Prince de Condé en avoit traité avec le Marquis d'Hienne qui en étoit Gouverneur; mais bien loin que cela soit blamable, il est de la sagesse & de la prudence d'un Souverain d'épargner le sang de ses Sujets, autant qu'il lui est possible; c'est pourquoi quand il ne lui coute que de l'argent pour avoir la clef des Villes, on peut dire qu'il est plus avisé que ceux qui y mettent la vie d'une infinité d'hommes, laquelle encore

bien ſouvent ne ſert qu'à leur faire receevoir un plus grand affront. Car quelques forces que l'on ait, le ſuccez ne répond pas toûjours à ſes eſperances. D'où il faut conclure avec encore plus de certitude, que quand on peut trouver un moien ſeur pour venir à bout de ſon entrepriſe, il ne le faut jamais manquer. J'en excepte neanmoins le poiſon, & l'aſſaſſinat; deux choſes qui ſont ſi baſſes & ſi éloignées des ſentimens que doit avoir un Prince, qu'il n'y doit jamais recourir à moins que de vouloir ſe deshonorer.

La guerre que vous aviez à ſoutenir ne vous empêcha pas de continuer l'aplication que vous aviez à faire rendre la juſtice à vos ſujets. Vous obligeâtes vos Parlemens à ſuivre le Code civil & criminel, à quoi vous aviez fait travailler avant vôtre départ pour la Flandres, & qui devoit bien abreger les procés. Quelques Juges qui n'y trouvoient pas leur conte, & qui crurent qu'il en ſeroit de cela comme de certaines peines comminatoires, dont on ſe relâche ſouvent ſans conſequence, ſe donnerent la li-

tre magnificence. La matiere cependant étoit ce qu'il y avoit le moins à considerer, & tous ces ouvrages étoient d'une main si recherchée que la façon en coutoit plus que la matiere.

On s'étonera peut-être que V.M. suivit en cela une maxime qui étoit si differente de celle du Roi vôtre pere, qui se soucioit si peu de ces sortes de choses, que les Etrangers qui visitoient les maisons roiales ne pouvoient assez s'étoner qu'un si grand Prince fût si mal en meuble. Mais vous ne le faisiez pas tant par une humeur dépensiere que par les consequences qui en resultent. Car il est bon de savoir que tout ce qui est grand & magnifique engendre l'admiration dont les Princes ont autant de besoin que de leur puissance. Car il n'y a rien qui leur fasse porter plus de respect: & on ne voit guere qu'on en manque pour ceux qui savent ainsi se faire estimer.

Vous donnâtes ordre pareillement que vos tables fussent servies selon qu'il convenoit à un si grand Roi, & quoi que vous y missiez la pro-

preté, la delicateſſe & l'abondance, il vous en couta moins qu'il ne faiſoit auparavant, parce que vous empêchâtes que ceux qui en avoient ſoin, ne vous volaſſent comme ils avoient accoutumé. Enfin vous ouvrites les yeux ſur les abus qui ſe faiſoient juſques ſur vos livrées que vous fites changer tous les ans, afin de couper le cours aux rapines de ceux qui les faiſoient ſervir au delà du tems limité, pour en mettre l'argent dans leur poche.

Auſſi tous vos Peuples commencerent à avoir tant de reſpect pour vôtre regne, qu'il ne fut plus queſtion que vôtre Majeſté ſe donnât la peine d'aller elle-même au Palais pour y faire enregiſtrer les Edits, elle ſe contenta de les y envoier par le premier venu; choſe qui aura dequoi étonner la poſterité, aprés ce que j'ai dit ci-devant. Cependant tout cela ne ſe fit que par vôtre reputation, & ſans que vous fuſſiez obligé de faire la moindre action de rigueur pour vous faire obeir.

En effet quand on a établi une fois les choſes ſur un bon pied, elles vont

toutes seules aprés cela, sans qu'on soit presque obligé d'y prendre de peine. Cela nous doit aprendre à tous tant que nous sommes, chacun à son égard, à établir un bon ordre dans nos affaires, sans quoi elles ne sauroient jamais bien aller. Il faut aussi que ce soit dés le commencement que nous en sommes chargez, car si nous attendons qu'elles aillent mal, il en sera de cela comme de ces bâtimens negligez qui tombent en ruine, faute d'y avoir mis une pierre dans le tems ; on ne peut plus y remedier, si on ne les rebatit tout de neuf, en quoi l'on voit le prejudice qu'en reçoit le maitre, & combien lui importe d'être bon menager.

Vôtre Majesté aiant ainsi fait la paix fit trois Maréchaux de France qui furent les Marquis de Bellefons, de Crequi & d'Humieres. Cependant la Noblesse Françoise qui se plait au bruit des armes, n'aiant plus dequoi s'occuper sur vôtre Frontiere, demanda permission à vôtre Majesté d'aller au secours de la Ville de Candie que les Turcs assiegeoient depuis long-tems. Vous le lui permites,

& lui donnâtes un chef qui fut le Duc de la Feüillade. Mais comme les Venitiens ne s'aidoient pas comme il faut pour en faire lever le siege, bien loin que ce secours leur fut d'aucune utilité, leur General se broüilla avec ce Duc qui avoit un si grand mépris pour lui, qu'il lui rompit plusieurs fois en visiere. Ainsi cette Noblesse étant revenuë sans avoir rien operé de considerable, les Turcs qui l'aprehendoient se flatterent de venir bien-tôt à bout de leur entrepriſe.

Le Duc de Navailles ne se rebuta point des dégoûts que le Duc de la Feüillade donnoit à ceux qui à son exemple avoient envie d'aller au secours d'une place si importante à la Chrétienté : & comme vôtre Majesté eut été bien aise qu'elle eût été secouruë, elle l'y envoia avec quelques troupes reglées, sous l'escorte de son armée navalle, commandée par le Duc de Beaufort. Le Duc de Navailles debarqua ses troupes nonobstant un grand feu de canon, & aiant envoié reconnoitre le camp des Turcs, il n'eut pas plûtôt donné quelques

jours de repos à ſes gens qu'il fit une ſortie ſur eux. Elle fut ſi vigoureuſe que tout pleia devant lui; mais le feu aiant pris à un Magazin des poudres de ces Barbares, chacun en fut intimidé comme ſi ç'eût été un fourneau qu'ils euſſent fait jouër pour les perdre. Ainſi aiant pleié à leur tour, les Turcs qui s'aperçurent de cette terreur panique, vinrent à la charge & couperent la tête à quelques-uns. Cela augmenta le deſordre de ceux qui reſtoient, ils ſe retirerent en confuſion, de ſorte qu'il y eut quelques gens de diſtinction de tuez, dont aparament le Marquis de Faber fils unique du Maréchal fut du nombre, puis qu'aprés le combat il ne revint point avec les autres. Il ne ſe trouva point pourtant parmi les morts, non plus que le Duc de Beaufort qui avoit eu l'imprudence de mettre pied à terre, contre le devoir d'un Amiral, qui n'eſt que de combatre ſur Mer, ſans jamais ſortir de ſon Vaiſſeau, à moins qu'il ne ſoit prêt d'être coulé à fond. Quoi qu'il en ſoit, cette expedition n'aiant pas eu un plus heureux ſuccez que

celle du Duc de la Feüillade, & au contraire les armes de vôtre Majesté s'y trouvant interessées en ce qu'elle y avoit des troupes reglées, elle reçut mal le Duc de Navailles sur qui ceux qui étoient presens à l'action rejettoient la faute du malheur qui étoit arrivé. Il n'y a point d'aparence pourtant qu'il en fut coupable, puis qu'il est impossible à un General de prevoir un accident comme celuilà, & rassurer ses Troupes contre une terreur panique; mais comme à la Cour il est difficile de se justifier, sur tout quand on y a un Ministre à dos, & que d'ailleurs on n'est pas agreable aux Dames, il eut ordre de se retirer.

La Place ne tarda gueres à se rendre aprés cela; mais il fallut que les Turcs la fissent rebâtir tant elle avoit été maltraitée du canon. On pretend que depuis long-tems on n'a point vû de siege si memorable, ni où il se soit passé des actions plus chaudes & plus vigoureuses. En effet soit pour la longueur ou pour la quantité de gens qui y perirent de part & d'autre, je n'en vois point qui puisse entrer

en comparaiſon avec lui ; car il dura pluſieurs années, & les aſſiegeans y perdirent prés de ſix-vingt mille hommes, & les aſſiegez prés de trente huit mille.

Cependant le ſecours que vôtre Majeſté avoit envoié aux Venitiens ne plaiſant point du tout au Grand Seigneur, il vous envoia un Chiaoux pour s'en expliquer avec vous, & pour renouveller le Traité de Commerce qu'il y a toûjours eu entre les deux Nations, mais vôtre Majeſté qui avoit trop de courage pour ſuivre l'exemple de quelques-uns de ſes predeceſſeurs, qui ont ſouffert quelquefois que ces Princes leur aient fait faire des complimens fâcheux, ferma la bouche à ce Chiaoux du moment qu'il voulut parler plus haut qu'il ne devoit.

Nonobſtant la Paix que vôtre Majeſté avoit rétablie dans l'Europe par le dernier Traité qui avoit été conclu à Aix la-Chapelle, le Duc de Lorraine armoit toûjours parce qu'il ſupoſoit que les Puiſſances qui s'étoient déclarées pour lui faire mettre les armes bas, ne ſouffriroient pas

qu'on l'acablât. Ce qui l'excitoit sur tout à remuër, c'est que les Hollandois qui se croioient puissans, parce qu'ils étoient extrêmement riches, ne gardoient plus gueres de mesures avec vôtre Majesté. Van Beuningen lui avoit parlé plusieurs fois de la force des Provinces Unies, lui faisant sentir qu'elles lui tomberoient sur les bras si elle pretendoit troubler le repos de ses voisins. Sa hardiesse avoit été même jusques au point qu'il avoit fait fraper une medaille, qui faisant allusion au miracle que fit Josué quand il arrêta la course du Soleil, devoit toucher vôtre Majesté, elle qui avoit pris le Soleil pour sa Devise, & qui savoit que ce Ministre s'appeloit Josué. Car on voioit bien qu'il vouloit dire par-là qu'il avoit arrêté vôtre course, par le Traité de Paix qu'il vous avoit obligé de faire, ce qui étoit aussi assez bien designé dans cette medaille où autour de son portrait, il avoit fait mettre ces mots latins *in conspectu meo stetit Sol*; Le Duc de Lorraine en tiroit une consequence qui l'animoit contre vous. Vôtre Majesté

qui en étoit bien avertie, lui fit dire qu'il s'y trouveroit trompé s'il n'étoit plus sage, & que s'il l'obligeoit encore une fois à le dépoüiller de son Païs il n'y rentreroit jamais, qu'elle vouloit à toute force qu'il desarmât, & qu'il n'avoit que six semaines pour s'y resoudre.

Ce compliment fait avec une autorité de maître eut dequoi étonner le Duc. Neanmoins cherchant encore à couvrir sa méchante volonté d'un pretexte specieux, il remontra à Vôtre Majesté, qu'il n'étoit point encore en seureté du côté de l'Electeur Palatin, qui de tems à autre faisoit encore des courses sur sa Frontiere. Tellement que si elle vouloit être obéie, il falloit qu'elle eût la bonté de mettre ordre à cette affaire. Vôtre Majesté vit bien que ce n'étoit qu'une deffaite; cependant comme il paroissoit de la justice à ce qu'elle demandoit, vôtre Majesté lui envoia un acte de garantie, & autant à l'Electeur Palatin par lequel vous leur promettiez à l'un & à l'autre de leur dôner du secours, en cas qu'il y en eût un d'eux qui fut assez temeraire pour

rompre le Traité qu'ils feroient ensemble. L'Electeur Palatin aquiesça tout d'un coup, tellement que le pretexte du Duc ne pouvant plus subsister, il fut obligé de vous obéir.

Vôtre Majesté ne voiant plus alors d'aparence de broüillerie de ce côté-là, ne songea plus qu'à se vanger des Holandois, dont elle ne pouvoit digerer les hauteurs. Le Marquis de Louvois qui ne demandoit que la Guerre, l'y excitoit encore en lui representant l'ingratitude de ces Peuples qui lui avoient tant d'obligation en son particulier, sans compter encore celles dont ils étoient redevables à Loüis XIII. & à Henri IV. vôtre pere & vôtre aieul, sans le secours de qui ils n'auroient jamais pû faire tête à la maison d'Autriche ; mais s'ils n'avoient eu qu'à faire voir qu'ils n'étoient point ingrats, cela ne leur eût pas été bien difficile ; puisque quelque obligation qu'ait un Etat à un autre, cela ne l'oblige point à se mettre lui-même la corde au col. Ainsi ils n'avoient rien fait qu'ils ne dussent faire en bonne politique, quand ils avoient empêché que vous

neconquissiez le reste de la Flandres, mais il n'en étoit pas de même des autres sujets de plainte que vous aviez contr'eux, dont aussi personne ne pouvoit les excuser.

Quoi qu'il en soit, Vôtre Majesté aiant imprimé fortement dans son esprit de les en faire repentir d'abord qu'elle en trouveroit l'occasion, me commanda de remplir ses coffres qui étoient épuisez par la prodigieuse dépense qu'elle faisoit. En effet il n'y avoit plus rien dedans, quoique ses revenus fussent augmentez considerablement, & qu'il se fût fait plusieurs affaires extraordinaires dont elle avoit retiré beaucoup d'argent.

Cependant je dois avouër à vôtre Majesté que je la servis mal dans le parti qui fut fait pour la recherche des faux nobles, & si jamais il se fait une pareille affaire sous son regne ou sous celui de ses successeurs, il faut bien se garder de suivre mon exemple; car celles de cette nature ne doivent pas être mises entre les mains des Partisans qui n'aiant d'autre interêt que de retirer leur argent persecutent les veritables Gentils-hommes

qui n'ont pas moien d'en donner, & ſubſtituent des roturiers à leur place pourveu qu'ils achetent à deniers comptans le privilege qu'ils ont de faire declarer Nobles qui bon leur ſemble. C'eſt un abus qui ne ſe doit point ſouffrir, & qui d'ailleurs eſt capable de faire perdre à vôtre Majeſté l'amitié que ſa Nobleſſe a pour elle; car elle a lieu de ſe plaindre que la perſecution qu'elle ſouffre ſe fait bien moins pour la purger des parties honteuſes qui la deshonorent que pour foüiller indifferemment dãs la bourſe de tous ſes membres. Il vaut bien mieux que cette recherche ſe faſſe à la requête de vos Procureurs generaux & de leurs Subſtituts, & que vous conſtituiez d'office des receveurs entre les mains de qui ſe remettent les amandes de ceux qui ſeront condamnez pour être aportées dans vôtre Treſor Roial. Par ce moien vous n'encourerez point le blâme d'abandonner la veuve & l'orphelin à des ſangſuës, & vous n'agirez que par le motif de la juſtice. Auſſi vous trouverez que parmi ceux qui ont obtenu des Arrêts, il y

a quantité de nobles de nouvelle impreſſion, & qui n'en ont l'obligation qu'à leur argent. Ainſi aprés en avoir donné pour avoir une qualité qui ne leur apartient pas, il eſt bon qu'ils en donnent encore pour l'uſurpation qu'ils en ont faite, ce qui eſt d'autant plus juſte, que vôtre Majeſté a un interêt notable à punir ceux qui ſe ſervent de méchans moiens pour venir à bout de leurs intentions.

Le Commandement que vôtre Majeſté me faiſoit de remplir ſes coffres me fit ſonger à un Edit qui paroiſſoit utile au public, & qui l'eſt effectivement ſi l'on ſe donne la peine de le conſiderer. C'eſt celui du contrôlle des exploits, par où l'on empêche toutes les friponeries qui ſe commettoient autrefois par des antidates, quoi qu'il ne remedie pas à la mauvaiſe foi des Sergens qui peuvent toûjours ſouffler leurs ſignifications & rendre même leurs fauſſetez plus autentiques par ce contrôlle. Mais on a crû prendre là deſſus toutes les precautions imaginables en les obligeant de ſe faire aſſiſter de témoins, & c'eſt toûjours beaucoup que le remede

mede soit certain contre le mal qu'ils étoient capables de faire par un exploit antidaté. Quoi qu'il en soit Vôtre Majesté trouvant que cette affaire étoit juste on l'établit dans le Roiaume, quoi qu'il s'y trouvât de la difficulté en beaucoup d'endroits. En effet soit qu'il y eût des juges qui n'en fussent pas contens par des raisons que je ne penetre point, ou que cela déplût à quelques particuliers dont le genie quelquefois est si éloigné de la raison, qu'à l'apetit d'une bagatelle ils ne voient pas de quelle consequence leur sont les choses ; il falut se servir de vôtre autorité pour faire leur bien en dépit qu'ils en eussent.

Ce qui me parut d'extraordinaire c'est que le Parlement de Toulouse fit en cela une bevûë que Vôtre Majesté lui pardonna, mais qu'elle jugea neanmoins à propos de punir en la personne du plus coupable de ses membres. Car il faut toûjours que la punition de quelqu'un serve d'exemple aux autres, autrement il n'y auroit point de danger à recidiver. Le fait est que cette Compagnie donna

un Arrêt pour obliger ceux qui avoient le ſoin de lever ce droit de reſtituer un cheval qui avoit été vendu pour le paiement de l'amande qui étoit ordonnée par l'Edit, à l'égard de ceux qui y feroient quelque contravention. Or cet Arrêt étoit de la derniere inſolence, puiſque c'étoit caſſer proprement vôtre Edit, ou du moins y avoir ſi peu d'égard, que c'étoit tout de même que ſi l'on eût dit qu'on ne s'y ſoûmettoit qu'autant qu'il en prendroit fantaiſie. Cependant comme dans ces ſortes d'affaires il faut toûjours aller bride en main, de peur de commettre mal-à propos vôtre autorité, je fis dire au Premier Preſident, qui ne trempoit point dans cette affaire, qu'il faloit caſſer cet Arrêt ou s'atendre à en voir retomber la punition ſur ſa Compagnie: qu'il avoit interêt de l'empêcher lui qui en étoit le chef, & à qui on en atribuoit la faute, quoi qu'il en fût innocent. J'écrivis auſſi à vôtre Proureur General & à vos Avocats Generaux, ſans qui cet Arrêt s'étoit donné, de prendre mieux garde une autrefois à faire le devoir

de leurs charges, & les aiant tous piquez d'honneur, le Premier Presidént fit assembler extraordinairement le Parlement chez lui, où le Fermier General de vôtre Domaine se trouva par mon ordre. Il demanda à parler, & cette Compagnie lui en aiant donné permission, il lui exposa la faute qu'elle avoit faite, & lui dit, qu'il n'y avoit qu'un moien de la reparer, qui étoit de casser l'Arrêt qu'elle avoit donné; car j'étois bien-aise d'épargner à Vôtre Majesté le chagrin qu'elle auroit eu d'être obligée de la punir; outre que quand un Ministre peut sauver les aparences, & ne pas mettre l'autorité de son maître en compromis, il est de sa prudence de le faire.

Le Parlement tâcha d'esquiver cet afront en proposant quantité d'autres expediens par où il croioit sauver son honneur; mais le Fermier ne se relâcha point de sa proposition, de sorte que le Parlement pour éviter la punition qui lui étoit duë, cassa lui-même ce qu'il avoit fait.

Je ne dis cette affaire à Vôtre Majesté que quand elle fut consommée,

car j'étois convenu avec elle en me chargeant de l'Adminiſtration de ſes Finances, qu'elle ſe repoſeroit ſur moi de ce qui regardoit ma fonction. En effet une perſonne qu'elle choiſit pour remplir ce poſte doit avoir une autorité abſoluë; autrement elle ne ſçauroit jamais s'aquiter comme il faut de ſon devoir. Il faut dans les affaires de cette ſorte que vôtre Majeſté ne conſulte que ceux qu'elle a établis pour ſon Conſeil : car ſi elle pretend que les gens dont elle ſe ſert pour d'autres Barreaux y ſoient appellez, j'oſe dire qu'elle s'abuſera beaucoup ; les gens de robe ſur tout n'y entendent rien, & tout au contraire ils ne ſont bons qu'à tout gâter : ils forment mille difficultez ſur la pointe d'une éguille, ce qu'il faut tâcher d'éviter, puiſque dans les finances tout le ſecret eſt d'être expeditif.

Je raporterai à Vôtre Majeſté un exemple là-deſſus, & dont elle ſe ſouviendra bien. Mr. de la Reinie qu'elle avoit fait Lieutenant de Police de la Ville de Paris, afin que cette grande Ville, qui eſt non-ſeule-

ment la capitale de vôtre Roiaume, mais qui merite encore de l'être du Monde entier par sa beauté, par sa grandeur, & par sa richesse, fut gouvernée autrement qu'elle n'avoit été par le passé. Mr. de la Reinie, dis-je, qui en cette qualité avoit une inspection particuliere sur ce qui s'y passoit voulu s'opposer au bail que je faisois faire des écopes qui étoient du domaine de Vôtre Majesté. Il se figuroit que cette affaire qui regardoit les harangeres & d'autres gens de cette nature, étoit capable d'exciter une sedition. Son intention ne sauroit être blâmée, puisqu'elle n'aloit qu'à une bonne fin ; mais il se trompoit, personne ne branla, & Vôtre Majesté en retira le revenu sur lequel elle avoit compté.

Je vous citerois mille exemples de cette nature, par où Vôtre Majesté connoîtroit que la portée de leur esprit ne passe pas leur métier ; mais comme cela seroit inutile, il vaut mieux que je lui marque ce qui en est cause, c'est qu'ils sont dressez à se faire des fantômes de tout, & à les combatre. Ils se figurent qu'il en

est des Finances comme d'un procés où il faut être toûjours en garde contre les subtilitez d'un chicaneur. Ainsi ils se chicanent eux-mêmes avant que de chicaner les autres, & plûtôt que de sortir de leurs maximes ils aimeroient mieux consentir que l'Etat allât sans dessus dessous.

Quoi qu'il en soit Vôtre Majesté aiant aprouvé tout ce que j'avois fait à l'égard du Parlement de Toulouse, elle envoia une lettre de cachet qui relegua le Président de la Terrasse qui avoit rendu le premier Arrêt, & elle donna une pension de deux mille livres au premier Président qui avoit prononcé le second; car il faut que la punition & la recompense aillent d'un pas égal, pour animer ceux qui font leur devoir, & pour faire craindre ceux qui ne le font pas; autrement il n'y auroit ni émulation ni retenuë, deux choses neanmoins absolument necessaires, quand on veut faire fleurir un Etat.

Le vôtre fleurissoit si fort que le seul bruit de vôtre nom exclut de la Couronne de Pologne le Prince de Lorraine qui sans cela y auroit eu

bonne part. Cette Nation se choisit un maître de son païs contre sa maxime ordinaire, & même contre les Constitutions de l'Etat, mais elle crût bien faire d'y déroger plûtôt que de mécontenter Vôtre Majesté, qui auroit été fâchée de voir tomber son choix sur ce Prince.

Environ ce tems là Vôtre Majesté me parut toute pensive, surquoi aiant pris la liberté de lui demander ce qu'elle avoit, elle me fit la grace de m'ouvrir son cœur; elle me dit qu'il se brassoit quelque chose contre le repos de son Etat: qu'un homme qu'elle ne connoissoit point encore, mais dont le portrait lui avoit été envoié d'Angleterre alloit dans toutes les Cours, où, sous pretexte de la conservation de la religion pretenduë réformée, il tâchoit d'animer les Puissances contr'elle: qu'il étoit passé d'Angleterre chez les Princes du Nord, où il tâchoit de porter ceux qui n'étoient pas entrez dans la triple alliance à se joindre aux autres: qu'un attentât de cette nature meritoit une punition exemplaire, mais qu'elle ne savoit comment s'y prendre pour y

parvenir ; parce qu'il n'y avoit pas d'aparence qu'aucun Prince voulut le livrer entre ses mains ; qu'il faloit donc se resoudre à l'enlever, mais que cela lui paroissoit impossible, parce que chacun étant jaloux de sa liberté, c'étoit par trop commettre les gens qu'elle y emploieroit : d'ailleurs qu'elle ne savoit sur qui jetter ses yeux pour une afaire de cette consequence qui devoit être secrette, & qu'elle n'avoit encore communiquée qu'à moi.

Je demandai à Vôtre Majesté si l'homme dont elle me parloit étoit François, car elle ne m'en disoit rien, elle me répondit qu'oui, & que c'étoit ce qui la metoit si fort en colere ; surquoi ne pouvant blâmer son ressentiment je lui dis que mon avis étoit qu'elle communiquât cette affaire à Monsieur de Turenne, qui connoissant mieux que personne les gens de tête & de resolution, lui en fourniroit pour amener cet homme en France, ou du moins pour le poignarder s'ils y trouvoient trop d'obstacles. Vôtre Majesté me répondit qu'elle ne vouloit pas qu'on

le tuât, parce qu'avant que de le faire punir, elle vouloit savoir ses complices, dont aparament il y avoit un grand nombre ; qu'au surplus elle suivroit le conseil que je lui donnois qu'elle trouvoit bon, étant persuadé que Mr. de Turenne lui seroit fidele, quoi qu'il fût huguenot, car il ne s'étoit pas encore converti dans le tems dont je parle, & ce ne fut que deux ou trois mois aprés.

Je pris la liberté de dire à V.M. que je la priois de n'en rien dire au Marquis de Louvois, parce que la jalousie qu'il portoit à Mr. de Turenne seroit peut-être cause que l'affaire manqueroit. C'étoit assez lui en dire pour lui donner à connoître que je ne le croiois pas si affectioné à son service, qu'il ne fut capable pour ses interêts particuliers d'oublier ceux de l'Etat. Aussi V.M. comprenant bien ce que je lui voulois dire me promit de n'en parler à personne ; mais elle me fit en même tems une reprimande, de ce que je j geois ainsi mal de mon prochain.

Elle me tint sa parole roiale & n'en parla qu'à Mr. de Turenne, qui

lui donna cinq Oficiers pour executer son entrepriſe, & comme vous saviez où étoit l'homme en queſtion, & tout le manege qu'il faiſoit, ils furent en Suiſſe où il ne faiſoit que d'arriver. Ils l'atraperent ainſi lors qu'il paſſoit d'un lieu à un autre, & l'aiant conduit en France avec toute la prudence qu'il leur faloit pour éviter le peril dont ils étoient menacez, s'ils euſſent été atrapez eux-mêmes, vous le mites entre les mains de la juſtice pour lui être son procez fait & parfait.

Ce miſerable ſe trouva être un Bourgeois de la Rochelle qui étoit de la R.P.R. Cependant, quoi qu'il eût été pris, pour ainſi dire, en flagrant delit, & qu'on lui donnât tant de preuves qu'on ſavoit ſes affaires qu'il lui étoit impoſſible d'en douter, il ne voulut jamais rien avoüer de ce qu'on lui demandoit. Cela n'empêcha pas qu'on ne mît ſon procez en état d'être jugé, & comme il prevoioit qu'il finiroit ſa vie par un ſuplice infame, il fut ſi abandonné de Dieu qu'il chercha à ſe faire mourir lui-même; il ſe coupa les parties

viriles avec un morceau de verre qui se trouva fort aisément dans son cachot, & les aiant cachées sous sa paillasse, il s'atendoit d'éviter la peine qui étoit dûë si justement à son crime, quand la pâleur où cet accident le jetta fit découvrir quel avoit été son desespoir. Un Guichetier trouva ces malheureuses pieces où il les avoit cachées, & en aiant donné avis à la Justice, elle le fit executer deux heures aprés.

Voilà quelle fut la fin de ce malheureux qui tâchoit dans les Cours où il alloit de couvrir son crime du zele de la Religion; mais quoi qu'on ne craigne pas de se tromper dans la profession que l'on en fait, & qu'on y puisse demeurer dans la pensée que c'est l'unique moien de faire son salut, sur tout quand on y a été nourri, il est constant que cela ne doit jamais obliger à manquer à l'obeïssance qu'on doit à son Prince, encore moins soulever contre lui des Puissances pour lui faire la guerre; les loix divines aussi bien que les loix humaines le condamnent en tout & par tout. Aussi voions-nous ordinai-

rement que ce n'est qu'un pretexte dont on se sert pour couvrir son crime, sur tout en cette ocasion, où l'on ne sauroit atribuer qu'à un faux zele ce qui a été ainsi suivi d'une action desesperée, & qui est si peu de Dieu qu'il faut en être tout à fait abandonné pour s'y resoudre.

Je me suis un peu étendu sur cette affaire, dont les circonstances ne paroîtront peut-être pas d'assez grande consequence à V.M. pour lui en faire un si long détail ; mais j'ai été bien-aise de l'en faire ressouvenir, pour lui dire en même tems que les personnes que lui avoit donné le Vicomte de Turenne lui avoient rendu un assez grand service, pour être considerez du Marquis de Louvois. Cependant comme il étoit chagrin que cette affaire se fût faite sans sa participation, ils n'eurent point de plus mortel ennemi. Il les fit casser tous les uns aprés les autres, sous de differens pretextes ; & enfin il maltraita si fort Briquemau, Colonel de Cavalerie, que pour éviter sa persecution, il quitta son païs & fut chercher de l'emploi chez le Marquis de Brande-

bourg. Il eſt impoſſible que V.M. entre dans le détail de tout ce qui ſe fait dans ſon Roiaume ; elle qui eſt chargée de tant de grandes affaires, & qui ne croit pas à propos de s'en diſtraire pour donner ſon aplication aux moindres. Cependant on en abuſe bien ſouvent, & je ſuis bien aiſe du moins que V. M. le ſache, parce qu'il y va de ſon ſervice.

Dans le tems que cette affaire ſe paſſoit, V.M. qui ſe perſuadoit toûjours de plus en plus, que l'interét que le Duc de Lorraine avoit de bien vivre avec elle, lui feroit éviter toutes les ocaſions de lui doner du chagrin, s'éforçoit de ſon côté de lui ôter entierement le ſoupçon où il avoit été un tems que vous vouliez le chaſſer de ſon païs. Cependant au lieu de vous rendre juſtice il devint jaloux de ce que vous tâchiez de retirer ſon neveu des mains de l'Empereur, ſe perſuadant que ce n'étoit que pour le tenir en bride davantage.

Le chagrin qu'il en eut quoi que la choſe ne réüſſit pas, fit que ſans ſonger aux ſuites que ſon procedé alloit avoir, il ſe mit à fortifier

Chaté & Epinal contre la foi du Traité qu'il avoit fait avec vous. Il joignit à cette entrepriſe la hardieſſe d'abatre des poteaux où étoient les armes de V. M. & qui étoient un témoignage de ſa juriſdiction, dont il ne vouloit pas convenir. Vous ſûtes d'ailleurs qu'il faiſoit des levées en Allemagne, & qu'il y entretenoit même des Regimens qu'il avoit fait ſemblant de licentier ; ainſi V.M. ne pouvant diſſimuler toutes ces entrepriſes, elle fit entrer dans ſon païs le Marquis de Fourilles qui ne le manqua que d'un quart d'heure, mais on l'avertit aſſez à tems qu'on voioit des troupes, pour l'obliger à monter à cheval ; & comme ſa conſcience lui faiſoit des reproches il ſe ſauva dans les Montagnes de Voges, où ne ſe croiant pas encore en ſeureté, il fut obligé, pour éviter vôtre colere, d'aller errant d'un côté & d'autre, ſans oſer dire ſouvent qui il étoit. Etrange reduction pour un Souverain qui pouvoit vivre à ſon aiſe s'il eût eu plus de conduite ! Mais il eſt bien juſte que ceux qui en manquent aïent le tems d'en faire penitence ;

& cela aprend aux autres la difference qui se trouve entre la fortune d'un homme sage & celle d'un étourdi.

Vous vous emparâtes ainsi de son Païs qui ne fit qu'une foible resistance, & aiant fait démolir les Places qui vous étoient suspectes vous informâtes la Diete de Ratisbonne des justes raisons que vous en aviez. Car vous vous doutiez qu'il tâcheroit de vous rendre suspect à l'Empire, & qu'il ne tiendroit pas à lui qu'il ne prît les armes contre vous. Ansi vous étiez bien aise de prevenir ses méchans desseins, & que toute l'Europe n'atribuât pas à vôtre ambition ce qui n'étoit qu'un effet de vôtre justice. C'est ainsi qu'en usent tous les Princes qui ont de la sagesse & de la prudence; car en se taisant, ou il semble qu'ils se reconnoissent coupables eux-mêmes, ou qu'ils presument si fort de leur puissance, qu'ils ne daignent faire part à personne des choses qui doivent neanmoins être suspectes, sur tout quand elles ont deux visages, & que l'ambition y paroit si à découvert, qu'à moins que

d'être instruit du contraire, il n'y a personne qui ne s'y trompe.

Le Duc aprés avoir été quelque tems fugitif se retira à Cologne où il brassa de nouvelles menées contre V. M. à qui croiant faire un grand dépit il conseilla à cette Ville de recevoir garnison holandoise. Il traita aussi avec les Espagnols de quelques Regimens qu'il avoit sur pied,& auxquels il donna pour Commandant le Prince de Vaudemont son fils, qu'il avoit eu de la Princesse de Cantecroix, & qu'il auroit bien voulu élever sur le Trône de Lorraine, au préjudice de son neveu.

V.M.qui songeoit plus que jamais à porter la guerre en Holande,voiant que ce Prince, non content de tout cela,faisoit encore tout ce qu'il pouvoit en Allemagne pour liguer les Princes de l'Empire contre elle, y envoia de son côté des Ministres pour contrequarrer ses desseins. Cependant rien ne lui semblant de si grande consequence que de rompre la triple alliance qui subsistoit toûjours, elle s'aprocha des côtes d'Angleterre sous pretexte de visiter ses

places qui ſont du côté de la mer, & comme elle fut là, Madame la Ducheſſe d'Orleans fit ſemblant de ſon côté que le voiſinage la convioit d'aller voir le Roi ſon frere, ſi bien qu'elle vous en demanda permiſſion. Vous n'eûtes garde de la lui refuſer, tout cela étant concerté entre vous, & que pendant qu'elle ſeroit-là elle feroit tout ſon poſſible pour attirer ce Prince dans vos intereſts. Elle mena avec elle une fort belle fille qui étoit Mademoiſelle de Kerouel, & qui avoit fait tout ce qu'elle avoit pû pour vous donner dans la vuë; mais ſon étoile ne voulant pas que vous la regardaſſiez d'un auſſi bon œil qu'elle auroit ſouhaité, elle ſe rabatit ſur la conquête du Roi d'Angleterre qui avoit un grand foible pour les belles perſonnes. Madame qui avoit conté là-deſſus, & qui pour la faire briller davantage lui avoit fait tout exprés de beaux preſens, prit le tems que ſon frere étoit ainſi en belle humeur pour lui faire ſes propoſitions. Mademoiſelle de Kerouel y entra adroitement par l'ordre de ſa maîtreſſe; & promit à ce

Prince de le venir retrouver d'abord que Mademoiselle vôtre belle sœur seroit retournée en France, s'il vouloit lui donner contentement. Ainsi ce Prince sacrifiant les Holandois à sa nouvelle passion renonça au Traité de la triple alliance, & prit des mesures avec Vôtre Majesté pour abaisser cette Republique.

Le Marquis de Vitri, que vous envoiâtes en même tems en Suede en qualité de vôtre Ambassadeur extraordinaire, opera aussi la même chose auprés de Sa Majesté Suedoise, qui se montra aussi amoureuse de vôtre argent que le Roi d'Angleterre l'étoit de Mademoiselle de Keroüel; ainsi toutes choses contribuant à vôtre bonheur & à vôtre satisfaction, vous fites agir l'Electeur de Cologne qui étoit dans vos interêts depuis long-tems, pour faire en sorte que les Holandois retirassent la garnison qu'ils avoient mise dans la Ville Capitale de son Electorat. Cette affaire fut assez difficile à ménager, parce que ses habitans pretendent en devoir être les maîtres à son exclusion; ce qui fait qu'il leur est toû-

jours ſuſpect. Cependant dans le tems que cela ſe negocioit Madame vôtre belle ſœur mourut en une heure de tems, aprés avoir bû un verre d'eau de chicorée. Un accident ſi ſubit joint à ſa conſtitution qui étoit bonne en aparence, & à une grande jeuneſſe, fit ſoupçonner à bien des gens que cela n'arrivoit pas naturellement, & elle dit elle-même avant que de mourir, qu'elle étoit empoiſonnée. Or tout cela ſe trouva plauſible, à cauſe que certaines gens à qui M. vôtre frere donnoit beaucoup d'accés auprés de ſa perſonne, avoient toûjours travaillé à leur faire faire méchant ménage, Vôtre Majeſté fit tout ce qu'elle put pour s'en éclaircir. En effet outre l'interêt qu'elle avoit à punir un crime ſi noir, ſe trouvant averé, elle avoit lieu de craindre que cela n'interrompit la bonne intelligence qui étoit entre le Roi d'Angleterre & elle; d'ailleurs il faloit aprofondir d'où venoit la ſource de ce poiſon, dont les conſequences étoient extrêmement dangereuſes, ſur tout parce qu'on commençoit beaucoup à parler de ſem-

blables choſes, qui ſe faiſoient à Paris, où l'on voioit chaque jour des morts ſubites, ſans qu'on les pût imputer à quelque accident naturel.

Ainſi vous fites faire l'ouverture du corps par vos Chirurgiens, & les Medecins y furent mandez pour en dire leur avis, en preſence de l'Ambaſſadeur d'Angleterre que vous y aviez fait apeller pareillement; mais quoi qu'ils tournaſſent les entrailles de tous côtez, & qu'ils ne reconnuſſeut rien, à ce qu'ils diſoient, de ce que l'on ſoupçonnoit, ils auront bien de la peine à convaincre la poſterité de la verité de leur raport.

Quoi qu'il en ſoit, le Roi d'Angleterre s'étant contenté de la peine que vous aviez priſe pour éclaircir le fait, continua de prendre des meſures avec vous pour l'abaiſſement des Holandois. Vôtre Majeſté d'un autre côté voiant Monſieur ſon frere veuf, ſongea à le remarier en Allemagne, afin que cette Alliance lui ſervît de gage de la fidelité de quelque Prince de l'Empire. L'Electeur Palatin avoit une fille qui étoit aſſez vôtre fait, ainſi Vôtre Majeſté aiant

fixé son choix sur elle, negocia ce mariage avec son pere, où il n'y avoit nul obstacle que du côté de la Religion qui étoit differente, mais il fut bien-tôt levé; de sorte que vous convintes l'un & l'autre sous quelles conditions il se feroit.

L'Evêque de Munster entra aussi dans vos interêts, & vous promit d'armer de son côté pour abaisser cette Republique; car il esperoit que pendant que Vôtre Majesté l'ataqueroit d'un côté il feroit la même chose de l'autre, si bien qu'il ne trouveroit point de resistance. Mais je ne saurois assez concevoir quelle est la politique d'un petit Prince en semblable rencontre, & peut-il être assez aveuglé pour croire qu'on souffrira qu'il partage les dépoüilles d'un ennemi, dont les richesses font tant d'envie qu'on meurt d'impatience de les avoir? Il faut venir à compte tôt ou tard, & c'est alors que le plus fort fait la loi au plus foible.

Il me semble que cela s'est toujours pratiqué, & je trouve même qu'il est dãgereux d'interesser un plus grand Prince que soi dans ses affaires.

Je vois par exemple que quand les Princes à qui apartenoit la ſucceſſion des Etats de Juliers & de Cleves, appellerent la Maiſon d'Autriche à leur ſecours, elle ſe ſaiſit de cette ſucceſſion qu'elle ne pût ſe reſoudre à reſtituer qu'aprés qu'on l'y eut obligée à coups de canon. S'il faut un exemple d'une autre eſpece, qu'on conſidere ce qui ſe paſſa dans la guerre, dont je ſuis ſur le point de parler preſentement, & ſi l'Empereur a jamais voulu rendre Philisbourg, quoi qu'il eût promis avant que de le prendre que d'abord qu'il s'en ſeroit rendu maître, il le reſtitueroit à ſon veritable Prince qui eſt l'Evêque de Spire. Il n'y a rien de ſi délicat que de dépendre ainſi de plus grand que ſoi, & la France n'eſt pas plus exempte que les autres de faire cette injuſtice; d'où il faut conclure que ſi un Prince d'une Puiſſance mediocre prenoit bien ſes meſures, il ne ſe commetroit jamais avec ceux qui lui peuvent parler en maîtres, & dont la coûtume eſt de n'avoir d'autre regle de leurs actions que leur propre interêt.

Les Hollandois qui se voioient menacez de tant de côtez, se trouvoient dans un embarras plus facile à s'imaginer qu'à décrire ; car outre tout cela, il y avoit de la division chez eux, dont les effets étoient bien autant à craindre que toutes les forces dont ils étoient menacez. Ils n'avoient donné jusques là aucune autorité au Prince d'Orange, & se renfermant tout entier dans le Commerce, ils n'avoient songé qu'à le faire fleurir dans les quatre parties du monde, de sorte que toute leur Puissance se reduisoit à celle qu'ils avoient sur Mer, sans qu'ils parussent se soucier en aucune façon d'avoir des forces sur terre.

Jean de Vvith pensionnaire de Hollande, étoit à la tête de cette Republique, personnage fort entendu dans le Gouvernement de cet Etat, mais qui à quantité de belles qualitez que ses ennemis lui donnoient eux-mêmes, mêloit le défaut dont j'ai parlé ci-devant, qui étoit de preferer son interêt particulier à celui du public. Ainsi il s'opoſat de toutes ses forces à ce que le Prince d'Orange eut quel-

que autorité, & cela parce que son pere avoit été maltraité par celui de ce Prince, qui l'avoit tenu quelque tems en prison. Or comme un Etat ne sauroit néanmoins subsister que par sa reputation, & que celle où ce Païs étoit n'alloit qu'à ce qui regardoit la Mer & sa richesse, plusieurs bonnes têtes proposerent de redonner à ce Prince le même credit que ses Predecesseurs avoient eu dans la Republique. Ils se fondoient sur ce qu'il lui faloit un Chef dont le nom portât coup dans les Païs Etrangers, où de Vvith n'étoit connu que de quelques particuliers qui le regardoient plûtôt comme un bon Marchand que comme un Grand Homme d'Etat ; qu'il n'en étoit de même du Prince d'Orange : que les grandes actiõs de ses peres parloient pour lui qu'outre cela il étoit proche parent de la plûpart des Princes d'Allemagne, ce qui leur donneroit des facilitez de faire Alliance avec eux, à quoi il falloit ajoûter que l'honneur qu'il avoit d'être neveu du Roi d'Angleterre leur devoit être d'une grande consideration dans la conjoncture

preſente, où il ſeroit capable d'abaiſſer les coups auprés de lui, & de ménager leurs interêts.

Enfin ces raiſons aiant touché la plûpart, ce Prince qui les apuioit par une forte brigue où étoient entrez toutes les creatures de ſa Maiſon, fut declaré *Stadholder* ; c'eſt à dire Capitaine General & Gouverneur du Pais. De Vvith qui s'y opoſoit ſi à découvert, ſur ce que la Republ. à la mort de Guillaume II. avoit donné un Decret, par lequel on ne devoit jamais revêtir une même perſonne des charges qui avoient été poſſedées par ce Prince, & qui conſiſtoient en celles de *Stadholder* & de Grand Amiral ; de Vvith, dis-je, ſe voiant tondu par là, tourna tous les ſoins à faire executer ce Decret, & à lui ſuſciter des traverſes. Le Prince d'Orange de ſon côté travailla à détruire les Cabales de cet ennemi, qu'il haiſſoit d'autant plus qu'il avoit l'inſolence de ſe vouloir meſurer avec lui, & il avoit raiſon ; car il n'y a rien de plus injurieux à une perſonne d'une grande naiſſance, que de trouver un Miniſtre qui ſe méconnoit ſi fort que

de pretendre se dispenser de lui rendre ce qui lui est du. C'est un atentat qui ne se pardonne point ; aussi quand cela se passe dans un autre endroit que dans une Republique, c'est au Maitre à en prendre connoissance, & à y aporter l'ordre que sa prudence lui a dicté ; car s'il n'y remedie, les consequences en peuvent retomber sur lui. Un homme de cette trempe qui se voit mépriſé de lui à un point qu'il n'entre en aucune façon dans son ressentiment, est capable de faire changer d'objet à sa colere ; il ne faut rien quelquefois pour exciter de grands troubles, & la moindre negligence a des suites où il est souvent difficile de remedier. Ce n'est pas que le Prince ne soit obligé de prendre le parti de son Ministre contre tout le monde, autrement il n'y auroit pas presse à le servir, sur tout dans un poste comme celui-là, où il est impossible qu'on ne se fasse des ennemis ; mais c'est à lui à peser les choses selon la justice, & à faire un juste discernement de ce qui part du zele qu'il a pour son service, ou de l'abondance de son

sens, & même quelquefois du caprice.

CHAPITRE V.

Contenant tout ce qui s'eſt paſſé depuis la Guerre de Holande juſques au Traité de Nimegue.

LEs reflexions que je viens de faire aiant interrompu le cours du recit que je faiſois à Vôtre Majeſté de ſes grandes actions, je le reprendrai où j'en étois, & lui dirai que la declaration de la guerre aiant ſuivi bien-tôt ce que je viens de dire, vous entrâtes quelques jours aprés ſur les terres de cette Republique, qui avoit retiré de Cologne ſes troupes, à la place deſquelles étoient entrez trois mille hommes du Cercle de Vveſtphalie. Vôtre Armée étoit formidable de toutes les façons, & il y avoit long-tems qu'on n'en avoit vû une ſi belle & ſi nombreuſe. Mais où vôtre puiſſance éclatoit merveilleuſement, c'eſt que le Prince de Condé en avoit une autre à peu prés de

même force, outre un camp volant que commandoit le Comte de Chamilli.

Le Duc de Lorraine n'eut garde de vous attendre dans Cologne, il en étoit sorti dés l'année precedente, à cause de quelques troupes que vous aviez envoié hiverner en ce Païs-là, entre les mains de qui il craignoit de tomber. Il se retira à Francfort où il se mit à faire de nouvelles levées, se flatant que cette guerre qui s'alloit faire si prés de l'Empire vous susciteroit tant d'ennemis, qu'il auroit lieu bien-tôt de vous faire paroitre sa méchante volonté. Les conquêtes que vous fites, & qui furent encore d'une autre rapidité que celles dont j'ai parlé ci-devant, puisqu'en moins d'un mois vous reduisites sous vôtre obéissance quarante villes fortifiées, dont une seule auroit arrêté autrefois presque une année entiere une armée considerable; vos conquêtes, dis-je, vous aiant suscité de nouveaux ennemis, l'Empereur envoia une armée contre vous, à laquelle se joignit le Marquis de Brandebourg avec ses troupes. Leur

intention étoit de faire repentir les Princes de l'Empire qui s'étoient declarez pour vous,en prenant les quartiers d'hiver dans leurs païs, mais tous leurs éforts ne servirent qu'à augmenter la gloire de V. M. puisqu'au lieu de réüssir dans leurs intentions, le Vicomte de Turenne les repoussa jusques dans le païs de la Marx, où il prit lui-même des quartiers d'hiver.

Cette grande action avoit été precedée du passage du Rhin que vos Troupes avoient traversé à la nage ; d'où s'étoit ensuivi une si grande consternation parmi vos ennemis,que peu s'en étoit fallu que vous ne vous fussiez rendu maître d'Amsterdam ; mais un Bourgmestre de cette ville aiant fait consentir de lâcher les écluses plûtôt que de lui donner un autre Souverain,vous manquâtes une si belle ocasion. Cependant comme ils étoient reduits à l'extremité, ils vous proposerent la paix que le Prince de Condé qui avoit été blessé au passage du Rhin vous conseilla d'accepter. Tous vos Generaux furent de même avis, & ils se fondoient

sur ce que l'Empereur & l'Electeur de Brandebourg se declaroient déja contre vous, & que l'Empire tout entier, qui ne devoit pas être moins jaloux de vos conquêtes, ne manqueroit pas de suivre leur exemple; mais le Marquis de Louvois qui se flatoit d'en savoir plus lui seul que tant de grands hommes ensemble, vous fit entendre que cette Republique étoit tellement abatuë qu'elle ne s'en pourroit jamais relever ; qu'ainsi il ne falloit point lui faire d'autre composition que celle de la recevoir sous vôtre obéissance : qu'elle seroit encore trop heureuse de l'acepter, elle qui achetoit si cher le secours des Princes qui se declaroient pour elle, qu'il étoit impossible qu'elle n'y sucombat ; qu'il falloit batre le fer pendant qu'il étoit chaud, & ne pas atendre qu'elle prit d'autres mesures par la paix ; que c'étoit à vôtre Majesté à ne pas manquer une si belle ocasion, laquelle elle ne recouvreroit de sa vie.

Il apuia son dire sur quelques intelligences pretenduës qu'il avoit dans le païs, & vôtre Majesté se con-

fiant en lui d'autant plus qu'elle lui laissoit la conduite des affaires secrettes, renvoia les Ambassadeurs de cette Republique qui étoient venus jusques dans son camp lui offrir des conditions avantageuses. Ils y revinrent neanmoins quelques jours aprés lui faire encore de plus grandes offres, mais vôtre Ministre trainant les choses en longueur par l'avantage qu'il trouvoit en son particulier à continuer la guerre, les habitans de la Haie massacrerent pendant ce tems-là Jean de Vvith; de sorte que comme c'étoit lui qui vous envoioit les Ambassadeurs, ils furent bien-tôt revoquez aprés sa mort.

Cela nous doit aprendre que nous ne devons jamais refuser des offres raisonnables par l'esperance d'un plus grand avantage. Car outre qu'il n'est pas de bon sens de desesperer jamais son ennemi, on sait qu'il ne faut rien pour faire changer dans un instant les affaires de face; ainsi il les faut conclure à la chaude, & c'étoit ce qu'il falloit faire principalement en cette occasion; parce que vous aviez tâché d'insinuer que la guerre

que vous entrepreniez n'étoit que pour abaiſſer cette Republique. Or vous l'abaiſſiez aſſez, en l'obligeant de vous acorder ce qu'elle vous offroit, au lieu qu'en pouſſant vos pretentions plus loin, c'étoit faire voir trop clairement que vous preferiez vôtre interêt à la vengeance ; ainſi c'étoit le moien de vous ſuſciter de nouveaux ennemis, & voila l'obligation que vous eûtes au Marquis de Louvois. J'ajoûterai à cela que la haine qu'il avoit pour moi étoit ſi grande, qu'elle contribua en quelque façon à lui faire donner ce méchant conſeil à Vôtre Majeſté ; car il pretendoit que la continuation de la guerre qu'il prevoioit devoir être furieuſe, avant qu'il fût peu, me mettroit hors d'état de vous fournir des fonds ſuffiſans pour la dépenſe que vous ſeriez obligé de faire, & que cela me feroit perdre l'honneur de vos bonnes graces.

Mais ce n'eſt pas là la ſeule faute qu'il fit pendant cette Campagne. Ce fut lui encore qui fut cauſe que la Ville d'Amſterdam n'ouvrit pas les Portes à vôtre Majeſté ; car aprés

que vous eûtes mis garnison à Utrecht, il envoia le Marquis de Rochefort pour commander à cette tête, & ce General de nouvelle impression manqua de se saisir de Muiden par une bevuë si épouvantable, qu'on ne sauroit assez s'étonner de la bonté qu'eut vôtre Majesté de ne lui avoir pas fait couper la tête. Je crois qu'elle est instruite des raisons pour lesquelles il protegeoit ce General ; ce sont les mêmes que celles qui lui donnerent le front de demander pour Madame du Fresnoi la charge que vous vouliez créer de Dame du Lit de la Reine vôtre Epouse ; de sorte qu'elle fut remplie par la femme de son Commis, qui est fils d'un Apoticaire, & par la fille d'un petit Commis de la poste ; au lieu qu'une personne de la premiere qualité & même une Duchesse se fut tenuë fort honorée de l'avoir. Je ne dis rien de la honte qu'il y avoit à lui de mettre auprès d'une Princesse si sage & si vertueuse, une personne dont la reputation n'étoit pas bonne ; ce sont de ces choses qui ne se pardonnent point, & qui me donnent

encore ſujet d'admirer les bontez de vôtre Majeſté.

Le refus qu'il avoit fait de la paix jetta bien-tôt toute l'Europe en combuſtion. Les Eſpagnols qui avoient encore plus d'interêt que l'Empereur & le Marquis de Brandebourg d'empêcher que vous ne conquiſſiez la Holande ; ſe mirent en campagne pour favoriſer les deſſeins du Prince d'Orange. Ils ſe joignirent à lui, & ſi ce n'eſt que vous aviez eu la precaution de gagner le Comte de Marſin qui les commandoit, ils auroient bien embarraſſé le Duc de Duras à qui vous aviez donné le commandement de vôtre Camp volant, aprés la mort du Comte de Chamilli. Mais il forma exprés une difficulté qui les retint quelque tems devant que de paſſer la Riviere de Roër, ce qui donna celui de ſe ſauver à ce Duc.

Ces grands évenemens furent encore acompagnez d'un combat naval dont vôtre Majeſté eut toute la gloire ; car ſes vaiſſeaux qui s'étoient joints aux Anglois les ſecoururent ſi à propos qu'ils étoient deffaits ſans

eux. Les Holandois qui vous croioient bien plus redoutable sur terre que sur mer, furent fort surpris de cette action qui leur donnoit une autre idée de vôtre puissance, & ce fut une des principales raisons pour lesquelles ils vous avoient tant recherché de paix ; car ils voioient qu'ils n'en auroient pas meilleur marché sur mer que sur terre ; & qu'ils feroient mieux de s'acomoder avec vous que de s'atendre à des choses qui étant incertaines les pourroient tromper.

La fin de cette Campagne fut encore plus glorieuse à V. M. que n'avoient été les commencemens. Les ennemis aiant assiegé Charleroi dans le tems que Montal qui en étoit Gouverneur étoit allé au secours de Tongres, sur lequel il croioit qu'ils avoient dessein ; il rentra dedans à la tête d'un Escadron & leur fit lever le siege.

Tous ces heureux succez firent encore des envieux à Vôtre Majesté, & quoi qu'elle ne songeoit en façon quelconque à en troubler le repos, il y en eut plusieurs qui prirent parti

contr'elle. Le Duc de Baviere neanmoins resolut de demeurer neutre, & afin qu'on ne pût pas l'obliger à se declarer malgré lui, il emploia l'argent que lui donna V. M. à lever de nouvelles troupes. Le Duc d'Hanover lui promit aussi la même chose ; mais il lui manqua de parole, comme je le dirai bien tôt, quoi qu'il n'en eût pas la volonté.

Vôtre Majesté aiant ainsi donné ordre aux affaires de ce pais-là, elle ne vit pas plûtôt le printems revenu qu'elle mit le siege devant Mastricht dont elle s'empara en treize jours de tranchée ouverte, quoi que les ennemis s'atendissent qu'elle y trouveroit l'écueil de ses grands desseins. Elle s'en fut de là en Lorraine, pour empêcher que le Duc de ce nom, qui s'étoit joint à ses ennemis, n'atirât le pais dans son parti. Elle y fit fortifier la ville capitale, qui n'étoit pas en état de resister, de la maniere qu'elle étoit, & aprés y avoir vû travailler elle-même, elle passa en Alsace pour y donner les ordres qu'elle jugeoit necessaires dans la conjoncture presente. Elle s'y empara des places

dont les Habitans joüissoient eux-mêmes, en conformité de certains privileges qu'ils avoient obtenus autrefois des Empereurs, & à quoi elle avoit jugé à propos de ne pas toucher depuis le Traité de Munster; mais sa seureté l'obligeant d'en user autrement qu'elle n'avoit fait par le passé, elle les fit démolir sans perdre de tems.

En effet la chose étoit pressée, & l'Empereur avoit remis en campagne une seconde fois, pour aporter tous les obstacles qu'il pourroit aux desseins de V. M. Le Vicomte de Turenne s'avança au devant de cette armée, & lui offrit la bataille par deux fois, mais Montecuculi qui la commandoit trouvant mieux son compte à ne la pas donner, se campa si avantageusement que le Vicomte de Turenne ne put l'obliger au combat. Ils se mirent donc à s'entregarder l'un l'autre, pendant qu'ils tâcherent tous deux de gagner l'Evêque de Vvirtsbourg, qui ne s'étoit pas encore declaré. Le Pont qu'il avoit sur le Mein, & qui étoit hors d'insulte par le voisinage de sa capitale,

le rendoit considerable au deux partis. Cependant Monsieur de Turenne croiant être assuré de ce Prince, parce qu'il lui avoit promis de ne donner passage à personne, ce qui étoit ce qu'il demandoit, il fit quelques magazins dans Vvartheim, afin que s'il étoit obligé de demeurer là long tems, ce fut une provision qui lui servît dans le besoin. Mais dans le tems qu'il se croioit en seureté par sa promesse, cet Evêque traita avec Montecuculi qui s'empara par ce moien de Vvartheim, & de tout ce qui étoit dedans.

Il falut une conduite extraordnaire & une prudence sans pareille à ce General, pour remedier aux inconveniens que ce manque de foi lui atira. Neanmoins la longue experience qu'il avoit dans le métier lui aiant fait prendre son parti en grand Capitaine, il se posta avantageusement & refit d'autres magazins, par le moien desquels il s'atendoit de rompre toutes les mesures de Montecuculi. Mais dans le tems qu'il y songeoit le moins on mit le feu tout en une même heure dans cinq villages où il tenoit ces

magazins, de sorte que ce fut bien pis encore que ce que lui avoit fait l'Evêque de Vvirtsbourg.

Je ne saurois cacher à vôtre Majesté le bruit qui couroit en même-tems dans vôtre Armée, sur un si étrange accident. Ce n'est pas que j'ose y ajouter foi, & ce que j'ai à lui dire est si surprenant, & si terrible, que je suis persuadé qu'elle en va non seulement être toute étonnée elle-même, mais qu'elle en fremira encore d'indignation. Ainsi si je faisois bien je le lui cacherois sans doute; mais aussi d'un autre côté puis-je demeurer dans le silence sur un fait si important, & que vôtre Majesté a interêt d'éclaircir. Toute l'Armée voulut que ces incendiaires fussent apostez par le Marquis de Louvois, & que la jalousie qu'il portoit au Vicomte de Turenne & qui augmentoit tous les jours fut cause qu'il vous fit cette trahison; & ce qui donna lieu qu'on le soupçonnât davantage, c'est que ce grand homme ne pût s'empêcher de dire en même-tems, que les ennemis que vôtre Majesté avoit sur les bras au dehors

de son Roiaume étoient fort à craindre ; mais que cependant ceux du dedans l'étoient encore davantage.

Vôtre Majesté cependant s'empara de la ville de Treves dont l'Electeur s'étoit declaré assez hautement contr'elle, en livrant Coblents & Hermestein à ses ennemis. Montecuculi fut passer le Rhin à la premiere de ces deux places, & aiant été joint par le Prince d'Orange, ils mirent le siege devant la ville de Bonn qui ne valoit rien, & où ils demeurerent neanmoins prés de trois semaines, devant que de s'en pouvoir rendre maîtres. V. M. sait les raisons pour lesquelles elle laissa prendre cette place sans coup ferir, mais si l'on en croit encore tout ce qu'en dirent les Oficiers de vôtre Armée, & même quelques gens qui ont l'honneur d'aprocher vôtre Majesté de fort prés, ce fut encore un coup du Marquis de Louvois qui voulut empêcher par là que le Vicomte de Turenne n'aquît trop de gloire.

Ainsi toute la Campagne se ter-

mina à faire repentir de sa mauvaise foi l'Evêque de Vvirtsbourg, dont ce Vicomte ruina un beau château qu'il avoit à la campagne, & dont il fit brûler tous les meubles sans permettre que ses soldats les pillassent ; car il ne vouloit pas qu'ils les fit racheter sous main, ce qui n'auroit été pour lui qu'une perte legere, les soldats donnant les choses ordinairement pour la dixiéme partie de ce qu'elles valent. Aussi pour en dire la verité il ne pouvoit être puni trop grievement. Les gens qui manquent ainsi à leur parole meritant d'être traitez à la derniere rigueur. Cependant l'on peut dire d'un autre côté que le Vicomte de Turenne avoit été trop credule, sur tout à l'égard d'une personne si suspecte par sa naissance, dont il devoit presumer qu'il seroit bien plus dans les interêts de son ennemi que dans les siens.

L'Electeur Palatin vous tourna le dos quelque tems aprés, & il prit pour pretexte qu'il souffroit autant de vos Troupes que si vous eussiez été son ennemi declaré. Mais il vous étoit impossible de faire au-

trement, parce que les Imperiaux muguetoient Philisbourg, & il falloit bien s'en aprocher, pour le couvrir. Je crois auſſi que ce qui vous arriva aprés la priſe de Bonn, qui avoit été precedée de celle de Naerdem, dont le Prince d'Orange s'étoit emparé par la lâcheté du Gouverneur; ce qui vous obligea d'en faire une punition exemplaire, je crois, dis-je, que ces deux évenemens malheureux contribuerent beaucoup à la defection, car vous futes obligé d'abandonner Utrech ; & le Duc de Luxembourg, qui commandoit de ce côté-là à la place du Marquis de Rochefort, dont l'incapacité vous avoit enfin obligé de le retirer de cette Frontiere, eut bien de la peine de ſe ſauver avec ſon armée, neanmoins en étant venu à bout contre le ſentiment de pluſieurs, qui croioient qu'il auroit beaucoup à ſouffrir dans une ſi longue marche, il prit garde à la Flandre Françoiſe, ſur laquelle les Eſpagnols faiſoient paroître quelque deſſein.

Pendant que cela ſe paſſoit, le Roi

de Suede avoit été reçû Mediateur de toutes les Parties, pour terminer ce grand different. On s'étoit ensuite assemblé à Cologne, où l'on s'étoit rendu de toutes parts ; mais comme les preliminaires sont longs en pareilles rencontres il n'y avoit point encore d'aparence que les choses s'acomodassent si-tôt. Cependant vôtre Flotte qui étoit toûjours jointe à celle des Anglois combatit celle de Holande par trois fois, pendant cette Campagne ; & bien loin de perdre en cette rencontre la reputation qu'elle avoit aquise l'année precedente, elle l'augmenta encore par la fermeté qu'elle fit paroitre dans ces trois combats. Il n'y eut rien pourtant de decisif de part ni d'autre, & comme vos conquêtes donnoient de la jalousie à vos Alliez, aussi-bien qu'à vos ennemis, les Anglois songerent à vous abandonner.

Vous fites cependant tout ce qui se pouvoit faire humainement pour conserver leur alliance. Vous donnâtes même une femme de vôtre main au Duc d'York heritier pre-

somptif de cette Couronne, & ce Prince eut tant de maîtresses en cinq ou six mois de tems, qu'on eût dit qu'il vouloit épouser toute la terre. La premiere qu'il eut fut Mademoiselle d'Elbeuf. Il envoia pour cela à Paris le Comte de Peterbouroug qui en confera avec moi, selon les ordres que je reçus de vôtre Majesté. J'avois grande inclination que cette affaire reüssit à cause de l'estime que je faisois de cette Princesse, mais le Comte de Sunderlant Ambassadeur d'Angleterre s'étant broüillé avec Peterbouroug sur des contes qu'ils firent l'un de l'autre, leur mesintelligence fut cause qu'elle se rompit.

La Princesse Marianne de Vvirtemberg fut sur les rangs áprés elle, & la chose fut poussée si loin que vôtre Majesté en signa le contrat, avec les Commissaires que ce Prince avoit deputez à cet effet. Ainsi j'eus ordre d'écrire à Madame la Duchesse de Vvirtemberg de venir pour assister aux nôces de sa fille; mais dans le tems qu'on s'imaginoit que la chose ne pouvoit plus manquer, elle se rom-

pit par des médiſances qui furent faites de cette Princeſſe, à qui ſes ennemis attribuoient de certains défauts dont je ne me ſuis jamais aperçû. L'on pretend que la ſource en vint d'une perſonne de tres-petite étofe, qu'elle avoit deſobligée, tant il eſt vrai que le plus petit ennemi eſt capable de nuire dans l'ocaſion ; mais le remede qu'on trouve à cela eſt de ne s'en jamais faire, du moins de guete à pan. Cependant c'eſt à quoi beaucoup de grands Princes ne prennent pas garde, & la demangeaiſon qu'ils ont de parler & de médire, leur fait quelquefois lâcher des paroles qu'ils voudroient aprés cela racheter de beaucoup de choſes. Mais le mal eſt fait, & ils ne ſongent à y aporter remede que quand il n'en eſt plus tems. En effet rien ne peut reparer un coup de langue ; c'eſt une offenſe qu'un homme de cœur reſſent juſques à la mort, de ſorte qu'il faut être touché de Dieu bien vivement pour n'en pas ſouhaiter la vengeance. Mais graces au Seigneur, c'eſt un vice qu'on ne ſauroit imputer à vôtre Majeſté,

car outre qu'elle parle peu, elle ne parle jamais qu'à propos, & ſans y mêler en aucune façon le prochain. Je dirai encore à ſon honneur qu'elle ne ſait que c'eſt que de ſe fâcher. Il y a bien-tôt quarante ans que je ſuis à la Cour, & vint-cinq que j'ai l'honneur de l'aprocher de fort prés, cependant je puis jurer en verité que je ne l'ai vûë qu'une ſeule fois dans une petite émotion. Ce fut lors que Mr. de Vverthamont, contre qui il venoit de ſe rendre un jugement fort deſagreable pour lui, à cauſe de ſes violences & de ſes injuſtices, oſa ſe preſenter devant elle. Je remarquai qu'elle rougit de colere, & que le ton dont elle ſe ſervit pour lui dire de ne ſe pas montrer à ſa Cour, n'étoit pas celui dont elle ſe ſervoit ordinairement pour faire ſes autres commandemens.

Le mariage de la Princeſſe Marianne aiant manqué par la raiſon que je viens de dire, celui de Mademoiſelle de Crequi qui a épouſé depuis le Duc de la Tremouille fut mis ſur le tapis. Le bruit que ſon pere avoit d'être fort riche, & d'avoir bien

fait ſes affaires dans ſon Ambaſſade de Rome, où les autres ſe ruinent neanmoins, lui atira cet honneur. Mais le Duc & la Ducheſſe de Crequi n'aiant pû ſe reſoudre à lui donner tout ce qu'il falloit pour lui procurer un mariage ſi avantageux, ils manquerent par leur avarice une occaſion que d'autres auroient achetée au prix de tout leur ſang.

Le Duc d'Yorx ſe rabatit en ſuite ſur la Princeſſe de Modene, à qui Mr. le Cardinal ſon oncle avoit laiſſé douze cens mille francs que j'avois entre les mains, & ne s'étant trouvé nulle difficulté à cette affaire, elle fut concluë au contentement de l'un & de l'autre.

Cependant la leçon qu'un Prince doit tirer de ce que je viens de dire, eſt d'être toûjours ſi bon ménager que l'impuiſſance ne l'oblige jamais à rien faire d'indigne de la naiſſance. Car enfin quoi que Mademoiſelle de Crequi fut une fille de qualité, ce n'étoit pas un parti ſortable pour un Prince qui étoit à la veille de remplir le Trône d'Angleterre. Je ſai pourtant que ſans remonter bien loin dans

hiſtoire de cette Nation, Henri VIII. épouſa deux femmes qui n'étoient pas de meilleure Maiſon, qui même n'en étoient peut-être pas de ſi bonne. Mais il y a de la difference entre ce que l'amour fait faire, ou ce que l'on fait de deſſein premedité, & aprés une meure deliberation. Ainſi l'eſpece eſt toute differente, & quoi qu'il y ait de la faute dans l'un & dans l'autre, on peut juger neanmoins qu'elle eſt plus grande où les choſes ſe font de pure volonté, que lors que l'on ne s'en trouve plus le maître.

Puiſque me voici ſur un mariage, il ne faut pas que j'en ſorte ſans rendre compte auparavant à vôtre Majeſté d'une choſe dont je me ſuis vanté tantôt. Je lui ai dit que j'avois refuſé un parti conſiderable pour mon fils, parce que je trouvois qu'elle n'en ſeroit peut-être pas contente. Ce fut celui de Mademoiſelle de Bournonville qui eſt aujourd'hui Madame la Ducheſſe de Noailles. Ce fut Mr. ſon pere qui me le fit propoſer, & il me fit dire en même-tems qu'il y atacheroit des conditions

ſi avantageuſes pour mon fils, que j'aurois lieu d'en être ſatisfait. Comme il me faiſoit bien de l'honneur, j'en receus la propoſition comme je le devois. Mais quand il vint à s'expliquer, il demanda que j'emploiaſſe mes ſoins pour le faire rétablir dans le Gouvernement de Paris que Vôtre Majeſté lui avoit ôté, parce qu'il avoit des liaiſons trop étroites avec Mr. Fouquet, & que d'ailleurs il lui faiſoit ſi mal ſa cour, qu'il étoit des mois entiers à une maiſon qu'il avoit achetée aux portes de Paris, ſans lui venir rendre ſes reſpects. Il ſe divertiſſoit là cependant de tout ſon mieux; mais pour faire acroire à Vôtre Majeſté que s'il ne ſe rendoit pas auprés d'elle, il en avoit des juſtes raiſons, il ſe plaignoit à ceux qui l'alloient voir & qui le lui pouvoient redire, qu'il avoit des vapeurs continuelles qui l'obligeoient à ne pas ſortir de chez lui. Ce pretexte ſe détruiſoit neanmoins par la vie qu'il menoit; ce n'étoit que feſtins & réjouïſſances, ce qui étant raporté à Vôtre Majeſté, elle crut devoir en uſer comme je viens de dire qu'elle avoit fait; quoi

qu'il en soit je le remerciai fort civilement de l'honneur qu'il me vouloit faire, & j'aimai mieux me priver de l'avantage qui me devoit revenir d'une si grande alliance, que de l'acheter au hazard de déplaire à Vôtre Majesté.

Les grandes affaires qu'elle avoit à démêler dans la multitude d'envieux qui s'élevoient contr'elle, ne l'empêcherent pas de travailler au repos de l'Italie, qui étoit sur le point de se troubler par le different qui étoit survenu entre le Duc de Savoie & la Republique de Gennes. Vous y interposates vôtre autorité, & les deux parties aiant accepté vôtre mediation, vous les remites en bonne intelligence.

Cependant vous eutes à travailler tout de nouveau en Pologne, dont le nouveau Roi mourut sans enfans, aprés avoir épousé la sœur de l'Empereur. Le Prince de Lorraine en étoit amoureux auparavant, & le bruit étoit que si Sa Majesté Imperiale en eût consulté cette Princesse, elle l'auroit preferé, tout dépoüillé qu'il étoit de ses Etats, à la Couronne que

le nouveau Roi lui mettoit sur la tête. Quoi qu'il en soit la bonne volonté qu'elle avoit pour lui fit sa brigue si puissante dans ce Royaume, qu'on crût qu'il n'y auroit que lui qui rempliroit le Trône. Le peu de satisfaction d'ailleurs que les Polonois avoient eu du défunt, sembloit les obliger de remettre en vigueur la loi, en vertu de laquelle ils avoient été tant de tems sans se choisir un maître d'entre leur Nation. Vôtre Majesté sembla même aprouver qu'ils la fissent revivre, par les soins qu'elle prit de leur faire preferer le fils ainé du Duc de Neubourg au Prince de Lorraine. Dans l'autre Election, elle avoit porté le pere, qui avoit le même Prince de Lorraine pour concurrent, & le Prince de Condé ; mais comme cette Nation avoit trouvé à redire à son âge, qui étoit déja avancé, ce deffaut qui lui auroit paru encore plus grand en ce tems-là que dans l'autre, fit que Vôtre Majesté pour s'acommoder à son humeur, leur proposa le fils au lieu du pere. Elle dépensa même beaucoup d'argent pour faire reüssir la chose ; car

elle lui tenoit extrêmement au cœur, à cauſe des ſuites qui étoient de conſequence dans la conjoncture ; mais il y avoit lieu de craindre qu'elle tourneroit mal pour elle, quand ſon Ambaſſadeur par ſon adreſſe, fit encore reſoudre cette Nation à preferer un de ſes ſujets aux Princes qui lui étoient propoſez. Elle élut Jean Sobieſki Grand Maréchal de Pologne, qui déplut fort à vos ennemis, qui s'imaginoit qu'il entreroit dans les interêts de Vôtre Majeſté, parce qu'il avoit épouſé une Françoiſe, qui étoit fille du Marquis d'Arquien, Capitaine des cent Suiſſes de Monſieur vôtre Frere.

Vous auriez eu beſoin de ce ſecours pour reprimer les entrepriſes de la Maiſon d'Autriche, qui ſe figuroit que vous ne ſortiriez jamais à vôtre honneur de la guerre que vous aviez entrepriſe ; prevenuë de cette opinion, elle fit deux choſes qui la décrierent beaucoup parmi les gens qui étoient exemts de la paſſion dont elle étoit animée : l'une fut de faire enlever dans Cologne le Prince Guillaume de Furſtemberg, Abé de Sta-

velo, Plenipotentiaire de l'Electeur de Cologne, qui en cette qualité devoit être à l'abri de ſemblable inſulte, à moins que de vouloir violer le droit des gens. L'autre de prendre de force cinquante mille écus que vôtre Majeſté avoit dans cette Ville, & qui leur devoient être ſacrez par la même raiſon; mais comme elle vouloit mettre obſtacle à la paix, & qu'elle n'en trouvoit point de plus fort, elle paſſa par deſſus toute ſorte de conſideration.

Le Prince Guillaume fut d'abord conduit à Bonn, où il eut une converſation de dix heures entieres avec le Marquis de Grana, qui en étoit Gouverneur. Celui-ci lui reprocha qu'étant né Allemand, il avoit grand tort de trahir ſa patrie; ce qu'il avoit fait en pluſieurs rencontres, qu'il lui cita preciſement. Il n'en voulut pas demeurer d'acord, mais bien de s'être attaché au ſervice de vôtre Majeſté, aprés avoir tâché pluſieurs fois auparavant de meriter les bonnes graces de l'Empereur, qui ne les lui avoit jamais voulut acorder. De Bonn il fut conduit à Neuſtat, où l'Empereur

reſolût de le faire mourir dans la priſon, aprés avoir fait rendre ſecrettement une ſentence contre lui, où avoient aſſiſté peu de perſonnes, & par laquelle il étoit condamné d'avoir la tête coupé ; mais Vôtre Majeſté, qui joint encore à tant de belles qualitez qu'elle a en partage, celle de ſçavoir penetrer juſques dans le cabinet de ſes ennemis, trouva moien de faire agir le Nonce du Pape, qui repreſenta à l'Empereur, qu'il ne lui apartenoit pas ainſi de faire mourir un Eccleſiaſtique ; & comme c'eſt un Prince à ſe mettre aiſément le ſcrupule dans la tête, il en demeura là, & fit transferer le priſonnier dans une autre priſon.

Vôtre Majeſté porta ſes plaintes à la Cour de Vienne, de la violence qui avoit été faite en la perſonne de ce Prince, & demanda en même tems la reſtitution de cinquante mille écus qui lui avoient été pris ; mais n'aiant pas eu plus de ſatisfaction ſur l'un que ſur l'autre, elle rapella ſes Ambaſſadeurs, qui étoient toûjours à Cologne ; & les autres Princes en firent autant, voiant qu'il n'y

avoit pas plus de ſureté pour eux que pour le Prince Guillaume, aprés ce qui lui étoit arrivé.

Cependant le moien de mettre la raiſon de ſon côté étant de ſe rendre le plus fort, vos ennemis firent de ſi grands efforts pour mettre un grand nombre de troupes ſur pied, que beaucoup de gens s'imaginerent que Vôtre Majeſté n'y reſiſteroit jamais. L'Evêque de Munſter en fut ſi perſuadé qu'il quitta ſon parti, & l'Electeur de Cologne en auroit fait autant dans le même tems, ſi l'Evêque de Strasbourg ne l'eût raſſuré. Mais dans le tems qu'on vous croioit prêt de ſuccomber ſous le poids de tant d'ennemis, vous futes ataquer la Franche-Comté à qui vous aviez offert de demeurer neutre. Comme les Suiſſes, qui s'étoient mêlez de cette negociation, étoient chagrins contre les Eſpagnols, de ce qu'ils les avoient refuſez, ils garderent leurs frontieres, afin que leurs Alliez ne puiſſent les ſecourir. Vôtre Majeſté, qui fit cette conquête en perſonne, fit voir en cette occaſion des choſes qu'on n'avoit point encore vûës à aucune at-

taque de place, elle fit guinder des canons sur des montagnes, où un homme avoit peine à grimper, & ce fut par ce moien qu'elle se rendit maîtresse de Besançon, que vos ennemis croioient imprenable.

La conquête de cette Province donna de nouvelles forces à vôtre Majesté, qui en avoit bon besoin, dans l'état où elle se trouvoit ; car on lui avoit encore débauché le Roi d'Angleterre, qui fit sa paix avec la Holande, par une espece de violence que lui firent ses sujets, qui avoient encore plus de jalousie que les autres de vos conquêtes. Il vous laissa pourtant les troupes qu'il avoit à vôtre service, & qui consistoient en quelques Regimens, dont le plus considerable étoit celui qu'on apelloit le Regiment Roial d'Angleterre, dont le Colonel étoit le Duc de Montmouth. Les Oficiers en étoient assez insolens, ainsi il y en eut un qui maltraita de parole un pallefernier du Marquis de Louvois, qui traversoit leur camp pour prendre le plus court chemin. Vôtre Ministre qui vouloit qu'on portât respect jusques à ses

livrées, fit mettre aux arrêts cet Officier, sur quoi les autres se mutinerent, & comme il n'avoit pas la même inspection sur eux que sur vos troupes, il fut obligé de le faire relâcher. Cela lui donna quelque mortification, lui qui est extrêmement glorieux ; mais un Ministre, & même une autre personne de plus grande ou de moindre consideration, a mauvaise grace de prendre ainsi le parti d'un valet contre un honnête homme, à moins qu'il ne sache qu'on a eu dessein de s'adresser à lui en le maltraitant. Cette conduite est bien éloignée du flegme d'un de vos Capitaines, qui aiant vû batre devant lui son cocher qui le menoit, dit à celui qui l'avoit batu & qui lui en vint le lendemain faire excuse, sur ce qu'il ne le connoissoit pas, qu'il lui étoit bien obligé, & qu'il lui seroit avantageux que ceux qu'il avoit chez lui pour le faire servir, eussent la main aussi bonne, parce qu'on les craindroit plus qu'on ne faisoit.

La Franche-Comté étant ainsi reduite à vôtre obeïssance, vous resolutes de la faire encore mieux fortifier

qu'elle n'étoit. Ainsi le Marquis de Louvois jetta les yeux sur un Ingenieur nommé de Combes, homme experimenté & entendu, & qui avoit donné des marques de sa capacité dans les travaux qui avoient été faits en Holande, dont il avoit eu la conduite. Il voulut reserver neanmoins les fortifications de Besançon, qu'il destinoit à Mr. de Vauban, dont de Combes n'étant point satisfait, il prit la liberté de lui remontrer, qu'aiant été Ingenieur en chef en Holande, ce lui étoit une espece d'affront, d'avoir à partager avec un autre une Province qui étoit bien moins considerable. Mais comme ce Ministre est fait d'une maniere, qu'il veut qu'on pleie sous lui sans repliquer, il l'envoia à la Bastille, où il fut traité si cruellement, qu'on l'y laissa trois jours entiers dans une chambre sans y mettre un lit. Cet homme qui ne croioit pas meriter rien de pareil, prit les choses si fort à cœur, qu'il en fut saisi. Ainsi le Marquis de Louvois étant allé le voir onze jours aprés, & lui aiant demandé s'il ne seroit pas plus sage à l'avenir, il lui

répondit, que c'étoit à quoi il ne pensoit plus, mais bien à rendre compte à Dieu de ses actions; l'état où il l'avoit mis devant l'envoier en l'autre monde avant qu'il fut peu. En effet, quoi que ce Ministre le fit sortir à l'heure même, il mourut trois jours aprés; ce qui doit nous aprendre qu'il ne faut pas se servir toûjours de toute son autorité, principalement à l'égard des gens qui ont du courage, & qui ne refusent d'obeïr que parce qu'ils croient qu'il y va de leur honneur, meritent plû ôt qu'on les avertisse en bon ami de la faute qu'ils peuvent faire, que de les en corriger avec tant de rigueur.

Cependant les grands succez de vôtre Majesté, le rendant hardi à lui demander tous les jours de nouvelles graces il obtint d'elle que je lui fournirois tous les ans quarante millions pour le fonds de la guerre, dont il ne rendroit compte qu'à elle seule. Or ce compte s'est rendu sur une feuille de papier, ce qui est bien difficile neanmoins pour remplir une si grande somme; je crois aussi que cela n'a

pas peu servi à lui faire amasser les prodigieuses richesses qu'il a, & qui font dire avec raison, que sa fortune passe celle de beaucoup de Souverains. Je m'imagine pareillement que toutes ces ordonnances qu'il fit pendant le cours de cette guerre, & par où il rendit tous les Oficiers pauvres, sous des pretextes specieux, tournerent plus à son profit qu'à celui de V. M. car je sai qu'elle le gratifia de tous ces revenans bons, qui étoient une espece d'amande, laquelle fut si peu du goût de quantité de bons Oficiers, que plusieurs en quiterent le service.

Cela ne remplit pas neanmoins son avidité, non plus que les Postes étrangeres dont V. M. l'avoit gratifié, & qu'il faisoit monter à une somme exorbitante, par les taxations inoüies des lettres, dont la moindre paioit tout au moins une fois autant qu'elle avoit coûtume de paier du tems de Mr. de Nouveau. Il demanda encore la Surintendance des chevaux de loüage, sur lesquels il mit un impôt; non content de ce revenu, il obtint des privileges pour ceux

qui auroient ces chevaux, par le moien desquels il y en eut qui lui donnerent chacun jusques à cent écus, non qu'ils fissent ce profit dans le loüage qu'ils en faisoient, mais parce que cela les exemtoit des gens de guerre, qui leur étoient si fort à charge, qu'ils trouvoient encore en avoir bon marché.

Enfin sa faveur vint à tel point qu'il crut pouvoir tout faire sans que personne osât s'ingerer d'y trouver à redire. En effet chacun à l'envi s'éforça de lui rendre ses respects ; & comme les graces ne couloient plus que par son canal, il est impossible de dire les bassesses que les plus grands de vôtre Roiaume firent auprés de lui. Je fus cependant assez ferme pour ne pas aler à l'adoration avec les autres ; & voiant que les quarante millions que Vôtre Majesté m'avoit ordonné de lui fournir coûtoient infiniment à ses peuples, qu'il falloit surcharger pour subvenir à cette dépense, & à toutes les autres qu'il falloit faire d'un autre côté, je me mis à examiner en quoi se pouvoit dépenser une si grande

somme ; mais je trouvai du premier coup d'œil un abus tres-considerable, puis qu'il montoit seulement à quinze ou seize cens mille écus tous les ans. Je veux parler de celui des routes qui se commit en 1673 & 1674, & qui fut à tel excez, qu'il ne falloit qu'être laquais de ce Ministre pour en avoir cinq ou six. On établit même des Bureaux à Paris comme pour les propres affaires de V.M. où l'on paioit à vûë ; de sorte que si cela eût continué encore long-tems, il auroit fallu bien-tôt augmenter les quarante millions qui n'eussent pas sufit pour un si grand desordre. V.M. m'écouta sur les remontrances que je lui en fis, & aiant jugé à propos de nommer des Commissaires pour en connoître, les plus criminels se sauverent ; de sorte que ceux qui furent arrêtez ne pouvant parler si pertinemment que les autres, on les fit sortir de prison, aprés avoir paié la somme à quoi ils avoient été taxez.

Cette affaire étoit d'assez grande consequence pour porter coup à la fortune de ce Ministre ; mais le se-

cours que V. M. en tiroit pour le detail de la guerre, à quoi il étoit fort apliqué, vous donnant lieu de l'écouter dans ses justifications, il se sauva aux dépens des Oficiers, sur qui il rejetta tout ce qui avoit été fait. Voilà comment il y a des conjonctures heureuses & qui font oublier des choses qu'on puniroit avec severité dans un autre tems. Voilà comment aussi les gens de grande faveur se trouvent toûjours innocens, pendant que les autres, qui sont bien moins coupables, se trouvent accablez. Mais c'est un malheur qui ne regne pas aujourd'hui, & cet abus a la mine de durer encore long-tems avant qu'on y aporte remede.

La defection de l'Electeur Palatin & de l'Evêque de Munster obligerent V. M. d'abandonner toutes les conquêtes qu'elle avoit faites en Holande à la reserve de Graves & de Mastricht. Elle forma de toutes les garnisons qu'elle avoit un bon corps d'armée; ce que Mr. le Prince lui avoit conseillé, il y avoit déja quelque tems, mais à quoi le Marquis de Louvois s'étoit toûjours oposé. Ce-

pendant le Vicomte de Turenne, qui avoit fermé les passages de la Comté de Montbeillard, par où le Duc de Lorraine pretendoit secourir la Côté de Bourgogne, n'aiant plus que faire de ce côté-là, retourna en Allemagne où il prit Germesleim, & le fit raser. Il ôta par là l'esperance qu'avoit l'Electeur Palatin, que cette place resserreroit la garnison de Philisbourg, qui desoloit ses Etats. Il s'achemina ensuite vers le Rhin, qu'il passa pour aller combatre les troupes imperiales, qui étoient grossies de celles du Duc de Lorraine & de l'Evêque de Munster. Il les trouva postez si avantageusement, qu'il y avoit du risque à entreprendre de les forcer. Neanmoins considerant qu'outre qu'il y avoit une espece d'afront pour lui d'être venu si avant, & de reculer, il y avoit encore un autre inconvenient, qui étoit, que s'il atendoit davantage, les ennemis seroient bien-tôt plus forts que lui, à cause que dans peu ils devoient étre joints par le Duc de Bournonville; considerant dis-je, que de quelque côté qu'il se tournât, il y avoit des dificultez à sur-

monter, il prit le parti le plus honorable, qui étoit de combatre. Cependant il faut tomber d'acord, que c'eſt avec raiſon qu'on avouë qu'il n'y a que Dieu qui donne le gain des batailles, puiſque ſans lui, il étoit impoſſible que ce General ſe tirat de cette affaire avec honneur. Il falloit forcer avant toutes choſes la petite Ville de St. Seim, où les ennemis avoient jetté leur Infanterie; on n'y pouvoit aller que par des défilez que gardoient leurs dragons, mais il ſurmonta ſi facilement toutes ces difficultez que quoique ſes troupes fuſſent les meilleures de l'Europe, elles ne pouvoient faire cela d'elles-mêmes, ſi Dieu n'eût combatu pour lui. Il chaſſa ces dragons, & prit la Ville: & aiant marché enſuite contre la Cavalerie, à qui il falloit encore aller par des défilez, il la battit & donna une telle épouvante à ceux qui ſe ſauverent; qu'ils ne ſe creurent pas en ſeureté, juſques à ce qu'ils euſſent paſſé le Nekre.

Cette victoire vous coûta cher neanmoins, & vous perdites dans ce combat quantité de bons Officiers

qui vous auroient encore été fort utiles. En effet vous aviez des affaires de tant de côtez, qu'il falloit une tête comme la vôtre pour y donner ordre. Le Comte de Souches qui commandoit les principales forces des Imperiaux entra en Flandres, où il se joignit au Prince d'Orange, dont l'Armée se trouva de soixante mille hommes. Celle qui resta en Allemagne devint aussi tres-forte dans peu de tems, par le secours qui lui vint de tous côtez ; de sorte qu'elle ne se ressentit plus de la perte qu'elle avoit faite. D'ailleurs il vous fallut pourvoir à la seureté du Roussillon, où les Espagnols faisoient mine de vouloir entreprendre quelque chose ; mais ce qui vous embarrassa davantage, c'est que les Holandois, qui se trouvoient Maîtres de la Mer, par la defection du Roi d'Angleterre, menaçoient les Côtes de Normandie & de Bretagne, où l'alarme étoit si grande, qu'on eût dit que tout étoit perdu. Enfin aprés avoir rodé d'un côté & d'autre, ils tenterent de surprendre Belle-Isle, où ils receurent quelque echec. Cela les obligea de se retirer,

& s'étant jettez sur l'isle de Noirmoustier, ils la pillerent, & exigerent quelque somme d'argent des maisons les plus accommodées, qu'ils menaçoient de brûler, si on ne leur donnoit contentement. Ce grand armement & qui se promettoit d'engloutir vôtre Roiaume, s'étant terminé à si peu de chose, ils furent chercher une meilleure fortune à l'Amerique, où ils s'imaginoient que les grandes affaires que vous aviez sur les bras, vous auroient empêché de donner ordre; mais y aiant assiegé S. Thomé, ils y trouverent une si grande resistance, qu'elle les y tint jusques à l'arriere saison; de sorte que le tems n'étant plus propre pour tenir la Mer, ils furent obligez de lever le siege.

Cependant le Vicomte de Turenne, aprés avoir gagné le combat de S. Seim, vint retrouver en deça du Rhin une partie de son Armée qu'il y avoit laissée, pour pouvoir faire plus de diligence. Il sut là que les ennemis devoient recevoir un nouveau secours; ce qui l'obligea de repasser ce fleuve pour les aller com-

batre une seconde fois, avant qu'ils fussent si forts, qu'il n'osa plus l'entreprendre ; ils se retirerent au delà du Meins, & sous le canon de Francfort ; mais ce General les suivant de prés, chargea leur arriere-garde au passage de la Riviere, où ils perdirent prés de huit cent hommes. Cependant n'osant entreprendre de les aller déloger d'où ils étoient, il revint sur ses pas, où il acheva de ruiner le Païs de l'Electeur Palatin, qui s'en trouva scandalisé, & sur tout du feu qui avoit été mis à quelques Villages, dont pourtant le Vicomte de Turenne étoit innocent. En effet cela s'étoit fait par les soldats, qui s'étoient vangez par là de ce que les Païsans avoient massacré avec beaucoup de barbarie quelques-uns de leurs camarades.

Quoi qu'il en soit la passion l'empêchant d'entrer dans ce détail, il fit un apel en forme à vôtre General, & le lui envoia signifier par un trompette ; mais il étoit trop sage pour le prendre au mot, & il lui fit réponse, qu'aiant l'honneur de commander l'Armée de vôtre Majesté, il ne pou-

voit rien faire ſans recevoir ſes ordres là-deſſus. Qu'à l'égard des plaintes qu'il faiſoit contre lui, elles étoient tres-mal fondées, puiſque ſi ſes Sujets s'étoient abſtenus des cruautez qu'ils avoient exercées ſur les Soldats de Vôtre Majeſté, ils n'auroient jamais ſongé à brûler leurs maiſons : Qu'au ſurplus il ne refuſeroit point l'honneur qu'il lui faiſoit de ſe vouloir batre contre lui, pourvû que ce fut chacun à la tête d'une armée, & qu'en le faiſant il rendit ſervice à Vôtre Majeſté.

Les Imperiaux aiant demeuré aſſez de tems ſous le canon de Francfort, pour avoir celui de ſe fortifier du ſecours qui leur fut envoié de la part de pluſieurs Princes de l'Empire, le Vicomte de Turenne trouva leurs forces ſi ſuperieures aux ſiennes, qu'il prit le parti de ſe retrancher entre Landeau & Vveiſſemberg. Comme ils virent qu'il ſe retiroit ils voulurent le pouſſer à leur tour, & s'aprocherent pour cela de Maience, où ils pretendoient paſſer le Rhin ; mais l'Electeur de ce nom, avec qui Vôtre Majeſté avoit pris des meſures,

ne voulant pas faire comme l'Evêque de Vvirtsbourg, les pria de vouloir aller chercher passage ailleurs.

L'Armée du Prince d'Orange demeuroit campée pendant ce tems-là, & Vôtre Majesté en étoit surprise toute la premiere, ne pouvant comprendre qu'il demeurât sans rien faire avec des forces si formidables. Le Prince de Condé l'observoit, & comme il étoit beaucoup plus foible, il jugea à propos de se retrancher, afin de ne donner combat que quand il en trouveroit l'occasion. Cependant le Prince d'Orange voiant toutes vos troupes occupées, ou à lui faire tête, ou à observer les Imperiaux, dont l'Armée devoit être bien-tôt de soixante mille hommes, par la jonction du Marquis de Brandebourg, qui étoit en marche, ils assiegerent Graves, sous la conduite de Rabenhaut, Officier qui s'étoit acquis quelque reputation contre l'Evêque de Munster, pendant que ce Prelat étoit dans vôtre parti. Le Comte de Chamilli, cadet de celui dont j'ai parlé ci-devant, étoit dans la place, & la deffendit si bien, que ce General eut le tems

de se morfondre devant. Il fit des sorties continuelles, de sorte qu'au bout de trois mois Rabenhaut étoit presque aussi avancé que le premier jour; quoi qu'il eût promis qu'il en rendroit bon compte dans trois semaines.

Cependant le Prince d'Orange fit dessein d'entrer en France. Il trouva la chose plus facile que de faire un siege devant vôtre Armée, qui ne l'eut pas souffert sans coup ferir. Ainsi s'étant mis en marche pour l'execution de son dessein, le Prince de Condé le suivit, & chargea son arriere-garde: Il le fit si brusquement qu'il tua plus de trois mille hommes, fit autant de prisonniers, prit ses bagages & quelques pieces de canon devant qu'il se pût reconnoître. Mais le païs, qui étoit tout couvert de haies & tout coupé de ravines, lui offrant un secours qu'il n'eût pas trouvé en rase Campagne, il y jetta son infanterie, qui à la faveur de ces postes avantageux, empêcha celle de vôtre Majesté d'avancer davantage; toutefois l'envie que le Prince de Condé en avoit, lui faisant entreprendre des

choſes qui auroient paru impoſſibles à un autre, y fit tuer bien du monde & y perdit même trois chevaux ſous lui, tant il s'efforcoit par ſon exemple de donner de la chaleur à l'action. Mais la grande reſiſtance des ennemis aiant rendu ſes efforts inutiles, la nuit qui ſurvint ſepara les combatans, qui s'atribuerent chacun la victoire. Mais ce fut avec peu d'aparence de la verité de la part des ennemis ; car ce qui fait la victoire eſt de demeurer maître du champ de bataille, d'avoir des dépouilles des ennemis, de leur faire des priſonniers, & mille choſes ſemblables qu'il eſt inutile de ſpecifier tout du long. Or tout cela ſe trouvoit du côté de Vôtre Majeſté, & rien du tout du leur, ſinon qu'ils pouvoient ſe vanter que le Prince de Condé avoit perdu autant de monde qu'eux, & peut-être un plus grand nombre d'Officiers.

Quoi qu'il en ſoit la fin de ce combat ne répondit pas au commencement, qui ne pouvoit être plus glorieux pour vôtre General ; mais l'envie qu'il eut de tout gagner, lui fit perdre plus qu'il ne penſoit ; car

juſques

jusques-là on ne pouvoit dire qui de lui ou du Vicomte de Turenne en savoit le plus dans le métier de la Guerre. Il y en avoit même qui estoient prevenus en sa faveur, & qui lui ajugeoient le prix ; mais les uns & les autres commencerent à changer d'opinion & à le donner à son rival.

Cette Bataille servit neanmoins à faire échoüer le dessein du Prince d'Orange qui ne songea plus à passer en France. Le Marquis de Louvois qui n'aimoit pas le Prince de Condé fut ravi de cet accident qui lui donnoit moien de lui rendre de méchans offices auprés de Vôtre Majesté & en effet il n'a guere servi depuis cette Campagne, & je crois même qu'il n'auroit plus été du tout à la tête d'aucune armée, sans la mort du Vicomte de Turenne qui arriva la Campagne suivante, & qui engendra une espece de necessité de mettre à sa place un General de reputation.

S'il savoit ainsi faire tant de mal à ses ennemis, il savoit en recompense retirer du plus grand peril ceux qui

étoient si heureux que d'avoir sa protection. Il le montra bien à Mr le Bret Lieutenant General de vôtre armée de Catalogne, dont l'imprudence acompagnée d'un esprit de vanité lui fit commettre une faute qui demandoit une punition exemplaire.

Vôtre Majesté l'avoit envoié en ce païs-là il y avoit déja quelque tems, & l'y avoit laissé les années precedentes avec le commandement en chef de son armée ; parce qu'il n'y paroissoit point encore d'ennemis considerables. Mais les Espagnols y aiant envoié le Duc de S. Germain qui étoit un General de reputation avec une partie de leurs vieilles troupes, vous jugeâtes à propos de lui opoſer le Comte de Schomberg qui le valoit bien, & avec qui il s'étoit trouvé plusieurs fois aux prises pendant qu'ils étoient tous deux en Portugal. Or cela étoit mortifiant pour un homme aussi vain qu'étoit Mr le Bret, qui par ce moien n'étoit plus que Lieutenant General, & comme il le supportoit impatiemment il fit un coup de sa tête dont il n'y avoit que le Marquis de Louvois qui le pût sau-

ver. Les ennemis aprés avoir pris Bellegarde, qui leur donnoit entrée dans le Rouſſillon, camperent à la portée du canon de vôtre armée, ce qui déplaiſant à Mr le Bret, il leur donna combat, pendant que ſon General étoit encore au lit, & ſans en attendre les ordres; mais il y fut ſi bien étrillé que rien n'y manquoit; & ſi le Comte de Schomberg qui ſe leva fort étonné de ſa hardieſſe n'eut reparé ſa faute par ſa bonne conduite, l'armée de Vôtre Majeſté étoit défaite à plate couture. Cependant vôtre Cavalerie qu'il avoit engagée dans des ravines ſans les faire reconnoître y fut paſſée par les armes, & la Rabliere qui la commandoit aiant été fait priſonnier avec quelques autres Officiers de conſideration, ce qui en revint n'auroit pas été en état de toute la Campagne de faire aucune reſiſtance, ſi les affaires qui ſurvinrent d'ailleurs aux ennemis ne les euſſent obligez de repaſſer en Catalogne.

La Ville de Meſſine capitale du Roiaume de Sicile ſe plaignant depuis long tems de l'exaction de leurs Vicerois, dont ils avoient informé

le Conseil d'Espagne sans en recevoir aucune satisfaction, secoüerent le joug un beau jour; & aprés s'être emparez du Port, & d'un des principaux forts de la Ville, ils se mirent à crier liberté. A ce mot qui chatoüille l'oreille de la populace, qui croit souvent contre toute sorte de raison qu'il y a beaucoup davantage à changer de maître, il y eut plus de soixante mille hommes qui prirent les armes. Cependant les plus habiles considerant qu'il leur étoit impossible de resister long-tems à leur Souverain, s'ils n'étoient soutenus par une Puissance qui fut capable de les soutenir, ils agiterent ce qui leur seroit plus expedient ou de s'adresser à Vôtre Majesté ou d'avoir recours au Turc. Ils ne furent pas long-tems à balancer sur le choix qu'ils devoient faire, & ceux qui avoient un peu de soin de leur Religion, aiant fait connoître aux autres que de toutes façons il leur seroit bien plus glorieux d'implorer le secours de Votre Majesté, ils lui envoierent des Députez pour lui demander sa protection.

Les offres qu'ils vous firent furent

de se donner à vous à condition que vous les traiteriez mieux que n'avoient fait les Espagnols. Vous assemblâtes là dessus vôtre Conseil, qui trouvant qu'il vous étoit avantageux de vous servir de cette occasion qui alloit occuper les forces des Espagnols de ce côté-là, conclut à assurer ces Deputez que vous les secoureriez de toutes vos forces. Cependant il fut d'avis que vous ne deviez pas recevoir la Souveraineté qu'ils vous offroient, & qu'il valoit mieux tâcher de mettre cet Etat en Republique.

Vous les renvoiates avec ces belles paroles, qui furent suivies en même tems de l'effet. Car vous donnâtes ordre au Marquis de Valavoir de prendre quelques-uns de vos vaisseaux pour escorter un convoi dont ils avoient grand besoin, & qui leur arriva fort à propos pour les retirer de la misere qu'ils commençoient à souffrir. Car ce n'est pas une petite entrepriſe que celle de se revolter contre son Souverain, & elle est suivie d'ordinaire de tant d'inconveniens que quand nous ne se-

rions pas obligez par nôtre naissance & par un devoir indispensable de lui être fideles, nôtre propre interêt suffiroit tout seul pour nous y porter. Mais si le sujet est ainsi dans l'obligation d'une fidelité parfaite envers le Souverain; le Souverain de son côté ne doit pas le traiter comme un esclave; il faut ne le charger qu'à proportion des besoins de l'Etat, autrement ou il succombe sous le poids dont il l'acable, ou il regimbe contre l'éperon, ainsi qu'il arrive à ces chevaux qu'on veut dompter tout d'un coup, sans les accoûtumer insensiblement à la correction.

La revolte de Messine empêcha que les ennemis ne profitassent de la victoire qu'ils avoient remportée en Roussillon, & ajant été obligez de se retirer de cette Province pour courir au plus pressé, leur absence vous donna moien l'anneé d'aprés de les en chasser tout à-fait, en reprenant le château de Bellegarde.

La disgrace qui étoit arrivée en ce Païs-là à vos Troupes, fut recompensée si largement, par les suites heureuses que vos armes eurent cette

Campagne en Allemagne & en Flandres, que vous eûtes tout sujet d'en être consolé. Elles avoient déja triomphé deux fois sous le Vicomte de Turenne, & la bataille de Seneff qu'avoit donné le Prince de Condé, n'avoit pas laissé de produire un bon effet, quoi que Vôtre Majesté y eût perdu quantité de braves gens. Mais une chose dont j'ai oublié de parler tantôt, & qui vous fut neanmoins fort avantageuse, c'est que le bagage du Comte de Monterei, Gouverneur des Païs-Bas Espagnols, y aiant été pris, vous y trouvâtes des papiers qui vous instruisirent d'une conjuration qui se faisoit dans vôtre Roiaume, pour lui livrer quelques Places sur les Côtes de Normandie. Du moins ils en faisoient mention, car pour moi je ne saurois croire que cette conjuration fût veritable, & le peu de credit qu'avoit celui qui en étoit le chef, aussi bien que tous ses complices, me donne lieu de m'imaginer que c'étoit bien plûtôt un leure dont il s'étoit servi pour tirer de l'argent des Espagnols, lui qui n'avoit pas un sol & qui étoit tout noié de dettes.

Ce chef étoit le Chevalier de R han qui étoit parfaitement bien fait de sa personne, mais d'une si miserable conduite qu'il s'etoit perdu auprés de vôtre Majesté, qui avoit eu autrefois beaucoup de bonté pour lui Il s'étoit mis mal pareillement avec tous ses proches, même avec sa mere qui s'étoit plainte, il n'y avoit pas encore long-tems, à vôtre Majesté, qu'il l'avoit volée. Depuis cela il lui avoit fait encore divers autres traitemens fâcheux, pour raison dequoi elle étoit tous les jours sur le point de vous venir demander en grace de l'envoier à la Bastille. Pour comble d'imprudence, il s'étoit defait de sa charge de Grand Veneur qui lui aidoit à subsister, de sorte que ne sachant plus où donner de la tête il fit ce que je viens de dire.

L'affaire étoit assez de consequence à vôtre Majesté, pour ne la pas negliger; car quand même elle auroit été persuadée qu'il ne l'auroit faite que dans l'intention que j'ai expliquée ci-devant, il falloit par sa punition arrêter le cours de ce desordre qui étoit d'un méchant exemple pour

ſes peuples. Quoi qu'il en ſoit vôtre Majeſté aiant donné ordre qu'on l'arrêtat, il fut mené à la Baſtille pendant que le Major de vos Gardes fut à Rouën pour ſe ſaiſir d'un de ſes complices, nommé Latreaumont. Il le ſurprit au lit, & il ne tint qu'à lui de l'amener pieds & mains liez en priſon; mais la connoiſſance qu'il avoit avec lui l'aiant fait relâcher du devoir de ſa charge, il lui donna permiſſion d'entrer dans ſon cabinet, où il ne fut pas plûtôt qu'il s'arma de deux piſtolets, dont il en tira un ſur le Major qu'il manqua. Un de vos Gardes qui étoit commandé avec lui, lui déchargea en même tems un coup de mouſqueton dans le corps, dont vôtre Majeſté fut fort fachée, parce qu'étant mort un moment aprés, elle ne pût aprendre quantité de choſes qu'elle eſperoit ſavoir par ſa bouche. Car c'étoit lui qui s'étoit chargé de toute l'intrigue; & qui avoit envoié en Flandres un certain Maître d'Ecole qui étoit étranger, & qui s'étoit établi au Fauxbourg Saint Antoine. Celui-ci ſe voulut ſauver, mais vous le fi-

res arrêter pareillement, aussi bien que la Marquise de Villars & le Chevalier de Preaux.

Si le Chevalier de Rohan avoit sçu ce qui se passoit, il auroit bien pris garde à ne rien dire, parce qu'il n'y avoit que celui qui avoit été tué à Roüen, qui sçût qu'il étoit de la conjuration. Aussi quand on le demanda au Maître d'Ecole, il dit qu'il n'en savoit rien, & qu'il n'avoit agi qu'au nom du defunt. La Marquise de Villars & le Chevalier de Preaux n'en savoient rien non plus, mais son Raporteur l'aiant tourné adroitement, il lui fit avoüer ce qu'il n'y avoit que lui qui lui pût dire, sous la promesse qu'il lui fit que Vôtre Majesté lui acorderoit son pardon. Cependant comme vous ne lui en aviez point donné d'ordre vous ne crûtes pas à propos de satisfaire à sa parole, ainsi le Chevalier de Rohan fut condamné d'avoir la tête coupée, & s'étant aperçû, il y avoit déja quelques jours que son affaire n'alloit pas bien, parce qu'on lui avoit ôté un couteau qu'on lui avoit donné jusques-là lors qu'il étoit à table, il demanda le

Pere Bourdalouë Jesuite pour se confesser.

Il y avoit vingt-deux ans qu'il n'avoit frequenté les Sacremens, mais il changea si fort tout à coup qu'on n'eut jamais crû que c'eût esté lui. Il fit divers actes de contrition, d'humilité & de resignation à la volonté de Dieu, tellement que quand le Bourreau vint pour le lier, & qu'il lui eut demandé s'il vouloit qu'il prit un ruban de sa ringrave, il lui répondit qu'il prit une corde, & que lui qui étoit un si grand pecheur ne pouvoit être traité trop rigoureusement. Il fit divers autres actes d'humiliation qui tirerent des larmes des yeux des spectateurs, & étant sorti de la Bastille pour aller au lieu du suplice, qui étoit devant, il fut à pied avec un courage, qui donna encore plus de compassion du triste état où il étoit reduit. Il demanda au Pere Bourdalonë, devant que de monter sur l'échafaut, si on avoit pris soin de consoler sa mere, à qui il avoit demandé pardon de tout ce qu'il lui avoit fait, par une lettre extrêmement touchante; Il dit aussi

un mot à la Marquise de Villars qui devoit souffrir le même suplice, aussi bien que le Chevalier de Preaux & aiant tendu son col à l'Executeur, il lui mit la tête à bas d'un seul coup.

Son corps fut porté à S. Paul dans un carosse de dueil, où il demeura en dépôt jusques à ce qu'il fut transferé à l'Abaie de Jouars, où il avoit demandé d'être enterré. La Marquise de Villars & le Chevalier de Preaux furent executez ensuite, & aprés eux le Maitre d'Ecole, qui fut pendu. Belle leçon pour une infinité de personnes qui mangent leur bien mal à propos, & qui ne sachant aprés cela que devenir, sont tellement abandonnez de Dieu, qu'ils se portent à faire de méchantes actions. Belle leçon aussi pour ceux qui vivent dans un si grand libertinage qu'il semble qu'ils ne reconnoissent rien au dessus d'eux. Mais il vient un tems que Dieu leur aprend bien qu'il est leur maitre, permettant qu'ils tombent entre les mains de la Justice, ce qui leur fait faire reflexion, mais un peu tard, combien ils ont eu tort de s'é-

loigner de lui ; heureux encore s'il leur fait la méme grace qu'il fit à celui dont je viens de parler.

Cette affaire aiant interrompu le cours de celles de Flandres & d'Allemagne, je dirai à V.M. que le Prince d'Orange étant allé assieger Oudenarde, le Prince de Condé marcha au secours de cette place, & les Imperiaux n'assistant pas le Prince d'Orange comme ils devoient, il fut obligé d'en lever le siege ; & ensuite il se separa du Comte de Souches, dont il étoit si mécontent qu'il se plaignit à l'Empereur, que sans lui les affaires de la Campagne auroient mieux tourné. L'Empereur pour le contenter fut quelque tems sans vouloir voir ce General ; mais il trouva moien à la fin de se justifier & de rentrer en grace.

Le siege de Graves avoit toûjours duré jusques-là, & même il ne paroissoit pas encore prêt à finir, aiant encore plusieurs dehors qui le défendoient ; outre que la saison qui commençoit à devenir fâcheuse laissoit voir peu d'esperance de reduire une garnison, qui sans nul secours que

de ses forces avoit déja fait perir une infinité de gens. En effet Rabenhaut avoit eu toûjours le malheur d'être batu dans les sorties que le Comte de Chamilli avoit faites ; mais ce qui étoit de plus mortifiant pour lui, c'est qu'un de vos Colonels, âgé de prés de soixante & dix ans, étoit venu exprés de Mastricht pour lui dérober le principal fruit qu'il se proposoit dans sa conquête. Vôtre Majesté en abandonnant la Holande en avoit tiré beaucoup d'argent, & les Villes qui ne lui avoient pû donner tout ce qu'elle demandoit lui avoient ofert des ôtages, pour seureté qu'elles paieroient le surplus dans le tems dont elles étoient convenuës avec elle.

Ces ôtages avoient été conduits à Graves, comme dans un endroit où ils seroient en seureté, mais Rabenhaut l'aiant assiegé il contoit qu'en le prenant il épargneroit à la Holande la somme dont ils étoient encore redevables, & qui montoit fort haut. Sa pretention paroissoit même tresbien fondée, parce que vous ne pouviez donner secours à cette place qui

étoit ſeparée des vôtres par Ruremonde & Venlo qui aparteneient aux Eſpagnols. Cependant de Melin Meſtre de Camp de Cavalerie, étant, comme j'ai dit ci-devant, partit tout exprés de Maſtricht pour les enlever, traverſa le Camp de Rabenhaut, & étant entré dans la Ville, il les prit & les emmena au lieu de ſa garniſon par le même chemin qu'il étoit venu.

Cela fit perdre un peu de la reputation de ce General, tellement que le Prince d'Orange ne le regardant plus comme il avoit fait auparavant, il crût que s'il vouloit avoir Graves il ne devoit pas s'en atendre à lui. Il y fut lui-même acompagné de quelques troupes qu'il avoit ramenées de Flandres, & s'en rendit le maître.

Graves étant ainſi tombé entre les mains de ce Prince, la Campagne finit de ce côté-là, pendant qu'elle continua en Allemagne avec beaucoup de chaleur. Les grandes forces que vos ennemis jetterent en Alſace étonnerent un peu vôtre Miniſtre, qui crût ſi bien que cette Province ne pouvoit ſe ſauver, qu'il conſeilla à

vôtre Majesté d'en retirer le Vicomte de Turenne, & de l'envoier autre part, où il lui seroit plus necessaire. Elle eut bien de la peine à avaler cette pilule, & de perdre ainsi tout d'un coup un païs qui avoit couté tant de sang & de peine à conquerir, & étoit un morceau de dure digestion pour elle. Neanmoins le Marquis de Louvois lui en faisant voir la necessité, & que sans cela elle perdroit la Lorraine où le Duc de ce nom s'acheminoit, avec de grandes esperances de rentrer dedans, elle consentit qu'il en envoiât l'ordre à ce General; mais comme il ne voioit pas que la chose fut si fort pressée qu'il se l'imaginoit, il lui manda qu'il falloit qu'on eût donné de méchans avis à vôtre Majesté pour lui faire prendre une telle resolution: qu'il voioit les choses plus clairement que les autres, lui qui étoit sur les lieux & qu'il le prioit de vous rendre une lettre qu'il se donnoit l'honneur de vous écrire, par laquelle il vous specifioit si bien les raisons que vous aviez de surseoir vôtre resolution, qu'il esperoit que vous le se-

riez d'abord que vous l'auriez vûë.

Le Marquis de Louvois trouva qu'il y avoit de la vanité à ce General d'en vouloir savoir plus que lui, & sans montrer sa lettre à vôtre Majesté il lui envoia de nouveaux ordres en conformité des premiers. Ce grand homme se douta bien que cette recidive se faisoit sans vôtre participation, & que s'il vous eût donné la lettre qu'il avoit eu l'honneur de vous écrire, vous lui eussiez fait celui de lui faire réponse. Ainsi devant que de se resoudre à faire ce qu'il lui mandoit, il écrivit tout de nouveau à vôtre Majesté & adressa sa lettre au Cardinal de Boüillon son neveu, afin qu'elle eut une autre destinée que la premiere. La confiance que vous aviez en la prudence & en la sagesse de ce General, vous fit douter que le Marquis de Louvois vous donnât un bon conseil d'abord que vous eûtes jetté les yeux dessus, & l'interêt que vous aviez à vous en raporter à son avis plûtôt qu'à celui de ce Ministre, fit que vous mandates de vôtre propre main à ce General, qu'il en usât comme il le jugeroit à propos, &

que vous vous en raportiez à lui.

Ce fut un grand sujet de chagrin à vôtre Ministre qui avoit coûtume d'être absolu. Cependant comme il avoit plus de foi en ses lumieres que dans celle de personne, il compta que le succez qui seroit conforme à l'horoscope qu'il en avoit faite perdroit bien-tôt le Vicomte de Turenne dans l'esprit de Vôtre Majesté, qui aprés cela n'auroit plus de confiance qu'en lui. Mais il comptoit sans son hôte, & il se trouva tout au contraire que ce General conserva Saverne & Haguenau que les ennemis assiegerét l'un aprés l'autre. Il fit aussi échouër le dessein qu'ils avoient sur Brisac qu'ils commençoient à serrer de prés, dans l'esperance que comme il manquoit de toutes choses, ils l'auroient bien-tôt sans coup ferir. Mais ces évenemens, tout considerables qu'ils étoient ne furent encore que les moindres, par lesquels il acheva une si belle Campagne, car feignant d'aller prendre des quartiers d'hiver en Lorraine il revint à la charge par des chemins impraticables, lors que les ennemis s'étoient separez pour

subsister plus commodement, & les aiant surpris il les mena batant les uns aprés les autres, jusques à ce qu'ils firent ferme auprés de Turquem, mais il les en chassa encore & les aiant obligez de repasser le Rhin, il punit les habitans de Strasbourg par le pillage des effets qu'ils avoient à la Campagne, de ce qu'ils avoient donné passage aux ennemis sur le pont, contre la parole qu'ils lui avoient donnée de n'en rien faire.

Vôtre Majesté ne laissa pas un service de cette nature sans recompense elle lui envoia le lendemain qu'il fut arrivé à Paris cent mille écus en louïs d'or, & lui aiant donné quantité d'autres marques de distinction, elle lui envoia aussi le Marquis de Louvois pour lui demander pardon de quantité de choses dont il avoit sujet de se plaindre de lui. Mr. de Turenne en usa en cette occasion de même que nous voions qu'en use un dogue à l'égard d'un petit chien : il écouta son compliment sans bassesse & sans colere, & l'aiant renvoié avec une réponse, dont pourtant il n'avoit pas lieu d'être content, Mr. le Prin-

ce vint trouver Monsieur de Turenne pour savoir de lui comment s'étoit passé cette entrevûë.

Monsieur de Turenne lui aiant rendu compte, le Prince de Condé qui n'avoit pas lieu d'aimer ce Ministre, le pria qu'ils pussent agir de concert pour desabuser vôtre Majesté de bien des choses dont elle étoit prevenuë à son avantage. Le Vicomte de Turenne en convint avec lui, mais Mr. le Tellier en aiant avis il vint trouver Mr. le Prince & le conjura de pardonner à son fils qui à l'avenir auroit pour lui tant de respect qu'il auroit tout lieu d'en être content. Ainsi aiant desarmé sa colere par ces belles promesses, il empêcha sa ruine, qui étoit inévitable si ces deux grands hommes s'en fussent mêlez. Car il étoit aisé de desabuser Vôtre Majesté de bien des choses qu'il lui faisoit passer pour de grands services qu'il lui rendoit, & qui en les examinant neanmoins auroient eu tout un autre nom.

Je mets par exemple de ce nombre le changement qu'il vous a fait faire dans les Maladeries, dont il

vous a fait convertir les fonds, en recompenſes pour les gens de Guerre. I'oſe dire à Vôtre Majeſté que quand elle y fera reflexion, elle ne demeurera guere à être perſuadée que ſon pouvoir ne ſauroit s'étendre ſur les choſes de cette nature. Elle doit conſiderer que c'eſt une fondation pour une œuvre pie qu'elle eſt obligée d'entretenir. Je ſais bien que le pretexte qu'il a pris eſt, que cette fondation eſt bien inutile, maintenant qu'on reconnoît que la maladie pour laquelle elle a été faite eſt un effet de la pure débauche, & non pas comme on croioit autrefois, un mal où il n'y avoit point de remede; mais que cela ſoit ou non, on ne voit pas que cela autoriſe Vôtre Majeſté à ſe ſaiſir de ce revenu, & à le donner à qui bon lui ſemble. Si elle en peut diſpoſer ce n'eſt tout au plus qu'en faveur des Hôpitaux, ou en le convertiſſant d'une maniere que cela réponde à l'intention des fondateurs. Car de pretendre qu'elle le puiſſe donner à des gens qui s'en ſervent pour contenter leurs paſſions, c'eſt dequoi les Caſuiſtes ne convien-

dront point, quand même vous les choisiriez entre ceux qui ont la reputation d'être extrêmement relâchez.

Je doute fort même que vous le puissiez unir valablement à l'Hôtel Roial des Invalides, que vous avez fait bâtir avec tant de somptuosité & de dépense, qu'il semble avoir été fait plutôt pour la demeure d'un Roi, que pour celle des pauvres Soldats estropiez. Car c'est à Vôtre Majesté à pourvoir de son propre fonds à leur entretien, sans se servir pour cela de celui des autres. Il y auroit même une espece de honte à elle de le faire, puisque ce seroit perdre la gloire qui lui revint d'un si bel établissement, si l'on pouvoit dire qu'elle l'eût fait aux dépens d'autrui.

L'année 1675 ne fut pas plutôt commencée que vous songeâtes à vous assurer la communication de Mastricht, que les ennemis avoient interrompuë sur la fin de la Campagne derniere, en prenant Dinant & Hui. Cette conquête avoit été faite par les Imperiaux lors qu'ils s'étoient separez de l'Armée du Prince d'Orange, ce qui lui donnoit envie de re-

prendre Maſtricht. Pour cet effet il fit en ſorte que l'Empereur envoia à Liege le Cardinal de Bade Chanoine de cette Egliſe, qui ſous pretexte de reſidence tâcha de faire declarer en ſa faveur cette Ville, qui eſtoit de grande conſequence pour le ſuccez de cette entrepriſe, ſon Eminence y trouva beaucoup de diſpoſition, & il faut que je diſe encore à Vôtre Majeſté que le Marquis de Louvois en fut cauſe: car il faut qu'elle ſache qu'il avoit donné divers ſujets de mécontentement aux habitans de cette Ville, qui auparavant lui étoient tres-affectionnez. Il avoit fait piller pluſieurs fois les maiſons qu'ils avoient hors de la Ville & à la Campagne, & celá en haine de ce que paſſant un jour par cette Ville un Chanoine de la Cathedrale lâcha contre lui quelques paroles injurieuſes, & aſſez haut pour qu'il les pût entendre.

Quoi qu'il en ſoit le Comte d'Eſtrades qui prenoit garde aux interêts de Vôtre Majeſté prevint le Cardinal de Bade, en traitant avec le Gouverneur de la Citadelle qui la lui remit entre les mains. L'heureux ſuc-

cez de cette negociation aiant ainsi arrêté le cours de la méchante volonté des Liegeois, le Cardinal de Bade qui n'avoit plus que faire dans cette Ville, demanda un passeport au Comte d'Estrades pour pouvoir s'en retourner en seureté en Allemagne, mais s'en étant servi pour y transporter des armes, ce Gouverneur se servit de ce pretexte pour le faire arrêter lui & toute sa suite. Car il étoit bien aise de justifier à toute l'Europe qui acusoit Vôtre Majesté de mauvaise foi de s'estre emparé de la Citadelle de Liege, qu'elle avoit eu raison de le faire, & comme cela ne se pouvoit qu'en montrant que son Eminence l'auroit fait elle-même si elle n'avoit été prevenuë, il visita tous ses papiers parmi lesquels il s'en trouva quelques-uns qu'il jugea à propos de faire suprimer, parce qu'ils faisoient mention de tout ce qu'elle avoit brassé. Cela imposa silence à tous ceux qui tâchoient d'obscurcir la reputation de Vôtre Majesté, de sorte qu'il ne s'en parla plus du tout.

Cette grande affaire s'étant terminée

née de la maniere que je viens de dire vous assiegeâtes Dinant, dont vous étant rendu maître vous achevâtes de nettoier la Meuse, depuis cette derniere ville jusques à Mastricht par la prise de Hui & de son Château. De là vous fites sentir la force de vos armes à la ville de Limbourg que le Prince d'Orange fit mine de vouloir secourir ; mais n'en aiant fait que le semblant, elle se rangea sous vôtre obeissance, pendant que le Vicomte de Turenne retourna en Allemagne, pour faire tête à Montecuculli que l'Empereur avoit renvoié en ce païs-là.

Mr. de Turenne n'avoit pas beaucoup prés de si grandes forces sur les bras que l'année precedente ; car vous aviez trouvé moien de faire diversion dans le Nord par la declaration de la guerre que le Roi de Suede avoit faite au Marquis de Brandebourg. Le Duc d'Hanover le devoit seconder avec une armée de quinze mille hommes qui auroit tenu en respect ceux qui pouvoient être portez à secourir cet Electeur. Mais le Connétable Vrangel qui com-

mandoit celle de Suede étant gagné par les ennemis de son maître n'executa pas les ordres qu'il lui avoit donnez ; de sorte que le Duc d'Hanover n'osa jamais se declarer. Cependant cela fit que l'Electeur de Brandebourg retira ses troupes de l'armée de Sa Majesté Imperiale, sur laquelle le Marquis de Vaubrun, un des Lieutenans de vôtre armée, avoit pris Dachsteim en l'absence du Vicomte de Turenne.

Le Marquis de Louvois croiant avoir reparé par la declaration du Roi de Suede la faute qu'il avoit faite, de manquer la paix quand elle avoit été demandée à Vôtre Majesté avec tant d'avantage pour elle, ne songea plus qu'à continuer la guerre qui étoit allumée en tant d'endroits differens. Et comme les Messinois recommençoiét à crier misericorde à cause de la faim qui les pressoit, vous y renvoiâtes Vallavoir, qui fut si heureux que d'y conduire à bon port un second convoi de bled, quoique les Espagnols se fussent mis en embuscade sur son passage avec des forces beaucoup superieures aux siennes.

Cependant je ne sais qui vous fit changer de resolution, touchant la moderation que vous aviez témoignée à leur égard ; car ils vous reconnurent pour leur Souverain, & vous leur envoiates pour Viceroi le Duc de Vivonne, General de vos Galeres qui étoit frere de Madame de Montespan. Cette derniere qualité qui étoit cause que quand il avoit fallu pourvoir à cette charge, le Marquis de Louvois avoit preferé ses interêts à ceux des autres pretendans qui en étoient bien aussi capables, fit qu'il l'emporta sur eux. Cependant il reussit fort bien dans les commencemens qu'il fut dans ce païs-là. Il entra dans le port de Messine à la barbe des Espagnols sur qui il prit même un Vaisseau de cinquante pieces de canon : il reduisit en suite quelques forts dont ils étoient encore les maîtres, puis s'étant mis en Campagne, il les chassa de tous les postes qu'ils ocupoient à quatre lieuës à la ronde, aprés quoi étant rentré dans ses vaisseaux, il fit une descente en Calabre, d'où il raporta quelque butin. Mais lors qu'il avoit plus de besoin

que jamais de travailler il s'endormir sur sa bonne fortune, ce qui donna lieu à quantité de conjurations dont il fut neanmoins assez heureux de se tirer.

Le Vicomte de Turenne étant arrivé à son armée, trouva que le Marquis de Vaubrun l'avoit mise en bon état par quelques exploits qu'il avoit faits, ensuite de la prise de Dachsteim, & qui lui avoit produit l'abondance. Ainsi chacun ne demandant qu'à se signaler, il lui fit passer le Rhin, & presenta la bataille à Montecuculli qui la refusa. Il ne l'y put obliger à cause des postes avantageux qu'il occupoit. Mais aprés l'avoir tourné de tous côtez, il le reduisit dans une telle disette de vivres & de fourages, qu'il étoit impossible qu'il ne decampât devant lui. Il voulut se servir de cette ocasion pour le charger. Mais s'étant avancé pour le reconnoître, il fut tué d'un coup de fauconneau.

Cet accident fâcheux changea toutes les affaires dans un instant, tant il est vrai qu'une armée sans General est de même qu'un corps sans ame.

Montecuculli qui s'enfuioit revint à la charge, ſachant la conſternation où la mort de ce Vicomte avoit jetté vôtre armée. En effet les Lieutenans Generaux qui la commandoient ne ſongeoient plus qu'à repaſſer le Rhin, ce qui fit dire quelque choſe de fort plaiſant à vos ſoldats ſur l'embarras où ils les voioient. Mr. de Turenne avoit coûtume de monter un cheval pie, & ils diſoient hautement & ſans ſe cacher qu'il n'y avoit qu'à lui mettre la bride ſur le col, & qu'il ſauroit mieux qu'eux où il falloit aller. Cependant le Comte de Lorges l'amena ſaine & ſauve au deça du Rhin, aprés avoir livré combat aux ennemis qui ſe perſuadoient d'en avoir beaucoup meilleur marché.

Vôtre Majeſté fut ſenſible à cette perte autant que le merite de ce grand homme vous y obligeoit, & que le beſoin que vous aviez de lui étoit preſſant. Mais il n'en fut pas de même du Marquis de Louvois, & pendant que toute la France étoit en deüil de la perte que vous en aviez fait, il s'en réjouiſſoit lui & les ſiens. Je ſais poſitivement ce que j'ai l'hon-

neur de dire ici à Vôtre Majesté, & s'il eût pû s'opoſer aux honneurs funebres qu'elle lui fit rendre, il l'auroit fait de tout ſon cœur. Ils furent extraordinaires ; cependant je ne ſache perſonne que lui qui trouva à redire, à la memoire de ſes grandes actions qui étoit gravée ſi profondement dans le cœur de chacun, qu'on ne peut dire ſi on l'eſtimoit davantage qu'on l'aimoit. Auſſi pour en dire la verité il n'étoit pas recommandable ſeulement par une vertu militaire, qui fait d'ordinaire toute la gloire des Heros, mais auſſi par toutes les autres vertus morales & chrétiennes ce qui eſt fort rare dans un même ſujet.

Le Duc de Lorraine qui avoit ſes troupes du côté de la Moſelle, où étoient auſſi avec lui celles de Luneburg, de Munſter & de quelques autres Confederez ; aiant apris cet accident, mit le ſiege devant Tréves où commandoit Vignori, vieux ſoldat de l'experience de qui le Prince de Condé, ſous lequel il avoit ſervi toute ſa vie vous avoit aſſuré. Il ne s'étonna pas de ce ſiege où il croioit

même remporter quelque gloire, principalement parce que le Maréchal de Crequi marchoit à son secours; mais dans le tems qu'il donnoit ses ordres à cheval, il fut culbuté du haut en bas d'un Bastion, par la fraieur que cet animal eut d'un coup de tonerre, sorte qu'il finit ses jours de cet accident imprevû. Cela fit hâter la marche du Maréchal de Crequi, qui craignoit que sa mort ne causât parmi les siens quelque terreur panique qui les obligea à se rendre. Mais le Duc de Lorraine lui épargna la peine de s'avancer bien avant; & vint au devant de lui jusques à Consarbrik, où est le confluent de la Sarre & de la Moselle. Il passa là la riviere où ce Maréchal l'auroit pris à son avantage s'il eût voulu; car il lui étoit aisé de le combatre dans le tems qu'il n'avoit encore fait passer qu'une partie de son armée; mais ne l'aiant pas voulu faire par je ne sais quelle raison, & qu'il ne savoit peut-être pas bien lui-même, il fut si bien battu que toutes ses troupes prirent la fuite les unes d'un côté, les autres de l'autre. Il se sauva lui même en

ſi petite compagnie qu'il arriva à Treves lui cinquiéme où ſon deſeſpoir étoit ſi grand, qu'il ſe reſolut de s'enſevelir dans la Place qui ne valoit rien. En effet, il fit une reſiſtance à quoi les ennemis ne s'attendoient pas, ce qui fut cauſe qu'ils lui offrirent une bonne compoſition. Mais ne voulant point entendre parler du tout de ſe rendre, un Capitaine d'Infanterie, nommé Boisjourdan, remontra à la garniſon qu'elle n'avoit que faire de ſon deſeſpoir, & que s'il étoit aſſez grand pour l'obliger à vouloir perir, ce n'étoit pas à dire qu'elle dût ſuivre ſon exemple. Quelques uns furent de ſon avis, & repreſenterent à ce Maréchal que l'état où étoit la place ne leur permettoit point de faire une plus longue reſiſtance. Mais s'étant emporté à ce compliment, & ne leur aiant pas donné le tems d'achever le reſte, Boisjourdan traita avec les ennemis, à qui il donna entrée dans la Ville. Le Maréchal de Crequi ſe ſauva dans l'Egliſe où il vouloit encore tenir bon avec quelques Officiers qui n'aprouvoient pas ce qu'avoit fait Boisjour-

dan. Mais ceux-ci lui aiant fait voir qu'ils alloient être forcez, & que son desespoir seroit blâmé de Vôtre Majesté & de toute la France, ils le firent resoudre à se rendre à discretion.

Vôtre Majesté effectivement ne fut pas contente de ce qu'il avoit fait, & l'auroit été encore moins, s'il eût poussé son desespoir plus avant. Cependant trouvant que ce qu'avoit fait Boisjourdan étoit d'un si méchant exemple, qu'elle ne le devoit pas souffrir, elle le fit arrêter, & le conseil de guerre le condamna d'avoir la tête coupée avec quelques-uns de ses complices. La sentence fut executée à Mets, en presence de la Garnison, & il ne fut regreté de personne, tant il est vrai que la desobeïssance est indigne d'un honnête homme.

Aprés ces malheureux succez pour Vôtre Majesté, il y avoit lieu de craindre que les ennemis n'entrassent en France. Mais vous y remediates par vôtre prudence, & fites naitre tant de jalousie entre les Princes de la Maison de Brunsvick & le Duc de

Lorraine que les premiers voulurent s'en retourner en leur païs, quoi que l'autre leur pût dire. C'eſt ainſi que les affaires d'une ligne vont toûjours; ce que l'un veut l'autre ne le veut pas ; de ſorte que ce ſeroit un miracle de les voir de bonne intelligence: leurs interêts ſont toûjours differens, d'où il faut conclure qu'il eſt comme impoſſible que leurs projets réüſſiſſent.

La mort du Vicomte de Turenne faiſant craindre à vôtre Majeſté que les ennemis ne fiſſent des conquêtes en Alſace, elle y envoia d'abord le Duc de Duras qu'elle avoit fait Maréchal de France, trois jours aprés la mort de ſon oncle. Quelques autres Officiers avoient reçu le même honneur, & le Marquis de Louvois avoit ſi bien fait auprés de vôtre Majeſté que le Marquis de Rochefort en étoit du nombre, quoi qu'il ne ſe fût pas ſignalé davantage qu'il avoit fait auparavant: les autres étoient le Comte d'Eſtrades ; le Duc de Navailles, que vôtre Majeſté avoit rapellé auprés d'elle quelques tems aprés l'avoir exilé : le Comte de

Schomberg : le Duc de Vivonne : le Duc de la Feuillade & le Duc de Luxembourg Mais y aiant beaucoup à dire que le Duc de Duras n'en sçût autant que son oncle ; vous mites bien-tôt le Prince de Condé à sa place dont la reputation seule vous étoit d'un grand secours dans la conjoncture presente.

En effet les ennemis, aprés avoir passé le Rhin sur le pont de Strasbourg, qui vous manqua de parole pour la seconde fois, crurent prendre Hagueneau demblée, mais le Prince de Condé les aiant obligez de lever le siege ils se jetterent sur Saverne dont ils croioient s'emparer avec plus de facilité. Le succez qu'ils y eurent fut neanmoins égal à celui qu'ils avoient eu devant l'autre ville, tellement que cette Campagne qui sembloit dans les commencemens menacer vôtre Majesté d'un revers de fortune, se termina à si peu de chose, qu'elle n'eut pas sujet de s'en effraier.

Les Suedois n'en furent pas quittes à si bon marché. Ils s'étoient à la fin avancez dans les Etats du Mar-

quis de Brandebourg, où ils avoient pris quelques poſtes de peu de conſequence, ſans ſonger à penetrer plus avant. Il ſembloit même qu'ils agiſſoient de concert avec lui, tant ils alloient lentement, & qu'il prenoit peu de ſoin lui-même de s'opoſer à leurs entrepriſes. Mais cet Electeur ſachant que le Roi de Suede preſſé par Vôtre Majeſté, ſe reſolvoit enfin à faire d'autres éforts, il courut de Holande où il étoit, à la défenſe de ſon païs, & fut ſi heureux, qu'en arrivant il les mit en déroute à un paſſage nommé Ferbeling. Ils y perdirent la plus grande partie de leur canon & de leur bagage, dont ne s'étant pû remettre de toute la campagne, le Roi de Danemark, qui avoit pris le parti de l'Electeur, auſſi-bien que les Princes de la Maiſon de Brunſvic, trouva moien de faire ſes affaires. Ils ataquerent cete Courone tous dans un même tems, dans le Duché de Bremen, dans l'iſle de Rugen, & ſur ſes autres frontieres, & ne trouvant pas plus de reſiſtance d'un côté que d'autre, le Roi de Danemark aſſiegea & prit Vviſmart, Port conſiderable

qu'elle tenoit sur la Mer Baltique.

Vôtre Majesté aiant lieu de connoître plus que jamais le méchant service que le Marquis de Louvois lui avoit rendu, lors qu'il l'avoit empêché de faire la paix, acepta la mediation que le Roi d'Angleterre offroit à tous les Princes qui étoient parties dans la guerre, pour aider à la finir. Les autres y consentirent aussi-bien que vous, & ils envoierent leurs Plenipotentiaires à Nimegue, où les vôtres se rendirent les premiers. L'Espagnol y avoit montré jusques-là plus de repugnance que les autres; mais les affaires de Messine diminuoient beaucoup sa fierté, & il avoit peur que vous ne vous rendissiez maître de tout le Roiaume, comme vous aviez déja fait de la capitale & de la ville d'Agouste, où le Maréchal de Vivonne avoit mis garnison. Ce n'est pas que cette derniere ville fût considerable par sa force, mais comme elle avoit un beau Port, c'étoit toûjours une retraite pour vos vaisseaux qui vous étoit fort avantageuse.

Les Holandois d'un autre côté

s'ennuioient beaucoup de la guerre qui leur étoit extrêmement à charge, par les subsides qu'ils donnoient aux Princes qui les étoient venu secourir. D'ailleurs ils consideroient qu'ils étoient presque hors d'intrigue par l'évacuation que vous aviez faite de leur païs, de sorte qu'il n'y avoit plus que les interéts de l'Empereur à considerer, avec ceux des Princes de l'Empire. Mais ils étoient si differens les uns des autres, que ce devoit être un acheminement à la paix ; puis qu'il est certain qu'ils avoient plus à se défier de ceux qui étoient dans leur parti que des armes de vôtre Majesté. En effet la puissance que s'aqueroit insensiblement l'Empereur devoit donner une grande jalousie à tous ces Princes ; & lui de son côté ne devoit pas être trop content de les voir en bonne intelligence les uns avec les autres, & conferer souvent ensemble sur leurs interêts sans l'y apeller.

Les choses étant en cet état au commencement de l'année 1676, le Marquis de Louvois, qui me gardoit le ressentiment de l'affaire des routes

s'efforça de me rendre la pareille dans une de Finance, où il me soupçonnoit d'avoir trempé. Mais je fis voir à vôtre Majesté, clair comme le jour, que je n'y avois nulle part, & que s'il s'y étoit fait quelque chose qui ne fut pas à faire; elle s'en devoit prendre à Desmarets mon neveu, qui en avoit eu la direction. Je lui dis en même-tems que je ne lui répondois de rien là-dessus, & qu'elle savoit que je lui avois dit plus d'une fois que c'étoit un homme dangereux, quand il trouvoit quelque chose à gagner. Cependant je ne lui avois jamais rien souffert, mais il ne laissoit pas de me tromper le premier, tant sa convoitise étoit grande; V. M. cependant lui avoit fait plus de bien mille fois qu'il ne meritoit, jusques à lui donner cent mille écus pour ses peines de la premiere affaire dont il s'étoit mêlé; mais il y a des gens insatiables, & à qui V. M. donneroit la moitié de son Roiaume qu'ils ne seroient pas contens. Elle eut la bonté d'assoupir cette affaire à ma consideration, & ce n'est pas la seule dont je lui

suis redevable. Je puis dire neanmoins quoi que ce ne soit pas à moi à me venter moi-même, que je n'ai jamais eu recours à sa bonté pour mes injustices ou pour mes voleries. J'ai toûjours tâché de marcher droit, & je défie que personne me puisse acuser avec raison du contraire.

L'Heritier d'un nommé Friois, Suisse de Nation, qui avoit amassé de grands biens dans vôtre Roiaume en pourroit rendre un bon témoignage s'il y étoit apellé. Ce Friois étant mort fort vieux sans avoir jamais été marié. D'abord que celui dont je viens de parler voulut s'approprier sa succession, il trouva en son chemin le Fermier de vôtre Domaine, qui pretendit y avoir meilleure part que lui, parce que Friois étant bâtard, tout ce qu'il avoit amassé devoit selon les loix de vôtre Roiaume revenir à ceux qui étoient aux droits de Vôtre Majesté. Cette contestation dont le fonds étoit de grande consequence pour l'un & pour l'autre leur fit chercher des amis, & le pretendu heritier de ce Suisse ne croiant point en trouver qui lui pût

rendre de plus grands ſervices que moi, me fit offrir deux cens mille francs, ſi je lui voulois acorder ma protection. Mais je lui fis dire qu'il n'y avoit point de ſomme, ſi grande qu'elle fût, qui me pût faire commettre une injuſtice; tellement que voiant qu'il n'y avoit rien à faire avec moi, il s'adreſſa à des gens qui avoient accez auprés du Marquis de Louvois, & qui moiennant cette ſomme, qui fut partagée entre eux, firent ſon affaire. Villacerf & S. Poüange eurent chacun vingt mille écus, Stouppa eut le reſte, avec un certain homme dont j'ai oublié le nom. Le Fermier de vôtre Domaine m'en fit ſes plaintes, & me pria d'informer Vôtre Majeſté de l'injuſtice qu'on lui rendoitt; mais je la trouvai ſi prevenuë qu'il me fut impoſſible de rien faire pour lui.

Je ſai mille autres rencontres où la prévarication a eu le même lieu, & Vôtre Majeſté doit être perſuadée, que tant que la guerre a duré, il s'eſt fait un ſale commerce des charges qui ſont venuës à vaquer, juſques aux Enſeignes. C'eſt par là qu'un Ale-

xandre, fils d'un miſerable Ecrivain, eſt devenu à ſon aiſe : & qu'il veut faire comparaiſon aujourd'hui avec tout ce qu'il y a de gens de qualité. C'eſt auſſi par un pareil abus que Charpentier & Binot ſon beau-frere, ſont maintenant ſi riches, quoi que l'un ſoit fils d'un petit Bourgeois de Compiegne, & l'autre d'un Sergent de Tonnerre. C'eſt dans la bourſe de ces gens-là que vôtre Majeſté pourra foüiller dans l'ocaſion, ſans qu'elle puiſſe craindre qu'on y trouve à redire; l'un ne rendra gorge que des Compagnies qu'il a venduës, & les autres que du ſang des Communautez dont ils ſe ſont engraiſſez. Le miſerable Village de Courtiſoux en Champagne, & dont toute la richeſſe ne conſiſte qu'en fromages, a donné pendant pluſieurs années trois mille livres par an à Charpentier, pour le décharger du logement des gens de guerre; mais dés qu'il n'a plus été en état de lui fournir une ſi grande ſomme, & qu'il lui a demandé à la moderer, il a oublié ſes preſens & lui a ordonné les paſſages.

Si je voulois remplir ce papier de

ſemblables abus, je n'aurois jamais fait, & Vôtre Majeſté ſait qu'il n'y a pas encore long-tems, que je lui ai fait voir les friponeries qu'on lui faiſoit dans l'extraordinaire de la guerre, où on lui faiſoit paier deux fois un même Regiment, par l'intelligence qu'il y avoit entre le Commiſſaire & le Treſorier. Je ſais bien qu'on ne ſauroit imputer ce deſordre au Marquis de Louvois, mais outre que c'eſt à lui à répondre des gens qu'il met en charge, il eſt encore obligé d'avoir les yeux deſſus, ſans que je ſois tenu d'y ſurveiller. Mes emplois me fourniſſent aſſez d'ocupation ſans avoir encor cette nouvelle charge. Cependant comme il y va de l'interêt de Vôtre Majeſté & de celui de ſes peuples, ſur qui retombent tous ces deſordres, puis que c'eſt à eux qu'on demande de l'argent quand le treſor roial eſt épuiſé, je ne feins point d'entrer dans un ſi grand détail, quoi qu'il me ſoit impoſſible de le faire, ſans me dérober quatre ou cinq heures, qui ſont abſolument neceſſaires à mon repos pour me delaſſer du grand travail dont je ſuis acablé.

Vôtre Majesté fera reflexion à ce que je lui viens de dire, quand elle le jugera à propos. Cependant j'en reviens à la suite de son Histoire.

Le ravage que faisoit la garnison de Philisbourg dans les Etats de l'Electeur Palatin, obligea l'Empereur de tenir cette place serrée pendant tout l'Hiver, pour se délivrer de ses importunitez continuelles. Il lui donna même parole qu'il lui ôteroit cette épine du pied, en le faisant assieger d'abord que le Printems seroit revenu, ce qu'on n'avoit osé entreprendre du vivant de Mr. de Turenne. Le Comte de Lorges importunoit cependant Vôtre Majesté pour qu'elle lui fit la même grace qu'à son frere, & à tant d'autres qu'elle avoit honorez, comme j'ai dit ci-devant, du Bâton de Maréchal de France. Il mettoit en ligne de compte le service qu'il avoit rendu, en ramenant son armée en deça du Rhin, aprés la mort de son oncle, outre qu'il y avoit long-tems qu'il servoit. Vôtre Majesté avoit peine à s'y resoudre, non qu'elle ne l'estimât pour un brave homme, & fort entendu dans son

métier ; mais parce qu'aiant fort peu de bien, il ne seroit pas en état de soûtenir cette dignité. Le Marquis de Louvois qui le regardoit comme le neveu d'un homme qu'il n'avoit jamais aimé, ne lui rendoit pas d'ailleurs de trop bons offices, s'imaginant qu'il ne seroit jamais de ses amis. Comme je vis cela, & que la repugnance qu'avoit Vôtre Majesté de lui rendre justice, ne venoit que de ce que j'ai dit ci-devant, je lui fis dire qu'il recherchât la fille de Fremont, & que pourvû qu'il eût de bonnes paroles du pere, je lui répondois que l'autre affaire iroit bien. Cependant pour lui rendre le service tout entier, je menaçai sous main Fremont de le rechercher pour quelques affaires qu'il avoit faites, & où il avoit tant gagné qu'il passoit pour l'homme le plus riche de Paris. Cela lui fit peur, & croiant avoir besoin de protection, il écouta la proposition que le Comte de Lorges lui faisoit, sous condition d'être Maréchal de France auparavant. Je dis alors à Vôtre Majesté le changement qui se preparoit en faveur de ce Comte,

de sorte qu'étant persuadée que ce mariage le mettroit en un autre état qu'il n'étoit, elle lui acorda le bâton qu'il desiroit si ardemment. Il épousa ensuite Mademoiselle de Fremond qui lui aporta un si gros mariage, qu'il acheta la charge de Capitaine des Gardes de Vôtre Majesté, qu'il paia comptant. Il traita aussi de la Comté de Quintin, qui est une terre des plus considerables de Bretagne, & qui vaut cinquante mille écus de rente; mais comme quand on commence à devenir heureux, c'est presque l'ordinaire de voir que la fortune nous acable de ses graces, celui de qui il avoit acheté cette terre, & de qui il s'étoit chargé de paier les dettes, & de lui faire outre cela une grosse pension sa vie durant, mourut peu de tems aprés, de sorte qu'il en fut déchargé.

La part que j'avois à sa fortune fit que le Marquis de Louvois le laissa sans emploi cette Campagne, quoi qu'il s'en fût mieux acquité que le Maréchal de Rochefort, à qui il donna ordre inutilement de jetter des hommes & des munitions de guerre

dans Philisbourg. Vôtre Majesté sait la faute qu'il fit en voulant executer ce commandement, & comment le chagrin qu'il en eût le fit mourir de douleur. Car c'étoit moins de cœur qu'il manquoit que de conduite, ce qui nous aprend que nous ne devons jamais souhaiter d'être élevez au dessus de nos forces, puisque nous n'en tombons que de plus haut. En effet tel est bon pour aquerir de la reputation dans un poste, qui la perdroit dans un qui seroit plus élevé. La prudence veut que nous mesurions nôtre ambition par la connoissance de nous-mêmes, autrement nous ferons voir à nôtre dommage la verité dont on a tâché de nous instruire en nous donnant la fable de Phaëton.

Vous ouvrîtes cette Campagne par la prise de Condé qui fut suivie de celle de Bouchain. Le Prince d'Orange s'étant aproché de vôtre armée pour secourir ces places ne trouva pas à propos de vous ataquer avec une armée beaucoup inferieure à la vôtre. Ces deux conquêtes étant faites vôtre Majesté revint à Versailles

aprés avoir laiſſé la plus grande partie de ſon armée ſous le commandement du Maréchal de Schomberg, & envoié le reſte au Duc de Luxembourg qui commandoit en Allemagne. Le Prince de Lorraine y étoit à la tête de l'armée de l'Empereur & aſſiegea enfin Philisbourg, qui fit une ſi belle défenſe que le Duc de Luxembourg eut tout le tems qu'il pouvoit ſouhaiter pour le ſecourir.

Le Prince d'Orange de ſon côté fit le ſiege de Maſtricht, dont le Commandant à l'exemple de celui de Philisbourg fit bien ſon devoir, que le Maréchal de Schomberg donna le tems au Maréchal d'Humieres de faire le ſiege d'Aires, pour lequel il lui avoit prêté une partie de ſes troupes; mais les aiant repriſes, quand il fut achevé il marcha droit à lui, dont ſe ſeroit enſuivi une ſanglante bataille, ſi le Prince d'Orange qui avoit perdu ſix ſemaines de tems à ce ſiege, & ſix à ſept mille hommes, n'eut jugé à propos de ſe retirer de bonne heure.

Cet heureux ſuccez pour vos armes rebuta encore les Holandois de

la guerre. D'ailleurs, dés le commencement de l'année il leur étoit arrivé un malheur à Messine, dont ils faisoient du moins autant de cas que de celui-là. Ils avoient envoié sur ces Mers le fameux Ruiter, qui de petit Matelot qu'il étoit au commencement s'étoit élevé par degrez jusques au commandement de leur armée navale. Jamais homme n'avoit eu plus de reputation sur les deux Mers, & il étoit sorti si glorieux de toutes les affaires où il s'étoit trouvé, qu'il sembloit que son nom suffit tout seul pour donner la victoire à son parti. Cependant vos vaisseaux lui aiant donné combat le mirent en fuite, dont ne se tenant pas encore bien batu, il tenta trois mois aprés un second combat, qui lui fut encore plus desavantageux que le premier; car non seulement il y fut défait mais il y reçût encore une blessure, de laquelle il mourut à Siracuse dix jours aprés.

Il ne manquoit plus à Vôtre Majesté, qui, par ces deux victoires, se trouvoit en état de continuer glorieusement sa protection aux Messi-

nois, que d'avoir en Allemagne une pareille iſſuë à ſes entrepriſes ; mais le Duc de Luxembourg y trouva tant de difficulté, qu'aprés avoir tenté inutilement de cent manieres differentes le moien de ſecourir Philisbourg, il en abandonna le deſſein. Ainſi aprés un ſiege de plus de trois mois, le Prince de Lorraine qui n'avoit encore jamais commandé en chef eut le plaiſir de reduire une ſi forte place. Mais le moment de ſon triomphe penſa être celui de ſa mort. Le pont par où il entra dans la Ville fondit ſous lui, à ce qu'on pretend par l'artifice des premiers de la Cour de l'Empereur, qui le voiant en trop grande faveur auprés de ce Prince, avoient reſolu de le faire perir.

Les Suedois continuerent à faire la guerre. Malheureuſement ils perdirent Elſembourg, Lanſeron, Chriſtianſtat & quelques autres Places, & quoi qu'ils remportaſſent quelque avantage ſur le General Major Dunquen & enſuite une victoire prés de Lunden, leurs affaires n'en allerent pas mieux.

Il n'y eut que Vôtre Majeſté qui

continua à fixer la fortune pour elle. La Ville de Valenciennes tomba sous sa puissance la Campagne suivante, & quoi que ce soit une des plus fortes des Païs Bas, & qu'elle fut défenduë par une bonne garnison, vous y auriez tout passé au fil de l'épée, si vous aviez voulu vous servir de l'avantage que la fortune vous avoit donné. Mais vous laissâtes agir vôtre clemence en faveur de ces malheureux, & lors qu'ils s'atendoient de perdre leurs biens & la vie; vous leur conservates l'un & l'autre. Vous araquâtes ensuite Cambrai & St. Omer tout en même tems, & la diversion de vos forces qu'ils vous falloit faire pour ces deux entrepriſes, faisant croire au Prince d'Orange que c'étoit le tems ou jamais d'entreprendre quelque chose, il s'avança jusques à Cassel où M. vôtre frere le défit. Ces deux places ne resisterent gueres aprés cela, & Vôtre Majesté aiant executé toutes ces grandes choſes, avant le tems que les autres conquerans ont coûtume de se mettre en Campagne, vôtre reputation, qui étoit déja bien grande dans l'Eu-

rope, monta à un tel point qu'on vous regarda pour le premier homme de l'Univers.

Le Prince de Lorraine neanmoins, dont l'ame grande & genereuſe lui donnoit plus d'émulation que de jalouſie de vos grandes actions, en ſentit redoubler ſon courage. Il s'aprocha de vôtre frontiere à la tête d'une belle armée, & s'étant emparé de Mouzon place ſans deffenſe, il jetta en deça de la Meuſe un détachement qui fit plus de peur que de mal à la Province de Champagne. Car ce détachement n'oſa s'éloigner de lui ni lui entreprendre de le ſuivre à cauſe du Maréchal de Crequi qui l'obſervoit. En effet ce n'eſt pas une petite entrepriſe d'entrer dans le païs ennemi, & c'eſt à un General à conſiderer s'il en pourra reſſortir, quand il voudra, ſur tout quand il n'a point de Places proches où faire retraite ni de voiſins pour lui tendre les bras.

Quoi qu'il en ſoit, il ne perdoit pas cependant l'eſperance de rentrer dans ſon païs où il avoit plus de droit que jamais de pretendre, par la mort de ſon oncle qui étoit arrivée peu de

tems aprés la prise de Treves ; mais comme cela dépendoit de ce que feroit le Prince d'Orange qui lui avoit promis d'entrer en France de son côté, il atendit l'effet de ses promesses pour regler ensuite ses entrepriſes. L'esperance du Prince d'Orange étoit fondée sur la maniere dont vôtre Majesté faisoit la guerre, elle n'avoit des troupes que mediocrement ; mais elle s'en servoit avec tant de jugement & de prudence que, quoi que celles des ennemis leur fussent superieures, elle ne laissoit pas de faire des conquêtes tous les ans. Cela se faisoit parce qu'elle les rassembloit toutes l'hiver, au lieu que les ennemis étoient obligez de faire prendre aux leurs des quartiers d'hiver éloignez dont elles ne pouvoient pas être revenuës quand elle ouvroit la Campagne. Par ce moien elle s'y trouvoit la plus forte dans le commencement, puis quand elle avoit executé ses entrepriſes, elle envoioit un détachement en Allemagne, & demeuroit en Flandres sur la défensive.

C'étoit pour cela que le Prince d'Orange se trouvoit en état sur l'ar-

riere ſaiſon d'entreprendre quelque choſe, & qu'il fut encore aſſez fort cette année pour faire le ſiege de Charleroi. J'ai déja dit à vôtre Majeſté pourquoi il en vouloit tant à cette Place, mais il en avoit une autre raiſon cette fois-ci. Il pretendoit quand il l'auroit priſe entrer en France tout comme il voudroit. Cependant il ſe trouva bien éloigné de ſon compte, car ſur l'avis qu'il eut que le Maréchal de Schomberg marchoit à lui, & que Vôtre Majeſté même ſe diſpoſoit à le ſuivre, il ne vous atendit ni l'un ni l'autre, & leva le ſiege.

Le Prince de Lorraine ne pouvant plus compter ſur lui aprés cet échec & ſe voiant éloigné de ſes eſperances, abandonna Mouſon & reprit le chemin du Rhin. Le Maréchal de Crequi le ſuivit, & aprés divers campemens qu'ils firent l'un & l'autre, ils ſe trouverent ſi proches à Kokesberg que cela donna lieu à une rude eſcarmouche. Les Cuiraſſiers de l'Empereur y maltraiterent un peu vôtre Cavalerie legere, mais l'avantage qu'ils avoient eu ſur elle vôtre

Maiſon l'eut ſur eux,& ils firent voir aux deux armées qu'en une demie heure de tems, ils ſavoient auſſi bien s'enfuir devant l'ennemi qu'ils le ſavoient pourſuivre.

Le Prince de Lorraine, jugeant par cet échantillon qu'il feroit mieux d'aller prendre des quartiers d'hiver, que de s'amuſer plus long-tems à ſe morfondre, ſe retira plus avant en Allemagne, pendant que le Maréchal de Crequi feignit de le vouloir imiter : mais revenant en même tems ſur ſes pas il ataqua & prit Fribourg avant que ce Prince pût arriver aſſez à tems pour ſecourir cette place.

Vous batites encore vos ennemis en Catalogne que vous ravagiez tous les ans. Ils y perdirent le combat de Pouille où ils vinrent chercher leur malheur. Ils ne purent non plus rien faire à Meſſine, malgré tout l'argent qu'ils y ſemerent pour faire couper la gorge à vôtre garniſon. Enfin vous terminates une ſi belle Campagne par la priſe de St. Guillain, ce qui ôta tellement le courage aux Holandois, que quoi que le Prince d'O-

range eut épouſé la fille du Duc d'York, & qu'il leur promit que ſon mariage feroit que cette Couronne ſe declareroit pour eux, ils eurent neanmoins plus d'envie que jamais de faire la paix.

Le Marquis de Louvois avoit ſi bien ſervi Vôtre Majeſté dans toutes ces conquêtes, que ſa faveur augmenta à un point que je ne pûs plus tenir contre lui. A la mort du Chancelier Seguier j'avois diſputé à ſon pere cette charge qu'il briguoit de tout ſon pouvoir. Je me fis recevoir Avocat, qualité qu'il faut avoir neceſſairement pour l'obtenir, mais Vôtre Majeſté pour nous mettre d'accord, la donna à Mr. d'Aligre, Conſeiller d'Etat, quoi que ſon grand âge & la foibleſſe de ſon eſprit le rendiſſent incapable de l'exercer. Auſſi fallut-il que ſon fils l'Abé la fit pour lui ; mais comme il étoit d'une humeur bizarre & particuliere, ceux qui eurent affaire à lui ne s'en trouverent pas mieux. Enfin Mr. d'Aligre étant venu à mourir, nous recommençames nos brigues l'un & l'autre, mais elles ne furent pas lõgues

de ma part, & V.M. m'aiant commandé de me déporter de mes pretentions, elle honora M. le Tellier d'une charge si importante.

Le mariage du Prince d'Orange fit naître éfectivement du changement en Angleterre. Il y fit tant de brigues que le Roi d'Angleterre fut comme forcé de signer une ligue contre vous. Il vous redemanda ses troupes, & V.M. ne les lui pouvant refuser, elle les lui renvoia, mais par un chemin si long que le Marquis de Louvois eut le tems d'en débaucher la plus grande partie ; car au lieu de les faire embarquer à Calais, ou à quelque autre port voisin de leur païs, il choisit le plus éloigné, pretendant que S.M.B. ne s'en pouvoit plaindre, parce que cela n'étoit pas expliqué dans le traité que vous aviez fait avec lui. Ceci doit servir de leçon à tous les Ministres, lors qu'ils ont à negocier avec un Prince. Car s'ils oublient la moindre chose, il faut qu'ils comptent qu'il s'en servira contre leur maître, & il ne sera plus tems d'y penser lors que la faute sera faite.

L'état où vous mit ce changement vous obligea d'abandoner Messine, où il n'y avoit plus de seureté pour vos troupes, parce que les Anglois venant à joindre leurs forces de mer à celles de vos ennemis, il vous étoit impossible de resister. Il y avoit long-tems que je prevoiois cela, & que j'avois pris la liberté de dire à Vôtre Majesté qu'elle devoit augmenter son armée navale, en faisant construire de nouveaux vaisseaux. Mais le Marquis de Louvois, qui auroit, s'il avoit pû, détruit entierement la marine, s'y opposa, sous pretexte de deux raisons qu'il mit en avant: la premiere qu'il ne faloit pas donner de la jalousie à l'Angleterre, l'autre que le Roiaume n'étoit pas en état de suporter une si grande dépense. Il se servit aussi du même prerexte pour empêcher que V.M. ne fit faire un Port sur les côtes de Normandie, dont neanmoins elle aura grand besoin, si elle a jamais la guerre avec l'Angleterre; car en cas que vos vaisseaux soient maltraitez où iront-ils chercher retraite? il y a bien loin de la Manche à Breſt & à

Rochefort, Vôtre Majesté y doit bien penser.

Je lui en ai dit encore mon sentiment, il n'y a pas long-tems, & que la fosse de Colluile est un endroit que la nature semble avoir fait exprés pour cela. Vôtre Majesté a écouté mes raisons, & j'ai crû même pendant un tems qu'elle les goutoit si fort, qu'elle donneroit ses ordres incessamment pour y faire travailler. Mais j'ai apris depuis que le Marquis de Louvois avoit encore empêché un coup si necessaire à son Etat, en lui insinuant que cet endroit n'étoit pas si bon que je le disois, mais que ce qui étoit cause que je le ventois tant, c'est que j'étois bien aise d'obliger la Maison de Matigon à laquelle mon fils s'est allié, laquelle aiant ses terres tout auprés y trouveroit son compte, outre qu'aiant la Lieutenance de Roi de ce pais là, c'étoit encore une augmentation de credit pour elle.

Voilà comment on empoisone les choses où il y a le moins à redire. Cependant la suite en est quelquefois dangereuse, comme je le laisse à

juger à V. M. mais il est difficile à un grand Roi qui ne voit beaucoup de choses que par les yeux d'autrui, de se deffendre des artifices de ceux qui le veulent tromper ; principalement quand ils ont par devers eux quelques services qui font croire que leur intention est bonne. Je ne sache qu'un moien de se tirer d'affaire en pareil cas, c'est qu'un Prince ne se doit fier ni aux uns ni aux autres ; il doit examiner la chose lui-même, & aller plûtôt sur les lieux que de manquer une bonne occasion par trop de credulité ; car de s'en fier à une tierce personne il y a encore mille inconveniens. Il n'y en a presque point qui ne tiennent à un Ministre par un endroit ou par un autre, & si cela ne se trouve pas, comme on en pourroit donner un exemple dans vôtre Cour, où il y a deux ou trois personnes qui n'ont jamais voulu pleier sous l'autorité du Marquis de Louvois, toûjours est-il constant qu'ils ont une jalousie secrete dans le cœur qui est capable de faire le même effet qu'on apprehende.

Quoi qu'il en soit Vôtre Majesté,

dont la prudence, bien loin de se demonter dans les revers de fortune semble reprendre de nouvelles forces, ne s'étonant en aucune façon du changement de S. M. Britanique, s'en servit tout au contraire pour faire faire plûtôt la paix aux Holandois. Elle leur donna tant de jalousie, qu'ils manderent à leurs Ambassadeurs d'aplanir toutes les difficultez qui se presentoient à la paix.

Cependant V. M. sachant que le moien de la leur faire desirer encore davantage, étoit de se rendre redoutable par de nouvelles conquêtes assiegea la ville de Gand, qui lui fit encore moins de resistance que les autres; car vous sûtes si bien endormir les ennemis par la feinte que vous fites d'en vouloir à d'autres places, qu'elle fut prise presque aussi-tôt qu'ils surent que c'étoit à celle-là que veritablement vous en vouliez. Vous vous rendites ensuite maître d'Ypres aussi bien que du Fort de Levven qu'on croioit, s'il faut ainsi dire, imprenable, tant la scituation en est avantageuse; mais qui cependant fut pris par escalade une

belle nuit par la garnison de Mastricht.

Tant de progrés devoient selon toutes les aparences donner aux Espagnols les mêmes sentimens de paix qu'avoient les Holandois ; mais voiant que ce qui se passoit en Angleterre vous avoit déja fait abandoner Messine, & inferant de là que l'alliance qu'ils avoient avec cette Courone feroit bien d'autres miracles en leur faveur, ils tâcherent de les détourner de leur resolution ; mais V. M. surmonta tous ces obstacles par une politique qui sera admirée de toute la posterité. Ainsi elle conclut la paix entre la Holande & elle ; mais avant que le Prince d'Orange en fut informé, il crut que s'il ataquoit vôtre armée qui bloquoit alors Mons, & qu'il remportât quelque avantage, il empêcheroit la conclusion du traité ; tellement que venant fondre sur vos troupes, le Duc de Luxembourg qui avoit déja apris que la paix étoit concluë, & qui s'imaginoit que le Prince d'Orange le savoit aussi, se reposant là-dessus, ne se mit point en défense, & se tint si peu sur ses gar-

des que lui & l'Intendant penserent être enlevez.

Les Espagnols furent trop heureux aprés cela de s'acomoder avec V.M. aussi bien que l'Empereur, & il n'y eut que les Princes du Nord qui eurent de la peine à se resoudre de rendre au Roi de Suede les conquêtes qu'ils avoient faites sur lui. V.M. les y obligeoit cependant, par les Traitez qu'elle venoit de signer, en consideration dequoi elle avoit rendu Mastricht aux Holandois, & plusieurs autres places aux Espagnols sur qui elle venoit encore de prendre Puicerda. Le Prince Charles de Lorraine qui étoit encore venu en Allemagne cette année, mais qui n'avoit pas fait une Campagne plus heureuse que la precedente, puis que le Maréchal de Crequi avoit fait échouer le dessein qu'il avoit de reprendre Fribourg, avoit batu une partie de ses troupes dans la plaine de Rhinfeld, pris Sechinghem, Offembourg, le Fort de Kell, brûlé le pont de Strasbourg, & fait divers autres exploits qui le faisoient passer pour un autre Turenne en ce païs là,

le Prince de Lorraine, dis-je, étoit compris dans le Traité de l'Empereur, & V. M. lui devoit rendre son pais sous de certaines conditions; mais il les trouva si dures que plutôt que de s'y soumettre il aima mieux se retirer auprés de S.M.I. dont il avoit épousé la sœur au commencement de l'hiver.

CHAPITRE VI.

Contenant ce qui s'est passé depuis le Traité de Nimegue jusques en l'année 1684.

VOtre Majesté n'aiant plus sur les bras que la guerre du Nord, pour laquelle l'Empereur lui devoit donner passage, fit marcher son armée de ce côté-là, d'abord que le Maréchal de Crequi qui la commandoit vit qu'une certaine tréve que V. M. avoit faite avec ses ennemis étoit expirée, il s'aprocha du Veser dont Spaen General des Troupes du Marquis de Brandebourg se mit en devoir de lui disputer le passage,

mais vôtre armée qui avoit bien passé le Rhin en presence de vos ennemis aiant encore bien passé cette riviere-là à la barbe de Spaen, cet Electeur & ses Alliez virent bien que ce seroit une temerité a eux de pretendre mesurer leurs forces contre les vôtres ; ainsi vous rendant maître de faire tel Traité que vous le jugeriez à propos, vous remites le Roi de Suede dans les places qu'il avoit perduës, entre lesquelles il y en avoit encore de plus grande consequence que celles dont j'ai fait mention ci-devant.

La paix aiant ainsi été renduë à l'Europe, le Roi d'Espagne envoia le Marquis de los Balbases vers Vôtre Majesté pour lui demander Mademoiselle fille de Mr. vôtre frere en mariage. Cette Princesse qui auroit été bien plus aise d'épouser Monseigneur, jetta beaucoup de larmes à cette nouvelle, mais Vôtre Majesté sans s'y arrêter nomma M. le Chancelier, Mr. le Duc de Villeroi, Mr. de Pomponne & moi pour travailler à cette affaire avec cet Ambassadeur. On ne pouvoit cependant consoler cette Princesse, mais Vôtre

Majeſté jugeant qu'il lui étoit impoſſible de trouver un parti plus avantageux ſigna ſon contrat de mariage, ſans faire reflexion ſeulement ſi cela étoit de ſon goût ou non. Aprés cela il lui falut quiter la France & V. M. ce qu'elle fit avec un torrent de larmes, qui fit pitié à toute la Cour. Elle continua ainſi de pleurer pendant tout le chemin ; quoi que le Prince d'Harcourt & ſa femme, qui en avoient la conduite, lui remontraſſent le préjudice que cela lui feroit à la Cour d'Eſpagne, où elle trouveroit des gens aſſez diſpoſez pour lui nuire, ſans leur donner encore priſe ſur elle ; mais ſon affliction étoit ſi grande, qu'elle étoit incapable de conſeil, & l'on eut dit en ce tems-là, ſi l'on eut ſû ce qui lui eſt arrivé depuis, que c'eſt qu'elle en avoit un ſecret preſſentiment.

J'avois prié vôtre Majeſté de donner cet emploi au Prince & à la Princeſſe d'Harcourt, qui avoient beſoin que vôtre Majeſté leur fit du bien ; car il avoit un pere qui ne lui en faiſoit gueres, & qui menoit une vie ſi étrange que je fus obligé d'en parler

à vôtre Majesté. Il entretenoit une femme dont le bruit couroit qu'il avoit fait noier l'oncle qui trouvoit à redire à leur débauche. Or comme vôtre Majesté ne sauroit souffrir de tels desordres, elle me commanda d'envoier à Harcourt un Exempt de ses Gardes, pour amener en prison cette femme qu'on soupçonnoit d'avoir eu part au malheur de son oncle. Mais il la fit sauver en Angleterre, de sorte que l'Exempt revint aprés avoir fait une recherche inutile.

C'étoit une belle leçon à son fils pour être plus sage ; mais quelque exemple que nous aions, elle ne sert de rien bien souvent, si nous n'avons en nous même des dispositions pour en profiter. Ce Prince qui avoit épousé une femme fort belle, fort sage, & fort vertueuse s'en dégoûta à un point qu'il eut de la peine à la souffrir. Sa conduite fut tout aussi pitoiable dans ses autres affaires ; de sorte qu'il manqua par sa faute la plus belle fortune qu'il pût jamais esperer. La Maison de Guise étoit éteinte par la mort du dernier Duc de ce nom, qui étoit fils d'une

fille de Mr. le Duc d'Orleans vôtre oncle. Mademoiſelle de Guiſe qui en avoit herité étoit une vieille Princeſſe, qui n'avoit jamais été mariée, & qui aiant le cœur bien placé ſongea à faire revivre ſa Maiſon. Elle jetta les yeux ſur le Prince d'Harcourt dont un de ſes amis, mais qui l'étoit encore plus de ce Prince, lui avoit fait un portrait avantageux, ainſi elle lui fit une vente de la Duché de Guiſe, qui vaut quarante mille écus de rente, & de quelques autres effets. Cependant comme il n'étoit pas en état d'en paier le prix, elle lui donna quittance d'un million, mais au lieu d'en avoir de la reconnoiſſance pour celui qui lui avoit procuré un ſi grand bien, il commença à le vouloir détruire auprés de cette Princeſſe, à qui il en fit mille médiſances; tellement que jugeant de ſon caractere par cet échantillon, elle rompit tout ce qu'elle avoit fait avec lui, s'en étant reſervé la faculté par ſon contract. Voilà comment il nous vient quelquefois une ſeule fortune dont nous nous rendons indigne, par nôtre méchante conduite; ſur quoi je dois

dire à la gloire de Vôtre Majesté que ce n'est pas là le chemin qu'elle montre à Mr. le Duc du Maine, à qui elle ne prêche que la reconnoissance qu'il doit avoir pour une bonté semblable que Mademoiselle de Montpensier a euë pour lui; car elle lui a donné la Principauté de Dombes, & la Comté Deu, deux Terres aussi considerables qu'il y en ait en France, & dont une seule lui a coûté sept cens mille écus. Aussi de tous les défauts qu'un homme puisse avoir, il n'y en a point de plus grand que l'ingratitude; mais si c'en est un qui n'est pas même suportable dans la personne d'un particulier, il l'est encore bien moins dans celle d'un Prince, dont l'ame doit être pleine de generosité, & toujours disposée à faire du bien.

Vôtre Majesté dont la puissance étoit augmentée considerablement, par la paix avantageuse qu'elle avoit faite, recommença dans son Roiaume une nouvelle guerre, qu'elle avoit suspenduë par necessité. La conjoncture avoit voulu qu'elle donnât quelque repos aux Huguenots,

dont elle avoit resolu depuis long-tems de purger son Roiaume. Elle remit la main à cette affaire, en ôtant les Chambres de l'Edit qui étoient établies dans les Parlemens de Toulouze, de Bordeaux & de Grenoble. Cependant la grande reputation où elle étoit lui permettant d'entreprendre des choses à quoi elle n'avoit pas osé songer auparavant, elle fit celebrer la Messe à Geneve, ce qui n'avoit point été fait depuis l'an 1535, que les Prêtres en furent chassé.

Aussi il y a des tems plus propres que d'autres pour le succez de ce qu'on entreprend, & c'est dans le choix qu'un Prince en sait faire qu'il faut admirer sa prudence. Il auroit en effet mauvaise grace de vouloir que tout pleiât sous ses volontez, avant que de rendre son nom celebre par ses grandes actions, & il faut qu'il sache que sa reputation lui servira quelquefois davantage que ses forces.

La neutralité que le Duc de Bavieres avoit gardée pendant tout le cours de la guerre, avoit été achetée à beaux deniers comptans de Vôtre Majesté,

qui outre cela lui avoit promis & à la Ducheſſe ſa femme que Monſeigneur épouſeroit leur fille. Or comme un Prince doit regarder auparavant à la parole qu'il donne, à cauſe qu'il n'en doit jamais manquer, vous aviez examiné ſi ce parti ſeroit vôtre fait, & ſi cette Princeſſe meritoit par les qualitez de ſa perſonne d'ocuper une place comme celle-là. Mais vous n'y aviez rien trouvé qui ne vous dût faire deſirer ſon alliance; une bonne éducation, beaucoup d'eſprit & en aparence un grand reſpect pour vôtre perſonne, & pour Monſeigneur; ainſi ce jeune Prince étant déja ſur ſa dix-neuviéme année; vous ne voulutes pas atendre davantage à le marier. Vous envoiâtes en Baviere mon frere, qui avoit été un de vos Plenipotentiaires à Nimegue, pour terminer cette affaire, & vous eutes tant d'impatience de ſavoir qu'il eut levé quelques difficultez qui ſe preſentoient à cauſe que le pere & la mere de cette Princeſſe étoient morts, que vous lui ordonnâtes de vous dépêcher des couriers de moment à autre. Celui qu'il vous envoia pour

vous donner avis qu'il avoit ſigné le contrat de mariage, en execution des ordres que vous lui en aviez donné, fut deſcendre à ſon ordinaire chez Mr. de Pomponne Secretaire d'Etat des affaires étrangeres. Vôtre Majeſté lui avoit donné cette charge, lors qu'il y ſongeoit le moins, & il en avoit l'obligation à Mr. le Tellier, qui aiant peur que Vôtre Majeſté n'en gratifiât ou le Cardinal de Bonzi, ou le Preſident de Mêmes qui la briguoient tous deux, & que leur merite n'obſcurcit celui de ſon fils; qui n'étoit pas encore dans ſon brillant, emploia en ſa faveur tout le credit qu'il avoit ſur l'eſprit de Vôtre Majeſté. Depuis cela le Marquis de Louvois avoit eu en penſée de l'unir à ſa charge, remontrant à Vôtre Majeſté que les fonctions devoient lui être atribuées, & que le ſecret de la guerre & des affaires étrangeres ne devoit être qu'entre les mains d'une ſeule perſonne.

Vôtre Majeſté eut la bonté de me communiquer ce qui ſe paſſoit, ſurquoi je pris la liberté de lui dire que le Marquis de Louvois avoit mauvaiſe

se grace de faire paroitre tant d'ambition : que la demande qu'il lui faisoit marquoit une démangeaison de commander aux autres, ce qui feroit peur à un autre Monarque : qu'enfin il donnoit lieu de croire par sa conduite qu'il ne seroit jamais content, que vous ne lui eussiez mis vôtre Couronne sur la tête ; mais que si j'étois en vôtre place, je lui ferois une telle réponse qu'il rentreroit si bien en lui-même, qu'il ne me feroit jamais une pareille demande.

Voila en quel état étoient les choses quand mon frere m'envoia le double de la nouvelle qu'il avoit envoiée à Vôtre Majesté, mais que Mr. de Pomponne ne lui avoit pas encore aprise, parce qu'il s'en étoit allé chez lui à la Campagne, où il faisoit bâtir. J'en fis compliment à Vôtre Majesté, croiant ne lui rien aprendre de nouveau ; mais elle me dit que Mr. de Pomponne ne lui en avoit pas encore parlé, & qu'elle s'en étonnoit. Quand Mr de Pomponne fut revenu & qu'il voulut reparer la faute qu'il avoit faite, Vôtre Majesté lui dit qu'il pouvoit s'en retourner

chez lui, puis qu'il y avoit tant affaire, & qu'elle en mettroit un autre à sa place, qui auroit plus de soin de faire sa charge. Elle m'envoia querir en même tems, & me dit qu'elle la donnoit à mon frere, dont aprés l'avoir remerciée; je dépêchai un courier à Munic pour lui aprendre cette bonne nouvelle.

Je sais bien qu'on a compté cette affaire d'une autre façon dans le monde, & qu'on a dit que d'intelligence avec mon frere, j'avois reçû un courier avant Mr. de Pomponne, & que nous lui avions joué cette piece pour avoir sa charge, mais je n'en veux pour témoin que Vôtre Majesté, & elle sait mieux que personne tout ce qui en est.

Ce fut un nouveau sujet de jalousie pour le Marquis de Louvois que la grace que Vôtre Majesté venoit de me faire; mais n'osant la faire éclater il en suspendit tous les mouvemens jusques à une ocasion favorable. Elle se presenta bientôt, ou du moins il la crut telle, puis qu'il ne manqua pas de parler à Vôtre Majesté contre moi. Vous faisiez toû-

jours travailler à Verſailles, ou pour mieux dire vous l'aviez fait refaire tout de neuf, puiſque vous l'aviez fait abatre déja deux fois pour ſuivre un nouveau deſſein qu'on vous avoit donné. Cependant quoi que dans un bâtiment neuf, ce ne ſoit gueres la coûtume de voir fondre un plancher, il y en eut un qui manqua, ce qui donna l'alarme à toute la Cour qui ſe croioit déja perduë. Mr. de Louvois en fit plus de bruit que les autres, & je ſus qu'il avoit tâché d'inſinuer à Vôtre Majeſté qu'il falloit que je malverſaſſe dans ma charge de Surintendant des Bâtimens, & que ſi je n'étois pas d'intelligence avec les Architectes, il étoit impoſſible que Vôtre Majeſté fut ſi mal ſervie. Vous me fites la juſtice de n'en rien croire, & même vous eutes la bonté de ne me rien dire de cette médiſance; mais comme j'étois averti de bonne part des diſcours qu'il vous tenoit, je lui donnai le change auſſi-tôt, en remontrant à Vôtre Majeſté que s'il ne falloit, pour prouver la mauvaiſe foi de celui qui avoit l'inſpection ſur les autres, que montrer

comment ils s'aquitoient mal de leur devoir, il étoit encore plus coupable que moi, lui qui avoit fait faire mille méchantes Fortifications,& qu'il faisoit défaire sous des pretextes specieux,presqueaussi-tôt qu'elles étoiét achevées:que c'étoit pour cela qu'on voioit tant faire & défaire dans vos Places de guerre, sans qu'on en put deviner la necessité : que du moins cela ne m'arrivoit point à moins que Vôtre Majesté ne me le commandât; que je n'apellois qu'elle à témoin si jamais je lui avois proposé de mon chef de rien faire démolir. Qu'au surplus je tombois d'acord de la friponerie des Architectes, aux dépens de qui je pretendois faire rebatir tout de neuf, non seulement ce qui avoit manqué, mais ce qui se trouveroit encore de defectueux, qu'il seroit à souhaitter pour le bien de Vôtre Majesté qu'il fit faire la même chose à toutes les Places où il se trouvoit des défauts: qu'entr'autres à Tournai les Ingenieurs n'avoient jamais rien fait qui vaille: qu'ils avoient fait un fossé plus large de beaucoup qu'il ne falloit, mais que comme il les prete-

geoit il n'avoit point trouvé à redire à leur beſogne, juſques à ce que vôtre Majeſté lui en avoit parlé elle-même : que cependant au lieu d'y aporter le remede qui étoit neceſſaire, il avoit couvert la premiere faute par une ſeconde, qui étoit encore pire : qu'il avoit fait faire une fauſſe braie dans le foſſé, ce qui rendoit cet ouvrage ſi defectueux, qu'à moins que de le refaire entierement, la Place ne vaudroit jamais rien. Mon frere à qui vous en avez donné le Gouvernement, & qui s'entend mieux que moi à ces ſortes de choſes, vous l'a dit comme j'ai pû faire ; d'où l'on doit inferer, que ſi je ſuis coupable à l'égard de ce que je viens de dire, ce Miniſtre l'eſt encore plus que moi, lui qui croit en ſavoir plus que Mr. de Vauban, & que les meilleurs Ingenieurs de l'Europe.

Cependant tout ce qui devoit preceder le mariage de Monſeigneur étant arrêté, vôtre Majeſté envoia à Munik le Duc de Crequi premier Gentilhomme de ſa chambre, pour porter les preſens de noces à la Princeſſe de Bavieres. Ils étoient dignes

de la magnificence de Vôtre Majesté, & aiant ébloüi toute la Cour de son frere, ce Prince à qui Monseigneur avoit envoié sa procuration l'épousa en cette qualité. Elle partit ensuite pour se rendre en France, & étant arrivée à Scheleſtat, elle y trouva le Duc & la Ducheſſe de Richelieu, à qui Vôtre Majesté avoit donné les premieres charges de sa Maison. Elle receut leurs respects d'une maniere si fiere & si hautaine, que la Ducheſſe de Richelieu me manda le jour même que si elle avoit sû ce qu'elle venoit de voir, elle auroit prié vôtre Majesté de la laisser auprés de la Reine vôtre épouse, où elle étoit auparavant. Toute la Cour étoit cependant si remplie d'estime pour cette Princesse, & vôtre Majesté toute la premiere, que je n'osai lui dire ce qu'on m'en mandoit. Je crus qu'il falloit atendre quand vous l'auriez vûë, vous même, ce qui devoit arriver bien-tôt, puis que vous aviez déja fixé le jour que vous deviez partir pour l'aller recevoir en Champagne. Vous fites prés de cinquante lieuës pour cela, aussi bien que la

Reine vôtre épouſe, mais je ne ſais ſi vous vous tintes bien paié de vos peines, puiſqu'il eſt impoſſible que vous ne remarquaſſiez en cette Princeſſe la fierté dont Madame de Richelieu m'avoit donné avis. Pour moi je ne la connus que trop bien quand j'eus l'honneur de lui faire la reverence. A peine écouta-t-elle les aſſurances que je lui donnai de mon reſpect dont je me ſerois affligé infailliblement, ſi j'euſſe ſû qu'elle eut mieux traité le Marquis de Louvois ; mais je fus témoin moi-même de la froideur avec laquelle elle le receut ; & en aiant uſé de même avec tous les gens de qualité, Vôtre Majeſté dont la prudence eſt admirable en toutes choſes, ſe mit à quelques jours delà ſur les loüanges de la Reine ſon épouſe, & dit en ſa preſence qu'elle avoit ſi bien gagné l'amitié des François par ſon honnêteté & par ſa douceur, qu'elle croioit qu'ils l'aimoient encore plus qu'elle.

Madame la Dauphine qui avoit de l'eſprit vit bien que ce diſcours étoit fait pour elle. mais comme il eſt difficile de reformer ce qui nous vient de

nature, elle ne pût jamais atraper cet air affable & gracieux qui gagne le cœur de nôtre nation, & dont elle fait plus de cas mille fois que de toute autre chose.

Ce mariage avoit été precedé de celui de Mademoiselle de Blois Princesse d'une grande beauté, & sur le merite de qui je m'étendrois bien au long si ce n'est qu'on pourroit dire que je voudrois par là donner des loüanges à ma femme, que vôtre Majesté avoit chargée du soin de son éducation. Elle avoit épousé le Prince de Conti, fils de celui dont j'ai parlé cidevant, & qui étoit mort dés l'année 1666, revétu du Gouvernement de Languedoc. Elle en avoit pourvû depuis le Duc de Verneuil qui étoit fort vieux, de sorte que ce jeune Prince esperant qu'aprés sa mort vôtre Majesté l'en gratifieroit se tint dans son devoir à son égard, & s'écarta pourtant un peu de ce qu'il devoit à la Princesse sa femme. Je pris la liberté de lui en dire mon sentiment, & je le fis par l'ordre de vôtre Majesté, qui croioit qu'il dut faire plus de cas d'une si belle Princes-

se, & dont l'esprit répondoit à la beauté. Mais les méchantes Compagnies qu'il voioit, le rendant sourd à tout ce que je lui pûs dire, il mécontenta si fort V.M. que quand Mr. de Verneuil vint à mourir, elle donna son Gouvernement à Mr. le Duc du Maine.

Cela nous fait voir que quand on est dans une Cour qui se gouverne par la vertu, il faut être vertueux absolument pour pretendre aux recompenses. Ainsi on ne doit jamais conter sur la grandeur de sa naissance ni sur la protection qu'on doit avoir naturellement ; car l'un & l'autre n'est de nulle consideration auprés d'un Monarque qui regle toutes ses actions comme fait V.M. sur le pied du merite & de la justice. Or dans une Cour comme la vôtre une personne de grande naissance qui ne fait pas son devoir est encore plus malheureux qu'un autre, parce qu'il est éclairé de plus prés. Vôtre Majesté veut savoir tout ce qu'il fait, & dequoi il est capable ; & c'est pour cela que nous en voions quelques-uns dont elle ne fait point de cas,

quoi que le rang qu'ils tiennent dans son Roiaume leur dût faire faire une autre figure que celle qu'ils y font presentement. Mais il est dificile d'être jeune & sage tout à la fois, & quand le Prince dont je parle aura ateint un âge plus meur, je suis caution envers vôtre Majesté qu'elle aura tout lieu d'en être contente. Il n'y a presque personne qui soit exempt des défauts de la jeunesse, & feu Mr. le Prince de Conti qui est mort comme un Saint en a bien fait davantage que son fils. C'est un mal qui est sans remede, & si j'osois en donner un exemple à Vôtre Majesté dans ma famille, je la prierois de jetter les yeux sur mon fils, que j'ai été obligé de maltraiter plusieurs fois, sans en pouvoir jamais venir à bout, il n'y a eu que le tems qui ait pû le changer; de sorte qu'il auroit mis ma patience à bout si je n'eusse eu celle d'atendre que son esprit se meurit.

Ce fut en cette année que mourut à Pignerol Mr. Fouquet, que Vôtre Majesté avoit condamné à une prison pepetuelle, en échange du banissement qu'il devoit soffrir par son

arrêt. Il suporta sa disgrace avec une constance qu'on n'eut jamais atenduë d'un homme qui, parmi les affaires importantes dont il étoit chargé, mêloit tous les plaisirs, ou pour mieux dire toutes les débauches de la jeunesse. Mais Dieu lui fit la grace de se reconnoître & de mourir en bon chrétien; d'où nous devons conclure qu'il sait mieux que nous-mêmes ce qui nous est propre, & que nous ne savons ce qu'il nous faut, quand nous murmurons contre sa providence. En effet on se perd plus souvent dans la prosperité que dans l'affliction, mais la nature est si corrompuë qu'elle voudroit que le chemin du Ciel fut semé de fleurs au lieu des épines qui s'y rencontrent.

La Paix étoit déja à charge au Marquis de Louvois, quoi qu'il y eut si peu qu'on y fut entré, qu'on n'avoit pas encore eu le tems d'en recueillir le fruit. Il conseilla à V. M. de mettre sous son obeïssance les villes de Strasbourg & de Casal; mais comme il savoit que ces deux entreprises remetroient les armes à la main à toute l'Europe, il y envoia

ſur les lieux des gens qui lui étoient affidez, & à qui il donna de groſſes lettres de change; afin qu'ils agiſſent ſourdement, & qu'à force d'argent ils réuſſiſſent dans leurs negociations.

Pendant que cela ſe paſſoit V.M. qui étoit mécontente des Barbares de Tripoli, envoia contr'eux une Armée Navale, ſous le commandement de Mr. du Quêne, qui étoit un autre Ruiter. Huit de leurs vaiſſeaux ne pouvant regagner le Port d'où ils étoient ſortis, ſe retirerent dans celui de Chio, où ils ſe croioient en ſeureté, à cauſe que cette Iſle eſt ſous la protection du Grand Seigneur, avec qui ils ſe flattoient que V. M. ne ſe brouilleroit jamais de gaieté de cœur. Mais du Quêne conſiderant que par le Traité de Commerce que vous aviez fait avec lui, il ne devoit point donner de retraite à ces Corſaires, il les y fut ataquer, & les deſola à coup de canon. Cette hardieſſe fit des affaires à l'Ambaſſadeur que vous aviez à la Porte, qui y fut fort maltraité, & la choſe auroit été plus loin s'il n'eut apaiſé la colere du grand Seigneur par des preſens con-

siderables. Vous eûtes bien de la peine à vous resoudre ; mais il vous le fallut bien faire , quand vous vintes à considerer que l'éloignement de vos Etats vous mettoit hors de pouvoir de lui faire sentir vôtre puissance , & que d'ailleurs si vous n'alliez au devant des menaces qu'il vous faisoit , vous alliez perdre l'avantage que vous tiriez du commerce que vous faisiez dans le Levant. Ainsi un Prince tout comme un particulier est obligé de regarder à ses interêts , lesquels lui sont quelquefois d'une telle consideration , qu'il croit de sa prudence de dissimuler beaucoup de choses.

Cependant les negociations touchant Strasbourg & Casal eurent tout le succez que le Marquis de Louvois osoit esperer. Ces deux places importantes se rangerent sous vôtre obeissance sans coup ferir. Mais quoi qu'elles augmentent vôtre puissance à un point qu'il semble que vous fassiez maintenant trembler toute l'Europe, je ne sais pourtant si j'ose en feliciter Vôtre Majesté , puis qu'il me semble que cela a fait l'éfet

dont je lui ai parlé tantôt, lors que je lui ai raporté la réponse que fit l'Envoié d'Espagne à ce Ministre. Je vois effectivement qu'un coup si hardi a réveillé tous ceux qui sont jaloux de vôtre gloire, & que s'ils trouvent jamais l'ocasion de vous témoigner leur méchante volonté, ils la prendront avec plaisi.

Du Quêne aprés avoir fait à Chio l'exploit que j'ai raporté ci devant, se rendit encore si redoutable à ceux de Tripoli qu'il les obligea de demander la paix à Vôtre Majesté. Il punit l'année suivante les Algeriens dont il bombarda la Ville, & aiant fait connoître à tous les Barbares de cette côte quel étoit vôtre pouvoir, le Roi de Maroc & de Fez vous envoia des Ambassadeurs pour être au rang de vos amis. Vous fites un traité avec lui dont vos peuples se trouverent fort bien, & ils commencerent à faire un commerce dans le Levant qui donna de la jalousie à toutes les autres nations.

Cela ne pouvoit passer parmi tous les politiques, que pour une suite de la grande prudence qu'ils avoient

toûjours reconnuë en vôtre Majesté ; mais ils eurent peine à comprendre par quel esprit vous donnâtes trop de creance à des flateurs qui commencerent à vous broüiller avec le Pape.

La noise commença par si peu de chose que, pour en parler franchement, le sujet n'en valoit pas la peine. Madame la Duchesse d'Orleans vôtre tante, dont Mr. le Cardinal de Richelieu avoit contesté le mariage, tant qu'il avoit vécu, & qui n'avoit été aprouvé que sous vôtre regne, aiant fait vœu d'établir une Maison Religieuse dans le Roiaume, si elle pouvoit sortir de cette affaire à son honneur, s'en aquita par une fondation qu'elle fit à Charonne. Elle y fit venir des filles de son païs qui s'y établirent, en vertu d'une Bulle du Pape, & qui élurent entr'elles une Superieure triannale. La premiere & la derniere fut toûjours la même, parce que Madame aiant donné son affection à une de ces filles, les autres l'éleverent & la continuerent jusques à sa mort, croiant faire plaisir à cette Princesse.

Elle mourut en 1673, & comme ma femme alloit quelquefois dans cette Maison où elle n'avoit jamais veu d'autre Superieure, elle me dit de demander à Vôtre Majesté sa place pour une de nos parentes. Elle me l'acorda en même tems, sans entrer en discussion non plus que moi si la nomination lui en apartenoit, mais cette Religieuse trouva de la difficulté à sa reception, parce que ces filles vouloient se conserver le droit de s'élire une Superieure, & la vanité qui regne plus dans les Convens que dans le monde leur sugeroit qu'il y alloit de leur interêt, parce qu'elles pouvoient toutes esperer de parvenir l'une aprés l'autre à la même dignité. Cependant la personne que Vôtre Majesté leur avoit donnée leur paroissant d'un esprit commode & d'une bonté qu'elles ne trouveroient peut-être pas facilement dans une autre, elles consentirent enfin à la recevoir sans prejudicier neanmoins à leurs droits.

Cette bonne religieuse n'aiant vécu que trois ans dans leur Maison, le Marquis de Louvois demanda, pour

une perſonne qui lui étoit recommandée, ſa place à vôtre Majeſté, qui lui en fit expedier le brevet ; mais ſon eſprit qui étoit bien different de celui de la defunte, aiant fait peur à ces Religieuſes, il falut ſe ſervir de toute vôtre autorité & de toute celle de Mr. l'Archevéque de Paris pour l'inſtaler dans cette Maiſon. Cependant le Pape lui refuſa non ſeulement des Bulles, mais envoia encore un Bref à ces Religieuſes pour s'élire une autre Superieure, dont Mr. l'Archevêque ſe trouvant piqué, il conſeilla à vôtre Majeſté de faire caſſer la Bulle par le Parlement. Cette Compagnie, qui eſt toûjours prête d'étendre ſon autorité au delà des bornes legitimes, donna un Arrêt auſſi-tôt en conformité de ce que Mr. l'Archevêque ſouhaitoit. Le Pape fulmina contre cet Arrêt, & la choſe s'échaufant toûjours de plus en plus le Parlement donna un autre Arrêt, par lequel ces Religieuſes furent condamnées à quitter leur Maiſon, ce qu'il fit executer avec une rigueur ſurprenante. Le pretexte qu'il prit pour rendre ce jugement, fut que

cette Maison devoit presque autant qu'elle avoit vaillant, & qu'ainsi il falloit empêcher que la necessité ne l'obligeât à affronter tout le monde.

Il étoit déjà presque arrivé la même chose à l'Abaie de Lonchamp, où malgré le Pape le Duc de la Feuillade avoit voulu faire recevoir une de ses sœurs pour Abesse ; mais enfin Vôtre Majesté aprés avoir vû les titres de cette Maison, par lesquels il paroit que les Rois ses predecesseurs lui ont acordé le droit de se choisir une Superieure, les en laissa joüir sans pousser les choses plus avant.

Le Pape eut bien du chagrin de ce qui étoit arrivé à Charonne, & dans un autre tems, il n'en auroit pas fallu davantage pour lui faire entreprendre de jetter du trouble dans le Roiaume de Vôtre Majesté ; mais l'éclat où elle étoit lui faisant aprehender que les choses ne tournassent contre lui, il dissimula son ressentiment, bien resolu neanmoins de le faire éclater en tems & lieu.

M. l'Archevêque de Paris contre qui il étoit fort animé, au lieu de chercher à l'adoucir, l'aigrit encore

davantage par une choſe qu'on regarda à Rome comme un atentat terrible à l'autorité du St. Siege, mais à qui l'on donna un autre nom à Paris & dans le reſte de vôtre Roiaume. Le Nonce du Pape étant tombé malade au Fauxbourg S. Germain où il demeuroit, au lieu d'avoir recours à ſon Curé pour lui adminiſtrer les Sacremens fit venir un Moine qui le confeſſa, & qui lui donna le viatique. Mr. l'Archevêque fit une affaire à ce Moine & à ſon Convent, d'y être allé ſans ſa permiſſion, & le Nonce étant venu à mourir on fut un tems qu'on croioit qu'il empêcheroit de l'enterrer en terre ſainte; tant il portoit loin la faute qu'il avoit faite de s'être adreſſé à un autre qu'à ſon Paſteur. Enfin il permit neanmoins qu'il fut enterré au lieu où il avoit choiſi ſa ſepulture, mais à condition qu'il ſeroit aporté auparavant à ſa paroiſſe.

En 1677, il s'éleva un autre different entre ſa Sainteté & vous. Vous nommâtes à des Benefices vaquans dans les Dioceſes d'Alet & de Pamiers que vous pretendiez être tombez en

régale, à quoi les deux Evêques s'étant opoſez, vous vous ſervites du bras ſeculier pour faire valoir vôtre nomination. Ces deux Evêques, dont la vie étoit ſi exemplaire qu'ils ſervoient d'exemple à tout le Clergé en firent des remontrances à vôtre Conſeil, qui n'y aiant aucun égard ſe declara ſi fort pour tout ce que vôtre Majeſté avoit fait, qu'ils furent obligez d'en écrire au Pape. Sa Sainteté aiant mis cette affaire en deliberation dans un Conſiſtoire, vous expedia un Bref, par lequel il exhortoit vôtre Majeſté de ſe deſiſter d'une entrepriſe où elle s'étoit engagée par de méchans conſeils. Mais Mr. l'Archevêque de Paris qui n'aimoit pas la Cour de Rome, parce qu'il ne la trouvoit pas diſpoſée à lui acorder le chapeau de Cardinal, mit ſi bien en tête à vôtre Majeſté que cette affaire étoit juſte qu'elle fit réponſe au Pape en conformité de ſon avis.

Le Pape vous envoia un autre Bref où il combatoit les raiſons dont vous vous étiez ſervi, pour détruire les ſiennes; mais Mr. l'Archevêque de Paris qui n'eut pas été faché de fai-

reun ſchiſme pour pouſſer ſa fortune encore plus loin qu'elle n'étoit, vous fit entreprendre l'Evêque de Pamiers dont il vous fit ſaiſir le temporel, afin que la neceſſité l'obligeât de ſe ſoûmettre à tout ce qu'il ſouhaitoit. Mais cet Evêque, dont la vie étoit bien differente de la ſienne, n'aiant rien diminué de la vigueur apoſtolique avec laquelle il ſoûtenoit les droits de ſon Egliſe, cela l'irrita tellement contre lui qu'il porta vôtre Majeſté à le faire arrêter. Il croioit qu'aprés cela rien ne reſiſteroit à ſes volontez, & que le paſteur ne pouvant plus veiller ſur ſes ouailles il en feroit tout ce qu'il ſouhaiteroit, mais il ſe trouva au plus loin de ſa penſée; des Eccleſiaſtiques qui entrerent dans l'eſprit de leur Evêque, qui aiant été nommez pour remplir les dignitez du Chapitre, ſe ſervirent de l'autorité qui leur avoit été miſe entre les mains, pour diſputer le même droit pour lequel leur Evêque avoit été empriſonné. L'Archevêque de Paris leur declara la guerre, comme il avoit fait à ce ſaint homme, & aiant été tous diſſipez par la priſon,

ou par l'exil, le Pape, qui vous avoit encore envoié plusieurs autres Brefs, sur lesquels il n'avoit pas eu plus de satisfaction que sur le premier, entreprit l'Archevêque de Toulouse que Mr. l'Archevêque de Paris avoit fait agir comme Metropolitain, pour casser divers brefs decernez par les Grands Vicaires qui tenoient le parti de leur Evêque. Enfin la chose fut poussée avec tant de chaleur par Mr. l'Archevêque de Paris, qu'aprés avoir fait condamner un de ces grands Vicaires à avoir le cou coupé, il entreprit le Pape à son tour, & conseilla à Vôtre Majesté de faire examiner ses Brefs, où il pretendoit qu'il y avoit des choses qui portoient coup à vôtre autorité roiale, & qui étoient contraires aux libertez de l'Eglise Gallicane.

Si Vôtre Majesté m'eut apellée à ce Conseil aussi bien qu'à celui de ses Finances, je lui en aurois dit mon sentiment, qui est qu'elle ne gagnera jamais rien à se brouiller avec Sa Sainteté; mais comme cette affaire étoit au-dessus de ma portée, elle n'y apella que des gens du métier, & qui

étant parties interes[illegible], la plûpart lui conseillerent des choses dont ils auront peine à se laver chez la posterité. Vous convoquâtes par leurs avis en 1681, une Assemblée de Prelats pour examiner ces Brefs ; & s'étant trouvez la premiere fois chez l'Archevêque de Paris au nombre de sept Archevêques & de trente Evêques, ils élurent pour President les Archevêques de Paris & de Reims, tous deux fort habiles ; mais dont la science étoit moins necessaire dans une occasion comme celle-là, que des sentimens de Religion.

Les autres qui composoient cette Assemblée étoient à peu prés de même trempe, & si devouez aux volontez de Vôtre Majesté, que si elle eut voulu substituer l'Alcoran à la place de l'Evangile, ils y auroient donné les mains aussi-tôt. Ainsi ce qui se devoit agiter ne fut pas plutôt mis sur le tapis, que le Pape fut tondu, aussi bien que ceux qui se trouvoient de même sentiment que l'Evêque de Pamiers. Cette Assemblée étendit le droit de Regale beaucoup au delà de ce que Vôtre Majesté pretendoit.

Cependant pour se deshonorer davantage, elle lui écrivit une lettre d'un stile si particulier, qu'on a peine à comprendre qu'elle soit l'ouvrage de ces personnes entre lesquels il y en a qui ont beaucoup d'esprit.

Mais leur complaisance & leur passion furent si loin, qu'aprés cet examen, ils passerent à celui de l'autorité du Pape, à laquelle ils donnerent des bornes si étroites, que les Ultramontains regarderent cette decision comme le commencement d'une Heresie. Le Parlement neanmoins, qui depuis long tems ne faisoit plus que ce que Vôtre Majesté lui commandoit la fit mettre dans ses registres comme une piece fondamentale de vôtre Etat, elle fut aussi enregistrée dans ceux de la Sorbonne & de l'Université, dont quelques Membres qui se trouvoient d'un avis contraire, pour raison de quoi ils demandoient qu'on l'examinât, furent releguez par des lettres de cachet.

Jusques ici vôtre Majesté n'a encore souffert ni bien ni mal de cette nouveauté, son autorité étant si grande que le Pape n'a osé se compro-

prometre avec elle, mais comme plus un Etat eſt puiſſant, plus il eſt ſujet à des revolutions, il eſt à craindre qu'elle ne s'en reſſente que trop tôt. Le Pape qui s'eſt contenté juſques à preſent de ſe deffendre avec la plume, y emploiera peut-être le fer, quand il en trouvera l'ocaſion. Il étoit des moiens plus doux pour ſoutenir les droits de Vôtre Majeſté, & ſi Mr. l'Archevêque de Paris, pour montrer ſon autorité à toute la France, avoit reſolu de perſecuter des Evêques, qui par une vie ſainte & exemplaire lui faiſoient un ſecret reproche de ce que la ſienne ne répondoit pas à ſon caractere, il falloit du moins qu'il s'abſtint de perſecuter le chef. Mais il croioit reparer tout cela par le conſeil qu'il donnoit d'un autre côté à Vôtre Majeſté de détruire l'hereſie, comme ſi celle de Calvin eut été plus dangereuſe que celle qu'il tachoit d'introduire. En effet ſi ſes deſſeins euſſent reüſſi il ouvroit la porte à un malheur encore plus conſiderable, que celui qui arrive d'une ſecte qu'on peut eſperer de détruire, parce qu'on connoit les principes ſur

lesquels elle se fonde. Mais il n'en est pas de même quand on méconnoit son Chef, & ce qui est arrivé en Angleterre où nous voions aujourd'hui une infinité de religions au lieu d'une qui y regnoit auparavant, est un exemple contre lequel il n'y a rien à alleguer.

Quoi qu'il en soit la victoire que le Clergé remporta sur les Huguenots fut celebre, par le grand nombre de conversions qui se firent; mais je ne sais ce que la posterité dira de ce que les Intendans de Province y employerent vos dragons; maxime qui ne venoit point de vous, & qu'ils puiserent assurément chez des esprits plus remplis de violence; car jusques-là vous n'y aviez employé que des voies douces & adroites, & où vôtre prudence ordinaire se faisoit remarquer. Vous leur aviez par exemple interdit l'entrée de toutes les charges tant civiles que de vôtre maison, & vous les aviez reduits, par les diverses ordonnances que vous aviez faites, ou à demeurer dans l'oisiveté, ou à chercher à subsister ou par le commerce ou par les armes. Cela en avoit converti

quelques-uns qui plutôt que de quitter leurs emplois avoient mieux aimé aller à la Messe. Cependant le nombre en fut bien moindre que de ceux qui se laisserent persuader par les dragons. On fait état que dans la seule Province de Poitou ils en convertirent plus de trente cinq mille, à quoi aiderent encore les pensions qu'on promettoit à plusieurs, & qu'on ne donnoit qu'à ceux qu'on croioit en état d'atirer par leur exemple, ceux qui ne se rendoient pas encore à cette mission. Enfin comme les Intendans savoient que vôtre dessein étoit d'exterminer entierement cette religion, ils y emploierent le fer & le feu; & si l'on en croit les plaintes de plusieurs, il y en eut un grand nombre à qui l'on fit souffrir de si rudes tourmens, sans pouvoir vaincre leur obstination, que s'ils avoient été dans la bonne voie, on pourroit à bon droit leur donner le nom de martirs.

Pendant que cela se passoit le Marquis de Louvois fit une autre espece de guerre aux Etats du Roi d'Espagne, qui en souffrirent mille fois davantage que dans le tems que vous

aviez les armes à la main contre lui. La demangeaiſon que ce Miniſtre avoit de ſe rendre toûjours neceſſaire à Vôtre Majeſté lui fit ſuivre les moiens dont il s'étoit ſervi pour ſe rendre maitre de Strasbourg & de Caſal. L'ocaſion qui lui en étoit favorable, parce que le Turc commençoit à ocuper l'Empereur, fit qu'il ne garda ni les meſures de la juſtice ni même celles de la bienſeance. Il ne mit en avant que quelques pretextes, qui n'étoient pas ſeulement ſpecieux, pour entrer dans la Flandre, & parce qu'elle ne voulut pas ſe ſoumettre à ce qu'il lui demandoit, il exigea d'abord des contributions, comme ſi l'on eut été en pleine guerre. Enſuite de cette hoſtilité il en fit une autre, qui fit même de la peine à ceux qui étoient le plus dans ſes interêts, & ce fut de demander la même ſomme qui venoit de lui être paiée, faute dequoi il menaça de tout bruler.

Les pauvres Flamans, qui croioient en être quites paierent encore cette ſomme pour éviter le traitement dont ils étoient menacez; mais quand cela fut fait ce Miniſtre fit ſaper les

maiſons par le pied & il tira encore juſques au dernier ſol de ces miſerables, à qui l'on faiſoit acroire qu'il n'y avoit que ce moien là pour empêcher qu'on ne les demolit entierement; mais quand il vit qu'ils n'avoient plus rien, il fit abatre ces maiſons dont on brula les materiaux qui étoient combuſtibles, afin qu'ils ne s'en puſſent plus ſervir. Je ſuis perſuadé que vôtre Majeſté n'a jamais ſû cela, & tous ceux qui ont l'honneur de la connoître ſavent que ſon humeur eſt ſi éloigné de ces ſortes de cruautez, que bien loin de les aprouver, elle en eut fait une punition exemplaire.

Je ne dirai pas la même choſe de ce qui ſe paſſa au delà de la Meuſe, où l'on vit vôtre armée, cómandée par le Maréchal de Crequi, ſe ſaiſir de pluſieurs poſtes dépendans de la Duché de Luxembourg, & même bloquer cette forte place. Il eſt impoſſible que cela ſe fit ſans les ordres de vôtre Majeſté, à qui le Marquis de Louvois faiſoit acroire, que les Eſpagnols lui faiſoient encore un grand tort. Il y avoit je ne ſais combien

d'années qu'il faisoit brouiller du Papier à un certain homme de Mets qu'il avoit rebuté du commencement, mais qui à force de lui dire qu'il trouveroit moien de mettre, sans coup ferir, Vôtre Majesté en possession de tout ce qui est en deça du Rhin, s'étoit à la fin procuré beaucoup d'accez auprés de lui.

Le moien que cet homme trouva fut tout à fait imaginaire; car ce fut de dire que tout ce qui avoit relevé autrefois des terres dont vous étiez maintenant en possession en devoit encore relever. Cependant le Marquis de Louvois trouvant ses raisons assez bonnes pour s'en servir, il envoia un des Huissiers de vôtre Parlement de Mets assigner le Roi d'Espagne, pour rendre à Vôtre Majesté foi & hommage de beaucoup de choses qu'il pretendoit devoir relever de vous; mais Sa Majesté Catolique ne trouvant point de raison à cette nouveauté, qui vous eut été plus contraire qu'avantageuse si elle eut eu lieu, puisque l'Empereur en même tems auroit pretendu que vôtre Roiaume qui a été autrefois

une des dépendances de l'Empire Romain, lui auroit du pareillement foi & hommage, le Roi d'Eſpagne dis-je ſe moquant de cette aſſignation ne fit pas cas d'y comparoître, & proteſta contre ce qui ſeroit fait au prejudice de ſa declaration. Le Marquis de Louvois qui s'y atendoit bien fit rendre auſſi-tôt un arrêt, par lequel, faute d'avoir répondu à ſon aſſignation, il vous étoit permis de vous mettre en poſſeſſion des choſes qui faiſoient vôtre procez. Cela vous étoit bien aiſé, puiſque vous aviez la force en main; ainſi vous vous emparâtes de ce qui étoit à vôtre bienſeance, & comme l'apetit venoit en mangeant au Marquis de Louvois, cet arrêt vous produiſit plus davantage que n'auroit fait une guerre de dix ans.

Les plaintes qu'en fit le Roi d'Eſpagne donnerent lieu à des conferences qui ſe firent à Coutrai entre des Deputez de Vôtre Majeſté & les ſiens, mais comme vous ne voulutes point vous y relacher de vos pretentions, ils ſe ſeparerent ſans rien faire. De ſon côté il aima mieux que vous priſſiez les choſes par force que de vous

les acorder par un Traité ; ainſi vous vous rendites Maître de tout le païs depuis Sedan juſques aux portes de Luxembourg, & vous bloquâtes même cette place de ſi prés, que les Eſpagnols n'y purent plus rien faire entrer.

Cependant vous en levâtes le blocus quelque tems aprés, & vous dites que c'étoit parce que les Turcs étoient ſur le point d'entrer en Autriche, & que vous étiez bien aiſe de ne pas favoriſer leurs deſſeins par une diverſion avantageuſe pour eux. Pour moi je crois ce que vôtre Majeſté en a dit, & je la connois de trop bonne foi, nonobſtant ce que l'Ambaſſadeur d'Eſpagne en a publié, pour douter qu'elle ait avancé une choſe pour une autre. Mais ce que je lui puis dire, c'eſt que ſi elle veut ſe conſerver la gloire que ſa moderation lui a aquiſe, elle doit bien prendre garde à ne rien faire qui puiſſe détruire ce qu'elle en a dit. Ainſi toute ſa reputation eſt entre ſes mains. Car elle doit ſavoir qu'autant que cette action lui donnera de gloire, ſi elle eſt ſuivie de l'effet, autant lui donne-

ra-telle de blame si elle vient jamais à s'en démentir. Il faut donc qu'elle se deffende de tous les méchans conseils qu'on lui pourra donner, & qui sont la peste des Princes, quoi qu'on leur en cache le poison, sous les plus belles aparences dont on se puisse aviser.

Mais j'ai bien peur que tous ces camps que forme le Marquis de Louvois si prés de la Frontiere d'Allemagne, ne tendent encore à quelque nouveauté. Cependant Vôtre Majesté, qui a la justice en si grande recommandation, doit considerer que les conquêtes qui ne sont pas justes ne donnent jamais de gloire. Mais quand cela ne seroit point, vous savez que vôtre puissance ne va point au delà de ce monde, & qu'il y en a un autre où il faut que les Rois, comme les simples particuliers, rendent compte de leurs actions.

Les Algeriens que vôtre Majesté avoit si bien punis l'année precedente, n'en devinrent pas plus sages; tellement que vous envoiâtes les visiter pour la seconde fois. Du Quêne leur fit sentir tout de nouveau

qu'ils feroient mieux d'implorer vôtre misericorde, que de s'exposer tous les jours à de pareilles punitions. Il leur jetta encore une infinité de bombes qui acheverent de détruire la ville qu'ils avoient taché de reparer. Cependant les brigues que les uns firent en faveur de Mesomorto, & les autres en faveur de Balukbachi, dont l'un vouloit la paix & l'autre la guerre, empêcherent qu'ils ne suivissent l'avis des plus sages, qui étoit de vous donner satisfaction. Cependant je doute fort que leur constance soit à l'épreuve des foudres dont vous avez la mine de les écraser. Vôtre Majesté n'a pas coûtume d'avoir le dementi de ce qu'elle entreprend, & vôtre armée navale retournera plûtôt dix fois que de manquer à mettre ces Corsaires à la raison.

Je finirai ici ce que j'ai vû des exploits de vôtre Majesté, qui lui donneroient une gloire immortelle, si la confiance qu'elle a au Marquis de Louvois, ne lui avoit fait quelquefois entreprendre des choses où il paroit plus d'ambition que de justice.

C'eſt à elle à examiner maintenant ſi je lui dis vrai ou non, & elle ne ſauroit s'y tromper aprés que je lui en ai raporté tant de circonſtances. Il ne lui manque plus pour rendre ſon regne tout à fait glorieux que de le regler entierement ſur ſon eſprit, qui eſt ſi éloigné de fraude & d'injuſtice, que cela ſuffit ſeul pour faire connoître qu'elle n'a eu nulle part à bien des choſes que je viens de raporter. Auſſi j'eſpere qu'elle prendra en bonne part ce que je lui viens de dire, & qu'elle recevra avec le même eſprit ce que je prens la liberté de lui adreſſer pour le bien de ſon Etat, du moins c'eſt ma penſée, & ſi je me trompe, je me ſoumets volontiers à ſon jugement & à celui de tous les gens de bien.

CHAPITRE VII.

Où l'on tâche de faire voir que les graces toutes particulieres que Sa Majesté a reçuës de Dieu, l'obligent à lui faire rendre ce qui lui est dû. Outre qu'un Roiaume ne sçauroit jamais fleurir sans la crainte du Seigneur.

SI je suis assez malheureux d'avoir déplû à Vôtre Majesté, en lui disant bien des choses avec plus de liberté qu'elle ne souhaitoit, peut-être il n'en sera pas le même ici, où je ne lui sauroit parler trop à fonds au gré de sa pieté; car j'ai des preuves tres convainquantes, que quand il s'agit du service de Dieu il ne peut rien y avoir de trop fort ni de plus à son goût. Mille Eglises rebaties à ses frais, d'autres où elle a fait de nouvelles fondations pour subvenir à leurs necessitez, les blasphêmes punis avec tant de severité, les pauvres soulagez dans leurs miseres, & mille autres choses semblables que je ne raporte point, de peur d'être trop long,

ou de passer pour un flateur, sont aussi des témoignages autétiques que la gloire de Dieu la touche sensiblement. Cependant vôtre Majesté n'a rien fait en cela que ce que tout le monde est obligé de faire ; mais je pretens qu'elle y est obligée encore plus particulierement qu'un autre, non seulement parce qu'en qualité de Souverain elle est tenuë de donner bon exemple, mais aussi parce qu'elle n'y sauroit manquer sans être ingrate envers Dieu.

Que vôtre Majesté jette les yeux sur les bontez qu'il a euës pour elle, elle y verra des choses qui lui demandent une éternelle reconnoissance. Je ne parle point de celles qui lui sont communes avec tous les hommes; cela ne reçoit point de contradiction; mais qu'elle reflechisse, s'il lui plaît, sur celles où sa Providence a éclaté particulierement sur elle, & où il la faut reconnoitre absolument, quand on seroit d'humeur à en disconvenir.

Quelles obligations ne lui avez-vous point de vôtre naissance si miraculeuse ? Celle de vous avoir fait naître pour remplir le plus noble

Trône de l'Univers est la moindre ; & de vous avoir tiré doublement du neant, comme il a fait, en vous mettant au monde aprés une sterilité de vingt-trois ans de la Reine vôtre Mere, en est une que vous ne sauriez jamais oublier sans une double ingratitude.

Si vous suivez pas à pas ce qu'il a fait pour vous aprés cela, vous trouverez de même que sa protection a été singuliere sur vôtre Personne. Souvenez-vous de cette Rebellion presque generale de vôtre Roiaume, de cette confederation des Parlemens contre vôtre autorité, de l'insolence des Peuples, & avec combien de facilité vous avez surmonté tous ces monstres, & vous avoüerez en méme tems que ce n'est point là un ouvrage de la main des hommes, mais uniquement de celle de Dieu. Si aprés cela vous rapellez dans vôtre memoire la fidelité de vos Capitaines & celle de vos Soldats, au prejudice de leurs anciens interêts & comment la victoire toujours atachée à vôtre parti, a enfin obligé les Espagnols à condescendre à la Paix des Pirenées, non-

nobstant l'extrême repugnance qu'ils y avoient témoigné jusques là, vous trouverez pareillement que c'est une suite de la divine Providence qui ne vous abandonne point. Mais rien ne vous le doit faire reconnoître davantage que le miracle qu'elle fit pour vous retirer de cette affreuse maladie dont j'ai parlé tantôt. Je sais bien qu'elle laisse agir les causes naturelles, à quoi les impies ont coutume d'attribuer tout ce qu'ils voient d'extraordinaire; mais ici il y a quelque chose de plus, s'il leur plait; car vous n'étiez pas seulement condamné par les Medecins, de l'arrêt de qui je sais bien qu'il y a apel, mais vous étiez encore plus d'a-demi mort, dont je fais juges tous ceux qui y étoient presens, & qui peuvent me démentir, si j'ai rien avancé contre la verité, quand j'ai dit qu'on avoit déja tiré vôtre rideau.

Suivons s'il vous plait, le cours de vôtre vie, & voions si ce qui vous est arrivé depuis est encore naturel. Croiez vous en bonne foi que cet esprit si meur & si bien reglé qui a paru en vous, aussi-tôt aprés la

mort du Cardinal, nonobstant la méchante éducation qu'il vous avoit donnée, soit un present de la nature. C'est à Dieu seul que vous en êtes redevable, & à qui vous en devez rendre graces. La sagesse ne s'aquiert point de soi-même, & principalement dans une Cour où l'on vous laissoit faire tout ce que vous vouliez, & où les Dames avoient la Surintendance de vôtre éducation.

Que dirai-je maintenant des guerres où vous vous êtes embarqué par de méchans conseils, & si je l'ose dire par un motif d'ambition, & dont neanmoins vous êtes sorti si heureusement. Tous ces miracles viennent encore du Ciel, qui aprés vous avoir mis au monde pour travailler à sa gloire, a voulu vous engager encore plus particulierement par des obligations entassées les unes sur les autres. Si vous n'y répondiez pas ce seroit surprendre tout le genre humain, qui sait que le caractere d'un honête homme est d'être reconnoissant.

C'est donc à vous à remplir cette obligation, à laquelle même vôtre

propre interêt vous engage ; car si un Prince n'a pas soin de faire rendre à Dieu ce qui lui est dû, comment pretend-il que ses Peuples le lui rendent à lui-même, lui dont la plus grande gloire est d'en être l'image vivante sur la terre? Car s'il croit qu'il lui suffise d'être le maître des autres pour se faire obeïr : s'il se flatte que les recompenses & les châtimens dont il est le maître, soient capables tout seuls d'atirer à lui ses sujets, ou de les faire craindre, je le trouve dans une erreur d'autant plus déplorable qu'il ne sauroit s'en corriger, puis qu'il ne la connoit pas. La puissance d'un Prince, quelque grande qu'elle soit, seroit bien-tôt reduite à rien, si ceux qui lui obeïssent se figuroient qu'il n'y a rien au-dessus d'elle. C'est la Religion qui a jetté les premieres racines de la crainte qu'ils ont pour lui. C'est elle qui les nourit pareillement, & qui par le moien de la nouriture qu'elle leur donne, fait que l'arbre qu'elles ont produit conserve sa vie, & donne du fruit. Or tout de même qu'un arbre dont les racines ne tirent plus de

nourriture de la terre par quelque corps étranger qui ſe foure entre-deux, ou par quelque autre accident que je ne ſpecifie point, parce que cela ſeroit inutile, tout de même dis-je qu'un tel arbre ſeche peu à peu juſques à ce qu'il meure tout à fait, ainſi ôtez la Religion d'un Etat, le reſpect & la crainte qu'on a ſucé avec le lait pour le Souverain, ſe perdent inſenſiblement, d'où il arrive tous les maux imaginables, & beaucoup plus grand que je ne ſaurois dire. En effet il ne faut pas pretendre que l'eſperance des recompenſes, & la crainte des châtimens ſoient capables d'arrêter dans un pas ſi gliſſant. Un malheureux qui ne croit point en Dieu, eſpere bien plus de choſes par ſa deſobeïſſance & ſa rebellion que ſon Prince ne lui en ſauroit promettre. Et à l'égard de la crainte des châtimens, quel effet cela peut-il faire ſur lui, lui qui ſe figure qu'il n'y a point d'autre monde aprés celui-ci, & qu'il en ſera quitte pour un quart d'heure de mauvais tems.

C'eſt donc ouvrir la porte à toutes ſortes de vices, que de ne pas faire

rendre à Dieu ce qui lui eſt dû. Un Prince même s'expoſe par là à ſe faire chaſſer de ſon trône ; ſurquoi, s'il en faut quelque exemple, nous n'avons qu'à jetter les yeux ſur l'Empire Ottoman, qui eſt bien plus ſujet aux revolutions que les autres Etats, parce que la plûpart de ſes ſujets ſont perſuadez que la Religion qu'ils profeſſent eſt de la pure invention des hommes. Or quand on eſt aſſez malheureux d'en être reduit là, il eſt bien difficile de s'élever aſſez au deſſus de ſoi-même, pour parvenir à la connoiſſance du vrai Dieu, outre que le deſordre où l'on vit abrutit tellement les ſens, & acoutume ſi bien à donner tout à la nature, qu'on ſeroit fort faché de ſortir de ſon aveuglement.

Raprochons-nous maintenant d'ici, & jettons les yeux ſur ce qui s'eſt paſſé en Angleterre, nous remarquerons que tout ce qui eſt ſurvenu depuis Henri VIII. n'a pris naiſſance que du peu de religion qu'il y avoit dans ce Roiaume ; ce qui fit qu'au milieu de toutes les ſectes qui s'y introduiſirent, les peuples en vinrent

jusqu'à tremper leurs mains dans le sang de leur Roi.

Rabatons-nous maintenant sur vôtre Roiaume ; nous y verrons les mêmes desordres sous le regne de trois ou quatre Rois consecutivement les uns aprés les autres. Si l'on en veut savoir la raison on n'a qu'à lire leur Histoire, l'on y verra que l'un étoit un blasphemateur lui-même, au lieu d'empêcher que ses sujets ne le fussent, un autre un athée, & ainsi du reste ; de sorte que leurs sujets, qui n'avoient gueres plus de religion, entreprirent de les détrôner.

Ces desordres ont duré jusques au regne du feu Roi vôtre Pere, & l'on ne peut encore se souvenir de ceux qui regnoient même parmi les Ecclesiastiques, que l'on n'en fremisse d'horreur. Un Evêque ne visitoit jamais son Dioceſe, que parce qu'il y avoit des Fermiers dont il falloit qu'il se fit paier : s'il s'y arrêtoit c'est qu'il y faisoit quelque Maîtresse qui lui en rendoit le sejour plus agreable mais dés que sa fantaisie s'en passoit il s'en revenoit à Paris, où il en

trouvoit une autre auprés de qui il dépensoit une partie du bien des pauvres ; le reste lui servoit à entretenir des chiens & des chevaux, & cet abus étoit si général parmi eux, qu'ils regardoient comme un misérable celui qui en usoit autrement.

J'ai oüi dire aussi à feu mon pere que dans sa jeunesse, ceux qui paroissoient revétus des Evêchez, ne les avoient que pour faire plaisir à d'autres, à qui on les avoit donnez effectiment, qu'ils savoient ce qu'ils leur en devoient rendre, & que le surplus étoit pour eux. La même chose se pratiquoit à l'égard des Abaies & pour ainsi dire de tous les Benefices de France. Les Moines mêmes qui étoient un peu à leur aise emploioient leur superflu à des commerces scandaleux, mais qui étoient si fort de leur goût, que quoique des gens de bien les en repriſſent, ils n'étoient pas d'humeur de s'en corriger.

Le Cardinal de Richelieu, qui connoissoit que le premier & le plus important soin d'un Ministre est d'éta-

blir le culte de la Religion, & principalement à l'égard de ceux dont le bon ou le méchant exemple est de grande consequence dans un Etat, s'y apliqua entierement. Dieu benit son travail, & c'est à lui que nous sommes redevables du changement avantageux qui s'y remarque maintenant. Vôtre Majesté y a travaillé de son côté en ne distribuant des graces qu'à ceux qui s'en sont trouvez dignes, non seulement par leurs bonnes mœurs, mais encore par leur science, car elle sait que quand on doit être au dessus des autres, il faut être en état de les instruire, sans quoi il en arrive des inconveniens aussi dangereux, que ceux qui resultent des mauvais exemples qu'on leur peut donner.

Aprés la connoissance que j'en ai encore plus particulierement que les autres, moi qui suis témoin tous les jours, que dans la distribution des benefices & des autres graces qu'elle a entre ses mains elle s'informe autant de la bonne vie des sujets qu'on lui propose, que des autres qualitez requises, aprés cette connoissance, dis-

je, il ne me reſte plus qu'à exhorter Vôtre Majeſté, à tenir en cela la conduite qu'elle y tient depuis ſon avenement à la Couronne. Cependant comme rien ne fait tant d'effet ſur les peuples que le bon exemple que leur donne le Souverain, il eſt à preſumer que la vie exemplaire que mêne preſentement Vôtre Majeſté, ſervira d'aiguillon à ceux qui ont été plus pareſſeux qu'elle à entrer dans la bonne voie.

Tâchez ſur tout d'éloigner de vôtre cour les médiſans & les hipocrites dont le nombre eſt plus grand que vous ne penſez. Les premiers cauſent les mêmes accidens que l'amour dont la coûtume eſt de ſe fourer d'abord agreablement dans les ames, mais qui n'y a pas plutôt pris racine qu'il donne la mort à toute heure. Auſſi un médiſant s'inſinuë d'abord dans le cœur d'un Prince, ſous pretexte que ſes interêts lui ſont plus chers que les ſiens; mais dés qu'il y a répandu ſon poiſon, il ne lui laiſſe aucun repos, juſques à ce qu'il lui ait rendu ſuſpecte la fidelité de ſes meilleurs ſerviteurs. Les hipocrites ſont

encore plus dangereux, parce que sous pretexte de devotion, ils vous glissent des maximes dangereuses, dont il est comme impossible de découvrir le venin.

Les autres vices, quoi que Vôtre Majesté ne les doive pas souffrir pareillement, ne sont pas toutes fois si prejudiciables à son Etat. Un homme qui donne tout au plaisir de ses sens ne fait tort qu'à soi-même : un ivrogne est dans le même cas, & ainsi des autres; de sorte que l'interêt de Dieu à part, l'Etat n'en souffre en aucune façon; s'il en souffre quelque chose, ce ne peut être que parce que Dieu, qui est juste, n'a pas coûtume de donner sa benediction sur les lieux où l'on souffre tant de desordres. En effet j'attribuë les malheurs qui arrivent à la Flandre à leur idolâtrie, & je ne puis voir sans indignation qu'ils portent tous leurs respects devant une image de la Vierge ou de quelque Saint, pendant qu'ils ne regardent pas le St. Sacrement qui est sur leurs Autels.

Ce sont les Moines qui sont cause de cet abus. Ils l'avoient établi autre

autrefois en France, mais nous avons cette obligation aux heretiques, qu'il n'y regne plus comme il a fait. L'on a vû que c'étoit un de leurs griefs contre l'Egliſe Romaine, & comme les eſprits qui étoient dans une ignorance craſſe en ce tems-là, ſe ſont bien épurez depuis, ils ont bien-tôt reconnu qu'ils avoient raiſon. Ce n'eſt pas que les Moines en aient jamais douté, & la choſe eſt trop claire d'elle-même pour ſervir de pierre d'achopement. Ce n'a jamais été que l'interêt qui leur a fait ainſi changer la Religion, & qui les a obligez de nous acabler d'indulgences, & de confrairies. Ils ſe ſont ſervis d'abord de la foibleſſe de l'eſprit des femmes pour établir leurs maximes, & ils l'ont fait paſſer enſuite aux hommes, dont l'ignorance, comme je viens de dire, étoit ſi grande, qu'ils n'étoient pas en état de ſe deffendre des embuches qu'on leur tendoit.

Si ces Moines s'étoient contenus dans leurs regles & dans les premieres rigueurs de leur inſtitution, ce deſordre ne ſeroit jamais arrivé. Car

il n'est venu que par le moien des confessions qu'ils se sont attribuées peu à peu, par la negligence des Curez à bien remplir leur devoir. Le soin d'ailleurs qu'ils ont pris d'achalander leurs Eglises, par des choses qui atirent plus les yeux que le cœur, a fait que des Paroisses, où l'on est obligé d'aller suivant les Canons sous peine de peché mortel, se sont trouvées desertes, pendant qu'il n'y a pas eu de place chez eux pour contenir les personnes que la curiosité, ou une devotion dangereuse, y atiroient. Enfin graces à Dieu on commence à rentrer dans son devoir, & à reconnoître les abus qu'on suivoit avec tant d'aveuglement. Le reste ne dépend plus que de Vôtre Majesté, entre les mains de qui Dieu a mis la puissance de déraciner entierement cette ivroie qui s'est fourée avec le bon grain.

Les moiens en sont faciles, & même la pratique en est absolument necessaire à Vôtre Majesté, pour le bien de ses sujets, & pour la seureté de son Etat. Le bien de ses sujets s'y reconnoit en ce que les Moines se

mêlant tous les jours de ce qu'ils n'ont que faire, entrent dans le secret des familles où ils font faire souvent méchant menage, la seureté de l'Etat en ce qu'étant liez au Pape par un serment de fidelité, ils preferent dans l'ocasion ses interêts aux vôtres, d'où il en est arrivé souvent des choses qui ont pensé avoir de grandes suites. Cette verité se manifestera évidemment à vos yeux, si vous rapellez en vôtre memoire ce qui s'est passé sous le regne d'Henri III. & d'Henri IV. dont il seroit superflu de parler ici, puisque c'est une chose que vous savez mieux que moi. Or le moyen le plus sûr pour aller au devant de ces deux inconveniens, seroit de detruire entierement ces Moineries, ou du moins d'en ôter la multiplicité. Mais comme cela n'est pas facile à Vôtre Majesté, quoi qu'elle soit bien puissante, je crois qu'elle remplira son devoir, 1. Si elle tâche de rétablir chez eux la discipline de leurs Fondateurs dont ils se sont fort relâchez. 2. Si elle empêche qu'ils ne confessent, car c'est par là qu'ils s'insinuent dans l'esprit des

femmes dont ils arrachent le secret : 3. Si pour prendre l'habit elle fixe un âge meur, & où l'on sache veritablement ce que c'est que d'entrer ainsi en Religion. Si cela étoit leur nombre s'éclairciroit bien-tôt, & il n'y en auroit pas tant parmi eux qui se mordent les pouces de l'avoir fait, sans y faire les reflexions necessaires : 4. Si elle reforme la parure de leurs Eglises & la reduit à l'usage des Metropolitaines & de St. Pierre de Rome même, qui doit servir de modele aux autres, & où sur le maître Autel l'on ne voit qu'une croix avec des chandeliers, au lieu de tous les colifichets qu'on remarque dans les Convens. 5. Si elle défend que le trafic honteux des Confrairies se fasse pendant le service, ce qui distrait de la pieté, aussi bien que les aveugles des quinze vingts qui se devroient tenir aux portes des Eglises, & non pas venir interrompre ceux qui prient Dieu, & qui ne sauroient être trop attentifs à ce qu'ils font.

Ces deux derniers abus regnent aussi bien dans les Paroisses que dans les Convens, & c'est à Vôtre Majesté

à y donner ordre : 6. Si elle deffend aux Moines de parler aux femmes à l'Egliſe, à la porte, ou à quelque autre endroit qui ſoit dans l'étenduë de leur Monaſtere, car que peuvent-ils avoir à leur dire, & peut-on s'imaginer qu'ils les entretiennent de devotion ; pour moi je ne ſais ſi c'eſt que je ſuis plus corrompu que les autres, ou que je prenne garde aux choſes de plus prés qu'ils ne ſauroient faire, mais j'ai toûjours remarqué que les vieilles ſont excluës de leur converſation ; s'ils ſont obligez de leur parler ils les renvoient à l'heure même, au lieu qu'ils ont bien autre choſe à dire à celles qui ſont jolies. Je voudrois bien ſçavoir s'ils croient nous faſciner les yeux à un point de nous inſinuer qu'ils ne brulent pas à la vûë de ces feux, dont ils s'aprochent de ſi prés. Il faut que Vôtre Majeſté arrête ce ſcandale, & ſi elle n'en peut venir à bout par les moiens que je viens de deduire, il y en a d'autres où elle aura recours en cas de neceſſité.

C'eſt de faire enſorte que les Paroiſſes à quoi il y a auſſi beaucoup à

travailler, donnent un si bon exemple que les peuples se portent d'eux mêmes à y revenir, sans qu'on soit obligé de les y contraindre. Je trouve des choses chez elles que je ne saurois regarder d'un œil indifferent, les Prêtres dont elles se servent ont la plûpart si peu de soin de faire leur devoir, qu'ils ne se contraignent pas seulement à garder les aparences. Je ne les saurois voir aller aux enterremens sans avoir de la confusion pour eux, de la maniere qu'ils y vont ; la plûpart regardent à droit & à gauche, & à les voir l'on dire toûjours que c'est bien moins le zele du service de Dieu, qui les a engagez dans la profession où ils sont, que le soin qu'ils ont eu de s'en choisir une qui leur donnât de quoi vivre. Ils n'y ont pas plus de devotion que si c'étoit un métier, si je l'ose dire, un Cordonnier qui fait des souliers a plus d'atache à ce qu'il fait, qu'eux à ce que nous leur voions faire.

C'est à vôtre Majesté à remedier à un si grand abus ; mais cela lui sera difficile à moins qu'elle ne prenne la resolution d'augmenter dans la Vil-

le de Paris le nombre des Paroiſſes qui y ſont. Un habitué qui n'eſt pas d'humeur à donner bon exemple, ſe cache bien mieux dans la multitude de ſes paroiſſiens, dont il n'eſt pas connu de la centiéme partie, que s'ils le connoiſſoient tous, comme il arrive dans les Paroiſſes de mediocre étenduë. Quelle neceſſité, qu'il y en ait de ſi grandes? & que les Curez aient des vingt-cinq mille livres de rente? faites-en ſix où il n'y en a qu'une, ce ſera le moien non-ſeulement de rendre les Prêtres plus vertueux, mais de faire encore en ſorte que les paroiſſiens le deviennent davantage; Car ils pourront avoir l'œil plus particulierement ſur eux, & empêcher le ſcandale que pluſieurs continuent de donner parce qu'on n'y prend pas garde, ou qu'on ne les en reprend pas comme il faut. D'ailleurs c'eſt l'unique moien d'abaiſſer l'orgueil des Moines, qui croient qu'on ne ſauroit ſe paſſer d'eux pour l'adminiſtration des ſacremens. En effet la grande étenduë de certaines Paroiſſes, fait que l'Egliſe ne ſauroit contenir la trentiéme partie

des paroissiens; il faut donc que ceux qui n'y trouvent point de place ou aillent ailleurs ou demeurent sans devotion. Voilà cependant ce qui achalande les Convens, & ce qui les fait écarter de leur premiere institution.

Quand cela sera fait à Paris & ailleurs, où il en sera besoin, que les Archevêques & Evêques ne donnent les chaires qu'à des seculiers, & l'on verra bien tôt que les peuples reviendront de l'atache qu'ils ont pour les Moines, & que le culte de Dieu se rendra dans sa premiere pureté.

Je ne dis rien des loix que Vôtre Majesté doit faire pour empêcher les richesses excessives des Convens; elle s'en est déja aquitée, sur tout à l'égard des maisons de filles, à qui elle a ordonné de ne plus prendre d'argent des personnes qui leur demanderont l'habit à l'avenir. Cette ordonnance qui serviroit à conserver les biens dans les familles, dont l'abondance est plus necessaire à vôtre Etat que celle qui se trouve dans ces Convens, produiroit encore un autre bien, qui est qu'on n'y recevroit plus que de bons sujets, à quoi ils ne prennent pas

garde pourveu qu'on leur aporte de l'argent. Mais elle eſt ſi mal executée qu'il vaudroit autant que Vôtre Majeſté ne l'eut pas faite. Le ſeul effet que nous en voions, c'eſt qu'au lieu que ci devant il ſe faiſoit des contrats pour recevoir une Religieuſe, il ne s'en fait plus aujourd'hui, cependant on n'en donne pas moins d'argent, ce qui eſt contre l'intention de Vôtre Majeſté & à quoi elle doit aporter remede. L'interêt de Dieu vous y oblige, & j'en ai raporté la raiſon, lors que j'ai dit que l'avarice des Religieuſes étoit cauſe qu'elles recevoient celles qui avoient de l'argent, quoi qu'elles ne fuſſent pas propres à la Religion, preferablement aux perſonnes qui n'en avoient point & qui y étoient propres. Le moien d'empêcher cet abus eſt d'informer contre celles qui ont contrevenu à vôtre ordonnance, & d'en faire un châtiment ſi exemplaire qu'il ſerve d'exemple aux autres.

Car à quoi ſervent les loix ſi on ne les fait executer. Il vaudroit bien mieux n'en jamais faire, puiſque c'eſt s'expoſer à un démenti qu'on

recevroit point, ſi on avoit laiſſé les choſes en l'état qu'elles étoient. Ce n'eſt pas que je pretende que V.M. doive punir cette faute, comme elle feroit un crime d'Etat; il ſufira qu'elle faſſe rendre l'argent qui aura été pris avec l'interêt, & elle n'aura pas fait cela deux fois, que tout pleiera ſous ſes volontez. Or la preuve n'en ſera pas ſi dificile qu'on penſe, quoi que cela ſe ſoit fait en cachete, la choſe ſe divulguera bien-tôt, d'abord qu'on connoîtra que c'eſt l'intention de V.M. les peres & les meres qui ont encore des filles à pourvoir ſeront les premieres trompettes qui reveleront le ſecret, voiant que la volonté de V.M. eſt de les ſoulager, malgré l'obſtacle qu'ils y aportent eux-mêmes, mais ils ne doivent point avoir de part à la reſtitution qui ſera faite, ils en ſont indignes auſſi-bien que les Religieuſes pour avoir tous contrevenu également à vos ordonnances. Ainſi V.M. ſe fera riche à leurs dépens, & ſans qu'on y trouve à redire, puiſque tout le monde verra bien qu'elle ne demande que le ſervice de Dieu & le bien de ſes ſujets.

CHAPITRE VIII.

De l'obeissance qu'on doit au Pape.

CE Chapitre ne sauroit être mieux placé qu'ici, puis qu'il a une telle relation avec le precedent, qu'on peut dire que quand l'obeissance qu'on doit au Pape vient à manquer, on est bien prés de perdre celle qu'on doit à Dieu. En effet il n'est pas difficile de comprendre, que si on laisse afoiblir les sentimens de respect & de soûmission, qu'on doit avoir pour ceux qu'il a établis sur la terre en qualité de ses Ministres, la crainte qu'on a pour lui diminuëra en même tems. La raison en est plausible, puisque c'est oublier le commandement qu'il nous a fait de les honorer comme les Images vivantes de sa Divinité. Nous voions d'ailleurs qu'il n'y a point de Prince, quelque petit qu'il soit, qui voulut souffrir qu'on méprisat ceux à qui il auroit confié son autorité, & rien

n'est plus commun parmi nous que le respect qu'ils se font rendre, dont si l'on s'écartoit en aucune façon le Prince y feroit bien rentrer à l'heure même. Observons les égards qu'il faut avoir, je ne dis pas seulement pour un Gouverneur ou pour un Lieutenant General d'une Province, mais encore pour le moindre Juge; d'où vient cela si ce n'est du caractere dont ils sont revétus ? & dont le Prince les a honorez ? je dois dire encore dans l'honneur duquel il les maintient, & dont il croit de son interêt de les faire jouir. Or peut-on croire que Dieu soit moins jaloux de conserver à ses Ministres l'autorité qu'il leur a confiée, & d'où dépend la seureté de la Religion.

Je sais bien que les Rois de la terre sont les Oints du Seigneur, & qu'en cette qualité ils semblent être au dessus de tous les autres, mais il ne faut pas pourtant s'y laisser tromper, leurs droits sont differens de ceux de l'Eglise, & tout de même que l'Eglise ne permet point que des sujets manquent à l'obeissance qu'on doit à

ſon Prince pour quelque raiſon que ſe puiſſe être, ainſi un Prince ne doit jamais permettre qu'on manque au reſpect & à l'obeïſſance qu'on doit à l'Egliſe.

Si l'Egliſe en étoit demeurée dans les termes où elle étoit du tems des Apôtres, & qu'elle n'eut point joint l'épée à la mitre, je ſais bien que cela aplaniroit bien des difficultez qui ſe trouvent aujourd'hui; mais puiſque c'eſt une choſe faite, & qu'elle n'eſt point arrivée ſans la permiſſion de Dieu, il faut s'en tenir à ce qu'il a ordonné, & ne pas donner une nouvelle ocaſion de ſcandale. Je veux qu'il y ait des gens d'Egliſe qui s'émancipent au delà de leur devoir : qu'il y ait eu des Evêques & des Papes mêmes qui n'aient pas été exempts de defauts; neanmoins quelque choſe qui ſe ſoit pû trouver en eux, on n'a jamais pû leur ôter leur caractere. Or comme c'eſt à ce caractere que ce reſpect eſt atraché, il ne faut pas que leurs actions le faſſent perdre. Auſſi ſi l'on introduiſoit cet abus il retomberoit en même tems ſur les têtes couronées, de l'obeïſ-

sance de qui on pretendroit se pouvoir dispenser, du moment qu'on verroit qu'elles s'écarteroient de leur devoir.

Plût à Dieu, Sire, que vos Ministres eussent fait reflexion comme il faut sur cette verité! ils n'auroient pas porté si haut l'autorité roiale au préjudice de la Tiare, & je doute fort que l'équité ait toûjours été la regle de leurs actions. Si j'étois assez savant & assez habile pour entrer dans le détail de ce grand different que vous avez eu avec Rome, au sujet de la Regale, & de plusieurs autres qui l'ont suivi, je deciderois tout d'un coup cette question, & n'en parlerois pas par un peut-être; mais il faut bien que je m'en explique ainsi dans mon ignorance, qui ne me permet pas d'aprofondir les choses davantage. Cependant si l'on me demande pourquoi, puisque j'avouë moi-même mon incapacité, je suis porté plûtôt à les condamner qu'à les absoudre, je prie Vôtre Majesté de faire reflexion, que c'est qu'elle n'a pas eu seulement Rome contr'elle en cette rencontre, mais encore plu-

ſieurs Evêques & pluſieurs Docteurs de ſon Roiaume, qu'on a toûjours regardez comme des exemples de vertu, & qui en effet ont toûjours mené une vie exemplaire. Nous voions auſſi qu'ils ont mieux aimé ſouffrir l'exil & la priſon que de ſe ſoûmetre à une choſe qu'ils croioient injuſte. De dire que ce qu'ils en ont fait n'a été que par entêtement, ce ſeroit vouloir impoſer aux ſimples, car pour les autres ils voient bien que s'ils ſe ſont abuſez, ils n'ont jamais crû le faire. Il n'eſt pas croiable éfectivement que des gens cherchent à déplaire à leur Maître de deſſein premedité, & encore à vous qui êtes le plus grand Roi de la Terre, & pour qui vos Sujets ont le plus d'eſtime & de reſpect. Il eſt plus naturel de s'imaginer que V. M. ne voiant ces ſortes de choſes que par les yeux de ceux ſur qui elle s'en repoſe, l'envie qu'ils ont de ſe rendre neceſſaires leur a fait faire des entrepriſes, qu'ils auroient peine à ſoûtenir devant un Tribunal deſintereſſé. Ils ne prenent pas garde qu'ils expoſent par là V. M. à de nouveaux ennemis dont

ils n'ont que faire d'acroître le nombre, puiſque ſes conquêtes lui en font déja aſſez.

S'ils faiſoient reflexion à ce que des gens, du moins auſſi ſages qu'eux & qui avoient vieilli dans les Ambaſſades ont repreſenté aux Rois vos predeceſſeurs, ils marcheroient un peu plus bride en main. On ſe trompe ſouvent, quand on ne peſe ſes entrepriſes que par le pouvoir de celui pour qui l'on agit. Si la juſtice ne tient la balance, il vaudroit mieux mille fois n'avoir jamais rien entrepris. Et en verité je voudrois bien que ces grands politiques m'apriſſent les lauriers qu'ils ont fait cueillir à V.M. par l'exil & la priſon de tant de perſonnes de pieté, & que le Pape non-ſeulement reconnoiſſoit tels par ſes Bulles, mais qu'il exhortoit encore de ſouffrir pour l'amour de la verité. Je voudrois bien auſſi qu'ils me diſſent quelle victoire ils eſperoient de ces Arrêts du Conſeil qui ordonnoient, ſi je l'oſe dire, inſolemment que ſans avoir égard aux Bulles de Sa Sainteté, on executeroit au pied de la lettre tout ce qu'ils avoient

conclu dans l'accez de leur frenesie.

Il est des moiens plus doux & plus convenables à un Roi Tres-Chrétien pour terminer les differens qui lui peuvent survenir avec Rome. Il ne sied pas bien à un fils de se revolter contre son pere, & on le desarme bien plutôt par la tendresse & par la douceur qu'en lui tenant le baton levé. S'il est glorieux d'avoir le dessus sur ses ennemis, il est honteux de vouloir être le maître de ceux à qui l'on doit du respect ; aussi quand Vôtre Majesté auroit pris Rome & tout l'Etat Ecclesiastique, elle est trop habile & trop prudente pour ne pas voir, que ces conquêtes ne lui aquereroient que la même reputation qu'à eu Charlequint en pareille rencontre. L'Histoire fidelle & desintereſſée nous le represente comme un Prince sans religion & sans parole ; & celle qui le flate le plus a beau chercher un voile pour couvrir cette action, il est trop clair pour n'en pas apercevoir l'ordure au travers. Je sais bien que dans la vôtre on y donnera un tour pour mettre vôtre gloire à couvert ;

mais enfin, Sire, vous ne tenez pas toutes les plumes à vos gages, & il s'en peut trouver qui croiront ſe devoir donner l'eſſort ſur cette matiere. Cependant la médiſance eſt ſouvent mieux receuë que la verité, & s'il eſt vrai comme nous en devons convenir, que les plus grands Rois n'ont pas le pouvoir d'empêcher qu'on ſe donne la liberté d'examiner leurs actions, combien y aura-t-il d'hommes qui ſe diront qu'il faut qu'un Prince voient tout par ſes propres yeux, ſans s'en raporter à ceux d'autrui. D'ailleurs quand on fait une choſe, il eſt toûjours de la prudence d'en conſiderer la fin, & les ſuites qu'elle peut avoir ; Or je voudrois demander à Mr. l'Archevêque de Paris & aux autres ſur qui vôtre Majeſté ſe repoſe des affaires eccleſiaſtiques quel profit elle peut retirer de ſe brouiller avec le Pape. Il n'y en ſauroit avoir aſſurément, puiſqu'à moins que de vouloir détruire tout à fait la Religion, toutes les entrepriſes qu'elle ſauroit faire contre ſa Sainteté retomberont toûjours ſur elle. La raiſon eſt que l'Europe ne pouvant demeurer toû-

jours au même état, & le Pape y tenant un grand rang, non seulement à cause du spirituel, mais encore à cause du temporel, c'est un ennemi qu'on se fait en sa personne, & en celle des ses successeurs, mais un ennemi dangereux, & qui a des foudres en main qui font quelquefois plus de mal que ceux que lancent vos canons, quoi qu'ils ne fassent pas tant de bruit. La credulité des peuples est quelquefois grande en cette rencontre, & V. M. a trop de penetration pour n'en pas voir les consequences. Les foudres de Rome ont souvent causé le renversement des plus grands Etats, & le vôtre même en a senti des secousses si furieuses qu'il a fallu plus d'un jour pour le rafermir. L'Histoire est toute remplie de semblables évenemens, & si la gloire & la puissance de vôtre Majesté la mettent à couvert de cette crainte, elle doit avoir les yeux ouverts sur ses descendans qui heriteront bien de l'un à la verité, mais qui, encore qu'ils aient les mêmes vertus, n'auront peut-être pas le même bonheur pour s'aquerir l'autre.

CHAPITRE IX.

De l'amour qu'un Prince doit avoir pour ſes Sujets, & où il eſt auſſi parlé des Impots.

RIen ne prouve mieux l'amour qu'un Prince doit avoir pour ſes Sujets, que la reflexion qu'il doit faire pourquoi ils l'ont élevé au deſſus d'eux. Car enfin il y a eu un commencement à toutes choſes, & puiſque nous reconnoiſſons Pharamond pour nôtre premier Roi, c'eſt une marque que nous n'en avions pas auparavant, ou du moins qu'il ne nous en reſte aucune connoiſſance. Du tems que les Gaules étoient ſous la domination des Romains l'on parle bien de quelques Capitaines fameux parmi les Gaulois, mais c'eſt tout le titre qu'on leur donne, & celui de Roi ne leur a jamais été attribué. L'on n'aprend point auſſi qu'ils leur commandaſſent autre part qu'à l'armée, & du moment que les ennemis s'étoient retirez chacun rentroit dans une vie privée. Si l'on

conſervoit pour eux plus d'eſtime que pour les autres, c'eſt leur vertu qui y obligeoit, & non pas l'autorité qui leur reſtoit entre les mains, puis qu'ils n'en avoient point hors des armes.

Les grands efforts que les Gaulois furent obligez de faire pour conſerver leur liberté, qu'ils avoient eu tant de peine à aquerir, leur fit ſonger à ſe choiſir un Maître. Mais un Maître qui n'en eut que le nom, & qui bien loin de ſe rendre leur Tiran concourut avec eux à les affranchir de la ſervitude où ils craignoient de retomber. Car il eſt aiſé de voir, que ſi celui ſur qui étoit tombé leur choix, eut voulu les traiter comme avoient fait leurs anciens Maîtres, ils auroient ſongé bien tôt à donner des bornes à ſon autorité. L'établiſſement de la Roiauté n'a donc été proprement dans les commencemens que l'élection d'un Chef, à qui l'on s'engageoit d'obeïr pour le bien commun, & qui devoit avoir pour ſes Sujets la même affection qu'a un pere de famille pour ceux qui la compoſent. Ainſi quoi que les choſes aient bien changé de-

puis dans pluſieurs Monarchies, il en faut toûjours revenir à la verité. Le pouvoir arbitraire ne ſauroit être agreable à perſonne, & ſi les Turcs ne l'avoient pas introduit chez eux, leurs Empereurs y ſeroient bien plus en ſeureté. Un Prince doit bien plutôt chercher à regner dans le cœur de ſes Sujets, qu'à aſſervir leurs volontez par la crainte de ſa puiſſance. Cependant comme il s'en eſt trouvé qui ont crû pouvoir tout faire, cela a donné lieu en de certains endroits à la convocation des Etats, & en d'autres à celle de ce qui s'apelle Parlement ou Diete; mais quelque nom qu'on donne à ces ſortes d'Aſſemblées c'eſt toûjours la même choſe, puiſque les unes & les autres ne repreſentent que le Corps entier de la Monarchie, étant compoſée du Clergé, de la Nobleſſe & du tiers Etat. Tel eſt par exemple le Parlement d'Angleterre, car quant aux nôtres ils ne ſont établis que pour rendre la juſtice à vos ſujets. Ainſi lors que pendant vôtre minorité celui de Paris a pretendu ſe pouvoir mêler des affaires d'Etat, c'eſt un

atentât qu'il a fait à l'autorité de Vôtre Majesté, dont elle a eu juste sujet de le punir. Les bons Princes ont toujours été les protecteurs de ces Etats & de ces Dietes ou Parlemens, sans se soucier qu'on les assemblât ou non, parce qu'ils ne vouloient rien faire que d'avantageux à leurs peuples, dont à proprement parler les Etats & les Parlemens sont les tuteurs. Mais pour ceux qui ont eu dessein d'empieter sur leur liberté & d'introduire un gouvernement arbitraire, ils n'ont jamais rien tant aprehendé, parce que c'étoit l'écueil de leurs desirs & de leurs esperances.

De dire qu'il soit à propos que ces Assemblées se fassent aussi souvent que nous voions qu'elles se font en Angleterre, c'est ce que je ne veux point soutenir; outre que la longueur des deliberations est cause bien souvent que l'on perd des ocasions qu'il n'est pas facile de recouvrer. Il est sûr que des sujets n'ont pas bonne grace de mettre si souvent leur Roi en tutelle. Si cela leur peut être permis ce ne doit être tout au plus que dans des ocasions importantes, & où il

ſemble neceſſaire que tous les ordres du Roiaume aportent leur conſentement. Dans tout le reſte il ſuffit que le Prince avec ſon Conſeil juge les choſes raiſonnables, étant à preſumer qu'il ne fait rien que pour le bien de ſon peuple.

Si c'étoit ici un endroit propre pour agiter ſi le Conſeil d'un Prince doit être agreable aux ſujets, & ſi par conſequent les vôtres ont eu raiſon de vouloir que vous chaſſaſſiez d'auprés de vôtre perſonne le Cardinal Mazarin, la queſtion ſeroit curieuſe; l'on verroit d'une part comment l'interêt qu'ils ont à ce qu'on ne donne point à Vôtre Majeſté de méchans conſeils, ſemble autoriſer cette pretention, & de l'autre des inconveniens qui arriveroient à tous momens d'un établiſſement ſi nouveau. L'on verroit en effet que ce ſeroit reduire en même tems les Monarques dans une étrange conjoncture, & qu'ils n'auroient plus qu'une vaine aparence de ſouveraineté. Mais comme il s'agit ici de toute autre choſe, je me contenterai de dire qu'il reſulte de l'établiſſement des Etats une conſequence

à

à laquelle il eſt impoſſible de donner ateinte ; c'eſt qu'un Roi doit avoir pour ſon peuple un amour tendre, & dont il ne ſe doit jamais démentir. La raiſon eſt qu'il n'auroit pas été beſoin de faire cet établiſſement, s'il n'avoit dépendu que d'eux de faire tout ce que bon leur auroit ſemblé ; mais puiſque l'on a creé, pour ainſi dire un tuteur des peuples, & qui eſt en droit d'interpoſer ſa mediation à ce qu'il ne ſe paſſe rien au prejudice de leurs interêts, c'eſt une marque infaillible que les Princes en doivent être les peres & non pas les tirans, autrement cette creation n'auroit été faite que pour favoriſer les uns, & ôter le droit aux autres. Or nous ne voions point qu'on ait jamais acuſé les Etats d'avoir envahi une autorité qui ne leur étoit pas dûë, & le ſoupçon en eſt bien plûtôt tombé ſur les Princes, dont pluſieurs effectivement auroient peine à ſe deffendre.

Si l'obligation des Rois envers leurs peuples ſe manifeſte évidemment par tout ce qui a été dit ci-deſſus, elle ne paroitra pas moins dans ce qui me reſte à dire. Examinons ce que ſont

les uns & les autres, ce qu'ils font & ce qu'ils sont obligez de faire, & nous verrons par là que si les uns doivent l'obeïssance aux autres, les autres leur doivent l'amour & la protection.

Un Prince à proprement parler est dans un Etat ce que le cœur est à l'égard de toutes les parties du corps. Si le cœur est malade tout le corps s'en ressent incontinent ; tout de même que s'il y a quelque partie du corps qui le soit, le cœur en souffre à l'heure-même. Il faut donc, pour établir une santé parfaite, que le cœur & toutes les parties soient d'acord ensemble, & qu'ils fassent si bien leurs fonctions qu'ils s'entraident mutuellement. Il en est de même d'un Prince & de son Etat, il faut qu'il y ait une harmonie parfaite entre lui & ses sujets, & s'il est le mobile de toutes leurs actions tout de même que le cœur l'est de toutes les parties du corps, il faut aussi qu'il reçoive du secours d'eux, pour faire fleurir son autorité & pour leur conserver le repos, tout de même que le cœur a ce soin du secours des parties qui lui répondent pour se maintenir dans un

état vigoureux, & tel qu'il doit être pour les faire jouïr de la même vigueur.

Si cette verité eſt inconteſtable, comme il n'en faut point douter, c'eſt à un Prince à faire réüſſir cette harmonie qui dépend uniquement de lui, puiſque les peuples ne lui deſobeïront jamais, tant qu'il établira ſon regne ſur la juſtice. Or le moien d'être juſte c'eſt de les aimer chacun en droit ſoi, & ne pas ſouffrir que le fort oprime le foible. Vôtre Majeſté ſemble y avoir pourvû ſuffiſamment, non-ſeulement par les belles ordonnances qu'elle a faites, mais encore en faiſant aller dans les Provinces des Magiſtrats dont l'emploi eſt de prendre garde ſi on les execute. Mais il faut ſavoir ſi cela ſuffit, & ſi ſous le nom de Vôtre Majeſté il ne ſe fait point de violences encore plus grandes que celles qu'on avoit à aprehender des grands Seigneurs de vôtre Roiaume. Car enfin c'eſt vous qui étes le fort des forts, & ſi la puiſſance des autres n'eſt abatuë que pour faire triompher la vôtre, il faut bien ſe donner de garde qu'elle n'ail-

le jusques à l'injustice ; l'avarice des partisans est telle que pourveu qu'ils rempliſſent leur bource, ils ne se soucient pas de commettre la gloire de vôtre nom, le Conseil va quelquefois trop vite pour donner des arrêts qui autorisent leurs vexations : le soin qu'il a de plaire à vôtre Majesté fait que d'abord qu'il y va de ses interêts il n'examine pas beaucoup celui de vos peuples. J'ai vû en quelques rencontres qu'il a eu des complaisances aveugles, & que l'on peut même nommer criminelles, puisque c'est violer la justice dont il doit être le deffenseur. Vôtre Majesté sait que je m'y suis opposé bien souvent, & qu'autant que j'ai de fermeté pour les choses que je crois justes, autant j'ai de la peine à donner les mains à l'établiſſement de celles qui ne le sont pas.

Que vôtre Majesté se souvienne de ce qui se passa lorsque l'affaire du *trop bu* se mit sur le tapis. Je m'y opposai de toutes mes forces, & si elle n'avoit dépendu que de moi, elle ne se seroit jamais faite. J'en connoissois effectivement l'injustice,

quoi qu'on s'efforçat de lui donner toutes les couleurs dont on pouvoit s'imaginer. Auſſi fit-elle tant de bruit dans la ſuite, que Vôtre Majeſté jugea à propos de revoquer ce nouveau droit.

Il y en a quelques uns de cette nature que l'on a établis, & qui ſont ſi criants qu'ils ne ſauroient être de longue durée. Je mets de ce nombre ce qui ſe paſſe en beaucoup d'endroits, où l'on fait paier ce qui devroit être incompatible; tel eſt le droit d'entrée qui ſe leve dans les Villes abonnées, & la taille. Cependant quoi que Vôtre Majeſté n'entre pas dans ce détail, on ne laiſſe pas de l'en rendre reſponſable, auſſi bien que moi. On s'imagine que cela ne ſe fait que par ſon ordre exprés, & par mon conſeil: les Intendans des Provinces y ont neanmoins plus de part que perſonne, & l'envie qu'ils ont de faire leur cour en augmentant le revenu de Vôtre Majeſté, fait qu'ils ne ſe ſoucient pas d'être l'inſtrument de la vexation des peuples.

Ce qui fait ce deſordre c'eſt que le Conſeil dont ils ſont tirez, & dont les

membres sont destinez pour remplir leurs places, croiroit se faire tort à lui même de ne pas suivre leurs ordonnances. D'ailleurs les premieres instances en matiere des droits de Vôtre Majesté se formant pour l'ordinaire devant les Elus, quelle justice vôtre peuple a-t-il à en esperer? lui qui plaide proprement devant ses parties: cela se peut dire puisqu'il n'y a pas une Election en France qui ne soit pensionnaire des partisans. C'est un abus, à la reformation de qui Vôtre Majesté est obligée de travailler, & elle sait que je lui en ai parlé plusieurs fois. A l'égard des Intendans la chose est plus delicate, puisqu'il est du bien de vôtre Etat qu'un poste comme le leur, ne soit rempli que de personnes zelées pour vos interêts, car s'il l'étoit de gens difficiles, & qui ne se portassent pas d'eux mêmes au bien de vos affaires, elles periroient bien-tôt. Ce qu'il y a à observer, c'est qu'ils n'outrent pas les choses par flaterie, & c'est à Vôtre Majesté & au Conseil à donner des bornes au grand desir qu'ils ont de se rendre agreables. Bien souvent aussi la

passion d'amasser des richesses forme une grande intelligence entre les Partisans & eux. C'est pourquoi pour éviter cet abus Vôtre Majesté doit non-seulement jetter son choix sur des personnes capables d'un tel emploi, mais encore qui soient en état de le soutenir sans faire de bassesses. Car tout de même qu'un Roi a la gloire de tout ce qui se fait de bon dans un Roiaume, ainsi s'en prend-t-on à lui de tout ce qui s'y fait de mal.

Or toutes ces choses contribuent beaucoup à l'amour ou à la haine qu'on porte à un Prince; c'est pourquoi il ne sauroit être trop retenu à mettre de nouvelles charges, ni trop circonspect à l'examen des personnes à qui il veut confier son autorité.

CHAPITRE X.

De tout le Roiaume en general.

QUand je considere atentivement le Roiaume & de quelle maniere il est composé, j'y trouve six sortes d'états tout differens les uns des autres, & qui contribuent tous à sa grandeur, si ce n'est un seul, qui bien loin d'y concourir le détruit entierement. Le premier est le Clergé : le second la Noblesse : le troisiéme le tiers Etat, dans lequel les Gens de justice se trouvent compris : le quatriéme les gens d'affaires : le cinquiéme les Marchans, & le sixiéme les Laboureurs. Le Clergé ne sauroit jamais être consideré comme un membre inutile, lui qui travaille à maintenir la Religion, laquelle étant ôtée ou attenuée dans quelques-unes de ses parties, il en arriveroit un mal sans remede, comme j'ai fait voir ci-devant.

La Noblesse de même est un Corps qui donne non seulement du lustre à la Monarchie, mais qui en est encore le plus ferme apui.

A l'égard des gens de justice il semble à ne considerer les choses que superficiellement qu'ils sont encore plus utiles que les deux autres. Cependant si on se veut donner la peine de les aprofondir, l'on trouvera que bien loin d'être necessaires dans un Etat, ils en sont la ruïne entiere. Cette multiplicité de justices roiales & subalternes, ces Bailliages, ces Presidiaux & ces Parlemens, sont autant de sangsuës qui rongent vos peuples, & je soutiens qu'ils leurs coutent tous les ans plus de deux cent millions. J'examinerai ci-aprés le remede qu'il peut y avoir à un si grand mal, & je passe en atendant à d'autres sangsuës tout aussi décriées que les precedentes, mais qui sont neanmoins plus utiles.

Je veux parler des gens d'affaires, que le commun peuple regarde comme l'instrument de tous ses maux; mais s'il ne se trompe pas tout-à-fait il est toûjours vrai de dire que cet abus peut être corrigé plus facilement que l'autre, & enfin que si c'est un mal c'en est un où il n'y a point de remede. Je metrai dans un mo-

ment cette affaire sur le tapis, & il me reste auparavant à parler de certaines choses qui la doivent precéder.

Les Marchands sont d'ordinaire compris dans le tiers Etat, aussi bien que les Laboureurs; mais en vérité ils meriteroient bien d'en être separez & d'avoir chacun leur place à part, puisqu'il n'est pas juste qu'ils soient confondus avec un tas de chicaneurs, eux qui travaillent aussi utilement à la conservation de l'Etat, que les autres travaillent avec aplication à sa perte. Ainsi je crois que V. M. est trop prudente pour ne leur pas acorder sa protection en toutes choses, & concourir avec eux à faire fleurir le commerce & le labourage. Si ce n'est qu'il faut que toutes choses aillent par ordre, je m'étendrois dés ici sur l'avantage qu'elle leur peut procurer; mais puisqu'ils ne sauroient pretendre de marcher devant ceux dont il vient d'être parlé, j'en reviens maintenant au Clergé qui doit preceder tous les autres Ordres du Roiaume.

CHAPITRE XI.

Du Clergé.

LA pieté eſt une choſe ſi neceſſaire à un Eccleſiaſtique, que V.M. a toutes les raiſons du monde de ne conferer les Benefices qu'à ceux qui lui paroiſſent perſonnes de vertu. Cependant comme on ſait bien ſe contrefaire quand il y va de ſon interêt, il n'en faut pas toûjours juger par les aparences, & il eſt bon de faire paſſer les gens par l'étamine. Les Seminaires qui ont été établis à cet éfet ſont d'une merveilleuſe utilité. Car quand même en y venant on y aporteroit un eſprit mondain, il eſt comme impoſſible qu'on ne le perde parmi le bon exemple qu'on voit tous les jours devant ſes yeux; mais il faudroit, ce me ſemble, limiter un certain tems pour y demeurer, & que les gens de qualité, comme les autres, y fuſſent aſſujetis. Il ſeroit bon auſſi à mon ſens, qu'il n'y eût point de privilege pour en exempter perſonne, car outre qu'il

est plus difficile de se cacher devant les yeux d'un Superieur, qui vous examine avec grande aplication, c'est que lorsque vous êtes dans le grand monde, on aprend là mille choses qui sont necessaires à un Ecclesiastique, & qui ne s'aprenent jamais si si bien ailleurs.

La multiplicité des Benefices dans une même personne est une chose en usage aujourd'hui, mais qui ne laisse pas d'être condamnée par les consciences delicates. Les scrupuleux doutent même fort qu'il soit permis de passer d'une Eglise à une autre, & ils pretendent que comme il est deffendu à un homme de changer de femme, ou d'en avoir plusieurs à la fois, de même un Ecclesiastique ne sauroit posseder plusieurs Benefices, ni jamais permuter celui qui lui a été donné.

L'avidité des Ministres & des autres personnes de consideration, joint à la necessité que les Rois vos predecesseurs & vous avez trouvée, de recompenser leurs services, a introduit cet abus insensiblement. Mais il est bon de prendre garde aux consequen-

ces qu'il entraine, & qui sont telles que V. M. n'y sauroit aporter remede trop tôt. Les Ecclesiastiques qui viennent d'une main si suspecte, ne sont pas d'ordinaire les plus propres pour l'édification des Peuples. Comme ils sont nouris dans l'opulence & dans le grand monde, la plûpart en conservent les défauts : leur table & leur écurie consument le patrimoine des pauvres, & dans une si grande abondance, s'ils jettent quelquefois les yeux sur eux, c'est pour ordonner qu'on les défasse d'une vûë si desagreable, au lieu d'en avoir pitié.

S'ils n'avoient qu'un bien proportionné à leur caractere, ils en vivroient plus frugalement, & auroient moins de lieu de donner du scandale. Les grandes richesses ne servant qu'à perdre l'homme, & s'il est vrai, comme l'Evangile nous l'enseigne, que quelque revenu qu'ait un Ecclesiastique, il n'y doit prendre que son necessaire, combien est-il dangereux d'avoir des quatre-vints ou cent mille livres de rente ? comme nous voions plusieurs qui les ont. Encore s'ils

soutenoient le faix de l'Etat ; Vôtre Majesté y trouveroit l'interêt de Dieu à part, dequoi se recompenser de ses bien faits ; mais ils en sont membres inutiles à cet égard, & tout au contraire, ils ne servent qu'à abimer les autres de leur caractere, puis qu'ils rejettent sur eux les decimes & les autres charges du Clergé, dont ils se déchargent eux-mêmes avec grand soin.

V.M. d'ailleurs qui dans la grande étenduë qu'a son Roiaume, a besoin d'un grand nombre de bons serviteurs, auroit plus de moien de les recompenser, puis qu'elle répandroit sur plusieurs ce qui bien souvent n'est pas capable de contenter l'avidité d'un seul. Mais ce qu'elle doit considerer plus que toutes choses, c'est qu'il y va du service de Dieu & du salut d'une infinité de personnes. Car il est aisé de comprendre que les grandes richesses étant l'écueil de la plûpart, ceux qui en ont tant en font presque toûjours un méchant usage; d'où il arrive qu'ils sont un sujet de scandale à leur Diocese, où s'il y avoit un Evêque qui n'eut qu'un re-

venu mediocre, il l'emploieroit en choſes utiles & qui donneroient de l'édification.

Pour mettre les choſes en cet état, il n'eſt pas beſoin d'ôter le revenu des Evéchez & des Abaies, mais il faudroit que ceux qui valent plus de dix mille livres de rente, fuſſent chargez d'entretenir un Vicaire ou un Maître d'Ecole dans les Paroiſſes où il n'y en a point, & où il y a neceſſité d'en avoir. Car le Peuple étant ſi pauvre qu'il ne ſauroit ſuporter la moindre charge nouvelle, ſans en être acablé, la jeuneſſe demeure ſans aucune inſtruction. Cependant dix mille livres de rente à un Evêque ou Abé ſont plus que ſufiſans pour les entretenir. Le ſervice de Dieu ne demande pas qu'ils aient des équipages ſi fleuris & ſi ſomptueux, ni des tables ſi magnifiques & ſi delicates. Du tems de la primitive Egliſe le luxe ne regnoit pas tant parmi eux, auſſi voions-nous qu'il y avoit plus de Saints en ce tems-là que d'Evêques ou d'Abez de Cour.

Un autre bien que cela feroit, c'eſt que les gens de qualité qui ſe

portent à embraſſer l'Etat Eccleſiaſtique par les grands biens qui y ſont atachez, ne s'y porteroient plus s'ils n'y étoient veritablement apellez. Ainſi il n'y auroit doreſenavant que des gens d'une grande pieté & d'un grand zele. Or leur exemple ſufiroit ſeul pour atirer les autres à la même vie, n'y aiant rien qui nous faſſe plus rentrer en nous-mêmes, que ce que nous remarquons dans ceux qui ſont élevez au deſſus de nous.

CHAPITRE XII.

De la Nobleſſe.

LA Nobleſſe autrefois étoit fort conſiderable en France, & ſa valeur a toûjours été ſi redoutable à vos ennemis, que quand ils la ſavoient dans vos armées, ils avoient peine à ſe reſoudre à donner combat. Mais depuis quelque tems elle a beaucoup perdu de ſon luſtre, & eſt tombée dans une ſi grande pauvreté, qu'elle n'eſt pas reconnoiſſable. Il y

a des politiques qui pretendent que c'eſt l'avantage de Vôtre Majeſté, & que ſi elle étoit auſſi floriſſante qu'elle l'étoit de ce tems-là, ſa puiſſance en ſeroit bien moins affermie ; mais ces maximes tiennent plus de la politique de Machiavel que de celles d'un grand Roi. Un regne bâti ſur l'amour des Peuples eſt bien de plus longue durée, qu'un qu'on pretend établir ſur la Tirannie. Les tems ne ſont pas toûjours les mêmes dans un Etat, & quand ils viennent à changer, il y a ſujet de craindre que ceux qu'on maltraite ainſi ſi fort, ne témoignent leur mécontentement par quelque deſobeïſſance ſignalée.

Je remarque divers ſujets de plaintes dans les Gentilshommes. La premiere qu'on les fait épuiſer à la Guerre, & que leurs ſervices ſont mal recompenſez: la ſeconde que les Intendans arment leurs vaſſaux contr'eux, par la protection qu'ils leur donnent bien ſouvent au préjudice de la juſtice : la troiſiéme qu'on les ſoumet à l'avarice des Partiſans ſous des pretextes ſpecieux, mais qui n'ont que leur ruine pour objet : la

quatriéme qui n'a plus d'égard au rang qu'ils ont toûjours tenu dans la Monarchie, & qu'enfin Vôtre Majesté même ne les distingue pas plus que s'ils étoient nez de la lie du Peuple.

A l'égard de la premiere elle me paroît mal fondée, puisque Vôtre Majesté, toute puissante qu'elle est, ne l'est pas encore assez pour recompenser tout le monde. Cependant ils devroient prendre garde que la creation qu'elle a faite des Compagnies de Cadets & l'établissement de la Maison de S. Cir, est une recompense indirecte qu'elle leur donne, puis qu'elle les décharge par-là de leurs enfans, qui sont élevez aux dépens de Vôtre Majesté, & qui sont mis en état de parvenir à toutes choses par une éducation conforme à leur naissance.

S'ils pretendent que les recompenses ne sont pas toûjours distribuées selon le merite, & que le Marquis de Louvois en use comme bon lui semble en ces sortes d'ocasions, c'est un mal où l'on ne sauroit gueres aporter de remede. Il est im-

poſſible que Vôtre Majeſté entre dans un ſi grand détail : le moien qu'elle connoiſſe tous les Officiers & le merite de chacun, elle qui a tant d'armées differentes, & qui agiſſent ſi loin de ſes yeux ? Il faut bien qu'elle s'en raporte à celui qui eſt chargé du ſoin de la guerre, & s'il lui impoſe c'eſt à lui ſeul qu'ils s'en doivent prendre.

Pour la ſeconde elle me ſemble plus juſte & plus raiſonnable, car tout de même qu'il n'eſt pas permis à un gentilhomme d'oprimer ſon vaſſal, de même l'on diroit que le vaſſal ne doit pas manquer de reſpect envers ſon ſeigneur. Mais comme il eſt bien plus rare que l'un arrive que l'autre, cela eſt cauſe que l'on donne preſque toûjours le tort à celui ſur qui tombe le ſoupçon. L'on ſupoſe que la vexation vient plutôt de la part de celui qui a la puiſſance en main, que de celui qui ne l'a pas. Ainſi on le condamne ſur l'étiquette du ſac, en quoi l'on ne fait pas bien neanmoins, puiſqu'il n'y a rien de plus inſolent qu'un païſan qui croit avoir quelque protection. Cepen-

dant il eſt aſſez difficile de trouver un milieu à tout cela, parce que ſi l'on en croit le gentilhomme ſur ſa parole, on court riſque ſouvent de ſe tromper: ſi auſſi on ajoute foi au païſan on eſt encore moins aſſuré de ne pas tomber dans le même cas. Le remede que j'y trouve, c'eſt qu'un Intendant cherche à s'éclaircir de la verité, avant que d'ordonner une information. Car une ordonnance de cette nature chagrine toûjours une perſonne innocente, principalement quand elle lui eſt ſuſcité par un homme qui lui doit du reſpect. Que ſi l'on trouve que cet expedient ſoit contraire à la juſtice, qui demande celerité, il faut du moins qu'il y ait une punition exemplaire pour le calomniateur, & que l'indulgence ne ſoit pas ſi viſible qu'elle aille à opprimer un homme qui a tant de ſujet de ſe plaindre.

La troiſiéme a un fondement legitime, & contre lequel il n'y a rien à alleguer. J'ai dit ci-devant à V.M. que la maniere dont s'eſt fait la recherche de la Nobleſſe a été extrêmement à charge aux Gentilshommes. J'eſtime

donc que pour qu'ils ne soient pas sujets à l'avenir à de pareilles vexations, il faut chercher un expedient pour les faire connoître. Il est fort aisé, il en faut faire une bonne fois une recherche exacte, mais qui ne passe point par les mains des Partisans ; puis quand cela sera fait, il n'y a qu'à faire un Catalogue de tous les Nobles de chaque Province, & qu'ils demeurent à l'avenir eux & leurs descendans exempts de toute recherche. Cependant pour empêcher qu'un Roturier ne s'ente dans une famille qui pourroit s'étendre, il n'y a qu'à obliger chacun de donner un extrait des batêmes & des mortuaires qui arriveront dans sa Maison. Par ce moien on empêchera qu'ils ne se fasse de faux Nobles, & quant à ceux qui aquereront Noblesse à l'avenir, ils seront obligez de se faire inscrire avec les titres en vertu desquels elle leur sera aquise.

Si vôtre Majesté trouve bon de faire cette ordonnance, & de tenir la main à ce qu'on n'y contrevienne en aucune façon, elle aquerera entierement l'amitié de la Noblesse, & fera

d'ailleurs un acte de juſtice ; car pour dire les choſes ſelon la verité, un Gentilhomme à qui il en a coûté de l'argent & des ſoins pour ſe tirer des mains des Partiſans, doit trouver étrange de ſe voir le lendemain tomber dans la même peine ſous le même pretexte. Il en vient d'autres qui l'aſſignent pour les francs fiefs, & qui pretendent que ſans l'intelligence qu'il a eu avec les precedens traitans, il auroit ſucombé ſous la recherche qui a été faite. Il faut établir une autre regle, & aſſurer une bonne fois le repos de l'Ordre le plus conſiderable de vôtre Etat. Vôtre Majeſté y a plus d'interêt qu'elle ne penſe : il eſt le principal apui de vôrre Couronne, & s'il ne donnoit l'exemple aux autres par le zele qu'il a toûjours eu pour vôtre ſervice, tout iroit bien-tôt ſans deſſus deſſous. Il faut faire plus ; quoi que vôtre Majeſté ait déja beaucoup fait pour lui en faiſant ce qui a été dit ci-deſſus, elle eſt obligée d'en faire encore davantãge. Cela ſe peut facilement, ſi elle veut obliger les Convens de filles à recevoir ſans dot les demoiſelles

qui auront envie d'être religieuſes. Ce ſera un fardeau d'ôté de deſſus les épaules d'un pere & d'une mere, & dont vôtre Majeſté tirera grand avantage. Car le bien qui leur devoit revenir ira à leurs freres, & les rendra par conſequent plus en état de ſervir dans vos armées. Voila le veritable moien de ſoulager vôtre Nobleſſe, & de lui faire oublier tous les ſujets de plainte qu'elle ſauroit avoir. En effet elle ne trouve pas matiere de grande conſolation dans l'établiſſement de St. Cir. Ce n'eſt qu'une goute d'eau pour la ſoif qui la preſſe, & cette Maiſon n'eſt pas capable de contenir la centiéme partie des demoiſelles qui auroient beſoin d'y trouver retraite. Faute d'un azile comme celui-là pluſieurs paſſent leur vie dans une langueur pitoiable, encore ſont-ce les plus heureuſes, & les plus ſages, & il y en a d'autres que la pauvreté oblige de prendre un mari dans la lie du peuple, afin de pouvoir ſubſiſter par leur travail.

Une retraite comme celle-là ſera encore bien plus honnête que celle qu'on fait à la plûpart des Filles de

Saint Cir. Quoi que les perſonnes les plus puiſſantes s'en mêlant, une fille qui a le cœur auſſi bon que ſa naiſſance, ne voit qu'à regret qu'on l'oblige de ſe donner à un Maltotier. Celles qui ont d'autres ſentimens n'ont que l'aparence de Nobleſſe, ſans en avoir rien de réel & d'effectif. Je n'en veux pour preuve que ce qui eſt arrivé depuis peu dans la Maiſon d'une grande Dame, où une Demoiſelle de bonne naiſſance aiant été mariée à un de ſes domeſtiques, par la baſſeſſe de ſes parens qui la ſacrifierent pour l'avantage qu'ils en eſperoient en leur particulier, s'eſt laiſſée mourir de douleur. Cependant le même homme recherche encore aujourd'hui une fille qui n'en voudroit point ſi on lui permettoit de dire ſon ſentiment, mais il l'aura en dépit d'elle, & de ſon tuteur, puiſque toutes les Puiſſances ſont pour lui.

On commet pourtant extrêmement l'honneur de Vôtre Majeſté, en interpoſant ainſi ſon autorité pour venir à bout de ſes pretentions, car ces ſortes de choſes ne ſe font ordinairement qu'en vertu d'une let-

tre

tre de cachet, par laquelle on ôte une fille à ſes parens, pour la mettre en Religion. On s'efforce là de la diſpoſer à la deſobeïſſance, afin qu'elle faſſe ce que les loix divines & humaines veulent qu'elle ne faſſe pas. C'eſt ainſi que beaucoup de bonnes heritieres ont été ſacrifiées, ſans que ceux qui s'en mêlent faſſent reflexion qu'ils alienent encore par là de Vôtre Majeſté l'eſprit de la Nobleſſe qui s'y trouve intereſſée. Ainſi la Comteſſe de Talard, la Marquiſe de Thiange & beaucoup d'autres ont été mariées contre la volonté de leurs parens. Cependant quoi que ce ſoit à des gens de qualité, cela n'eſt de nulle conſolation à un pere & à une mere qui prenoient d'autres meſures, & qui ſe flatoient que ſous le regne de Vôtre Majeſté qui aime ſi fort la juſtice, ils ſeroient à l'abri de cette violence.

La Nobleſſe a encore beſoin d'un autre ſecours qu'elle ne peut eſperer que de Vôtre Majeſté. Elle eſt endettée par deſſus la tête, & ſi par vôte moien elle ne trouve le ſecret de ſe degager, il faut abſolument qu'el-

le periſſe. Le remede n'en eſt pas neanmoins fort difficile à trouver, & Vôtre Majeſté même fera en cela un acte de juſtice ; car elle lui rendra le repos qu'elle a perdu pour l'amour d'elle, puiſqu'il eſt conſtant qu'elle n'eſt en l'état où elle eſt aujourd'hui, que pour s'être ruinée à ſon ſervice. Elle fera plus, tous ceuxqui ſe trouvent ſes creanciers lui en auront une obligation infinie, puiſqu'elle les titera par même moien d'un labirinte de procez où il ne ſe trouve point de fin, par la malice des juges & par la chicane des parties. Elle n'a qu'à ordonner que les debiteurs ſeront obligez de leur abandonner des terres à proportion de leurs dettes, & que l'eſtimation s'en fera à un denier raiſonnable, non ſur le prix qu'elles raportent aujourd'hui, mais ſur celui qu'on en tiroit il y a vint cinq ans. Car ce ſeroit les abîmer encore davantage de ne conſiderer les biens que dans la valeur preſente, la miſere les aiant diminuez d'un tiers, ce qui ne peut pas toûjours durer, puis qu'il eſt aparent que d'abord qu'il

y aura un meilleur ordre, ils reviendront au prix où ils étoient ci-devant.

Mais afin que les creanciers ne se puissent plaindre, il seroit bon auparavant de reduire toutes les rentes au denier vint-cinq, & de leur donner l'option, ou de reduire les leurs sur le méme pied, ou de prendre les fonds qui leur seroient offerts. Jules Cesar fit à peu prés la même chose, quand il vit les Romains si oberez que sans cela il leur étoit impossible de se remetre, il leur ordonna que les debiteurs paieroient leurs creanciers de la maniere que je viens de dire, & que les creanciers seroient obligez de s'en contenter.

Si V.M. faisoit une chose comme celle-là elle y trouveroit un avantage qui ne se peut exprimer. La raison est que les Gentilshommes non-seulement seroient plus en état de la servir, mais encore que quand elle auroit besoin d'argent elle trouveroit tout celui du Roiaume, elle n'auroit pour cela qu'à le prendre au denier vint, ce qui obligeroit chacun de le lui aporter, puisqu'on trouveroit

plus davantage avec elle qu'avec perſonne.

Cependant pour empêcher qu'un ſi bel ordre ne ſe corrompit par la ſuite, il faudroit faire ce qui fût fait il y a douze ans, mais qui n'eut point d'execution par les brigues du Parlement. Il faudroit établir des greffes pour enregiſtrer tous les contrats & toutes les obligations. Ce ſeroit le moien d'empêcher que perſonne ne fut trompé, & l'on y verroit quand on s'en voudroit donner la peine, les dettes de chaque particulier, tellement qu'on ſauroit à point nommé s'il y auroit ſeureté à lui prêter l'argent qu'il demanderoit. Mais le Parlement n'eut garde de ſouffrir un ſi bel établiſſement, qui eut coupé la tête à l'hidre des procez, dont il tire toute ſa ſubſtance. Il remontra que la fortune des plus grands de ſa Cour s'alloit aneantir par là, & qu'aiant pour la plûpart plus de dettes que de bien, ils ne trouveroient plus de reſſource d'abord que leurs affaires ſeroient découvertes. Ainſi aiant ſû ſous ce pretexte engager quantité de gens conſiderables dans leurs interêts

ils cabalerent si bien tous ensemble que Vôtre Majesté surfit l'Edit qui en avoit été donné.

Cependant cette raison est trop foible pour arrêter le cours d'un si grand bien. Il faut rétablir la bonne foi qui est perduë, & assurer la fortune de ceux qui prêtent leur argent. Il faut aussi rétablir le credit des particuliers qui est perdu sans ressource. En éfet ceux à qui il reste encore du bien ne trouvent plus de secours dans leurs necessitez, parce qu'on les croit plus oberez qu'ils ne sont bien souvent. Il faut faire voir clair à ceux qui vous secoureroient s'ils y trouvoient leur seureté. Il faut aussi ôter le moien à ceux qui veulent tromper les autres, de le pouvoir faire comme il arrive tous les jours.

Il en arrivera encore un autre bien dont on ne sauroit disconvenir. Les gens qui sont en necessité, ne trouvant point de secours, s'adressent journellement à des usuriers qui achevent bien-tôt de les ruiner. Or l'établissement de ces greffes fera qu'on se passera d'eux aisément. Du moment qu'on aura du bien on trouve-

ra ce qu'on aura affaire, & il n'y aura que ceux qui n'en ont point qui ne pourront plus atraper personne.

CHAPITRE XIII.

Des Gens de Justice.

ON trouvera fort étrange que je parle ici de la necessité qu'il y a de détruire les Gens de Justice : puis qu'il semble que c'est vouloir introduire la violence & le libertinage, deux choses extrêmement à craindre dans un Etat. Mais si je soûtiens que c'est le moien de le rendre plus florissant, & d'en ôter tous les abus, je ne pretens pas pour cela que l'équité en soit bannie, non plus que la crainte de Dieu, & du Prince. Il y a des moiens de faire rendre la Justice sans qu'elle soit si fort à charge aux Peuples, & cela se peut facilement en pratiquant ce que je vais dire.

Ce qui rend aujourd'hui les Gens de Justice onereux au public, c'est la venalité des charges que les Rois

predeceſſeurs de Vôtre Majeſté ont introduit, & les taxes qu'on a miſes de tems en tems ſur eux, dont ils ſont obligez de ſe rembourſer ſur les parties qui tombent malheureuſement entre leurs mains. Or comme ils auroient peur de faire crier trop fort, s'ils écorchoient tout d'un coup; ils allongent les procez, afin de preſſurer peu à peu & qu'on ne s'aperçoive pas, s'il faut ainſi dire, de leurs voleries. Cependant ils vous tirent juſques à la derniere goûte de vôtre ſang, & c'eſt un malheur à quoi ſont expoſez tous ceux qui ont des procez. Il faut quiter les affaires pour aller ſolliciter, aller demeurer pluſieurs années dans les Villes, perdre ſon repos & ſon bien, & enfin mener une vie auſſi penible que ceux qui ſont aux Galeres. Cependant ſeroit-il beſoin de tout cela, ſi la Juſtice étoit bien adminiſtrée? & de quelque nature que puiſſe être une affaire, eſt-il neceſſaire de la défigurer entierement par un fatras de procedures? La verité eſt toûjours uniforme, & pourquoi la vouloir rendre ſuſceptible de tant de couleurs?

Pour remedier à cela, il n'y auroit qu'à abroger tout d'un coup tout ce qui eſt en uſage aujourd'hui, & ordonner qu'à l'avenir les choſes ſe feront comme elles ſe font en Turquie, ou aux Conſuls, où les affaires ſe jugent ſur le champ & ſans qu'il ſoit beſoin d'un tas de paperaſſes. Mais comme il eſt impoſſible que des gens acoutumez à un ſi grand abus vouluſſent ſe reformer tout d'un coup, il faut ſonger à en couper la racine avant que d'y aporter remede.

Cela ſe peut aiſément, & Vôtre Majeſté le fera quand il lui plaira, en ſuprimant la paulette. Car bien qu'il lui en vienne un gros revenu, par le moien du droit annuel & des prêts, il n'eſt pas comparable au bien qui en reviendra au public, & à Vôtre Majeſté en ſon particulier. J'ai dit ci-devant que les Gens de Juſtice coûtoient deux cens millions à vos Peuples, cela eſt facile à comprendre ſi l'on conſidere la quantité de ſangſuës qu'il faut qu'ils nourriſſent, & les frais qu'ils ſont obligez de faire à la pourſuite de leurs procez. Un

pauvre Paisan qui plaide ne perd pas seulement son argent, mais encore son tems qui lui est plus cher. Il ne gagne pas sa vie pendant qu'il va de maison en maison pour solliciter. Encore lui en ferme-t on souvent la porte, s'il ne trouve le secret de se la faire ouvrir par des presens.

L'interêt que chacun trouveroit à ce que la Justice se rendit d'une autre maniere qu'elle ne se rend aujourd'hui, est trop visible pour s'étendre beaucoup là-dessus; il suffit de considerer celui qu'y a V.M. & son Etat. Il est aussi clair que l'autre, & non seulement il est aisé de juger que ses Peuples étant plus à leur aise, parce qu'ils seront moins succez, seront plus en état de fournir à ses besoins: & que ce monde entier de sangsuës, n'aiant plus de mêtier, sera obligé d'en prendre un qui sera plus utile à la Monarchie. Les uns se jetteront dans les armes principalement les gens riches & qui veulent tirer au baton avec les gens de qualité; les autres dans le commerce ou dans les affaires, ce qui sera également avantageux à Vôtre

Majeſté. Car plus vous aurez de Soldats plus vous vous en rendrez formidable à vos ennemis, & plus il y aura de Marchands dans l'Etat plus il en ſera floriſſant. Il ſemble même qu'il ſuffiroit de ces deux profeſſions, & l Agriculture pour le faire refleurir entierement. Mais j'y en mettrai encore une autre, comme je le ferai voir ci aprés, & quand j'en raporterai les raiſons, j'eſpere qu'on s'y rendra, quelque prevention qu'on puiſſe avoir. Mais il faut auparavant que j'acheve ce Chapitre, lequel ſeroit imparfait, ſi je ne faiſois voir comment je pretens que la Juſtice ſe rende, quand on en aura ſuprimé toutes les charges qui ſe trouvent établies preſentement.

Je voudrois que dans l'étenduë d'un Bailliage Vôtre Majeſté fit choix de trois perſonnes de bons ſens, & qu'elle les établit pour Juges de tous les differens qui y ſurviendront: que ces trois perſonnes fuſſent choiſies d'entre le Clergé, la Nobleſſe & le tiers Etat; que chacun y plaidât ſa cauſe en perſonne, & que s'il ne ſe croioit pas aſſez habile pour la plai-

der, il prit un de ſes amis pour le faire à ſa place : que s'il s'agiſſoit de pieces on les aportât en même tems ſur le bureau : que cela ſe fit ſans frais & ſans aucune procedure : que la partie qui auroit tort fut condamnée non ſeulement aux dépens, mais encore à l'amande. Cependant qu'elle en pût apeller à Vôtre Majeſté, qui pour cela établiroit un certain nombre de Juges à Paris, dont les uns connoîtroient des apels d'une Province, & les autres d'une autre ; mais pendant un an ſeulement : qu'au bout de ce tems-là ils changeaſſent de Bureaux, & roulaſſent ainſi les uns avec les autres : que leurs apointemens, de même que ceux des Juges des Provinces, ſe priſſent ſur le Peuple, dont il ſeroit fait une taille comme celle qui ſe leve pour Vôtre Majeſté.

Si cela étoit établi, l'on ne verroit bien-tôt plus de procés, & vos Peuples beniroient à jamais Vôtre Majeſté, de leur avoir rendu le repos & l'abondance par un ſi beau réglement.

CHAPITRE XIV.

Des Gens d'Affaires.

DAns un Etat de l'étenduë de celui de Vôtre Majesté, & dont les bornes ont été augmentées par la deffaite de ses ennemis, il faut toujours être assuré d'un secours qui ne puisse manquer, afin que s'il leur prenoit fantaisie de venger leurs pertes par quelque irruption, Vôtre Majesté fut en état de rendre leurs efforts inutiles. Il est impossible qu'elle fasse cela d'elle-même, quoi qu'elle ait un grand revenu ; car si elle vouloit thesauriser, tout le Peuple s'en ressentiroit incontinent. Il n'y a qu'un certain nombre d'argent dans le commerce, & il faut qu'il se répande pour rendre un Roiaume florissant.

Si l'on avoit le tems de se preparer à la guerre, & qu'on l'annonçât longtems auparavant par un Heraut, un Prince auroit le tems de remplir ses coffres & d'en soutenir le faix ; mais comme on ne demande qu'à se

surprendre l'un l'autre, il est de toute necessité d'avoir quelque ressource. Or il n'y en a point que par le moien des gens d'affaires dont le credit fait remuer toutes les bourses. C'est pourquoi Vôtre Majesté a interêt non seulement de s'en servir, il doit encore les proteger, mais il faut empêcher qu'ils ne se rendent les sangsuës du Peuple, & punir tres-severement ceux qui feront quelque exaction. S'il est juste qu'ils gagnent quelque chose, il n'est pas juste qu'ils volent impunément.

Pour leur donner un gain honnête & qui soit capable de les attirer, j'estime qu'il suffit de leur acorder un sixiéme de remise & les deux sols en dehors pour les affaires extraordinaires. Car pour ce qui est des fermes de Vôtre Majesté, il me semble qu'on n'y sauroit aporter un meilleur ordre que celui qui y est presentement. Il faut bannir les forfaits où l'on ne compte point de l'excedant tout de méme que les prêts, car ce seroit faire revenir le Ministere de Mr. Fouquet, & rouvrir la porte à tous les abus qui se commettoient

de son tems. Un traitant même qui regarde à l'avenir, ne doit pas souhaiter de faire de ces coups fourez, qui rendent sa fortune mal assurée, aussi bien que celle de ses enfans. Il vient une recherche qui lui fait rendre gorge ; & souvent il pourrit en prison. Il vaut mieux qu'il se contente d'un gain mediocre, & que son esprit soit plus en repos.

Dans ces sortes de traitez il est necessaire que celui sur qui Vôtre Majesté se repose de ses Finances, se défie de la bonne foi de la compagnie qui s'en chargera. Il lui seroit difficiles s'il ne prenoit toutes ses precautions, qu'il ne fut trompé bien souvent dans l'état de compte qu'elle lui en fourniroit: on grossit adroitement les objets ou on les diminuë, selon qu'on y trouve son avantage. Un Intendant des Finances qui en a la direction, se peut entendre aussi avec les traitans pour partager ensemble le gâteau au prejudice de V. M. Afin d'empêcher cet abus, il faut mettre dans la compagnie un homme sur qui l'on puisse se fier. C'est un Evangeliste qu'on lui donne, tout de mê-

me qu'aux Conſeillers qui raportent un procés ; il faut qu'elle marche droit aprés cela, & la défiance où elle eſt de ce nouveau venu, lui donne des ſentimens de droiture en dépit qu'elle en ait.

Comme il eſt impoſſible qu'un Controlleur General ait par lui-même tous les avis qui peuvent produire de l'argent, il lui faut de la bonne foi avec ceux qui les lui donne. Tous ceux qui m'ont fourni quelques memoires avantageux à Vôtre Majeſté ont été recompenſez ſans acception de perſonne: c'eſt le moien d'aiguiſer les eſprits, & il n'a plus aprés cela qu'à voir ce qu'il y a de bons ou de mauvais dans les avis qu'on lui donne. Le moien de perdre les affaires de Vôtre Majeſté ſeroit de les mécontenter ; car je voudrois bien ſavoir ce que feroit un Miniſtre, ſi c'étoit à lui à deviner tout ce qu'il faut faire dans un Etat. Il eſt encore aſſez embaraſſé à rectifier les memoires, & il n'a pas toûjours le tems de dormir tranquillement.

Il y a quelquefois des affaires ingrates, & où une compagnie perd

considerablement, quelque remise qu'on lui ait faite. Par exemple si on lui donne des denrées dont elle ne puisse avoir le debit, c'est tout de même que si on ne lui avoit rien donné dans une occasion comme celle-là, c'est au Ministre à lui faire justice. Car s'il veut que V. M. ne manque jamais d'argent, il faut qu'il soit le protecteur des gens d'affaires & non le persecuteur. Il faut s'il veut que les Compagnies trouvent dequoi faire leurs avances, que le public soit persuadé qu'elles n'ont que de bonnes affaires; car s'il se laissoit une fois prevenir du contraire, chacun fermeroit sa bourse, & n'auroit garde de donner un sol à des gens qu'on croiroit à la veille d'être ruinez.

Depuis que je suis au poste où V. M. a eu la bonté de m'élever, j'ai été témoin d'une conjoncture semblable, & où je remediai aussitôt. En 1670, si je m'en souviens bien, les bourses se fermerent tout d'un coup, & les traitans me venant dire à toute heure que leur credit étoit perdu, parce qu'on les croioit engagez dans de méchantes affaires,

je fis deux choſes dont je me trouvai bien ; je nommai des gens pour examiner les pertes qu'ils pouvoient ſoufrir, avec promeſſe de leur en faire raiſon d'abord que j'en ſerois informé, & j'envoiai chercher les principaux agens de banque à qui je diſtribuai trois millions, aprés en avoir eu le conſentement de Vôtre Majeſté. Ils les mirent en même tems dans le commerce, & ceux qui ne ſavoient pas d'où cet argent venoit, étant perſuadez qu'ils ne riſqueroient pas s'ils ne le ſavoient bien aſſuré, ſuivirent leur exemple, de ſorte que les bourſes ſe rouvrirent tout d'un coup.

Quand il vient une ſterilité, & ſur tout de vin, l'on eſt encore ſujet au même inconvenient, parce que les Fermiers des aides ſeroient ruinez ſi on ne leur faiſoit une diminution à proportion de leur perte. Or comme leur fortune eſt mal aſſurée, juſques à ce que Vôtre Majeſté ſe ſoit expliquée, chacun reſſerre ſon argent, de ſorte que les banques ſe ferment tout d'un coup. Les Sous-fermiers pareillement ne paient point ; parce qu'ils eſperent une diminution, &

qu'ils croient abſolument de leur interêt de faire acroire qu'ils en ſont dans l'impuiſſance. Ainſi il reſte ſouvent beaucoup d'argent entre leurs mains qu'on ne ſauroit arracher, quoi qu'on mette garniſon chez eux, & qu'on les foure même en priſon. Pour empêcher tout cela, qui dans de certains tems ſeroit capable de porter un grand préjudice aux affaires de Vôtre Majeſté, il faut que le Miniſtre s'explique, & qu'il nomme des Commiſſaires pour lui raporter exactement l'état de toutes choſes. Mais il faut bien qu'il prenne garde à ne les pas choiſir d'entre les Fermiers Generaux, parce que ce ſeroit remetre les interêts de Vôtre Majeſté entre les mains de perſonnes ſuſpectes. Il y en a pluſieurs qui ſous des noms interpoſez ont part aux Sous-fermes, ainſi ils ne manqueroient pas de groſſir les objets à l'égard de celles où ils ſeroient intereſſez, & pour ce qui eſt des autres, ils ne ſe mettroient gueres en peine de ce qui en pourroit arriver.

Vôtre Majeſté doit s'abſtenir autant qu'elle pourra, & que le bien

de ſes affaires le lui pourra permettre, de mettre de nouveaux impôts. Cependant il y en a un qui n'a point encore été mis que je trouve juſte, & qui bien loin de faire du mal, ne feroit que du bien. Toute la France eſt défigurée depuis quelque tems & le luxe & la vanité regnent tellement parmi tout le monde, qu'il eſt impoſſible de diſtinguer le gentilhomme d'avec le roturier : le bourgeois d'avec le magiſtrat, & ceux de la lie du peuple d'avec la bonne bourgeoiſie. Les femmes ſur tout ſe méconnoiſſent ſi fort qu'elles portent un état tout à fait au deſſus de leur condition. Cependant leurs familles en ſouffrent, & c'eſt un abus à quoi Vôtre Majeſté eſt obligée de remedier, afin non ſeulement de mettre la difference qu'il doit y avoir entre les conditions, mais encore de faire moins de miſerables. Or de pretendre l'arrêter par une ſimple ordonnance, le remede en eſt fort incertain, puiſque nous voions journellement que ces ordonnances ne durent qu'un tems, & que même bien ſouvent on y donne ateinte dans leur naiſſance.

Il eſt donc plus ſûr de mettre un impôt ſur ceux qui voudront s'émanciper au delà de leur condition, & Vôtre Majeſté peut par un reglement ordonner qui ſeront ceux qui auront droit de porter de l'or & de l'argent : ceux qui porteront des étoffes de ſoie, & ainſi de tout le reſte, & que ceux qui n'en devront pas porter & qui ne laiſſeront pas de le faire, paieront tant pour l'or & pour l'argent : tant pour les étoffes de ſoie & ainſi des autres choſes deffenduës. Or cet impôt fera rentrer chacun en lui-même, ou il produira à Vôtre Majeſté un gros revenu. Car ſi elle met ſeulement un écu ou deux pour l'or & pour l'argent ; autant pour les étoffes de ſoie ; autant pour les dentelles, & ainſi du reſte ; combien de gens qui n'en pourront porter par le reglement aimeront mieux donner de l'argent que de ne pas être comme les autres. Cependant cet impôt ne fera crier perſonne, puiſqu'il ſera volontaire & qu'il ne tiendra qu'à ſoi de ne le pas paier.

CHAPITRE XV.

Des Marchands & du Commerce.

IL n'y a rien de plus neceſſaire dans un Etat que le commerce. C'eſt lui qui le rend floriſſant, & pour voir cela d'un coup d'œil, il n'y a qu'à remarquer la difference qu'il y a entre une Ville ſcituée ſur une bonne riviere, & une qui eſt en pleine terre, l'une eſt riche & opulente, l'autre eſt pauvre & miſerable. Celles qui ſont ſur le bord de la Mer ont encore un avantage que les autres n'ont pas : la raiſon eſt que toutes choſes y abondent bien plus que dans celles qui ſont ſur le bord d'une riviere ou ailleurs, & pour peu qu'un homme veuille s'aider, il eſt preſque impoſſible qu'il n'y ſubſiſte commodement.

Or ſi le Commerce, comme il n'en faut point douter, aporte de ſi grands avantages, ce doit être un aiguillon à Vôtre Majeſté pour le faire fleurir, beaucoup de gens m'ont blâmé & me blâment encore tous les jours, de ce que je l'ai portée à

établir des Manufactures, & l'envie qu'ils auroient d'atirer les autres dans leur ſentiment, fait qu'ils les mépriſent tout haut, comme s'il ne s'y faiſoit rien qui aproche de ce qui nous venoit des étrangers. Mais il eſt aiſé de leur faire voir combien ils s'abuſent, & je dois convenir que dans les commencemens il a été difficile de perfectionner les choſes comme on l'auroit ſouhaité, il faut qu'ils tombent d'acord à leur tour, que dans la ſuite on a excellé par-deſſus les autres. Je n'en veux pour preuve que les glaces qui ſe font à Paris, il ne nous en eſt jamais venu de Venize de la grandeur de celles que l'on voit au Fauxbourg S. Antoine. L'Ambaſſadeur de cette Republique en eſt ſi ſurpris qu'il n'y a jamais voulu ajoûter foi, qu'il ne l'ait vû; & quoi qu'il l'ait mandé en ſon païs, il s'y trouve encore des incredules qui ſoûtiennent que cela eſt abſolument impoſſible. Il eſt vrai que nôtre verre n'a pas encore le vif & le brillant de celui qui vient de là, mais outre qu'il eſt aiſé de le rafiner, la difference qui s'y remarque ne me-

rite pas que nous y transportions deux ou trois millions qu'il falloit tous les ans, tant pour les miroirs, que pour les glaces des carosses.

Je voudrois aussi qu'on me dit ce qu'on trouve à redire aux tapisseries de Beauvais & à celles des Gobelins & si vôtre Majesté doit laisser passer en Flandres je ne sais combien d'argent pour avoir celles qui se font en ce Païs-là. Si cet abus n'avoit pas regné jusques ici, il y a long tems qu'elle seroit la Maitresse de ces belles Provinces, puis qu'il est constant que c'est avec l'argent de France qu'elles ont soûtenu la Guerre. Elle ont tiré plusieurs millions de cette Manufacture qu'elles ont en trois endroits differens, & si vôtre Majesté leur ôte encore le secours qu'elles tirent des chevaux & des dentelles, elles tomberont bien-tôt dans une extrême pauvreté. C'est donc à elle à y mettre un impôt si fort qu'il n'y ait pas presse à en faire venir. On se passera bien des tapisseries, des dentelles, & des chevaux de Flandres, & son Roiaume est assez grand & rempli de gens assez ingenieux

pour fournir à toutes ces choſes. Mais il faut que Vôtre Majeſté toute la premiere s'abſtienne d'en avoir, car il eſt le modéle ſur lequel ſes peuples ſe reglent; de ſorte que pourvû qu'ils l'imitent, ils n'examinent pas s'ils font bien ou mal.

Il en eſt de même de nos draps & de nos autres manufactures. Il faut établir avec grand ſoin tout ce qui empêche que nôtre argent ne ſorte du Roiaume. Si l'on ſe plaint d'abord qu'on réüſſit mal, l'on ne doit pas pour cela ſe rebuter. Un aprentif ne devient pas maître tout d'un coup, mais en forgeant il devient forgeron. L'on ſait que tous les commencemens ſont difficiles, & qu'il n'y a que le tems qui perfectionne toutes choſes. L'eau même eſt moins pure dans ſa ſource que dans ſon cours, d'où il faut ſe donner patience, puiſque c'eſt l'unique moien de venir à bout de tout.

Je ſais bien que pour combatre mon opinion l'on objecte que ſi nous nous mettons ſur le pied de nous paſſer des étrangers, ils feront de même à nôtre égard, qu'ainſi il eſt plus

expedient

expedient de laisser les choses sur le pied qu'elles étoient & qu'elles ont toûjours été. Mais pour parler de la sorte il faut être peu instruit que nous n'avons besoin de personne & que nos voisins ont besoin de nous. Ce Roiaume a tout generalement en soi-même, si l'on en excepte tres peu de chose ; mais il n'en est pas de même des Etats qui lui confinent, ils n'ont ni vin ni bled ni sel ni chanvre ni eau de vie, & il faut de toute necessité qu'ils aient recours à nous pour en avoir. Ce seroit donc profiter fort mal du bien que Dieu nous a fait, si nous le donnions pour des choses dont nous pouvons nous passer facilement. S'il faut que les étrangers aient de nôtre argent, ce ne doit être que pour ce qui ne vient pas dans le Roiaume, comme sont les épiceries qu'il faut aller chercher bien loin, ou les prendre des Holandois. Pour tout le reste il faut se passer d'eux, & que le luxe ne nous tente pas assez pour faire une faute si prejudiciable à l'Etat.

La rigueur qu'on tient dans la plûpart des grandes Villes de vôtre

Roiaume, pour recevoir un Marchand est un abus que Vôtre Majesté a interêt de corriger: Car il empêche que beaucoup de gens ne se jettent dans le commerce, où ils réüssiroient mieux bien souvent que ceux qui y sont. Quelle necessité y a-til qu'un homme fasse aprentissage, cela ne sauroit être bon tout au plus que pour les ouvriers, afin qu'ils n'entreprennent pas un métier qu'ils ne savent point; mais pour les autres pourquoi leur faire perdre leur tems, & pourquoi aussi empêcher que des gens qui en ont quelquefois plus apris dans les païs étrangers qu'il n'en faut pour s'établir ne le fassent pas, parce qu'il leur mãque un brevet d'aprentissage? est-il juste s'ils ont l'industrie de gagner leur vie qu'on les en empêche sous le nom de Vôtre Majesté? elle qui est le pere commun de ses sujets, & qui est obligée de les prendre en sa protection.

Je croirois donc que quand elle feroit une Ordonnance, par laquelle elle suprimeroit tous les reglemens faits jusques ici à cet égard, elle n'en feroit pas plus mal. Elle y trouve-

roit même ſon compte ſi elle vouloit reduire cela à l'avenir à prendre des lettres pour leſquelles on lui paieroit une ſomme modique. Car la quantité de ceux qui ſe preſenteroient pour en avoir ſupleroit au bon marché qu'elle leur feroit. Ses peuples d'ailleurs lui en auroient obligation, puiſque ce qu'ils paieroient leur ſeroit bien moins à charge que ce qu'on leur fait faire avant que de pouvoir tenir boutique.

La Librairie de Campagne a beſoin ſur tout que V. M. lui donne d'autres reglemens. Car elle ſe trouve ſujette à l'inquiſition des Libraires de Paris, qui, par le moien des privileges qu'ils obtiennent en Chancellerie, tiennent tous les autres du Roiaume dans une telle dépendance, qu'il faut qu'ils meurent de faim ou qu'ils hazardent de ſe perdre. Si Vôtre Majeſté veut avoir pitié d'eux il faut qu'elle reduiſe ſes privileges à la ſeule Ville de Paris, & qu'il ſoit permis aux autres de contrefaire leurs ſortes. Paris tout ſeul vaut mieux que le reſte du Roiaume, & il n'eſt pas juſte que plus de deux mille famil-

les periſſent pour un petit nombre.

Le Conſeil n'eſt plein que d'inſtances formées en pareil cas, & vôtre Roiaume a interêt que Vôtre Majeſté prononce en faveur des opprimez. Car les livres qu'on tire de Paris ſont ſi chers, que les pauvres n'en ſauroient aprocher. Cependant un Curé qui n'a que cent écus de revenu a beſoin d'inſtruction, comme celui qui en a deux mille, il faut donc lui donner moien de faire ſon devoir, ce qui ne ſe peut ſi on lui tient le pied ſur la gorge.

Une ſeule choſe peut vous empêcher de faire un reglement ſi juſte & ſi utile. Vôtre Majeſté peut avoir des raiſons d'ôter une partie des Libraires. Les libelles qui courent depuis peu font juger que leur profeſſion eſt plus dangereuſe qu'avantageuſe à l'état; quand il y en aura moins on ſaura mieux d'où vient le deſordre. Ainſi il eſt peut-être neceſſaire de les reduire ſi bas qu'ils ſoient obligez d'eux-mêmes de chercher une autre condition. En effet il n'en eſt pas beſoin d'un ſi grand nombre, & la ſcience & les belles lettres trou-

veront bien à fleurir sans cela. Mais si c'est là l'intention de Vôtre Majesté, il faut du moins qu'elle fasse ce qui se fait en Espagne. Il faut que les livres ne se vendent qu'à un certain prix, qu'il ne soit pas permis à celui qui les fait imprimer d'y en mettre un qui en dégoûte ceux qui en auroient besoin.

CHAPITRE XVI.

Des Laboureurs & de l'Agriculture.

LE Labourage étant la plus grande richesse de l'Etat, c'est à Vôtre Majesté à contribuer non seulement de tout son pouvoir à l'entretenir, mais encore à le rendre plus abondant. Dans plusieurs endroits de vôtre Roiaume beaucoup de terres demeurent incultes par la misere des Peuples, qui n'ont ni Bestiaux pour les engraisser, ni les autres moiens qu'il faudroit pour les faire valoir. Pour subvenir à une chose si necessaire, il est à propos que Vôtre Majesté diminuë les tailles dont le faix

les acable, & qu'elle leur prête de l'argent pour avoir des Vaches & des Moutons, cinq ou six millions répandus dans vos Provinces les rendront florissantes, & Vôtre Majesté sera la premiere à s'en ressentir, puisque d'abord qu'elles se seront rengraissées, elles seront plus en état de lui donner du secours.

Une des causes plus essentielles de la sterilité de la terre, vient si bien de la pauvreté de ceux qui la labourent, que nous voions qu'une même terre, & qui a le même fonds raporte plus ou moins selon qu'elle est bien ou mal labourée, ou qu'on y met plus ou moins d'engrais. Ainsi ce n'est pas encore assez que Vôtre Majesté donne dequoi avoir des Bestiaux, si les Chevaux manquent aux Laboureurs. J'apelle leur manquer que d'en avoir de si chetifs, qu'à peine peuvent ils égratigner la terre. Il faut enfoncer bien avant, du moins en beaucoup d'endroits si l'on veut qu'elle produise. Il faut donc que Vôtre Majesté répande encore de l'argent pour un si pressant besoin, & elle y est d'autant plus obligée qu'elle

y trouvera encore un autre avantage. Qu'elle leur donne des jumens de bonne taille, & elles jetteront des poulains qui serviront à monter vôtre Cavalerie; de sorte qu'il ne sera plus besoin d'aller en Suisse & en Allemagne pour ce sujet.

Mais il faut que ceux qui auront les étallons en prennent plus de soin qu'ils n'ont fait jusques ici, c'est pourquoi mon sentiment seroit de les ôter à ceux qui les ont, & de ne les donner qu'aux Gentilshommes. Ils sauront mieux que personne comment il les faut gouverner, c'est bien plus leur fait que de ceux qui les ont presentement entre leurs mains. Cependant la somme que V.M. a trouvée bon jusques ici qu'on emploiât à cette dépense, ne suffit pas pour mettre les choses en bon état. Quatre-vint-quatre étalons qu'il y a dans tout le Roiaume ne sont que pour deux ou trois Provinces, & il y en a d'autres qui sont propres pour tenir des haras.

FIN.

Rousseau juge de la
Critique de la plaine

a. e Lig. 172-173-174 Lige e

M3 74
1772